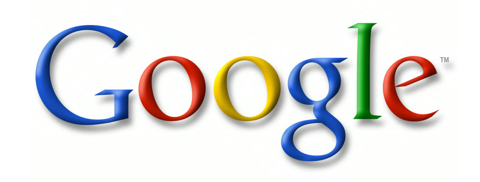
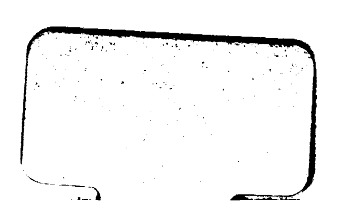
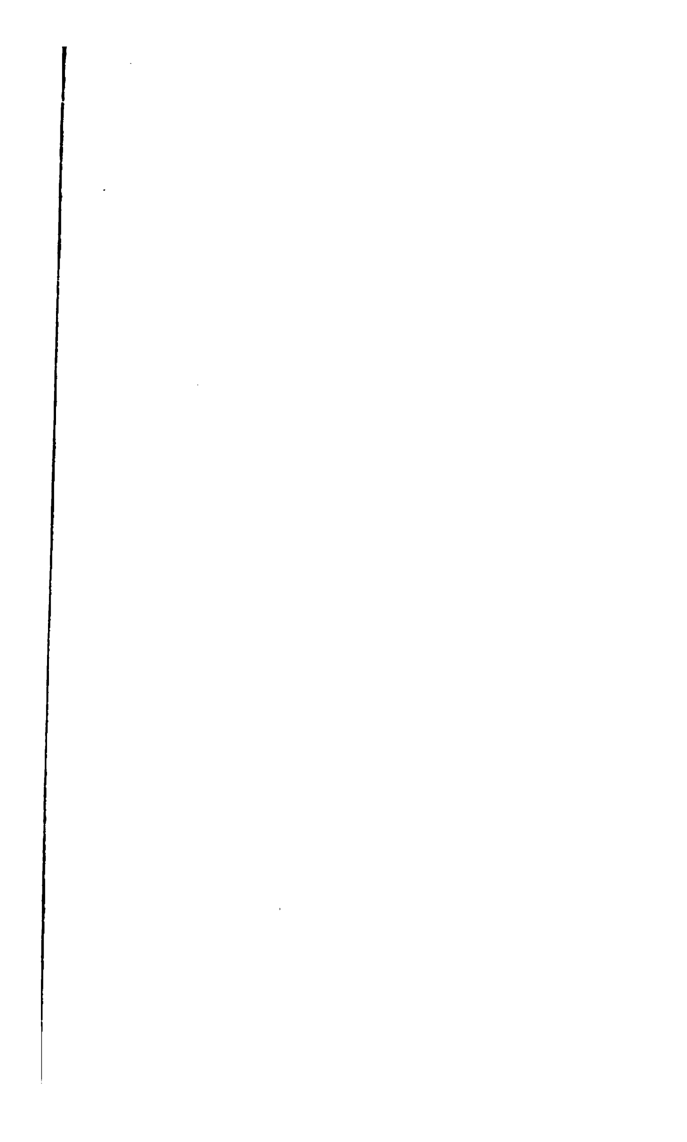

Google



[illegible]

Ver[illegible]



(Vergnaud)
MXN

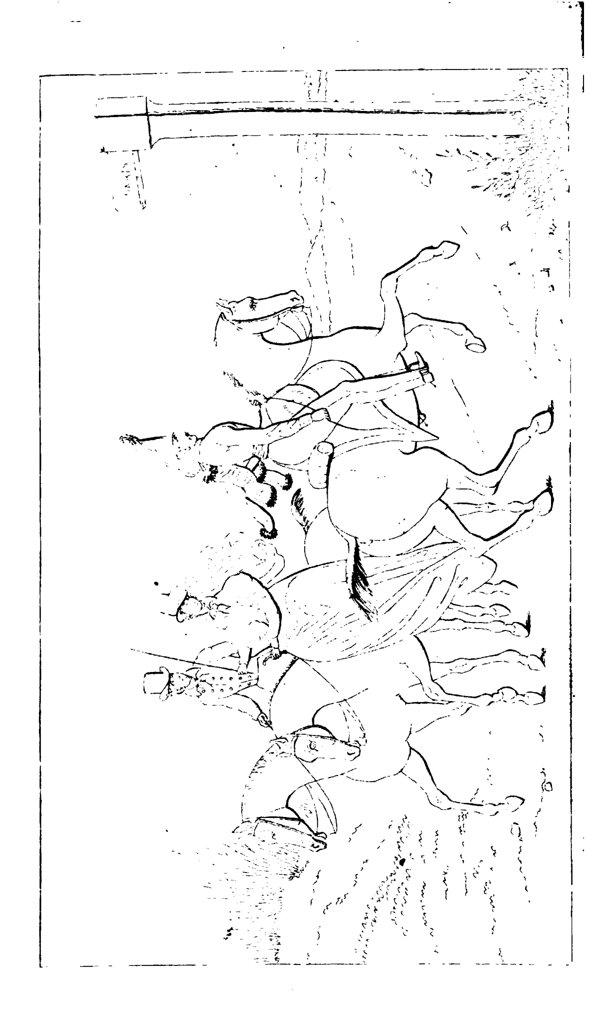
ENCYCLOPÉDIE-RORET.

ÉQUITATION

A L'USAGE DES DEUX SEXES.

AVIS.

Le mérite des ouvrages de l'*Encyclopédie-Roret* leur a fait obtenir les honneurs de la traduction, de l'imitation et de la contrefaçon ; pour distinguer ce volume, il portera à l'avenir la *véritable* signature de l'éditeur.



MANUELS-RORET.

NOUVEAU MANUEL

COMPLET

D'ÉQUITATION

A L'USAGE DES DEUX SEXES,

CONTENANT

Le manège civil et militaire ; le manège pour les dames ; la conduite des voitures ; les soins et l'entretien du cheval en santé ; les soins à donner au cheval en voyage : les notions de médecine vétérinaire indispensables pour attendre les secours réguliers de l'art ; l'achat, le signalement et l'éducation des chevaux.

NOUVELLE ÉDITION,

Ornée de jolies figures ;

PAR A. D. VERGNAUD,

CHEF D'ESCADRON D'ARTILLERIE, ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE, MEMBRE DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

PARIS,

A LA LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,

RUE HAUTEFEUILLE, 10 BIS.

1842.

INTRODUCTION

ET

AVERTISSEMENT SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION.

J'avais déjà l'expérience, en publiant la première édition de ce Manuel, des bons résultats du travail progressif de ses leçons d'équitation, parce que j'avais eu maintes fois l'occasion de l'appliquer avec succès à l'instruction rapide de fantassins qu'il m'avait en quelque sorte fallu improviser cavaliers. Mais je n'osais me flatter qu'à l'aide seule d'un livre, quelles que fussent la clarté du texte et la précision des détails de la gravure, on pût venir à bout de se passer entièrement de l'exemple et des conseils d'un maître. Or, j'en ai maintenant acquis la certitude : diverses personnes de tout âge ont réussi, seules à la campagne, par une pratique assidue des leçons de ce Manuel, à manier un cheval avec assez d'aplomb et de grace pour qu'aucun professeur d'équitation ne refusât de les avouer comme élèves. Ce succès flatteur et l'accueil bienveillant que le public a fait à la première édition de ce Manuel, m'ont imposé le devoir d'apporter la plus scrupuleuse attention à la révision de tout l'ouvrage.

J'ai conservé naturellement la méthode qui m'avait

réussi, au-delà de mes espérances, pour atteindre le but que je m'étais proposé, de donner les moyens pratiques les plus sûrs, les plus prompts et les plus faciles pour apprendre à se servir du cheval ; mais j'y ai ajouté quelques développemens nouveaux, auxquels se rattachent plus directement les notions indispensables à l'entretien et à la conservation du cheval en santé, aux premiers soins nécessaires en cas d'acidens ou de maladie, à l'achat, au signalement et à l'éducation des jeunes chevaux.

Ce n'est qu'en s'habituant graduellement aux différentes allures du cheval, que l'homme finit par en sentir le mécanisme, qu'il parvient à s'y conformer, à se lier à tous les mouvemens, à les assouplir et à les régulariser. En apprenant d'ailleurs à se servir du cheval, il apprend à connaître ses besoins et à y pourvoir ; bientôt il attache de l'intérêt à tout ce qui concerne ce noble animal, dont l'intelligence plus qu'instinctive, se révèle par son aptitude à comprendre l'homme dont il est compris ; enfin de cavalier il devient écuyer, et d'écuyer *homme de cheval*, pour nous servir de l'expression qui caractérise parfaitement l'intimité des relations qui peuvent s'établir entre l'homme et le cheval, et que la fable du *Centaure* avait consacrée dans l'antiquité.

Cette marche progressive est celle que nous avions adoptée et que le succès a couronnée. Nous continuerons donc à la suivre comme tout-à-fait rationnelle, en ce qu'elle s'appuie sur les considérations suivantes qu'on

ne devrait jamais perdre de vue dans un traité d'équitation :

1° L'instruction première du cavalier; celle du cocher ou du postillon conducteur de voitures, ne peut être convenablement donnée et reçue avec fruit qu'à l'aide de chevaux dressés, bien habitués à la selle et à la voiture ;

2° Si l'on ne sait pas se servir d'un cheval, il est presqu'impossible de se pénétrer de tous les soins qu'exige journellement ce précieux et fier animal, dans l'état de domesticité où nous l'avons réduit.

3° Il ne suffit pas de savoir diriger un cheval à toutes les allures, pour être capable de dresser un cheval.

4° L'éducation des chevaux réclame toute l'attention, toute la sollicitude d'un écuyer intelligent, habile et patient, d'un véritable homme de cheval.

Ce Manuel se trouvera donc divisé en deux parties, qui comprendront l'ensemble de ces considérations sous leurs deux points de vue principaux. La première partie traitera de l'emploi du cheval de selle et du cheval de trait à toutes les allures.

D'abord la progression du travail au manège (emploi du cheval de selle), nous offrira naturellement l'indication des soins que le cavalier doit prendre de sa monture ; ensuite les principes fondamentaux de l'équitation donnant tous les moyens de diriger un cheval, quelles que soient ses allures, nous guideront dans la conduite des voitures, (emploi du cheval de trait).

La seconde partie comprendra tout ce qui concerne les alimens, la boisson, le harnachement, la ferrure, le pansage et l'entretien du cheval en santé ; les notions indispensables en cas d'accidens, de mal-aise, de maladies, pour reconnaître et assurer les premiers soins à donner, en attendant l'artiste vetérinaire ; enfin tout ce qui a rapport à l'achat, au signalement et à l'éducation des chevaux.

Enfin un vocabulaire servant de table analytique des matières, complètera ce Manuel et facilitera la recherche des détails spéciaux qu'il contient.

Nous nous sommes fait un devoir de nous aider dans notre travail, pour le rendre aussi complet et aussi utile que possible, non-seulement des livres imprimés en France et à l'étranger, mais encore de tous les documens et de tous les renseignemens que nous avons pu nous procurer ; c'est la marche que nous avons constamment suivie dans les différens manuels qui ont paru jusqu'à ce jour sous notre nom. Mais en nous emparant ainsi des lumières des autres pour les approprier à notre expérience et à nos opinions personnelles, nous leur abandonnons volontiers la louange de ce que le lecteur jugera bon dans notre livre, et nous nous réservons constamment le blâme de ce qu'il y pourra trouver à reprendre.

Esquerdes, mai 1841.

A. D. VERGNAUD.

NOUVEAU MANUEL
D'ÉQUITATION.

PREMIÈRE PARTIE.

EMPLOI DU CHEVAL DE SELLE ET DU CHEVAL DE TRAIT A TOUTES LES ALLURES.

CHAPITRE PREMIER.

CHEVAL DE SELLE; MANÈGE CIVIL.

§ Ier. NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

MANÈGE s'entend à la fois de l'exercice du cheval et du lieu où l'on apprend l'équitation. C'est dans la première acception que nous disons *manège civil, manège militaire, manège pour les dames;* dans la seconde acception, le manège est une carrière bornée qui sert principalement à exercer à la fois, en tout tems, le plus grand nombre, soit de cavaliers, soit de jeunes chevaux, en les réunissant sous les yeux d'un même instructeur. Mais ici notre but est d'apprendre, seul et sans maître, à se servir du cheval de selle et du cheval de trait, à toutes les allures, sur toute espèce de chemins aussi bien qu'à travers champs, et non de réunir plusieurs cavaliers pour une instruction commune; nous

renverrons donc ce que nous avons à dire des manèges *couvert* et *découvert*, au chapitre de l'équitation militaire, qui traite spécialement des exercices des cavaliers en troupe. Au reste, lorsqu'on veut apprendre seul à monter à cheval, à dresser soi-même un jeune cheval, le meilleur lieu d'exercice est toujours la grande route ou la plaine la plus voisine, avec les accidens naturels du terrain.

Dans toutes les leçons du manège civil, le cheval sera en bride et en selle anglaise, préférablement à tout autre harnachement, afin que le cheval et l'homme soient aussi libres que possible dans tous leurs mouvemens, et que le cavalier puisse acquérir promptement de la souplesse et de l'aplomb en selle.

Quant à l'habillement du cavalier, lors même que la mode l'exigerait trop ample ou trop serré, il faut se résigner, pour profiter de nos leçons, à le porter commode et aisé, de manière enfin à ne gêner en rien la plus grande liberté de tous les mouvemens de la tête, du corps et des membres : les bottes resteront sans éperons, jusqu'à ce que le cavalier soit assez sûr de ses jambes, à toutes les allures, pour que sa volonté seule puisse châtier le cheval de l'éperon ; des sous-pieds en cuir fixeront le pantalon à la botte, en l'empêchant de remonter, mais sans le faire tendre non plus, car il faut au contraire laisser tout son liant au pli du genou, la raideur étant ennemie de toute solidité et de toute grace à cheval.

§ II. PREMIÈRE LEÇON.

MARCHE DIRECTE AU PAS.

Amener le cheval sur le terrain ; — monter à cheval ; — marche directe au pas ; — arrêter le cheval ; — descendre de cheval.

Amener le cheval sur le terrain. Le cheval étant sellé et bridé, le cavalier l'amènera lui-même sur le terrain,

c'est-à-dire le fera marcher quelques pas hors de l'écurie, les rênes passées sur l'encolure, et tenues avec la main droite, les ongles en dessous, près de la bouche du cheval ; la main haute et ferme pour l'empêcher de sauter, la main gauche tenant la cravache, le petit bout vers la terre.

Si le cheval hésite, résiste à la main, s'effraie, bondit de gaîté, le cavalier, sans retourner la tête, afin de ne pas effaroucher le cheval, l'encouragera doucement de la voix, et continuera à marcher, pour l'entraîner, le déterminer, le rassurer, le calmer ; mais il faut toujours se garder, surtout au sortir de l'écurie, d'irriter un cheval, en le frappant de la cravache, de lui raidir l'encolure, ou de lui gâter la bouche, en saccadant les rênes.

Le cheval étant placé sur le terrain où l'on voudra le monter, le cavalier examinera si la selle et la bride sont bien mises, ainsi que nous allons le détailler ; il flattera le cheval de la main, tournera autour de lui, en levant successivement chacun des pieds, pour s'assurer que la ferrure est en bon état ; il lui parlera doucement, en venant se placer en face de lui, fixant hardiment un regard prolongé sur le sien.

Aucun de ces petits soins ne doit être négligé par le cavalier, car tous ont pour but de connaître le cheval et de s'en faire connaître.

La selle doit être assez assurée au moyen des sangles, pour ne pas vaciller sur le dos du cheval, et pour ne pas tourner quand on appuie fortement sur l'étrier ; la selle anglaise, n'étant pas retenue par une croupière, se porte quelquefois assez en avant pour gêner la liberté des épaules ; le cavalier devra donc veiller à ce que la selle soit placée, au moins un travers de main, en arrière de l'articulation de l'épaule; il passera la main en avant de la selle, entre l'arcade du devant de la selle et le garrot, pour s'assurer qu'il n'y a pas de crins interposés, ce qui blesserait infailliblement le cheval ; il verra si les sangles sont bien assujetties, à plat, sous le ventre ; si

leurs boucles appuient contre le cuir de la selle, et non contre la peau du cheval, qu'elles entameraient bientôt par la moindre marche; il regardera si le tissu des sangles est bien sain dans son entier, et ne peut pas venir à manquer pendant la leçon ; il prendra le même soin pour les étrivières en cuir qui supportent les étriers, et fera sonner les étriers pour s'assurer qu'ils ne sont ni fêlés, ni cassés.

La bride est bien placée à la tête du cheval quand le dessus de tête, le frontal et les montans ne sont ni trop ni trop peu tendus; quand la gourmette bien à plat serre modérément la barbe; quand la sous-gorge est assez libre pour ne gêner la respiration dans aucun des mouvemens de la tête, et cependant assez ferme pour maintenir la bride dans sa position; les montans trop lâches laissent tomber le mors jusque sur les dents; trop tendus, ils appuieraient le mors contre la commissure des lèvres; dans l'un et l'autre cas, l'action du mors serait embarrassée, et l'animal gêné risquerait d'être blessé à la bouche; la gourmette trop serrée entraînerait un appui trop continu du mors; elle pourrait écorcher la barbe si elle n'était pas bien sur son plat; enfin, les rênes doivent être sur leur plat, pour que le cavalier puisse les maintenir égales et s'en servir librement.

Nous n'avons fait qu'indiquer ici les soins dont le cavalier doit prendre l'habitude pour s'assurer que le cheval qu'il va monter a la selle et la bride bien placées; en traitant du harnachement, nous reviendrons avec détail sur les principes qui doivent constamment diriger l'homme de cheval dans le choix d'une bride et d'une selle.

Se préparer à monter à cheval (fig. 1 et 2). On appelle *côté du montoir* le côté gauche du cheval, parce que c'est de ce côté que le cavalier ayant le plus de facilité pour monter, monte habituellement, et c'est aussi de ce même côté qu'il descend. Le côté droit du cheval se nomme *côté hors montoir*; il ne faut pas ce-

pendant prendre à la lettre ces dénominations de montoir et hors montoir, car il est bon au contraire que le cavalier s'exerce à monter et à descendre des deux côtés, ainsi que nous aurons soin de l'indiquer dans le cours des leçons, afin de ne jamais être embarrassé dans aucune position accidentelle.

Le cavalier voulant se préparer à monter à cheval, se placera du côté montoir, son flanc droit un peu en arrière de l'étrier, le pied droit en arrière du gauche, les talons formant équerre, la main droite saisissant le bout des rênes, le pouce sur leur plat intérieur, se tiendra sur l'arrière de la selle, en sentant suffisamment les rênes pour empêcher le cheval de bouger (fig. 1).

Après avoir engagé le tiers du pied gauche dans l'étrier, le cavalier saisira de la main gauche, tenant la cravache, le petit bout en bas, une poignée de crins par-dessus les rênes, le plus avant possible, l'extrémité des crins sortant du côté du petit doigt; il s'élevera sur la pointe du pied droit, pour se donner le plus d'aisance possible dans cette position (fig. 2).

Monter à cheval (fig. 3 et 4). S'élancer du pied droit, en appuyant le pied gauche sur l'étrier, et s'aidant des deux mains, le corps droit; la main droite doit toujours contenir les rênes suffisamment pour maintenir le cheval en repos; elle doit s'appuyer contre la selle, de manière à l'empêcher de tourner (fig. 3); passer la jambe droite tendue par-dessus la croupe du cheval, sans le toucher (fig. 4); se mettre légèrement en selle en portant la main droite, sans quitter les rênes, sur le côté droit de l'avant de la selle, la paume de la main appuyée dessus, les doigts en dehors; passer la cravache dans la main droite, et les rênes dans la main gauche, le petit doigt entre les deux rênes; chausser l'étrier droit.

Position du cavalier à cheval. Le cavalier s'asseoira commodément, sans raideur et sans gêne; reposant bien également d'aplomb, sur les deux fesses placées le plus

en avant possible sur la selle ; il s'assurera, en s'élevant droit sur les étriers, que ces étriers sont au point convenable ; généralement ils ne seront ni trop courts ni trop longs, s'il peut passer le poing entre la selle et l'enfourchure, et il vaut mieux, en commençant, porter les étriers un peu longs, que trop courts, afin de ne pas être exposé à remonter les genoux et à raidir la cuisse ou la jambe ; les étriers seraient trop longs, s'ils forçaient à tendre les jambes pour les chausser ; ils seraient trop courts s'ils forçaient à raccourcir les jambes pour les chausser ; on doit pouvoir les chausser, à toutes les allures, en levant la pointe du pied, sans bouger la jambe (fig. 5).

Le cavalier lâchera les étriers et les reprendra successivement, sans déranger les cuisses qui, tournées sans efforts, sur leur plat, devront embrasser également le cheval, et ne s'alonger que par leur propre poids et par celui des jambes; le pli des genoux sera toujours liant, afin de permettre aux jambes de se porter facilement en arrière, jusque derrière les sangles; les jambes libres tomberont naturellement ; la pointe des pieds tombera de même, quand l'étrier ne sera pas chaussé; pour chausser l'étrier, il devra suffire de relever la pointe du pied, d'engager le tiers du pied, sans faire effort sur l'étrier, qui ne doit porter que le poids de la jambe, et surtout sans déranger, ni la position de la jambe, ni le pli du genou, ni la position des cuisses, qui, en embrassant également le cheval, contribuent puissamment à l'assiette du cavalier.

Les reins devront être soutenus sans la moindre raideur, car c'est surtout par la flexibilité du bas des reins que le cavalier se lie aux mouvemens du cheval ; le haut du corps aisé, libre et droit, afin que le cavalier puisse se lier avec aisance et souplesse à tous les mouvemens du cheval ; les bras libres, les coudes tombant naturellement, la tête droite, aisée et dégagée des épaules, afin que le mouvement des bras ne soit gêné

en rien ; le bras droit tombera naturellement, et la main droite, tenant la cravache, le petit bout en bas et en arrière, sera appuyée sur le côté ; le bras gauche sera soutenu bien en face du corps, la main gauche tenant les rênes, le petit doigt entre les rênes, les doigts bien fermés, et le pouce sur la seconde jointure du premier doigt, pour les maintenir égales ; les ongles faisant face au corps, le haut du poignet très peu incliné en avant, sera distant d'environ deux travers de main du pommeau de la selle et du corps.

Tous ces détails de la position du cavalier à cheval sont également nécessaires à étudier, et c'est en les pratiquant que le cavalier comprendra l'efficacité de leur ensemble.

Les rênes pouvant être tenus de l'une ou de l'autre main, si la main droite tenait les rênes, le bras droit serait soutenu bien en face du corps, et le bras gauche tomberait naturellement; la main gauche tenant la cravache, le petit bout en bas et en arrière serait appuyée sur le côté.

Ajuster les rênes. Si les rênes sont dans la main gauche, le cavalier saisira les rênes au-dessus de la main gauche, avec le pouce et le premier doigt de la main droite ; il élevera la main droite jusqu'à hauteur du menton, le pouce en face du corps ; il entrouvrira les doigts de la main gauche, le pouce élevé, pour égaliser les rênes maintenues sur leur plat (fig. 6).

Les rênes ajustées, le cavalier fermera les doigts de la main gauche, abattra les rênes sur le côté droit, et replaçera la main droite.

Si les rênes sont dans la main droite, le cavalier les ajustera, en les saisissant au-dessus de la main droite, avec le pouce et le premier doigt de la main gauche ; il élevera la main gauche jusqu'à hauteur du menton, le pouce en face du corps ; il entr'ouvrira les doigts de la main droite, le pouce élevé, pour égaliser les rênes maintenues sur leur plat. Les rênes ajustées, le cavalier

fermera les doigts de la main droite, abattra les rênes sur le côté gauche, et replacera la main gauche.

Le cavalier doit toujours bien ajuster les rênes, avant de rien demander au cheval ; c'est un soin que nous lui rappellerons sans cesse à chaque nouvel exercice, pendant lequel les rênes devront être tantôt dans une main, tantôt dans l'autre, indistinctement.

Marche directe au pas (fig. 5 et 6). Le cavalier commencera par élever un peu le poignet gauche, en tenant les jambes près, ce qui s'appelle *rassembler le cheval*, puis il diminuera la tension des rênes, en fermant un peu les jambes graduellement pour déterminer le cheval à se porter en avant. Si le cheval ne se mettait pas en marche, il faudrait fermer davantage les jambes et appuyer un peu la cravache au besoin.

Le cheval étant en marche, le cavalier, après avoir replacé la main et les jambes par degrés, assurera sa position en selle, par la flexibilité du bas des reins (fig. 5) ; il tâchera surtout de se lier avec souplesse aux mouvemens du cheval; il quittera et reprendra les étriers; il ajustera les rênes (fig. 6), sans déranger sa position, sans effort, sans raideur, sans ralentir ou accélérer le pas du cheval qu'il continuera à faire marcher droit devant lui, cette marche directe étant la plus facile pour le cavalier et pour le cheval.

Les étriers chaussés, le cavalier essaiera de sentir l'appui du mors, en badinant doucement avec les rênes, à l'aide du petit doigt, les tendant et les relâchant graduellement, les jambes toujours près pour soutenir le pas du cheval.

Les étriers déchaussés, le cavalier tâchera de sentir l'effet des jambes, et de rendre les plis des genoux très lians, en portant également les jambes par degrés, jusque derrière les sangles, avec douceur, sans brusquerie, sans à-coup, sans remonter les genoux, et sans déranger en rien la position des cuisses ; dans ce mouvement, les jambes ne devront pas être trop près du cheval, afin de

ne pas accélérer l'allure, et, dans ce même but, le poignet tenant les rênes devra s'élever un peu pour maintenir le cheval qu'il faut d'ailleurs rassembler de tems à autre.

Les aides. L'appui du mors et l'effet des jambes constituent ce qu'on appelle *les aides ;* le cheval est plus ou moins sensible aux aides qui doivent rester constamment d'accord ; c'est à cette sensibilité que le cavalier doit toujours proportionner l'effet graduel des aides ; nous verrons successivement comment les aides servent à diriger le cheval en tous sens et à toutes les allures, comment la résistance aux aides devient impossible quand l'encolure est assouplie, et le cheval bien placé.

Pendant la marche directe qui devra durer environ une demi-heure, le cavalier ajustera souvent ses rênes ; les rênes ajustées, il tournera doucement la tête à droite, à gauche, en arrière, sans déranger la position du corps, s'habituant avec souplesse au pas du cheval, par la flexibilité du bas des reins ; employant avec douceur l'effet le plus modéré des aides, pour sentir l'accélération ou le ralentissement du pas du cheval ; il flattera le cheval de la voix, en lui caressant l'encolure de la main droite; enfin, il ne négligera rien pour connaître le cheval et se faire connaitre de lui.

Le cavalier et le cheval doivent être également attentifs aux aides, pour que le commandement et l'obéissance se lient dans un accord parfait qu'il faut toujours tâcher d'obtenir, même dans les premières leçons.

Arrêter le cheval. Le cavalier rassemblera doucement le cheval pour se préparer à l'arrêter ; il l'arrêtera en élevant suffisamment le poignet par degrés, et le rapprochant du corps pour augmenter au besoin l'effet du mors, les jambes également près pour empêcher le cheval de reculer.

Le cheval ayant obéi, le cavalier replacera le poignet et les jambes par degrés.

Le cheval étant arrêté, le cavalier tournera la tête à

droite, à gauche, en arrière; il fera mouvoir le bras dont la main ne tient pas les rênes dans toute espèce de position; il s'en servira pour tirer son mouchoir de sa poche et l'y remettre; il pliera le haut du corps en avant, en arrière et de côté; enfin, il ne négligera rien de ce qui peut détruire la raideur et assurer la souplesse des membres et du corps.

Après avoir arrêté le cheval, le cavalier le portera quelques pas en avant; et l'arrêtera de nouveau, pour se familiariser de plus en plus avec les effets des aides.

Descendre de cheval. Le cavalier, pour se préparer à descendre de cheval à gauche, côté montoir, passera la cravache dans la main gauche, le petit bout en bas, la main droite s'emparant des rênes, et se plaçant sur le côté droit de l'avant de la selle, tandis que de la main gauche il saisira une poignée de crins, et qu'il déchaussera l'étrier droit.

Il mettra pied à terre en s'enlevant sur l'étrier gauche, passant la jambe droite tendue par-dessus la croupe du cheval, sans le toucher, tandis que la main droite maintenant les rênes, viendra s'appuyer contre l'arrière de la selle; puis, rapportant la cuisse droite près de la gauche, il arrivera doucement à terre du pied droit, et déchaussera l'étrier gauche.

Le cavalier étant descendu de cheval se portera, sans abandonner les rênes, en face du cheval, fixant hardiment un regard prolongé sur le sien; il le caressera de la voix et du geste, tournera autour de lui, en levant successivement chacun des pieds pour s'assurer que la ferrure est en état, qu'aucun caillou ne s'est interposé entre la corne et le fer; il retendra les sangles qui se seront sans doute relâchées pendant la marche; il vérifiera enfin la position de la selle et de la bride, ainsi qu'il l'a fait avant de monter à cheval.

Repos. Le cavalier donnera au moins au cheval huit à dix minutes de repos; il relevera les étriers, lui laissera toute liberté d'alonger le cou, de tourner la tête en

tout sens, de se secouer, de pisser, sans cependant abandonner assez complètement les rênes, pour que le cheval, profitant de cet abandon, tente de s'échapper ou de brouter, en renversant les rênes par-dessus sa tête, et les traînant à terre, au risque de s'y enchevêtrer.

Pendant le repos, le cavalier repassera dans sa mémoire tous les détails de la leçon qu'il vient d'exécuter, et qu'il devra répéter dans la reprise de cette même leçon.

Le repos terminé, le cavalier reprendra les rênes de la main droite, les ongles en dessous, près de la bouche du cheval, pour exécuter en marchant avec lui un demi-tour à gauche; à cet effet, il portera d'abord la main un peu à droite, entraînant le cheval à gagner du terrain à droite pendant un ou deux pas; puis, le ramenant doucement à tourner à gauche sur un demi-cercle de cinq à six pas, en portant graduellement la main à gauche, et la tenant toujours assez haute et assez ferme pour empêcher le cheval de résister ou de sauter.

Effet du mors. Après avoir exécuté ce demi-tour à gauche, le cavalier examinera attentivement le mouvement de bascule imprimé au mors par la tension d'une seule rêne, et l'appui fourni au mors par la tension égale des deux rênes; si le canon du mors n'est pas d'une seule pièce, mais de deux pièces articulées, ce qui s'appelle *mors brisé*, l'effet de bascule n'a plus lieu, et chaque rêne n'agit que sur le côté du mors où elle est appliquée.

Le cavalier reconnaîtra au toucher, dans l'espace interdentaire où le mors s'appuie sur la mâchoire inférieure, l'arête musculaire plus ou moins saillante, qu'on nomme *barre*; il comprendra facilement, dès lors, l'effet du mors sur les barres; en même tems il s'assurera que cet effet dépend moins de la forme du mors et de la sensibilité des barres que de la position du cheval, par rapport à celle de son encolure; il remarquera aussi que la gourmette réagit contre la barbe du cheval, à chaque

bascule du mors, tandis qu'elle se relâche par l'appui égal du mors.

Pendant cet examen de quelques minutes, la main du cavalier n'agira sur les rênes que doucement et graduellement, la main inoccupée caressant le cheval que l'on flattera de la voix, pour le calmer le plus possible.

Remonter à cheval et se remettre en route. En remontant à cheval de la même manière qu'il y est monté, sans omettre aucun des détails donnés au commencement de la leçon, le cavalier aura le soin de maintenir un peu plus le cheval, parce que le retour vers l'écurie excite ordinairement l'ardeur de presque tous les chevaux.

Il remettra le cheval en route, sans irriter son impatience, en le tenant trop fortement rassemblé, et sans y céder par trop d'abandon ; c'est ainsi que le cavalier sentira que c'est bien sa volonté qu'il impose au cheval, par l'effet gradué des aides ; qu'il lui rend l'obéissance facile par la douceur des aides, et qu'il est maître d'employer la rigueur des aides, sans déranger sa position à cheval et son assiette en selle ; il aura grand soin de répéter, en marchant, les mouvemens de tête, des membres et du corps qu'il a exécutés, le cheval étant arrêté, pour détruire la raideur et assurer la souplesse des membres et du corps. Enfin il ajustera souvent les rênes et les changera de main, pour rendre ses épaules libres et également effacées.

Pied à terre et rentrée à l'écurie. Au retour, et à quelque distance de l'écurie, le cavalier mettra pied à terre doucement et sans à-coup ; il décrochera la gourmette du cheval, et le ramènera en main, de la même manière qu'il l'a amené sur le terrain ; en marchant près du cheval, il essaiera de se rendre compte, en observant l'allure, du mouvement alternatif et diagonal des quatre jambes.

Le cavalier observera, pour débrider le cheval ra-

mené à l'écurie, que la sous-gorge doit être débouclée avant de dégager l'oreille droite, pour ôter la bride de la tête du cheval ; le licou étant placé et le cheval attaché, le cavalier observera, pour desseller le cheval, que les étriers doivent être relevés, les sangles débouclées et relevées sur la selle, avant d'enlever la selle, en la retirant en arrière.

Quoique le travail de cette leçon au pas ait été peu fatigant pour le cheval, le cavalier observera qu'il y a moiteur à la place où posait la selle ; et il aura soin que le cheval soit bouchonné sur le dos, sous le ventre et sur les jambes ; il s'assurera que l'avant de la selle n'a pas blessé le cheval au garrot, que le corps de la selle n'a pas blessé le cheval sur le dos ou sur les flancs, que l'arrière de la selle n'a pas blessé le cheval au rognon ; puis il fera replacer la couverture que le cheval garde à l'écurie ; il donnera lui-même une poignée d'avoine ou quelques bouchées de pain à son cheval, en le caressant de la main et le flattant de la voix, avant de le quitter.

Cette première leçon durera deux heures, dont une heure de marche directe au pas ; elle devra être répétée au moins huit à dix jours de suite, sans interruption, pour être bien comprise dans son ensemble et dans ses détails ; ces reprises, constamment exécutées avec douceur, sans impatience, sans à-coup, sans brusquerie, donneront assez d'aplomb et de confiance au cavalier pour qu'il sache imposer sa volonté au cheval bien dressé, qui obéira aux aides volontiers, sans répugnance, et même avec plaisir.

Le cavalier observera que, dans cette marche directe au pas, le cheval a parcouru de *cinq à six kilomètres en une heure*, ce qui lui permettait de faire à cette allure cinq à six myriamètres pendant une forte journée de dix heures de marche. Mais il faudrait alors couper cette longue marche par trois pauses au moins d'une durée

totale de deux heures; d'ailleurs le travail journalier d'un cheval n'atteint que bien rarement cette limite.

§ III. DEUXIÈME LEÇON.

MARCHE EN TOUS SENS AU PAS.

Seller et brider le cheval; — monter à cheval et en descendre du côté hors montoir; — emploi des aides; — gagner du terrain à droite et à gauche; — tourner à droite et à gauche; — demi-tour à droite et à gauche; — arrêter et reculer; — marche circulaire à droite et à gauche; — appuyer à droite et à gauche; — debrider et desseller le cheval; — bouchonner le cheval rentré à l'écurie; — allure du pas.

Seller et brider le cheval. Nous avons pris soin d'indiquer, dans la première leçon, les précautions que doit toujours prendre le cavalier, avant de monter à cheval, pour s'assurer que le cheval est bridé, sellé et ferré de manière à pouvoir se mettre en marche. Il est familiarisé maintenant avec cette pratique journalière, et connaît assez tous les détails de la selle et de la bride anglaise, qui lui servent, pour s'assurer qu'il peut, au besoin seller et brider lui-même son cheval, sans l'aide de personne. C'est même un soin qu'il doit prendre, pour juger mieux et plus vite de tous les détails qu'il comporte, et que nous allons décrire successivement.

Les sangles et les étriers étant relevés sur le siége, le cavalier prendra la selle de la main gauche à l'avant, et de la main droite à l'arrière; il s'approchera du cheval par le côté montoir, en le flattant de la voix pour éviter de le surprendre; il élevera suffisamment la selle en l'amenant par la croupe du cheval, pour la poser doucement et d'aplomb sur le dos du cheval, sans l'effrayer; avant de fixer la selle, en bouclant les sangles, il s'assurera qu'il n'y a pas de crins engagés entre la selle et le

garrot, et que la selle est assez en arrière pour ne pas gêner la liberté des épaules ; si la selle était mal placée, il la replacerait en la soulevant et l'amenant du garrot à la croupe, pour éviter le rebroussement du poil, qu'au besoin il devra même lisser légèrement avec la main ; il bouclera les sangles peu à peu, après avoir vérifié qu'elles sont bien sur leur plat, et que les boucles ne peuvent froisser la peau ; les étriers resteront relevés sur le siége, ou contre les étrivières sous le faux panneau, à l'aide du bouton coulant.

Le cavalier placera les rênes de la bride dans le pli du bras gauche, et tenant le dessus de tête avec la main droite, les ongles en dessous, il s'approchera du cheval, doucement et sans surprise, du côté montoir ; après avoir débouclé le licou, s'il veut en débarrasser la tête du cheval, il passera le bras droit par-dessus l'encolure, de manière que la main droite soit en avant de la tête ; il prendra le mors de la main gauche, près de l'anneau porte-rêne, pour le présenter à la bouche du cheval et l'y placer en introduisant le pouce gauche sur la barre pour faire ouvrir la bouche ; il engagera d'abord l'oreille droite du cheval sous le dessus de tête, puis l'oreille gauche, dégageant le toupet du cheval sous le dessus de tête de la bride, avant de boucler la sous-gorge ; puis il accrochera la gourmette.

Le cheval étant sellé et bridé, il amènera le cheval sur le terrain, abattra les étriers, et avant de monter à cheval, vérifiera la selle, la bride et la ferrure, dans tous leurs détails, ainsi que nous l'avons indiqué une fois pour toutes dans la première leçon, et comme si le cheval n'eût pas été bridé et sellé par lui-même.

Souvent le cheval qui s'est gonflé à l'écurie pendant qu'on le sanglait, a besoin d'être sanglé de nouveau au moment de mettre le pied à l'étrier, et c'est même un soin que le cavalier ne doit jamais négliger, pour éviter que la selle ne vienne à tourner, en montant à cheval.

Monter à cheval et en descendre du côté hors montoir.

Le cavalier se placera du côté droit ou hors montoir, son flanc gauche un peu en arrière de l'étrier ; le pied gauche en arrière du droit, les talons formant équerre; la main gauche saisissant le bout des rênes, le pouce sur leur plat extérieur, se tiendra sur l'arrière de la selle, en contenant les rênes suffisamment pour maintenir le cheval en repos.

Après avoir engagé le tiers du pied droit dans l'étrier, le cavalier saisira de la main droite, tenant la cravache, le petit bout en bas, une poignée de crins par-dessus les rênes le plus avant possible, l'extrémité des crins sortant du côté du petit doigt; il s'élevera sur la pointe du pied gauche pour s'élancer du pied gauche, en appuyant le pied droit sur l'étrier, et s'aidant des deux mains, le corps droit; la main gauche doit toujours contenir les rênes de manière à empêcher le cheval de bouger, et s'appuyer contre la selle, de manière à l'empêcher de tourner; passer la jambe gauche tendue par-dessus la croupe du cheval, sans le toucher; se mettre légèrement en selle, en portant la main gauche, sans quitter les rênes, sur le côté gauche de l'avant de la selle, la paume de la main appuyée dessus, les doigts en dehors; passer la cravache dans la main gauche et les rênes dans la main droite; le petit doigt entre les rênes; chausser l'étrier gauche.

Le bras gauche tombera naturellement, et la main gauche tenant la cravache, le petit bout en bas et en arrière, sera appuyée sur le côté; le bras droit sera soutenu bien en face du corps, la main droite tenant les rênes, le petit doigt entre les rênes, les doigts bien fermés, et le pouce sur la seconde jointure du premier doigt, pour les maintenir égales, les ongles faisant face au corps : le haut du poignet très peu incliné en avant sera distant d'environ deux travers de main du pommeau de la selle et du corps.

Après s'être assuré en selle, le cavalier flattera le cheval de la voix et du geste, pour l'habituer à rester

immobile et au besoin pour le calmer avant de descendre.

Il passera la cravache dans la main droite, le petit bout en bas, la main gauche s'emparant des rênes, et se plaçant sur le côté droit de l'avant de la selle, tandis que de la main droite il saisira une poignée de crins, et qu'il déchaussera l'étrier gauche.

Il mettra pied à terre en s'enlevant sur l'étrier droit, passant la jambe gauche tendue par-dessus la croupe du cheval, sans le toucher, tandis que la main gauche contenant les rênes viendra s'appuyer contre l'arrière de la selle; puis rapportant la cuisse gauche près de la droite, il arrivera doucement à terre du pied gauche, et déchaussera l'étrier droit.

Le cavalier, après avoir mis pied à terre et s'être convaincu qu'il suffit, en pratique, de substituer pour les mains et les jambes, la droite à la gauche, *et vice versâ*, ainsi que nous l'avons fait en théorie, des seuls mots *droite* et *gauche*, dans les deux explications, pour monter et descendre des deux côtés du cheval, s'exercera à monter à gauche, puis à descendre à droite et remonter à droite, pour redescendre à gauche une ou deux fois. Cependant il ne faut jamais prolonger cet exercice de manière à lasser la patience du cheval, car on risquerait ainsi de le rendre difficile au montoir.

Emploi des aides. Le cavalier s'est instruit déjà, dans la première leçon, de quelques-uns des effets des aides pour faire marcher le cheval et l'arrêter; il lui reste à se rendre compte de l'accord des aides, qui bien entendu ne cesse jamais d'être le même, quelle que soit la main qui tient les rênes, pour diriger le cheval en tous sens; mais l'emploi des aides demandant à être parfaitement compris avant de pouvoir être mis convenablement en pratique, le cavalier l'examinera d'abord à pied, en remplaçant l'action des jambes par celle de la pression de la cravache contre les flancs du cheval; il s'assurera ainsi de l'emploi simple et combiné des aides,

toujours proportionnées à la sensibilité du cheval, en étudiant de nouveau la bascule et l'appui du mors par l'effet des rênes.

En tendant un peu la rêne droite, sans faire basculer le mors, et pressant en même tems le flanc droit du cheval avec la cravache, le cavalier déterminera à la fois les épaules et les hanches du cheval à tourner à droite, le corps du cheval se courbant à droite. Si l'on tendait la rêne droite assez pour faire basculer le mors, le contre-coup sur la barre supérieure gauche pourrait engager le cheval à gauche.

En tendant un peu la rêne gauche, sans faire basculer le mors, et pressant en même tems le flanc gauche du cheval, le cavalier déterminera à la fois les épaules et les hanches du cheval à tourner à gauche, le corps du cheval se courbant à gauche. Si l'on tendait la rêne gauche assez pour faire basculer le mors, le contre-coup sur la barre supérieure droite pourrait engager le cheval à droite.

En tendant un peu la rêne droite et pressant en même tems le flanc gauche du cheval avec la cravache, le cavalier déterminera à la fois les épaules et les hanches du cheval à appuyer à droite, la jambe gauche se croisant par-dessus la droite, le corps du cheval se transportant parallèlement à lui-même à droite.

En tendant un peu la rêne gauche, et pressant en même tems le flanc droit du cheval avec la cravache, le cavalier déterminera à la fois les épaules et les hanches du cheval à appuyer à gauche, la jambe droite se croisant par-dessus la gauche, et le corps du cheval se transportant parallèlement à lui-même à gauche.

En tendant également les deux rênes, le cavalier détermine par un appui suffisant du mors à la fois sur les deux barres inférieures, le cheval à reculer.

Il est bien entendu que la tension des rênes sera toujours progressive et jamais assez brusque pour faire basculer le mors; car, indépendamment du mouvement de bascule par contre-coup sur la barre supérieure opposée

par la tension d'une seule rêne, la main basse, il y a aussi un mouvement de bascule par contre-coup sur la barre inférieure opposée, la main haute, par la tension d'une seule rêne.

Pendant cette épreuve de quelques minutes, le cavalier emploiera la plus grande douceur pour ne pas impatienter le cheval; il l'encouragera du regard et de la voix; la tension de chaque rêne et la pression de la cravache augmenteront graduellement jusqu'à ce qu'elles aient déterminé l'obéissance du cheval; dès que le cheval obéit, elles doivent cesser graduellement; le cavalier récompensera le cheval de son obéissance par quelques caresses.

Il est bien entendu, qu'à cheval, les rênes sont toujours soigneusement ajustées avant toute espèce d'emploi des aides. Nous aurons d'ailleurs soin de le répéter sans cesse pour que le cavalier ne l'oublie jamais.

Gagner du terrain à droite et à gauche. Le cavalier étant remonté à cheval, reprendra d'abord la marche directe au pas, puis il essaiera de gagner du terrain par l'emploi modéré des aides, de la manière suivante : après avoir ajusté les rênes, il rassemblera doucement le cheval, et portant la main un peu en avant et à droite, sans déranger la position du corps, il déterminera par la tension légère de la rêne droite, les épaules du cheval, marchant toujours à la même allure, vers la droite; la pression de la jambe droite, à peine plus sentie que celle de gauche suffira pour ranger les hanches du cheval; le cheval marchera ainsi dans une direction oblique vers la droite, et le cavalier l'y maintiendra quelques instans en cessant, reprenant et modifiant cet emploi des aides qui devra être assez doux pour ne pas déterminer le cheval à tourner à droite, et cependant assez senti pour que le cheval abandonne la marche directe et gagne sensiblement du terrain à droite.

Le cavalier redressera son cheval en faisant agir très légèrement la rêne gauche et la jambe gauche; puis il

replacera le poignet et les jambes par degrés, pour reprendre la marche directe.

Il gagnera du terrain à gauche par l'effet modéré de la rêne gauche et de la jambe gauche à peine sentie; il maintiendra le cheval à la même allure, dans une direction oblique vers la gauche, en cessant, reprenant et modifiant cet emploi des aides qui devra être assez doux pour ne pas déterminer le cheval à tourner à gauche, et cependant assez senti pour que le cheval abandonne la marche directe et gagne du terrain à gauche.

Le cavalier redressera son cheval en faisant agir très légèrement la rêne droite et la jambe droite; puis il replacera le poignet et les jambes par degrés, pour reprendre la marche directe.

Cet exercice de gagner du terrain à droite et à gauche, ayant pour but de faire comprendre au cavalier l'emploi le plus simple de l'effet des aides, devra être répété jusqu'à ce qu'il soit parfaitement exécuté.

Tourner à droite et à gauche. Le cavalier ayant ajusté les rênes et rassemblé son cheval marchant toujours à la même allure, le fera tourner à droite, en portant la main en avant et à droite, tandis que la jambe droite se fermera progressivement; pour terminer l'à droite, il le soutiendra de la rêne et de la jambe gauche; puis replacera par degrés la main et les jambes pour continuer à marcher dans la nouvelle direction.

Après avoir de nouveau rassemblé son cheval, marchant toujours à la même allure, il le fera tourner à gauche, en portant la main en avant et à gauche, tandis que la jambe gauche se ferme progressivement; pour terminer l'à gauche, il le soutiendra de la rêne et de la main droite, puis replacera par degrés la main et les jambes pour continuer à marcher dans la nouvelle direction.

Pour déterminer ces mouvemens à droite et à gauche, le cavalier ne devra pas craindre d'attaquer franchement le cheval, mais toujours sans brusquerie et sans à-coup,

bien entendu, par des aides assez hardies pour en bien juger la sensibilité.

Demi-tour à droite et demi-tour à gauche. Le cavalier ayant ajusté les rênes et rassemblé son cheval, marchant toujours à la même allure, lui fera exécuter un demi-tour à droite, par l'action simultanée de la rêne droite et de la jambe droite, progressivement prolongée jusqu'à ce que le cheval ait parcouru un demi-cercle de cinq à six pas au moins; pour terminer le demi-tour à droite, il le soutiendra de la rêne et de la jambe gauche, puis replacera par degrés la main et les jambes pour continuer à marcher dans la nouvelle direction.

Après avoir de nouveau rassemblé son cheval, marchant toujours à la même allure, il lui fera exécuter un demi-tour à gauche par l'action simultanée de la rêne gauche et de la jambe gauche, progressivement prolongée jusqu'à ce que le cheval ait parcouru un demi-cercle de cinq à six pas au moins; pour terminer le demi-tour à gauche, il le soutiendra de la rêne et de la jambe droite, puis replacera par degrés la main et les jambes pour continuer à marcher dans la nouvelle direction.

Dans cet exercice des demi-tours à droite et à gauche, on aura soin de laisser le cheval marcher une vingtaine de pas au moins dans chaque nouvelle direction, et de l'y assurer avant de le rassembler pour un nouveau demi-tour.

Arrêter et reculer. Le cavalier ayant arrêté son cheval par les moyens indiqués à la première leçon, et dont l'exercice lui a rendu la pratique familière, déterminera le cheval à reculer, après avoir ajusté les rênes, en se grandissant du haut du corps, dont il rapprochera son poignet, en l'élevant graduellement jusqu'à ce qu'il sente bien l'appui du mors, les jambes près, et surtout parfaitement égales. Dès que le cheval recule, rendre un peu la main en baissant le poignet, puis l'élever de nouveau et ainsi de suite, jusqu'à ce que le cheval ait

reculé quatre à cinq pas au moins, sept à huit pas au plus.

Le cheval reculera toujours droit, si la main produit l'appui du mors, et si les jambes contiennent également les hanches; mais pour peu que la main fasse basculer le mors, ou que les jambes contiennent inégalement les hanches, le cheval reculera infailliblement de travers; dans ce cas, si le cheval jette les hanches à droite, fermer la jambe droite; s'il les jette à gauche, fermer la jambe gauche; si ce moyen ne suffit pas pour remettre le cheval droit, faire sentir la rêne du côté où le cheval jette les hanches, opposant ainsi par le mors, les épaules aux hanches.

C'est en faisant reculer le cheval que le cavalier sentira la puissance de l'accord des aides, et qu'il s'apercevra du trouble qu'y peut apporter le moindre dérangement de la position du corps.

Si le cheval tente de se cabrer, rendre la main tout-à-fait, fermer les jambes complètement en arrière des sangles, pencher le haut du corps un peu en avant, avec la plus grande flexibilité du bas des reins.

Le cavalier inexpérimenté fait presque toujours au contraire la faute de s'accrocher aux rênes, dès que le cheval fait mine de se cabrer, et cette faute est d'autant plus dangereuse qu'un brusque à-coup sur les rênes, tend alors à faire renverser le cheval.

Si le cheval tente la ruade, relâcher un peu les jambes, en élevant graduellement le poignet, se grandissant du haut du corps, avec la plus grande flexibilité du bas des reins.

Si l'on faisait la faute de retirer trop violemment les rênes à soi, le cheval tendrait alors à faire le saut de mouton, en s'enlevant successivement du devant et du derrière.

Il faut toujours calmer et ne jamais irriter l'impatience du cheval qui hésite à reculer. Ne jamais mettre pied à terre, sans que le cheval ait obéi; rendre la main

avec douceur, en badinant légèrement les rênes à l'aide du petit doigt, pour lui rafraîchir la bouche ; le flatter de la voix, en lui ménageant quelques intervalles de repos ; le solliciter de nouveau, l'encourager, sans exiger avec rigueur, sans céder non plus ; attendre patiemment qu'il obéisse ; le récompenser de son obéissance, dès qu'il la manifeste : tels sont les moyens à employer de préférence pour déterminer un cheval à reculer.

Pour arrêter son cheval, ainsi que pour le faire reculer, le cavalier tiendra les rênes tantôt de la main gauche, tantôt de la main droite, afin de prendre l'habitude, dans l'un et l'autre cas, de conserver une bonne position du haut du corps et une constante flexibilité du bas des reins.

Repos. Le cavalier, après avoir mis pied à terre, donnera au cheval un quart d'heure de repos, ne négligeant aucune des précautions, aucun des soins auxquels les exercices de la première leçon ont dû complètement l'habituer.

La marche n'ayant eu lieu qu'au pas, et pendant environ une demi-heure, le cheval n'aura probablement pas eu chaud, c'est à peine s'il y aura moiteur sous la selle ; un repos absolu au grand air est donc sans inconvénient ; mais si la chaleur du soleil a été forte, si les mouches ont tourmenté le cheval, s'il est animé d'ardeur ou d'impatience; enfin, si le cheval paraît en sueur, quelle qu'en soit la cause, le cavalier ne s'exposera point à le refroidir brusquement par un repos absolu et dans un courant d'air; il le promènera très doucement, en le calmant, en le flattant, en chassant au besoin les mouches avec une branche de feuillage.

Pendant les dernières minutes du repos, il fixera hardiment un regard prolongé sur celui du cheval, il donnera à sa voix une inflexion douce ou rude, toujours en harmonie avec son regard, qu'il imposera constamment à celui du cheval, le suivant et le dominant dans tous ses mouvemens. Le cheval soumis au regard du ca-

valier, sera bientôt obéissant au son de sa voix, et n'essaiera jamais de résister à ses aides.

Une bouchée de pain, un morceau de sucre, sont des friandises auxquelles le cheval se montre habituellement sensible ; c'est un moyen de récompense dont il faut user avec discernement; la privation, alors, et un regard sévère, deviendront un moyen certain de punition.

Marche circulaire à droite et à gauche. Le cavalier étant remonté à cheval, reprendra la marche directe pendant quelques instans; il entamera la marche circulaire à droite, sur un cercle de quinze à vingt pas au moins de diamètre ; après avoir ajusté les rênes et rassemblé son cheval, pour le prévenir et commander son obéissance, il lui fera sentir graduellement l'action simultanée de la rêne droite et de la jambe droite, un peu moins complète que pour exécuter immédiatement un demi-tour à droite ; le cheval se trouvera ainsi suffisamment ployé dans la direction du cercle qu'il va parcourir; le cavalier le soutiendra modérément de la rêne gauche et de la jambe gauche, pour l'assurer dans la marche circulaire.

Les aides de droite devront être assez fermes et assez douces à la fois, pour déterminer et maintenir constamment le cheval ployé sur le même cercle, sans l'élargir ou le rétrécir, les aides de gauche devront être assez soutenues et assez moelleuses en même tems, pour l'y assouplir et pour l'y contenir ; l'accord des aides, toujours graduel dans son énergie et dans son relâchement alternatif, devra être tel, que les hanches du cheval passent continuellement par les mêmes points que les épaules ; cet accord, que rien ne peut suppléer pendant toute la durée de la marche circulaire, serait de suite troublé pour peu que la position du cavalier ne fût pas assouplie à droite, sans jamais refuser l'épaule gauche, conformément aux mouvemens du cheval; cet accord deviendrait impossible pour peu que la position du cavalier se contractât par la raideur des reins et du pli

du genou ; le cavalier hors d'aplomb tomberait infailliblement pour peu qu'il se penchât à gauche quand le cheval se ploie à droite. Mais il ne faut pas non plus que le cavalier se penche trop à gauche, c'est-à-dire plus que le cheval, en dedans du cercle.

Le cavalier, après avoir senti pendant quelques instans qu'il se lie facilement au mouvement du cheval dans la marche circulaire à droite, redressera son cheval en le rétablissant par un à droite dans la marche directe, suivant un diamètre (ligne droite passant par le centre du cercle); puis, après avoir ajusté les rênes tenues de la main droite et rassemblé le cheval, il entamera la marche circulaire à gauche sur le même cercle, en ployant graduellement le cheval par l'action simultanée de la rêne gauche et de la jambe gauche, un peu moins complète que pour exécuter immédiatement un demi-tour à gauche, le soutenant modérément de la rêne droite et de la jambe droite, pour l'assurer dans la marche circulaire à gauche.

Les aides de gauche devront être assez fermes et assez douces à la fois pour déterminer et maintenir constamment le cheval ployé sur le même cercle, sans l'élargir ou le rétrécir; les aides de droite devront être assez soutenues et assez moelleuses en même tems, pour l'y assouplir et pour l'y contenir; l'accord des aides, toujours graduel dans son énergie et dans son relâchement alternatif, devra être tel que les hanches du cheval passent continuellement par les mêmes points que les épaules ; cet accord, que rien ne peut suppléer pendant toute la durée de la marche circulaire, serait de suite troublé pour peu que la position du cavalier ne fût pas assouplie à gauche, sans jamais refuser l'épaule droite, conformément aux mouvemens du cheval; cet accord deviendrait impossible pour peu que la position du cavalier se contractât par la raideur des reins et du pli du genou : le cavalier, hors d'aplomb, tomberait infailliblement pour peu qu'il se penchât à droite quand le

cheval se ploie à gauche. Mais il ne faut pas non plus que le cavalier se penche trop à gauche, c'est-à-dire plus que le cheval, en dedans du cercle.

Il est essentiel, surtout dans les commencemens de la marche circulaire, que le cavalier tienne les rênes de la main du dehors, ce qui l'empêche de refuser l'épaule du dehors ; il s'exerce ensuite à tenir les rênes indistinctement de l'une ou de l'autre main.

Lorsque le cavalier aura senti pendant quelques instans qu'il se lie facilement aux mouvemens du cheval dans la marche circulaire à gauche, il redressera son cheval en reprenant par un à gauche la marche directe, suivant un diamètre, et ramènera son cheval tranquillement. Il lui fera goûter le mors, en le rassemblant doucement, lui rendant même de tems à autre, et jouant en agitant légèrement les rênes avec le petit doigt; la main toujours légère, les jambes prêtes sans être toujours près, maintiendront constamment le cheval dans les jambes et dans la main.

Le cavalier essaiera de ralentir l'allure, en gagnant du terrain tantôt à droite, tantôt à gauche; il essaiera d'accélérer l'allure en reprenant la marche directe, se confirmant de plus en plus dans l'emploi graduel et dans l'accord des aides, maîtrisant complètement le cheval, le soumettant avec douceur à sa volonté, sans jamais l'irriter, ni lui céder, par trop d'énergie ou par trop d'abandon. Il se rendra compte enfin de l'effet et de la sensibilité des aides dans l'emploi qu'il en a fait jusqu'ici.

Au retour, et à peu de distance de l'écurie, le cavalier arrêtera son cheval bien droit, le fera reculer de même trois ou quatre pas, puis le reportera en avant quelques pas, pour l'arrêter de nouveau, avant d'appuyer à droite et à gauche.

Appuyer à droite et à gauche. Le cavalier, après avoir ajusté les rênes, disposera son cheval à appuyer à droite, en portant un peu la main à droite, et fermant très peu sa jambe droite; ces aides préliminaires seront très dou-

ces et suffisantes seulement pour déterminer les épaules du cheval légèrement à droite, et y ranger les hanches. Pour être plus sûr de l'effet des aides, le cavalier tiendra la bride de la main droite, et fera appuyer son cheval à droite, en lui faisant sentir graduellement, mais avec énergie, l'effet simultané de la rêne droite et de la jambe gauche, le soutenant et le modérant en même tems de la rêne gauche et de la jambe droite, sans déranger sa position, quoiqu'il doive tourner la tête à droite pour regarder le côté vers lequel il appuie. L'accord des aides, toujours graduel dans son énergie et dans son relâchement alternatifs, devra être tel que les hanches, en appuyant à droite, suivent parallèlement les épaules du cheval, la jambe gauche se croisant par-dessus la droite, et le corps du cheval se transportant à droite, sans avancer et sans reculer; cet accord serait de suite troublé par le dérangement de la position du cavalier; il deviendrait impossible, sans une complète liberté de la main et des jambes, qui doivent constamment régler le mouvement de côté à droite, et empêcher le cheval d'avancer ou de reculer pendant la durée de ce mouvement égal.

Aussitôt que le cheval aura appuyé quatre ou cinq pas vers la droite, le cavalier cessera insensiblement l'effet de la rêne droite et de la jambe gauche, augmentera insensiblement l'effet de la rêne gauche et de la jambe droite, pour redresser le cheval; dès qu'il sera redressé, il replacera la main et les jambes par degrés, ensuite il fera appuyer le cheval à droite, en tenant la bride de la main gauche, et la soutenant légèrement à droite.

Le cavalier portera son cheval quelques pas en avant pour l'arrêter, avant de le faire appuyer à gauche; il l'y disposera par des aides préliminaires très douces de gauche, et suffisantes seulement pour déterminer les épaules du cheval légèrement à gauche et y ranger les hanches. Le cavalier fera appuyer son cheval à gauche,

en lui faisant sentir graduellement, mais avec énergie, l'effet simultané de la rêne gauche et de la jambe droite, le soutenant, le modérant en même tems de la rêne droite et de la jambe gauche, sans déranger sa position, quoiqu'il doive tourner la tête à gauche, pour regarder le côté vers lequel il appuie.

L'accord des aides, toujours graduel dans son énergie et dans son relâchement alternatifs, devra être tel que les hanches, en appuyant à gauche, suivent parallèlement les épaules du cheval, la jambe droite se croisant par-dessus la gauche, et le corps du cheval se transportant à gauche, sans avancer et sans reculer; cet accord serait de suite troublé par le dérangement de la position du cavalier; il deviendrait impossible sans une complète liberté de la main et des jambes, qui doivent constamment régler le mouvement de côté à gauche, et empêcher le cheval d'avancer ou de reculer pendant la durée de ce mouvement égal.

Aussitôt que le cheval aura appuyé quatre à cinq pas vers la gauche, le cavalier cessera insensiblement l'effet de la rêne gauche et de la jambe droite, augmentera insensiblement l'effet de la rêne droite et de la jambe gauche, pour redresser le cheval. Dès qu'il sera redressé, il replacera la main et les jambes par degrés; ensuite il fera appuyer le cheval à gauche, en tenant la bride de la main droite, et la soutenant légèrement à gauche.

Ces exercices d'appuyer à droite et à gauche, exigent un effet assez compliqué des aides pour que le cavalier doive en méditer d'avance la théorie, afin de la bien mettre en pratique, sans hésitation aucune.

Débrider et desseller le cheval. Le cavalier, après avoir mis pied à terre et après avoir ramené son cheval à l'écurie, avec tous les soins dont il a pris l'habitude par les exercices de la première leçon, s'occupera de débrider et de desseller lui-même son cheval.

La gourmette ayant été décrochée avant de ramener le cheval à l'écurie, le cavalier débouclera la sous-gorge,

il avancera les rênes sur le dessus de tête, les passera par-dessus les oreilles et les laissera tomber dans le pli du bras gauche; puis il ôtera la bride de la tête du cheval, en commençant par dégager l'oreille droite, remettra le licou s'il n'était pas resté à la tête du cheval, et l'attachera au ratelier.

Après avoir relevé les étriers, le cavalier débouclera les sangles, les relevera sur la selle qu'il enlevera doucement, en la retirant en arrière avec les deux mains, la gauche supportant le devant, et la droite le derrière de la selle.

Bouchonner le cheval rentré à l'écurie. Dès que le cheval sera débridé et dessellé, le cavalier le fera bouchonner, ou mieux apprendra à le bouchonner lui-même sur la tête, sur le corps et sur les jambes; il tâtera avec la main le garrot et le rognon du cheval, pour s'assurer, ainsi qu'il a pris l'habitude de le faire, par les exercices de la première leçon, qu'ils ne sont ni blessés ni échauffés par la selle; si le cheval est mouillé de sueur, il aura soin qu'on continue à le bouchonner, en le frictionnant au besoin, et l'essuyant avec un chiffon de laine, jusqu'à ce que le poil soit devenu sec; dans tous les cas, il laissera le cheval reprendre entièrement haleine et manger pendant un quart d'heure au moins, avant de souffrir qu'on lui donne à boire; il sera toujours bon que l'eau soit dégourdie d'avance en la battant bien avec la main, et y mêlant une ou deux poignées de son farineux.

Quand le cheval est couvert de boue, le bouchon de paille ou de foin suffit pour enlever cette boue sur le corps; mais il n'en est pas de même pour les jambes : il est sans inconvénient alors de les laver avec une éponge, pour peu qu'on les essuie complètement en les frottant avec un chiffon de laine, pour n'y laisser aucune humidité; d'ailleurs il ne faut jamais permettre de passer le cheval à l'eau, et surtout de lui mouiller le ventre quand il a chaud ou qu'il vient d'avoir chaud.

Si le cheval est couvert de poussière, on fera bien,

avant de lui donner à manger, de lui éponger la langue, les naseaux et les yeux ; on le forcera à tousser deux ou trois fois, en lui serrant avec la main, et momentanément, le larynx près de la ganache ; enfin, on lui brossera les oreilles en renversant le cartilage en dehors, pour que la poussière que la brosse détachera ne tombe pas en dedans.

Pour s'instruire à diriger convenablement ces soins habituels d'excessive propreté nécessaires à l'entretien du cheval en santé, le cavalier fera bien de les donner lui-même quelquefois, et pendant toute leur durée, il parlera à son cheval, le calmera, le caressera, le maîtrisera du regard, le récompensera par quelque friandise, sans le surprendre, sans l'irriter, faisant ainsi chaque jour de nouveaux progrès dans la connaissance des besoins, des habitudes et du caractère du cheval.

Cette deuxième leçon, pendant laquelle le cavalier ne devra faire usage ni de la cravache ni de l'éperon, durera deux heures, dont une heure de marche en tous sens ; elle devra être répétée quinze à vingt fois pour être bien comprise dans son ensemble et dans ses détails. Le cavalier, à force de répéter, d'abord arrêté, ensuite en marchant, avec et sans étriers, toute espèce de mouvemens destinés à détruire la raideur du corps et des membres, doit en avoir assez assuré la souplesse pour exécuter, au pas du cheval, tous les mouvemens que pourrait faire un homme assis, ou debout les jambes écartées. Il est bien entendu que ces mouvemens doivent toujours permettre l'usage immédiat des aides, en cas de besoin.

Quand le cavalier sera bien sûr de son aplomb, il chaussera les éperons pour se confirmer, sans châtier le cheval de l'éperon, dans l'emploi des aides et dans l'exécution facile de ce principe fondamental de l'équitation. Il recherchera les chemins difficiles, le cheval rassemblé et soutenu, un peu plus de la main dans les descentes; un peu plus de jambes, dans les montées ;

raffermi par une allure réglée dans les sentiers raboteux; maintenu à la même allure dans les descentes, ou l'alongeant dans les montées, par la seule volonté du cavalier constamment exprimée par l'accord des aides douces et progressives; le haut du corps, très peu incliné en avant, suit et facilite le mouvement du cheval qui monte; le haut du corps, très peu incliné en arrière, suit et facilite le mouvement du cheval qui descend.

Avant de passer à la troisième leçon, le cavalier doit avoir pris l'assurance qu'il peut diriger son cheval au pas en tous sens, qu'il le maîtrise constamment, qu'il sait ralentir, alonger, régler l'allure du pas, par le seul emploi des aides, dans toute espèce de chemins, sans cesser d'être lié à tous les mouvemens du cheval, et sans déranger sa position.

Allure du pas. Pendant la durée des exercices des deux premières leçons, le cavalier a pu se convaincre par lui-même que les jambes du cheval au pas se meuvent avec lenteur et mesure, d'une manière alternative et en diagonale, le devant entamant toujours la marche. Si le cheval part de la jambe gauche de devant, c'est la droite de derrière qui suit immédiatement, puis vient la jambe droite de devant, et enfin la jambe gauche de derrière. Si le cheval part de la jambe droite de devant, c'est la gauche de derrière qui suit immédiatement, puis vient la jambe gauche de devant, et enfin la jambe droite de derrière.

Les *battues*, ou poses des jambes sur le sol, sont donc au nombre de quatre dans l'allure du pas, ces battues sont également espacées, et s'opèrent dans le même ordre quand le pas est régulier; comme cette allure est la moins vive de toutes, c'est celle pendant laquelle le cavalier peut examiner le plus facilement, s'il y a accord parfait dans la marche directe des jambes, si le cheval les lève avec une égale facilité, s'il s'appuie bien également sur toutes, sans feindre et sans boiter d'aucune des quatre jambes. Le cavalier habitué au mou-

vement réglé du pas, sentira immédiatement, en selle, si le cheval vient à feindre ou à boiter le moins du monde.

En un seul pas le cheval parcourt environ *quatre-vingt cinq centimètres* de terrain, et comme il peut faire de 113 à 124 pas en une minute, *la vitesse moyenne du pas du cheval* peut être comptée à raison de *cent mètres par minute.*

§ IV. TROISIÈME LEÇON.

MARCHE DIRECTE ET EN TOUS SENS, AU TROT.

Sauter à cheval et sauter à terre; — emploi de la cravache et châtiment des éperons; — passer du pas au trot, et du trot au pas (marche directe); — marchant au trot, arrêter, et de pied ferme partir au trot (marche directe); — passer du trot au grand trot, et du grand trot au trot (marche directe); — marche en tous sens au trot; allure du trot.

Sauter à cheval et sauter à terre. Le cavalier, après avoir amené son cheval sur le terrain, et s'être assuré, ainsi qu'il en a pris l'habitude par les exercices des leçons précédentes, qu'il est convenablement ferré, sellé et bridé, au lieu de monter à cheval à l'aide de l'étrier, essaiera de sauter à cheval de la manière de suivante.

Pour sauter à cheval du côté montoir, le cavalier se place les talons sur la même ligne, en face et près de l'épaule gauche du cheval; il saisit les crins avec la main gauche, et place la main droite qui tient les rênes sur le devant de la selle, de manière à donner à ses poignets, deux points d'appui solides et très rapprochés, il plie un peu sur les jarrets, puis les tend pour s'élancer vivement en s'enlevant sur les deux poignets, reste un instant dans cette position, le corps droit, passe la jambe droite par-dessus la croupe du cheval, sans le toucher, en se soutenant sur le poignet droit, et se met légèrement en selle.

Pour sauter à terre du côté montoir, le cavalier saisit les crins avec la main gauche, et place la main droite qui tient les rênes sur le devant de la selle, de manière à donner à ses poignets deux points d'appui solides et très rapprochés; il s'enlève sur les poignets, passe la jambe droite assez tendue par-dessus la croupe du cheval, pour ne pas le toucher, et rapporte la cuisse droite à côté de la gauche: après être resté un instant dans cette position, le corps droit, il arrive légèrement à terre.

Le cavalier, après s'être habitué à sauter à cheval et à sauter à terre du côté montoir, s'y exercera du côté hors montoir.

Pour sauter à cheval du côté hors montoir, le cavalier se place les talons sur la même ligne, en face et près de l'épaule droite du cheval; il saisit les crins avec la main droite, et place la main gauche qui tient les rênes sur le devant de la selle, de manière à donner à ses poignets deux points d'appui solides et très rapprochés; il plie un peu sur les jarrets, puis les tend pour s'élancer vivement en s'enlevant sur les deux poignets, reste un instant dans cette position, le corps droit, passe la jambe gauche par-dessus la croupe du cheval, sans le toucher, en se soutenant sur le poignet gauche, et se met légèrement en selle.

Pour sauter à terre du côté hors-montoir, le cavalier saisit les crins avec la main droite et place la main gauche qui tient les rênes sur le devant de la selle, de manière à donner à ses poignets deux points d'appui solides et très rapprochés: il s'élève sur les poignets, passe la jambe gauche assez tendue par-dessus la croupe du cheval pour ne pas le toucher, et rapporte la cuisse gauche à côté de la droite: après être resté un instant dans cette position, le corps droit, il arrive légèrement à terre.

Quand le cavalier saura bien sauter à cheval et sauter à terre, des deux côtés indistinctement, il s'habi-

tuera, après avoir sauté à cheval d'un côté, à sauter immédiatement à terre de l'autre côté, afin d'acquérir le plus de vigueur et de souplesse possible dans cet exercice.

Emploi de la cravache. La cravache, que le cavalier à cheval place habituellement dans la main qui ne tient pas les rênes, le petit bout en bas près de l'épaule du cheval, peut être employée pour ajouter à l'énergie des aides, pour exciter le cheval et pour le châtier.

Toutes les fois que l'on veut faire usage de la cravache, il faut d'avance assurer son assiette en selle, ajuster les rênes et rassembler le cheval; on ne doit faire usage de la cravache qu'en cas d'insuffisance des aides, très rarement, mais toujours franchement; l'abus continuel que l'on ferait de la cravache, rendrait bientôt le cheval insensible et résistant aux aides; paresseux, il s'habituerait à la cravache; généreux et irritable, il se révolterait.

L'appui de la cravache sur l'épaule ou sur le flanc ajoute à l'énergie des aides du côté où on l'appuie; le sifflement léger de la cravache excite le cheval; les coups de la cravache châtient la désobéissance provenant de la paresse ou de l'entêtement du cheval : ils doivent être frappés sur l'épaule; sur la croupe, ils exciteraient la ruade, et l'on doit s'en abstenir.

L'inattention du cheval doit être prévenue par le jeu du mors; son impatience calmée par l'appui du mors alternant avec la légèreté de la main; sa timidité encouragée par la douceur, et sa faiblesse secourue par l'énergie des aides, sans qu'il soit besoin de le châtier par l'emploi de la cravache.

Châtiment des éperons. Toutes les fois que l'on veut employer ce châtiment, il faut d'avance assurer son assiette en selle, ajuster les rênes et rassembler le cheval; on ne doit faire usage des éperons que pour réprimer et punir sévèrement la désobéissance formelle : c'est une peine rigoureuse que le cavalier ne doit jamais infliger à un cheval généreux, qu'après avoir épuisé les

moyens de douceur, et après avoir éprouvé une résistance invincible à la rigueur des aides et de la cravache.

Le cavalier se lie au cheval des cuisses, des jarrets et du gras de jambe, avec souplesse et force, sans la moindre raideur; il baisse un peu la main qui tient les rênes, en tournant la pointe des pieds suffisamment en dehors pour appuyer les éperons ferme et également derrière les sangles, sans faire aucun mouvement de corps, et les y laisser jusqu'à ce que le cheval ait obéi; dès que le cheval a obéi, le cavalier replace la main et les jambes par degrés.

Il ne faut se servir que rarement des éperons, mais toujours vigoureusement, *en pinçant des deux,* ainsi que nous venons de l'expliquer, et à l'instant même où la désobéissance est formelle. Plus ce châtiment est rude, et plus l'abus en deviendrait dangereux; le cavalier ne doit donc jamais l'employer qu'avec discernement, sans colère, avec l'assurance qu'il est entièrement maître de son cheval et de lui-même.

C'est un défaut habituel aux cavaliers inexpérimentés, que d'employer négligemment l'éperon à la place des aides franches et hardies; mais le cheval ainsi *chatouillé* et tracassé par l'éperon, commence par ruer à la botte, et finit par se révolter contre les aides.

Passer du pas au trot et du trot au pas (marche directe.) Le cavalier après avoir exécuté quelques instans sans étriers, la marche directe au pas, chausse les étriers, ajuste les rênes, et rassemble son cheval sans augmenter l'allure; puis il le fait passer au trot en fermant les jambes plus ou moins suivant la sensibilité du cheval, et baissant progressivement la main qui tient les rênes, ce qui s'appelle *rendre la main.* Dès que le cheval obéit, le cavalier replace la main et les jambes par degrés.

Pendant la marche directe à un trot modéré et soutenu, le cavalier essaie de se conformer aux mouve-

mens du cheval, avec confiance et surtout sans aucune raideur; il relâche les cuisses et les jambes pour leur donner plus de liant, afin de conserver l'adhérence des fesses avec la selle, en assurant l'aplomb du corps, et de diminuer les réactions de l'allure en s'y assouplissant sans y résister, par la flexibilité du bas des reins. La main douce et légère maîtrise les rênes sans s'y attacher et sans ballottement : les jambes toujours libres ont leur poids seulement soutenu ainsi que celui des pieds, par les étriers sur lesquels les pieds reposent constamment sans les quitter et sans s'y appuyer.

Le cavalier remet son cheval au pas, après l'avoir rassemblé sans ralentir son allure, en élevant par degrés la main qui tient les rênes et la rapprochant du corps au besoin, les jambes près pour empêcher le cheval de s'arrêter. Dès que le cheval obéit, le cavalier replace la main et les jambes par degrés.

Lorsque le cavalier se sentira l'aisance et la solidité nécessaires, il passera du pas au trot sans chausser les étriers; il doit pouvoir les chausser et les déchausser à volonté au trot, comme il l'a fait au pas, sans déranger sa position, en élevant seulement la pointe du pied pour l'engager dans l'étrier; si les étriers sont suffisamment lourds, bien ajustés, et que le cavalier ait ses jambes bien placées, les étriers ne ballotteront pas d'une manière gênante.

Marchant au trot, arrêter, et de pied ferme partir au trot. Le cavalier arréte son cheval marchant au trot, après l'avoir rassemblé, les rênes bien ajustées, en élevant par degrés la main qui tient les rênes et la rapprochant du corps jusqu'à ce que le cheval arrête; il tient les jambes suffisamment près pour éviter que le cheval ne se traverse ou ne recule. Il va sans dire que pour arrêter son cheval marchant au trot, le cavalier doit employer des aides plus vives et plus fermes que pour l'arrêter marchant au pas, mais toujours sans brusquerie et sans à-coup.

Le cavalier fait partir son cheval de pied ferme au trot; après l'avoir rassemblé, en baissant progressivement la main qui tient les rênes, et fermant les jambes plus ou moins suivant la sensibilité du cheval; dès que le cheval obéit, le cavalier replace la main et les jambes par degrés. Il va sans dire que pour faire partir son cheval de pied ferme au trot, le cavalier doit employer des aides plus vives et plus fermes que pour le faire partir au pas, mais toujours sans brusquerie et sans à-coup.

Passer du trot au grand trot, et du grand trot au trot (*marche directe*). Le cavalier, pour passer du trot au grand trot, après avoir ajusté les rênes et rassemblé son cheval sans ralentir l'allure, baissera la main qui tient les rênes en fermant progressivement les jambes; dès que le cheval a pris le grand trot, le cavalier replace la main et les jambes par degrés.

Le cavalier maintient l'allure du grand trot en rassemblant le cheval et lui rendant alternativement, badinant le mors avec douceur et assez souvent pour le lui faire goûter; il assure et soutient le cheval par les aides employées avec modération et discernement de manière à l'empêcher ou de s'abandonner sur les épaules, ou de forger; le cheval forge quand le train de derrière se précipitant et empiétant sur le devant, les fers s'entrechoquent. La main légère et assurée, sans ballottement, les reins souples, les fesses bien assises et portées un peu en avant, le corps droit, les cuisses tombant naturellement et sans force, permettent au cavalier de se lier aux mouvemens vifs du cheval sans être gêné par les réactions.

Après quelques minutes du trot alongé, le cavalier passe du grand trot au trot, ou ralentit l'allure en élevant par degrés la main qui tient les rênes, les jambes près et les fermant suffisamment au besoin pour empêcher le cheval de passer au pas; dès que le cheval est

remis au trot modéré, le cavalier replace la main et les jambes par degrés.

Le cavalier s'habitue à se lier aux mouvemens du trot du cheval en alongeant et ralentissant fréquemment cette allure qui doit lui donner beaucoup d'assiette et de confiance. Lorsqu'il se sent l'aisance et la facilité nécessaires, il déchausse les étriers et les chausse à volonté au grand trot, comme il l'a fait au pas et au trot modéré, sans changer sa position, en élevant seulement la pointe du pied pour l'engager dans l'étrier sans s'y appuyer.

Repos. Le cavalier après avoir mis pied à terre, donnera au cheval un quart-d'heure de repos, ne négligeant aucune des précautions, aucun des soins auxquels les exercices des deux premières leçons ont dû complètement l'habituer.

La marche ayant eu lieu pendant une demi-heure environ au trot et au grand trot, le cheval aura probablement chaud, et le cavalier le promènera doucement au pas, le tenant en main, le flattant, le calmant, le maîtrisant de la voix et du regard.

Le cavalier s'assurera si le cheval ne s'est pas coupé en trottant, ce qui arrive quelquefois aux pieds de derrière et très rarement aux pieds de devant qui sont sujets seulement à recevoir quelqu'atteinte quand le cheval vient à forger. Si le cheval s'est coupé ou s'est atteint en forgeant, après avoir essuyé avec soin la blessure, le cavalier la lavera à l'eau froide; il examinera les fers et la conformation du cheval; il remarquera que le cheval ne peut guère forger que s'il a plus de ressort et de force dans le train de derrière, ou l'*arrière-main,* que dans le train de devant ou l'*avant-main;* que le cheval ne peut guère se couper, les fers étant bien ajustés, que si le cheval est *clos,* c'est-à-dire s'il a les pieds de derrière trop près l'un de l'autre. Le cavalier, avant de remonter à cheval, s'il est seul et qu'il ne puisse examiner à loisir le trot d'un autre cheval, fera trotter le

sien, mais en courant avec lui; cette course à pied, le cheval trottant en main, lui permettra d'étudier le mécanisme de l'allure du trot; il pourra ainsi la comprendre mieux et s'y assouplir davantage lorsqu'il se remettra en selle.

Le cavalier observera que, dans cette marche directe au trot, le cheval a parcouru de *cinq à six kilomètres en une demi-heure*, ce qui lui permettrait de faire à cette allure cinq à six myriamètres en cinq heures; mais il faudrait couper alors cette longue course par deux pauses au moins d'une durée totale de deux heures : d'ailleurs le travail journalier d'un cheval n'atteint que bien rarement cette limite.

Marche en tous sens au trot. Le cavalier après être remonté à cheval, le conduira au pas quelques instans, puis le fera passer au trot, et pour s'habituer à la marche en tous sens au trot, il suivra la progression indiquée dans la deuxième leçon pour la marche en tous sens au pas, ayant toujours soin que les rênes soient bien ajustées avant de rien demander au cheval. Ainsi, au trot, il gagnera du terrain à droite et à gauche, tournera à droite et à gauche, fera demi-tour à droite et demi-tour à gauche, exécutera la marche circulaire à droite et à gauche. Dans tous ces mouvemens au trot, les aides s'emploient absolument de la même manière que pour les mouvemens analogues au pas; la main et les jambes constamment libres, permettent au cavalier de diriger l'emploi des aides à sa volonté; la souplesse des reins, la chute naturelle des cuisses, l'aisance de la tête et du corps permettent au cavalier de diminuer les réactions de l'allure et de s'y lier entièrement.

Lorsque le cavalier sera bien sûr de lui-même, il exécutera au grand trot cette marche en tout sens qu'il se sera rendue familière au pas et au trot. Il ne négligera pas de répéter au trot, avec et sans étriers, les mouvemens de tête, des membres et du corps, qu'il a exécutés au pas,

pour détruire la raideur et assurer la souplesse des membres et du corps.

Quelques minutes avant de rentrer, le cavalier reprendra le pas pour laisser souffler le cheval; en marchant il l'arrêtera, le fera reculer, appuyer à droite et à gauche avant de mettre pied à terre; après l'avoir ramené à l'écurie, il en prendra tous les soins de détail que les exercices des deux premières leçons ont dû lui rendre habituels, ne négligeant rien pour connaître de plus en plus son cheval et s'en faire connaître.

Cette troisième leçon durera deux heures, dont une heure de marche en tous sens au trot; elle devra être répétée vingt à trente fois pour être bien comprise dans son ensemble et dans ses détails, qui sont tous d'une absolue nécessité pour l'assiette du cavalier et la conduite du cheval. Le cavalier, à force de répéter au trot, avec et sans étriers, ainsi qu'il l'avait fait au pas, toute espèce de mouvemens destinés à détruire la raideur des membres et du corps, doit en avoir assez assuré la souplesse pour exécuter, au trot du cheval, tous les mouvemens que pourrait faire un homme assis ou debout les jambes écartées. Il est bien entendu que ces mouvemens doivent toujours permettre l'usage immédiat des aides, en cas de besoin. Vers le milieu de ces reprises, quand le cavalier sera bien sûr de son aplomb, il essaiera de se rendre compte de l'allure du trot en la comparant à celle du pas.

Il recherchera les chemins difficiles, le cheval rassemblé et soutenu un peu plus de la main dans les descentes, un peu plus des jambes dans les montées, raffermi par une allure réglée dans les sentiers raboteux, maintenu à la même allure dans les descentes et l'alongeant dans les montées, par la seule volonté du cavalier constamment exprimée par l'accord des aides douces et progressives.

Le haut du corps très peu incliné en avant suit et facilite le mouvement du cheval qui monte; le haut du

corps très peu incliné en arrière suit et facilite le mouvement du cheval qui descend.

Avant de passer à la quatrième leçon, le cavalier doit avoir pris l'assurance qu'il peut diriger son cheval en tous sens avec la plus grande facilité, qu'il le maîtrise constamment, qu'il sait ralentir, alonger, régler les allures du pas et du trot, par le seul emploi des aides plus ou moins vives et fermes, quoique toujours progressives, dans toute espèce de chemin; qu'il peut au besoin faire usage de la cravache et du châtiment des éperons, sans cesser d'être lié à tous les mouvemens du cheval, sans déranger sa position, sans aucun ballottement des poignets, enfin avec une assiette imperturbable en selle.

Allure du trot. Pendant la durée des exercices de la troisième leçon, le cavalier a pu se convaincre par lui-même que les jambes du cheval, au trot, se meuvent avec vitesse et mesure, d'une manière diagonale, non pas alternative comme dans le pas, mais en quelque sorte diagonalement simultanée, le devant entamant toujours la marche. Les battues ou poses des jambes sur le sol, sont donc au nombre de deux, dans l'allure du trot, au lieu d'être au nombre de quatre comme dans l'allure du pas. Les deux battues sont également espacées quand le trot est régulier; plus le mouvement diagonal des jambes est rapide, plus les battues sont fréquentes; mais le trot peut devenir plus alongé, et le cheval voyager avec plus de vitesse, sans que les battues deviennent d'une répétition plus fréquente; seulement il y a plus de terrain embrassé alors; aussi dit-on que le cheval est mauvais trotteur, trotte menu, trotte sous lui, quand il remue assez rapidement les jambes sans faire beaucoup de chemin, tandis qu'il est beau trotteur, qu'il jette bien ses jambes, qu'il alonge, lorsque sans remuer les jambes trop rapidement, sa course a beaucoup de vitesse.

L'allure du trot, qui a plusieurs degrés de vitesse chez

tous les chevaux, est susceptible d'une grande vitesse chez quelques-uns; suivant que les réactions sont plus ou moins fortes, on dit que le cheval trotte dur ou qu'il trotte doux : plus le cheval a le trot dur, plus le cavalier doit avoir de liant pour diminuer les réactions, et ce liant tient surtout à la flexibilité du bas des reins.

En un tems de trot le cheval parcourt environ *cent-vingt centimètres* de terrain, et comme il peut faire de 164 à 180 tems de trot en une minute, *la vitesse moyenne du trot du cheval* peut être comptée à raison de *deux-cents mètres par minute.*

§ V. QUATRIÈME LEÇON.

MARCHE DIRECTE ET EN TOUS SENS, AU GALOP.

(Fig. 7 et 8.)

Passer du grand trot au galop et du galop au grand trot (marche directe); — passer du trot au galop et du galop au trot (marche directe); — passer du pas au galop et du galop au pas (marche directe); — marchant au galop arrêter, et de pied ferme partir au galop, (marche directe); passer du galop au grand galop et du grand galop au galop (marche directe); — repos; — déterminer le galop à droite, les jambes droites du cheval dépassant les jambes gauches (marche directe); — déterminer le galop à gauche, les jambes gauches du cheval dépassant les jambes droites (marche directe); — déterminer le changement de jambes naturel et indispensable au cheval qui galope en tournant; — marche en tous sens au galop; — allure du galop.

Passer du grand trot au galop et du galop au grand trot (marche directe). Le galop, plus fatigant pour le cheval que le trot, l'est bien moins pour le cavalier, dont l'assiette se ressent principalement de l'*enlevé* qui l'entame et de l'*arrêt* qui le termine. Ces réactions d'ailleurs sont d'autant plus vives que le galop s'entame plus

rapide, ou qu'il se termine plus brusquement : ainsi *par exemple*, avec le même cheval, elles ont plus de rudesse lorsque l'on passe du repos au grand galop ou du grand galop au repos, comme le font habituellement les cavaliers arabes, et elles en ont le moins lorsque l'on passe du grand trot au galop ou du galop au grand trot, comme le fait un cavalier européen, soigneux de ménager les jarrets de sa monture.

En général, plus la transition qu'on exige est grande et rapide, plus elle sollicite la vive énergie de l'animal, et plus elle réclame la hardiesse des aides les plus entraînantes joints à la souple dextérité de l'homme; constamment en selle, il doit toujours sentir son cheval, le prévenir, s'en faire comprendre et se lier au mouvement, soit qu'il le détermine, soit qu'il le dirige, soit qu'il en répare le désordre pour le régler, sans à-coup, avec douceur, avec promptitude et harmonie des aides progressives les plus fermes.

Le cavalier, après avoir laissé pendant quelques instans son cheval au pas au sortir de l'écurie, ainsi que cela doit toujours se faire, lui fera prendre un trot modéré bien soutenu, et le mettra ensuite au grand trot. Avant d'entamer le galop, il règlera le grand trot le plus alongé possible, circulant en tous sens, quittant et reprenant les étriers, répétant les divers mouvemens de tête, des membres et du corps qu'il a exécutés dans les leçons précédentes, au repos, au pas et au trot, afin de détruire toute espèce de raideur, enfin ne négligeant rien pour assurer une extrême souplesse des membres et du corps qui peut seule lier constamment le cavalier à tous les mouvemens du cheval.

Dès que le cheval sera en haleine, le cavalier souple des reins et bien lié à tous ses mouvemens, le rassemblera très doucement, les rênes soigneusement ajustées, en lui faisant goûter le mors, sans ralentir son allure; puis, quand il le sent convenablement rassemblé, il le détermine au galop, en fermant les jambes également,

avec promptitude et vigueur, quoique progressivement et sans à-coup, en ayant le soin de rendre un peu la main qu'il a d'abord tenue haute pour l'enlevé du galop : le haut du corps très peu penché en avant, amortit la réaction de l'enlevé, qui tend à rejeter vers la croupe l'assiette du cavalier : la flexibilité du bas des reins est indispensable pour maintenir convenablement en selle, dans ce changement prononcé d'allure, le cavalier qui s'en étonne la première fois qu'il lance son cheval au galop. Dès que le cheval galope, le cavalier replace la main et les jambes par degrés.

Les aides doivent être hardies, fermes et assez vives pour enlever immédiatement le galop; elles doivent être assez douces, et surtout la main assez légère, pour éviter que le cheval ne s'enlève par soubresaut, ou qu'il ne prenne le grand galop. Si le cheval se montre paresseux à l'enlevé du galop, qu'au rassemblé toujours complet succèdent vivement des aides plus énergiques, sans brusquerie toutefois, et surtout sans saccades; que la cravache le stimule au besoin; si le cheval résiste à toute l'énergie des aides les plus vives, et au stimulant de la cravache qui ne doit jamais frapper que l'épaule pour éviter la ruade, l'éperon le corrige en pincant sévèrement des deux, et ne cessant que lorsque le galop décidément entamé est continué franchement.

Pendant la marche directe au galop modéré, que le cavalier doit soutenir au moins cinq minutes, il s'aperçoit de suite qu'il reste lié, plus aisément qu'au trot, aux mouvemens du cheval; il s'y assouplit dès lors avec confiance, sans y résister, mais sans jamais s'abandonner non plus : la main libre et légère badine le mors et maîtrise les rênes sans s'y attacher; les jambes, sans aucune gêne dans leurs mouvemens, ont leur poids seulement soutenu, ainsi que celui des pieds, par les étriers sur lesquels les pieds reposent constamment, sans les quitter et sans s'y appuyer.

Quelques tems de galop décèlent au cavalier le mé-

canisme de cette allure; il ne lui faut pas plus d'un quart d'heure pour en sentir la mesure et le mouvement, et il s'y rompt avec la plus grande facilité; il remet son cheval au grand trot, après l'avoir rassemblé, sans cesser de le maîtriser au galop, en élevant par degrés la main qui tient les rênes, la rapprochant du corps, et la renversant même un peu pour former un arrêt suffisant qui termine le galop (fig. 7) progressivement et sans à-coup : la flexibilité du bas des reins, le haut du corps très peu penché en arrière, amortissent la réaction de l'arrêt qui tend à rejeter vers l'encolure l'assiette du cavalier; les jambes doivent être maintenues très près, et se fermer au besoin pour empêcher le cheval de passer au petit trot; dès que le cheval obéit, le cavalier replace la main et les jambes par degrés; il passe rapidement du grand trot au trot, et de suite du trot au pas, qu'il soutient animé et bien réglé pendant quelques minutes, pour laisser reprendre haleine au cheval.

Lorsque le cavalier rompu au mouvement, à la mesure, et surtout à l'enlevé, ainsi qu'à l'arrêt du galop, aura pris l'habitude de ne plus s'étonner de cette allure, il se sentira l'aisance et la solidité nécessaires pour passer du grand trot au galop, sans chausser les étriers, qui devront toujours être choisis suffisamment lourds pour ne pas ballotter; il doit pouvoir les chausser et les déchausser à volonté au galop, comme il l'a fait au pas et au trot, sans déranger sa position, en élevant simplement la pointe du pied, pour l'engager dans l'étrier.

Passer du trot au galop, et du galop au trot (marche directe). Le cavalier, après avoir réglé un trot modéré bien soutenu, rassemble doucement son cheval, les rênes bien ajustées, en lui faisant goûter le mors, sans ralentir son allure; puis, quand il le sent convenablement rassemblé, il le détermine au galop, le haut du corps très peu penché en avant, pour amortir la réaction de l'enlevé, par la flexibilité du bas des reins, en fermant les jambes également, et plus ou moins vive-

ment, suivant la sensibilité du cheval : la main un peu haute d'abord pour décider l'enlevé, doit être rendue, et le haut du corps replacé dès que le galop s'entame; la main et les jambes se replacent par degrés aussitôt que le cheval galope.

Le cavalier remet son cheval au trot, après l'avoir rassemblé, les rênes soigneusement ajustées, sans cesser de le maintenir au galop, en élevant par degrés la main qui tient les rênes, la rapprochant du corps et la renversant au besoin pour former un arrêt progressif, ferme et suffisant; la flexibilité du bas des reins, le haut du corps très peu penché en arrière, amortissent la réaction de cet arrêt, qui termine le galop; les jambes doivent être maintenues toujours très près, se fermer au besoin pour empêcher le cheval de passer au pas, et n'être pas assez énergiques pour le solliciter au grand trot; dès que le cheval obéit, le cavalier replace la main et les jambes par degrés.

Les aides doivent être un peu plus hardies et plus fermes pour passer du trot au galop et du galop au trot, qu'elles ne l'ont été pour passer du grand trot au galop et du galop au grand trot; elles devront l'être encore davantage, quoique toujours progressives, pour passer du pas au galop et du galop au pas.

Passer du pas au galop et du galop au pas (marche directe). Le cavalier, après avoir réglé un pas animé bien soutenu, rassemble doucement son cheval, les rênes soigneusement ajustées, en lui faisant goûter le mors, sans ralentir son allure; puis, quand il le sent convenablement rassemblé, il le détermine au galop, le haut du corps très peu penché en avant pour amortir la réaction de l'enlevé, en fermant les jambes également, vivement, quoique sans à-coup, et plus ou moins en arrière des sangles, suivant la sensibilité du cheval; la main un peu haute d'abord pour décider l'enlevé, doit être rendue et le haut du corps replacé, le bas des reins bien flexible dès que le galop s'entame; la main et les

jambes se replacent par degrés aussitôt que le cheval galope.

Le cavalier remet son cheval au pas, après l'avoir rassemblé, les rênes soigneusement ajustées, sans cesser de le maintenir au galop, en élevant par degrés la main qui tient les rênes, la rapprochant du corps et la renversant doucement pour former un arrêt progressif, ferme et suffisant; la flexibilité du bas des reins, le haut du corps très peu penché en arrière, amortissent la réaction de cet arrêt, qui termine le galop ; les jambes près pour empêcher le cheval de s'arrêter. Dès que le cheval obéit, le cavalier replace la main et les jambes par degrés.

Plus les aides deviennent vives et hardies, plus il faut de souplesse du corps et de flexibilité du bas des reins, pour que le cavalier ne cesse jamais de se lier à tous les mouvemens du cheval.

Marchant au galop, arrêter; et de pied ferme, partir au galop. Le cavalier arrête son cheval, marchant au galop, après l'avoir rassemblé, les rênes soigneusement ajustées, en élevant par degrés la main qui tient les rênes, la rapprochant du corps et la renversant vivement, quoique sans à-coup, jusqu'à ce que le cheval arrête ; la flexibilité du bas des reins, le haut du corps très peu penché en arrière, amortissent la réaction toujours dure d'un arrêt assez ferme, pour forcer le cheval à ployer brusquement les jarrets. Dès que le cheval s'arrête, le cavalier replace les jambes et la main par degrés ; il badine le mors et flatte de la main son cheval qu'il laisse reprendre ses aplombs habituels de repos, loin d'en exiger une immobilité qui prolongerait la fatigue d'un arrêt pénible ; il remarquera que c'est ordinairement en s'alongeant du devant que le cheval cherche d'abord à soulager ses jarrets, ce qui indique au cavalier que, comme aides, ses jambes doivent rester toujours près.

Le cavalier enlève son cheval de pied ferme au galop,

après l'avoir rassemblé, les rênes soigneusement ajustées, jusqu'à ce qu'il goûte bien le mors, l'attaquant vivement et également des deux jambes bien fermées, très en arrière des sangles; la main haute et ferme détermine l'enlevé; la flexibilité du bas des reins, le haut du corps très peu penché en avant, en amortissent la réaction toujours très sensible, parce que le cheval est forcé, quoique progressivement, de ployer beaucoup sur les jarrets; la main doit être promptement rendue, et le haut du corps replacé, dès que le cheval s'élance entamant le galop; aussitôt qu'il galope, la main et les jambes se replacent par degrés.

Cet exercice demande l'emploi le plus ferme des aides les plus vives et les plus hardies, c'est-à-dire qu'il réclame à la fois la plus grande énergie et la plus grande souplesse, du cheval et du cavalier qu'il fatigue trop pour être répété souvent dans une même leçon.

Passer du galop au grand galop, et du grand galop au galop. Le cavalier, après avoir réglé un galop modéré bien soutenu, rassemble doucement son cheval, les rênes soigneusement ajustées, en lui faisant goûter le mors, sans ralentir l'allure; puis il le lance au grand galop, en baissant la main qui tient les rênes, et fermant les jambes progressivement; dès que le cheval court le grand galop, le cavalier replace la main et les jambes par degrés.

Le cavalier maintient l'allure du grand galop, en badinant le mors avec douceur, prenant et rendant alternativement, rassemblant le cheval par des aides fréquentes et modérées qui, employées avec discernement, le soutiennent, l'assurent et l'empêchent de se ralentir ou de s'emporter. La main douce et légère contenant les rênes souples et badinant le mors; les jambes près, obéissant, libres et promptes, au liant continu du pli du genou; les fesses bien assises et portées le plus en avant possible; les reins souples sans abandon et soutenus sans raideur; les cuisses tombant sans effort et naturel-

lement sur leur plat; le corps droit et plutôt un tant soit peu penché en avant qu'en arrière, pour mieux obéir à la mesure du galop, sans nuire à sa vitesse : tels sont les moyens qui permettent au cavalier de rester toujours entièrement lié aux tems les plus rapides du galop de course le plus alongé, dans lequel le cheval déploie tous ses moyens.

Après quelques minutes du galop alongé, le cavalier passe du grand galop au galop, ou ralentit l'allure, les rênes ajustées, le cheval doucement rassemblé, en élevant par degrés la main qui tient les rênes, les jambes près et se fermant suffisamment au besoin pour empêcher le cheval de passer au trot; dès que le cheval est remis au galop modéré, le cavalier replace la main et les jambes par degrés.

Le cavalier s'habitue à se lier aux mouvemens du galop du cheval, en alongeant et ralentissant fréquemment cette allure, dont les réactions sont en général moins rudes que celles du trot; il chausse et déchausse à volonté les étriers, au grand galop, lorsqu'il se sent la confiance nécessaire, ainsi qu'il l'a fait au galop, en élevant seulement la pointe du pied dans l'étrier, sans l'y appuyer.

Il ne néglige aucune occasion de bien comprendre, et le mécanisme, et la mesure du galop, en regardant attentivement les chevaux qui passent au galop près du sien, en remarquant que chez les uns les jambes droites dépassent constamment les jambes gauches, ce qui s'appelle galoper à droite ou du pied droit (fig. 7); que chez les autres, au contraire, les jambes gauches dépassent constamment les jambes droites, ce qui s'appelle galoper à gauche ou du pied gauche (fig. 8); il peut savoir comment son cheval galope, en se rendant compte de la réaction sensible de droite à gauche, qu'il ressent dans le galop à droite, et de celle de gauche à droite, qu'il ressent dans le galop à gauche. Il doit, dès en commençant, s'en assurer plus par le mouvement que par la

vue, afin que plus tard il lui suffise des impulsions qu'éprouve son assiette pour ne pas s'y tromper. Nous verrons tout-à-l'heure quelles aides le cavalier doit employer pour déterminer le galop, soit à droite, soit à gauche; mais dès à présent le cavalier a les moyens d'empêcher le galop désuni, par l'accord des aides tel que nous les avons indiquées dans leurs moindres détails.

Repos. Le cavalier, après avoir mis pied à terre, donnera au cheval qui aura couru pendant une demi-heure environ, au galop, un quart d'heure de repos; il ne négligera aucune des précautions, aucun des soins de détails, auxquels les exercices des leçons précédentes ont dû l'habituer complétement, et qui sont d'autant plus nécessaires, que le travail a été plus fatigant.

Le cavalier, avant de remonter à cheval, s'il est seul, et qu'il ne puisse examiner à loisir le galop d'un autre cheval, essaiera de faire galoper le sien, en main, en courant avec lui; l'examen du cheval galopant en main, lui permettra d'étudier le mécanisme de l'allure du galop; il pourra ainsi la comprendre mieux et s'y assouplir davantage lorsqu'il se remettra en selle. Il remarquera que le cheval galopant en main entamera volontiers le galop à droite, c'est-à-dire les jambes droites dépassant les jambes gauches, si on le tient en courant du côté montoir ou à gauche, ce qui raccourcit un peu la rêne gauche, malgré le soin qu'on a eu de prendre les rênes bien égales; tandis qu'au contraire il entamera de préférence le galop à gauche, c'est-à-dire les jambes gauches dépassant les jambes droites, si on le tient en main en courant du côté hors montoir ou à droite, ce qui raccourcit un peu la rêne droite, malgré le soin qu'on a eu de prendre les rênes égales.

Déterminer le galop à droite (fig. 7), *les jambes droites du cheval dépassant ses jambes gauches* (*marche directe*). Le cheval en liberté galope indistinctement à droite ou à gauche, lorsqu'il court en ligne droite (*marche directe*); mais s'il cesse de courir en ligne

droite (*marche en tous sens*), aussitôt qu'il se détermine à tourner, il ploie son corps dans le sens de l'arc qu'il veut décrire, et les jambes en dedans du cercle dépassent les jambes qui restent en dehors, sans quoi, faute d'un appui suffisant, et que son instinct lui révèle, le cheval pourrait broncher et tomber; aussi quand il veut courir sur un cercle à droite, par exemple, après avoir couru d'abord sur un cercle à gauche, il ne manque jamais, quand il est en liberté, de changer de jambes, c'est-à-dire de galoper à droite, sur le nouveau cercle à droite, après avoir galopé à gauche sur l'ancien cercle à gauche. Lorsque le cheval est monté, l'emploi des aides n'a d'autre but que de faciliter ses mouvemens naturels, et l'on doit éviter tout ce qui pourrait les contrarier; le cavalier bien lié à tous les mouvemens de son cheval, en haleine et au grand trot, le rassemblera très doucement, les rênes soigneusement ajustées et tenues de la main gauche, en lui faisant goûter le mors, sans ralentir son allure; puis, quand il le sent convenablement rassemblé, il le détermine au galop à droite par des aides de la rêne gauche et de la jambe droite, plus énergiques, en fermant les jambes également avec promptitude, quoique progressivement et sans à-coup, le haut du corps très peu penché en avant pour amortir la réaction de l'enlevé, la main qui avait été tenue un peu haute d'abord pour décider l'enlevé, doit être rendue, la rêne gauche soutenue, les aides droites suffisamment senties pour empêcher le cheval de tourner à gauche, le bas des reins toujours très flexible, et le haut du corps replacé dès que le galop s'entame à droite; la main et les jambes se replacent par degrés aussitôt que le cheval galope franchement à droite.

Si le cheval se désunit, on le remettra uni par l'accord des aides et en le rassemblant doucement; l'assiette du cavalier franche et imperturbable, les aides gauches un peu plus énergiques que celles de droite, ramèneront, assureront et maintiendront le galop à droite; s'il en-

tame le galop à gauche, quand on le sollicitait à droite, il est plus facile pour le cheval et pour le cavalier de se remettre au trot que de tenter un changement de jambes : on essaiera donc de nouveau, le cheval étant au trot, de l'enlever au galop à droite, par des aides de la rêne gauche et de la jambe droite plus prononcées que celles qui n'ont pas réussi, mais toujours sans saccades et sans brusquerie : les aides droites suffisamment senties empêcheront le cheval de tourner à gauche ; l'assiette du cavalier restant franche et imperturbable ; malgré l'impulsion sensible qu'elle reçoit de droite à gauche, et qui indique au cavalier que le cheval galope bien à droite.

Lorsque le cavalier sera bien sûr de déterminer facilement le galop à droite, en tenant les rênes de la main gauche, il essaiera de le déterminer en tenant les rênes de la main droite. Il reprendra les rênes de la main gauche pour enlever le cheval, du pas d'abord, et ensuite de pied ferme, au galop à droite; il essaiera progressivement ces mêmes transitions, plus tard, en tenant les rênes de la main droite. Dans tous les cas, les moyens à employer sont les mêmes que ceux indiqués pour déterminer le galop à droite, seulement il faut proportionner la vivacité des aides à la plus grande difficulté de la transition, ainsi que nous venons de l'expliquer en détail, pour passer du trot au galop, du pas au galop, de pied ferme au galop, lorsque nous laissions au cheval toute liberté de partir au galop soit du pied droit, soit du pied gauche.

Déterminer le galop à gauche (fig. 8), *les jambes gauches du cheval dépassant ses jambes droites* (*marche directe*). Le cavalier bien lié à tous les mouvemens de son cheval, en haleine et au grand trot, le rassemblera très doucement, les rênes soigneusement ajustées et tenues de la main droite, en lui faisant goûter le mors, sans ralentir son allure; puis, quand il le sent convenablement rassemblé, il le détermine au galop à gauche,

par des aides de la rêne droite et de la jambe gauche plus énergiques, en fermant les jambes également, avec promptitude, quoique progressivement et sans à-coup, les reins flexibles et le haut du corps très peu penché en avant pour amortir la réaction de l'enlevé; la main qui avait été tenue un peu haute d'abord pour décider l'enlevé, doit être rendue, la rêne gauche soutenue, les aides droites suffisamment senties pour empêcher le cheval de tourner à gauche, et le haut du corps replacé dès que le galop s'entame à gauche; la main et les jambes se replacent par degrés aussitôt que le cheval galope franchement à gauche.

Si le cheval se désunit, on le remettra uni par l'accord des aides et en le rassemblant doucement; l'assiette du cavalier franche et imperturbable, les aides droites un peu plus énergiques que celles de gauche, ramèneront, assureront et maintiendront le galop à gauche; s'il entame le galop à droite, quand on le sollicite à gauche, il est plus facile pour le cheval et pour le cavalier de se remettre au trot que de tenter un changement de jambes: on essaiera donc de nouveau, le cheval étant au trot, de l'enlever au galop à gauche, par des aides de la rêne droite et de la jambe gauche plus prononcées que celles qui n'ont pas réussi, mais toujours sans saccades et sans brusqueries : les aides gauches suffisamment senties empêcheront le cheval de tourner à droite; l'assiette du cavalier restant franche et imperturbable, malgré l'impulsion sensible qu'elle reçoit de gauche à droite, et qui indique au cavalier que le cheval galope bien à gauche.

Lorsque le cavalier sera sûr de déterminer le galop à gauche, en tenant les rênes de la main droite, il essaiera de le déterminer en tenant les rênes de la main gauche. Il reprendra les rênes de la main droite pour enlever le cheval, du pas d'abord, et ensuite de pied ferme, au galop à gauche; il essaiera ces mêmes transitions, plus tard, en tenant les rênes de la main gauche : dans tous

les cas, les moyens à employer sont les mêmes que ceux indiqués pour déterminer le galop à gauche, seulement il faut proportionner la vivacité des aides à la plus grande difficulté de la transition, ainsi que nous l'avons expliqué en détail pour passer du trot au galop, du pas au galop, de pied ferme au galop, lorsque nous laissions au cheval toute liberté de partir au galop, soit du pied droit, soit du pied gauche.

Déterminer le changement de jambes naturel et indispensable au cheval qui galope dans un tournant. Nous avons dit déjà que le cheval en liberté a l'instinct de changer de jambes, lorsqu'il veut tourner du côté opposé à celui dont il galope, afin que le bipède latéral qui dépasse l'autre, se retrouvant sans cesse en dedans du cercle, lui fournisse toujours un point d'appui suffisant pour ne jamais risquer de broncher ou de tomber. Ainsi, par exemple, un cheval en liberté, galopant à droite, change de jambes naturellement, et galope à gauche dès qu'il tourne à gauche ; tandis qu'un cheval en liberté, galopant à gauche, change de jambes tout aussi naturellement, et galope à droite dès qu'il tourne à droite. C'est ce changement de jambes naturel et indispensable au cheval qui galope en tournant, que le cavalier, substituant par les aides sa volonté au libre arbitre de l'animal, doit apprendre à faciliter dans tous les cas, et à déterminer en l'imposant au besoin, pour que le cheval ne risque jamais de broncher ou de tomber lors même qu'il tourne sur les arcs de cercle les plus raccourcis.

Le cavalier, avant d'exécuter un changement de jambes du galop au galop, s'y habituera lui-même en faisant passer d'abord le cheval du galop à droite au grand trot, tournant à gauche, et le faisant repartir immédiatement au galop à gauche ; ensuite en faisant passer le cheval du galop à gauche au grand trot, tournant à droite et le faisant repartir immédiatement au galop à droite.

Les exercices précédens ont dû lui donner assez d'ha-

bitude et de confiance à cet égard, pour qu'il soit inutile de répéter ici les moyens à employer avec souplesse et dextérité dans leur plus grande énergie.

Quand le cavalier ayant toute confiance dans ses aides vives et dans son assiette imperturbable, saura juger de suite le pied sur lequel galope le cheval, uniquement par l'impulsion qu'il en reçoit; enfin, quand il sera sûr de se ployer facilement en tous sens aux mouvemens serpentés d'un cheval qui tourne à droite, retourne rapidement à gauche, et revient à droite presqu'immédiatement dans des tournans de plus en plus petits; alors, mais seulement alors, il essaiera de déterminer un changement de jambes, du galop au galop, de la manière suivante :

Le cheval galopant à droite, marche directe, le cavalier lui fera gagner du terrain à droite, les rênes soigneusement ajustées; il le rassemblera doucement, le préviendra par des aides engageantes de gauche, la rêne gauche soutenue, lui faisant goûter le mors, en ramenant l'épaule, la jambe gauche active, ployant le corps en forçant la hanche à suivre, au moment de tourner; puis en même tems qu'il achève de le déterminer à tourner à gauche, un tems d'arrêt presqu'imperceptible, la main haute, et des aides très vives de droite l'enlèvent au galop, à gauche. Dès que le cheval entame le changement de jambes, le cavalier ploie ou plutôt se courbe à gauche, pour lier au mouvement son corps assoupli, dont le haut s'incline très peu en avant, afin d'amortir la réaction de l'enlevé; la flexibilité du bas des reins est indispensable; la main et les jambes, après avoir assuré le galop à gauche, se replacent par degrés aussitôt que le cheval galope franchement à gauche.

Le cheval galopant à gauche, marche directe, le cavalier lui fera gagner du terrain à gauche; les rênes soigneusement ajustées, il le rassemblera doucement, le préviendra par des aides engageantes de droite, la rêne droite soutenue, lui faisant goûter le mors en ramenant

l'épaule, la jambe droite active, ployant le corps en forçant la gauche à suivre au moment de tourner ; puis en même tems qu'il achève de le déterminer à tourner à droite, un tems d'arrêt presqu'imperceptible, la main haute, et des aides très vives de gauche l'enlèvent au galop à droite. Dès que le cheval entame le changement de jambes, le cavalier ploie ou plutôt se courbe à droite, pour lier au mouvement son corps assoupli, dont le haut s'incline très peu en avant, afin d'amortir la réaction de l'enlevé ; la flexibilité des reins est indispensable ; la main et les jambes, après avoir assuré le galop à droite, se replacent par degrés aussitôt que le cheval galope franchement à droite.

Le cavalier qui exécute avec souplesse, aplomb et dextérité, sans à-coup et sans dureté, un changement de jambes, du galop au galop, est déjà suffisamment lié au cheval, et comprend assez la délicatesse des aides, pour sentir qu'il peut, en théorie comme en pratique, devenir par la suite un véritable écuyer.

Marche en tous sens au galop. Le cavalier s'habituera à la marche en tous sens au galop, par une progression analogue à celle qu'il a suivie dans les exercices de la marche en tous sens au pas et au trot : les rênes soigneusement ajustées, avant de rien demander au cheval, il n'oubliera pas que le cheval qui ne galope jamais faux en ligne droite, peut galoper faux en ligne courbe, c'est-à-dire du pied en dehors, et qu'il risque alors d'autant plus de tomber, que le cercle sur lequel il galope faux est plus petit, dès que le cavalier néglige d'exécuter à propos un changement de jambes, également indispensable lorsque le cheval tourne du côté opposé à celui dont il galope.

Ainsi, et successivement, au galop à droite, il gagnera du terrain à droite ; au galop à gauche, il gagnera du terrain à gauche ; au galop à droite, il tournera à droite ; au galop à gauche, il tournera à gauche ; au galop à droite, il fera demi-tour à droite ; au galop à

gauche, il fera demi-tour à gauche; au galop à droite, il exécutera la marche circulaire à droite; au galop à gauche, il exécutera la marche circulaire à gauche: puis au galop à droite, il gagnera du terrain à droite pour exécuter un changement de jambes en tournant à gauche; au galop à gauche, gagnant du terrain à gauche, il exécutera un changement de jambes, en tournant à droite; enfin, il passera de la marche circulaire au galop à droite, en exécutant un changement de jambes, à la marche circulaire au galop à gauche.

La flexibilité du bas des reins, la chute naturelle des cuisses embrassant le cheval de leur plat, l'aisance de la tête et du corps permettent au cavalier de diminuer les réactions de l'allure, et de s'y lier entièrement; lorsqu'il aura une entière confiance en son cheval et en lui, il pourra exécuter au grand galop cette marche progressive en tous sens qu'il se sera rendue familière, au galop ordinaire, puis au galop alongé, avec et sans étriers.

Un quart d'heure avant de rentrer, le cavalier reprendra le pas, pour laisser souffler le cheval en marchant; il l'arrêtera, le fera reculer, appuyer à droite et à gauche avant de mettre pied à terre. Après l'avoir ramené à l'écurie, il en prendra tous les soins de détails que les exercices des précédentes leçons ont dû lui rendre habituels, et que la leçon du galop rend encore plus nécessaires, ne négligeant rien pour connaître de plus en plus son cheval, et s'en faire connaître.

Cette quatrième leçon durera deux heures, dont une heure au galop; elle devra être répetée vingt à trente fois pour être bien comprise dans son ensemble et dans ses détails. Le cavalier, à force de répéter au galop, avec et sans étriers, ainsi qu'il l'avait fait au pas et au trot, toute espèce de mouvemens destinés à détruire la raideur des membres et du corps, doit en avoir assez assuré la souplesse pour exécuter, au galop du cheval, tous les mouvemens que pourrait faire un homme assis ou debout

les jambes écartées. Il est bien entendu que ces mouvemens doivent toujours permettre l'usage immédiat des aides, en cas de besoin.

Vers le milieu des reprises, quand le cavalier sera bien sûr de son aplomb, il essaiera de se rendre compte de l'allure du galop, en la comparant à celles du trot et du pas ; il recherchera les chemins difficiles ; le cheval rassemblé et soutenu un peu plus de la main dans les descentes, un peu plus des jambes dans les montées, sera remis au trot et même au pas dans les pentes très rapides ; il sera raffermi au galop réglé dans les sentiers raboteux ; maintenu à la même allure dans toutes les descentes, et n'alongeant que dans les montées les moins raides, par la seule volonté du cavalier, constamment exprimée par l'accord des aides douces et progressives. Le haut du corps très peu incliné en avant, suit et facilite le mouvement du cheval qui monte ; le haut du corps très peu incliné en arrière, suit et facilite le mouvement du cheval qui descend.

Le cavalier observera que dans la marche directe au galop, le cheval a parcouru cinq à six kilomètres en un quart d'heure, ce qui lui permettrait de faire à cette allure, cinq à six myriamètres en deux heures et demie ; mais il faudrait alors couper cette longue course par deux pauses au moins d'une durée totale de deux heures : d'ailleurs le travail journalier d'un cheval n'atteint que bien rarement cette limite.

Avant de passer à la cinquième leçon, le cavalier doit avoir l'entière assurance qu'il peut, à toutes les allures, diriger son cheval en tous sens, avec la plus grande facilité ; qu'il le maîtrise constamment, qu'il sait ralentir, alonger, régler toutes les allures, par le seul emploi des aides ; qu'il peut, au besoin, faire usage de la cravache et des éperons, sans cesser d'être lié à tous les mouvemens du cheval, sans déranger sa position, enfin, avec une assiette imperturbable en selle.

Allure du galop. Pendant la durée des exercices de

la quatrième leçon, le cavalier a pu se convaincre par lui-même que les jambes du cheval, au galop, se meuvent en mesure avec une grande vitesse, d'une manière diagonale, non pas alternative en quatre battues comme dans le pas, non pas en quelque sorte diagonalement simultanée en deux battues comme dans le trot, mais tenant de ces deux modes à la fois, le devant entamant toujours la marche, et l'un des bipèdes latéraux dépassant l'autre constamment. Les battues ou poses des jambes sur le sol sont donc au nombre de trois : la première est celle de la jambe de derrière du bipède latéral dépassé; la seconde est celle de la jambe de devant en diagonale simultanée avec celle de derrière du bipède latéral dépassant ; la troisième est celle de la jambe de devant qui, dépassant toutes les autres, retombe la dernière.

Ainsi dans le galop à droite, où le bipède latéral droit dépasse le gauche :

La *première battue* est celle de la jambe gauche de derrière ;

La *deuxième battue* est celle de la jambe gauche de devant, en diagonale simultanée avec la jambe droite de derrière ;

La *troisième battue* est celle de la jambe droite de derrière.

Ainsi dans le galop à gauche, où le bipède latéral gauche dépasse le droit:

La *première battue* est celle de la jambe droite de derrière ;

La *deuxième battue* est celle de la jambe droite de devant, en diagonale simultanée avec la jambe gauche de derrière ;

La *troisième battue* est celle de la jambe gauche de devant.

Les trois battues sont également espacées quand le galop est régulier; plus le mouvement des jambes est rapide, plus les battues sont fréquentes, mais le galop

peut devenir plus alongé, et le cheval courir avec plus de vitesse sans que les battues deviennent plus fréquentes, seulement il y a plus de terrain embrassé alors; aussi dit-on que le cheval galope sous lui, n'a qu'un petit galop raccourci, quand il remue assez rapidement les jambes, sans faire beaucoup de chemin; tandis qu'il est bon coureur, qu'il a le galop alongé, lorsque, sans remuer les jambes trop rapidement, sa course a beaucoup de vitesse.

L'allure du galop, qui a plusieurs degrés de vitesse chez tous les chevaux, est susceptible d'une vitesse excessive chez quelques-uns, et dans ce galop de bons coureurs, il paraît n'y avoir plus que deux battues, l'une des pieds de devant, l'autre des pieds de derrière. Les chevaux très manégés, sont quelquefois au contraire, susceptibles d'un petit galop à quatre battues ou quatre tems, qui semble plutôt factice que naturel.

Le galop est d'autant plus agréable, que le cheval, plus léger à la main, s'enlève et pose avec plus d'agilité; le galop est d'autant plus désagréable, que le cheval, plus pesant à la main, s'enlève plus difficilement, et retombe plus lourdement.

En un tems de galop le cheval parcourt environ *trois cent quatre-vingt-dix centimètres* de terrain, et comme il peut faire de 102 à 105 temps de galop en une minute, *la vitesse moyenne du galop du cheval* peut être comptée à raison de *quatre cents mètres par minute.*

§ VI. CINQUIÈME LEÇON.

Saut du fossé et de la barrière; — figures, airs et jeux du manège; — chevaux difficiles; — allures bâtardes.

Saut du fossé et de la barrière (fig. 9 et 10). Le cavalier, confiant dans son assiette imperturbable et dans la docilité de son cheval, aux mouvemens duquel il

reste souplement lié à toutes les allures, avec ou sans étriers, dans toute espèce de chemins, s'exercera de la manière suivante, au saut du fossé et à celui de la barrière.

Fossé. Le cavalier choisira, en plaine, un petit fossé large à peine d'un mètre (2 à 3 pieds), peu profond, et dont les bords soient solides en terrain uni ; à quinze ou vingt pas environ du fossé, il mettra son cheval au trot ; à trois ou quatre pas du fossé, il rassemblera doucement son cheval, les rênes soigneusement ajustées, lui faisant goûter le mors, les jambes près et parfaitement égales, le contenant bien droit, sans ralentir l'allure ; en arrivant sur le bord, il décidera le cheval à franchir le fossé, en rendant vivement la main, et fermant bien également les jambes, en arrière des sangles ; ces aides devront être assez promptes, assez justes et assez énergiques, quoique toujours progressives et sans à-coup, pour que le cheval n'hésite pas à s'élancer, et qu'il saute droit ; le corps du cavalier se plie agilement au saut du cheval, par la flexibilité du bas des reins ; sa main, qui contient les rênes soigneusement ajustées (fig. 9), s'élève dès qu'il a posé à terre, pour le soutenir, en se rapprochant du corps au besoin ; les jambes près doivent rester bien égales pour le contenir droit après qu'il a posé, et l'éloigner au pas.

Lorsque le cavalier a marché une cinquantaine de pas, il fait demi-tour et se remet au trot, pour reprendre le même champ de quinze à vingt pas, et pour sauter de nouveau le même fossé ; quand il a acquis ainsi la certitude de l'agilité et de la docilité de son cheval, il le présente au pas devant le même petit fossé ; le cheval étant rassemblé et contenu bien droit, il le décide, par des aides hardies, à sauter ; il ne le présente au galop qu'une ou deux fois au plus, encore ne doit-il s'y risquer que lorsqu'il est parfaitement sûr de lui-même et de son cheval, car il lui faut alors décider et modérer l'enlevé au moment de s'élancer, et l'arrêt après avoir

sauté, en se pliant avec agilité à cette espèce de soubresaut, dont les réactions pénibles tendent à désarçonner un cavalier qui n'a pas tout l'aplomb et tout le liant nécessaires.

Le cavalier choisit successivement des fossés un peu profonds, d'une largeur progressive d'un mètre à près de deux mètres (3 pieds à 5 pieds), en plaine d'abord, et ensuite dans un terrain de plus en plus accidenté, mais toujours solide. On dégoûterait un cheval de sauter en le présentant devant un fossé, sur le sol mobile d'un bord qui s'écroulerait sous ses pieds, et on risquerait de le voir retomber dans le fossé si le sol de l'autre bord s'éboulait sans lui offrir un point d'appui solide. Il est toujours imprudent de faire franchir à un cheval un fossé de plus de 2 mètres (6 pieds) de largeur; il ne faut pas exiger d'un cheval qu'il saute plus de quatre à cinq fois dans une même reprise, et chaque fois qu'il a bien sauté, on doit l'encourager en le flattant de la voix, en le caressant de la main.

Si le cheval refuse de sauter, il faut l'y forcer en pinçant vigoureusement des deux, la main douce et légère pour l'engager : le présenter à l'obstacle sans le déterminer immédiatement à le franchir, gâterait infailliblement un cheval en l'habituant à hésiter; s'il résiste aux aides les plus énergiques, et même au châtiment de l'éperon, il faut le calmer en le maintenant parfaitement droit en face du fossé, puis l'engager, et au besoin le contraindre à y descendre doucement et à remonter de même. On le ramène ensuite et on emploie le même moyen, calmant l'irritation du cheval, l'encourageant à force de douceur et de patience, au lieu de le rebuter par la violence et la brusquerie, jusqu'à ce qu'il se décide à obéir sans piétiner, et à sauter franchement; dès qu'il a obéi une fois, il faut le flatter de la voix, le caresser de la main; enfin le récompenser de son obéissance, sans l'exiger de nouveau immédiatement.

Barrière. Le cavalier choisira une barrière peu élevée, d'un demi-mètre environ (1 à 2 pieds), en terrain uni et solide ; à quinze ou vingt pas environ de la barrière, il mettra son cheval au trot ; à trois ou quatre pas de la barrière, il rassemblera doucement son cheval, les rênes soigneusement ajustées, lui faisant goûter le mors, les jambes près et parfaitement égales, le contenant bien droit, sans ralentir l'allure ; en arrivant sur la barrière, il enlèvera son cheval, en élevant un peu la main, et fermant un peu les jambes ; puis, dès qu'il s'enlève, il le décidera à franchir l'obstacle (fig. 10), en rendant la main et fermant les jambes bien également en arrière des sangles; ces aides devront être assez vives, assez énergiques et assez justes, quoique toujours progressives et sans à-coup, pour que le cheval s'enlève franchement et saute droit. Le corps du cavalier se plie agilement au saut du cheval, par la flexibilité du bas des reins ; sa main, qui contient les rênes souples et soigneusement ajustées, se relève dès qu'il pose à terre, pour le soutenir en se rapprochant du corps au besoin ; les jambes près doivent rester bien égales pour le contenir droit après qu'il a posé, et l'éloigner au pas.

Lorsque le cavalier a marché une cinquantaine de pas, il fait un demi-tour, et se remet au trot pour reprendre le même champ de quinze à vingt pas, et pour sauter de nouveau la même barrière. Quand il a acquis ainsi la certitude de l'agilité et de la docilité de son cheval, il le présente au pas devant la même barrière ; le cheval étant rassemblé et contenu bien droit, il l'enlève et le décide à sauter par des aides hardies. Il ne le présente au galop qu'une ou deux fois au plus ; encore ne doit-il s'y risquer que lorsqu'il est parfaitement sûr de lui-même et du cheval, car il faut alors décider et modérer l'enlevé au moment de s'élancer, et l'arrêt après avoir sauté, en se pliant avec agilité à cette espèce de soubresaut, dont les réactions pénibles tendent à désarçonner

un cavalier qui n'a pas tout l'aplomb et tout le liant nécessaires.

Le cavalier choisit successivement des barrières ou des haies peu larges d'une hauteur progressive, d'un demi-mètre jusqu'à un mètre et plus (2 à 4 pieds), en plaine d'abord, et ensuite dans un terrain de plus en plus accidenté, mais toujours solide. On dégoûterait le cheval de sauter, si le sol mobile se dérobait sous ses pieds, s'il s'enfonçait dans la vase après avoir sauté ; on risquerait de le tuer et de se tuer avec lui, si derrière la haie il se trouvait un fossé au lieu d'un point d'appui solide. Il est toujours imprudent de faire franchir à un cheval une barrière ou une haie de plus d'un mètre et demi (4 à 5 pieds) de hauteur ; il ne faut pas exiger d'un cheval qu'il saute plus de quatre à cinq fois dans une même reprise ; et chaque fois qu'il a bien sauté, on doit l'encourager en le flattant de la voix, en le caressant de la main.

Si le cheval refuse de sauter, il faut l'y forcer en pinçant vigoureusement des deux, la main douce et légère pour l'engager : le présenter à l'obstacle sans le déterminer immédiatement à le franchir, gâterait infailliblement un cheval en l'habituant à hésiter ; s'il résiste aux aides les plus énergiques, et même au châtiment de l'éperon, il faut le calmer en le maintenant parfaitement droit en face de l'obstacle, puis l'engager, et au besoin le contraindre à passer outre, le ramenant à force de douceur et de patience, ne le rebutant par aucune violence, par aucune brusquerie, le décidant enfin à obéir et à sauter franchement ; dès qu'il a obéi une fois, il faut le flatter de la voix, le caresser de la main, enfin le récompenser de son obéissance, sans l'exiger de nouveau immédiatement.

Dans les sauts du fossé et de la barrière, le cavalier sentira que ce n'est qu'à force de souplesse du corps, et surtout de flexibilité dans le bas des reins, qu'il vient à bout de supporter, sans le moindre dérangement de

son assiette en selle, la réaction de ces mouvemens violens où le cheval développe sa plus grande énergie.

Figures, airs et jeux de manège. C'est à dessein que nous avons évité dans nos leçons, non l'emploi réel des figures du manège, *exercice,* mais les dénominations, les combinaisons et les répétitions forcées des figures de manège, *lieu d'exercice resserré,* couvert ou découvert, dans lequel plusieurs élèves apprennent une même leçon à la fois. Nous savions, par expérience, que cette répétition monotone des mêmes figures, exécutés machinalement dans la même leçon par des chevaux obéissans, même sans aides, à la parole de l'écuyer, loin d'éveiller et de soutenir l'attention de l'élève, la fatiguait le plus souvent ; nous avons donc voulu parler, non pas à la mémoire, pour la charger d'une nomenclature stérile des termes de l'équitation, mais bien à l'intelligence du cavalier pour lui faire comprendre les moyens que fournit l'art, d'acquérir progressivement une assiette imperturbable, et de diriger avec aisance un cheval, en tous sens, à toutes les allures, dans toute espèce de chemins, en franchissant tous les obstacles qui ne sont pas insurmontables. Aussi nous nous sommes partout efforcés de suppléer, autant que possible, à l'exemple du maître, par le développement complet d'une leçon orale raisonnée dans tous les détails.

Si, comme nous l'espérons, nous avons été compris de l'élève, et si nos exercices progressifs lui sont devenus d'une pratique familière, il ne tient qu'à lui d'exécuter maintenant avec aisance et précision, sur un cheval dressé, les figures, les airs et les jeux divers de manège, dont il peut lire les descriptions reléguées exprès dans le vocabulaire qui termine ce Manuel. Il trouvera d'ailleurs dans les leçons du manège militaire, la série habituelle des figures d'exercices encore en usage. Quant aux figures compliquées, aux airs relevés, aux jeux quadrillés des anciens carrousels, nous ne pouvons pas ici passer sous silence que ces parades féodales, où l'on

abusait de la docilité, des reins et des jarrets du cheval, témoignent plutôt de l'ignorance et de l'oisiveté chevaleresques, que de la connaissance et de l'utile emploi de l'art de l'équitation ; nous ajouterons que les hommes et les chevaux, *faiseurs de tours*, livrés à l'amusement public, attestent plutôt l'abus que la perfection de l'art et les progrès de la civilisation.

Chevaux difficiles (fig. 11 et 12). Nous n'avons jusqu'ici parlé que des chevaux dociles et bien dressés, obéissant aux aides sans répugnance et même avec empressement ; ce sont ceux que l'élève a dû monter exclusivement dans toutes ses leçons ; mais il est assez bon écuyer maintenant, pour réduire les chevaux *difficiles*, et cette dénomination générale comprend tous les chevaux qui se défendent, soit contre le montoir, soit contre les aides : au reste cette défense, dans le jeune âge, provient presque toujours d'ignorance et de faiblesse, quelquefois d'une conformation défectueuse, très rarement d'un méchant caractère; dans tous les cas, elle cède aisément aux soins et aux exercices progressifs d'une éducation qui développe à la fois chez les jeunes chevaux, l'intelligence et la force, l'adresse et la docilité. Nous traiterons, dans un chapitre spécial, de cette éducation raisonnée, avec tous les détails qu'elle réclame, et nous donnerons seulement ici les moyens les plus efficaces pour qu'un cavalier instruit par nos précédentes leçons puisse toujours arriver en selle, s'y maintenir et ramener un cheval difficile.

Il faut le dire avant tout, les chevaux ne deviennent complètement vicieux et d'une opiniâtreté dangereuse, que lorsqu'ils ont été brutalisés, mal instruits, mal conduits ; la douceur du rassemblé, en faisant goûter le mors, les rênes bien égales, l'emploi du filet pour assouplir l'encolure, l'énergie progressive des aides, la rigueur du châtiment, l'appât des récompenses, sont des moyens infaillibles, pourvu qu'on les emploie avec discernement et continuité, de ramener le cheval le plus

difficile, dans la main et dans les jambes d'un écuyer habile et patient, toujours imperturbable en selle.

Il est bien entendu, pour tout ce qui va suivre, que le cavalier ne s'exercera d'abord à vaincre que la défense la plus faible et la moins opiniâtre des chevaux les moins difficiles, et qu'il ne se risquera à monter des chevaux vicieux que lorsqu'il aura acquis assez de confiance pour ne craindre aucune résistance et l'empêcher de devenir dangereuse. Ainsi, il commencera par s'habituer à ramener doucement le cheval qui se défend sans colère, puis à maîtriser progressivement les chevaux impatiens, entêtés, irritables, de plus en plus difficiles et opiniâtres, dont nous allons faire connaître les défenses habituelles, en donnant les moyens les plus efficaces de prévenir chaque défense, d'y parer en l'empêchant de devenir dangereuse, afin de parvenir à la faire cesser peu à peu.

Le cavalier qui veut monter un cheval difficile, pour le ramener, doit s'assurer avant tout que le cheval est convenablement sellé et bridé, sans aucune gêne qui puisse contribuer à lui donner la moindre impatience. Il est d'ailleurs bon de prendre à cet égard quelques précautions de harnachement dont nous allons préciser les détails.

Un surfaix solide pour maintenir la selle en cas de rupture des sangles, une fausse gourmette pour empêcher le cheval de s'armer contre l'effet du mors, en s'emparant de l'une des branches, soit avec les lèvres, soit avec les dents, sont des précautions suffisantes, et je dirai même les seules à prendre, car toute autre addition au harnachement est inutile, et peut devenir nuisible. La fausse gourmette en cuir ou en métal, attache simplement le milieu de la gourmette à chaque branche du mors.

L'emploi du filet soulage la main du cavalier et rafraîchit la bouche du cheval; quand le mors brisé du filet agit, il est bien entendu que le mors de la bride

n'agit pas en même tems. Le cavalier ne doit jamais être dessaisi du filet ; la main qui le tient se place au-dessous de celle qui tient la bride.

S'il est toujours bon que le cavalier connaisse son cheval et s'en fasse connaître avant de le monter ; cela devient une nécessité quand le cheval est difficile ; le cavalier devra donc donner lui-même l'avoine au cheval, avant de seller et de brider, ce qu'il fera aussi lui-même avec le plus grand soin, et sans omettre aucun des détails dont les leçons précédentes lui ont rendu la pratique familière, pour que la selle et la bride soient bien placées et ne gênent en rien l'animal. Il l'amènera lui-même sur le terrain et le fera tenir ensuite en main par l'homme qui le panse habituellement, pour s'assurer de la solidité de toutes les parties du harnachement, de leur ajustage convenable, du bon état de la ferrure, et pour reconnaître les défectuosités que peut présenter la conformation du cheval. Pendant cet examen, il parlera doucement au cheval, le flattera de la main en tournant autour de lui avec prudence mais sans hésitation ; après avoir attaché sur ses yeux, en face, un regard prolongé, puissant par sa fixité ; il lui montrera la cravache sans l'en frapper, mais en l'intimidant de son regard le plus sévère.

Si le cheval reste tranquille, le cavalier le récompensera en le caressant du regard, de la voix et de la main ; si le cheval manifeste de l'impatience, de la mauvaise volonté, le cavalier essaiera de lui imposer en le punissant du regard, de la voix et du geste. S'il croit nécessaire de châtier de la cravache, qu'il le fasse sans colère. Il remarquera que les oreilles couchées toutes deux en arrière, ou l'une en avant et l'autre en arrière, décèlent d'avance la mauvaise intention d'un cheval difficile ; enfin il ne négligera rien pour connaître le cheval et s'en faire connaître, pour le prévenir avec douceur, pour le calmer avec sang-froid, sans jamais l'irriter par la brusquerie, et pour le dominer par la fas-

cination du regard, la sévérité de la voix, en le châtiant sans colère.

Défenses contre le montoir (fig. 11). Si le cheval se montre difficile au montoir, quand on s'y présente à gauche, que le cavalier y vienne avec assurance à droite; qu'il mette, sans hésitation, le pied droit à l'étrier; qu'il s'enlève lestement, et dès qu'il sera arrivé en selle légèrement et sans à-coup, qu'il flatte le cheval de la voix et de la main, comme pour le récompenser de sa facile obéissance. Après l'avoir calmé en place, en le rassemblant avec douceur, il le fera marcher au pas pendant quelques instans, l'arrêtera et mettra pied à terre à gauche, le flattant de la voix et conservant le pied gauche à l'étrier pour se remettre en selle sur-le-champ : il n'oubliera pas de récompenser le cheval s'il ne résiste pas; il en exigera très peu d'abord, une fois en selle, pour lui faire comprendre qu'il avait tort de se défendre. Si le cheval se cabre, s'il se dérobe en s'élançant brusquement en avant, en arrière ou de côté, s'il rue à la botte, enfin si sa défense contre le montoir offre quelque danger, on fera prendre le cheval en main, pour le placer, par l'homme qui a l'habitude de le panser; les rênes seront tenues de sa main gauche près de la bouche du cheval, sa main droite appuyant sur l'étrier gauche, et l'on montera à droite (fig. 11) pour descendre ensuite à gauche, après quelques pas, en conservant le pied gauche à l'étrier pour se remettre en selle sur-le-champ. Ce moyen général est presque toujours d'un effet efficace, et ramène promptement le cheval difficile au montoir. La mobilité, l'impatience, la promptitude au départ, se corrigent par la douceur, le sang-froid et la patience du cavalier.

Observons ici que la dureté de la main, qui saccade les rênes, le chatouillement et les éraflures de l'éperon qui touche la croupe, l'à-coup d'une lourde arrivée en selle et les coups de talon qui s'en suivent, sont les causes habituelles des défenses que le cheval mal placé

et n'étant pas contenu par des rênes soigneusement ajustées, oppose au montoir. Le mal-aise du montoir cessant, la résistance au montoir cessera de même en très-peu de tems. N'oublions jamais que la volonté de l'animal ayant moins de tenue que celle de l'homme, le cheval cède inévitablement et se soumet à l'écuyer calme et patient qui, usant avec discernement de douceur et de sévérité, emploie d'une manière progressive et continue, les nombreuses ressources de l'art de l'équitation.

Défenses contre les aides. Le cavalier aura toujours l'œil sur les oreilles du cheval difficile qu'il monte; leur brusque inclinaison le préviendra de l'intention d'une défense; il se tiendra constamment sur ses gardes, l'œil en alerte, la main et les jambes prêtes, afin de n'être surpris par aucun brusque mouvement; cette observation générale est de tous les momens, le châtiment doit suivre la faute et non la précéder; il est bien entendu également que, dès que le cheval se montre obéissant, il faut l'encourager en le flattant de la voix, de la main, et n'exiger que peu à peu.

Si le cheval, après avoir été bien placé et légèrement rassemblé, *résiste* aux aides qui le portent en avant, sans bouger, sans employer aucune autre défense que celle d'une impassible immobilité, le cavalier replacera la main et les jambes par degrés; puis il rassemblera le cheval avec douceur, badinant le mors pour le lui faire goûter, en cherchant à assouplir l'encolure par l'emploi du filet (fig. 12); dès qu'il sentira le cheval dans sa main et dans ses jambes, il essaiera de le porter en avant, sans à-coup, par des aides plus vives que celles qui n'ont pas réussi; si le cheval refuse d'avancer, le cavalier ayant replacé la main et les jambes par degrés, déchaussera les étriers pour mieux embrasser le cheval qu'il recherchera de nouveau, en le rassemblant et l'encourageant de la voix, jusqu'à ce qu'il goûte le mors; il essaiera encore de le déterminer en avant, par des aides plus vives et plus énergiques, le stimulant de

la cravache par de légers coups sur l'épaule. Si le cheval ne bouge, le cavalier ayant replacé la main et les jambes par degrés, le contiendra pendant quelques instans dans sa position du repos, faisant emploi du filet pour assouplir l'encolure, avant de le reprendre par un rassemblé qu'activera une parole brève et sévère; puis enfin il l'attaquera par ses aides les plus vives et les plus hardies, et si le cheval immobile s'y refuse, le cavalier redoublant de vigilance et de calme, le châtiera vigoureusement de l'éperon, en pinçant des deux inexorablement et frappant l'épaule de coups de cravache jusqu'à ce que le cheval se décide à obéir.

Si, au lieu de résister par une complète immobilité aux aides qui le portent en avant, le cheval recule, rue, se cabre, trépigne, bondit, cherche à se dérober par un pointe, par des sauts de mouton, par des écarts, en s'emportant, que le cavalier conserve tout son sang-froid pour employer avec intelligence les moyens que nous allons détailler; ils lui serviront à réduire avec un succès progressif, cette résistance qu'il doit avoir la confiance de faire cesser, en dominant le caprice et l'aveugle entêtement de l'animal, par la ferme persévérance de sa volonté d'homme.

Si le cheval *recule* quand les aides le portent en avant, que le cavalier replace la main et les jambes par degrés, et qu'il se contente de diriger bien droit ce recul de fantaisie, en prenant et rendant continuellement, employant le filet pour faire goûter le mors, les jambes bien également près. Aussitôt que le cheval indique son envie de cesser de reculer, que le cavalier qui le maintient rassemblé, le force à continuer la reculade encore quelques pas, les étriers déchaussés pour mieux embrasser le cheval; qu'il l'arrête doucement, le maintienne en repos, toujours rassemblé et placé droit; et puis, au lieu de le porter en avant, qu'il le détermine encore à reculer. Après un nouveau tems d'arrêt, qu'il le rassemble et qu'il essaie de le porter en avant par des aides

engageantes et très douces, le cheval obéira ; s'il persistait dans sa défense, et que malgré l'énergie des aides il voulût encore reculer, que le cavalier recommence à l'y forcer, en le frappant de la cravache sur l'épaule. Le cheval le plus opiniâtre se ramène ainsi par quelques reculades forcées et plus ou moins prolongées.

Si le cheval refuse, *en ruant*, d'avancer, quand les aides le portent en avant, que le cavalier se grandisse du haut du corps, qu'il assure la main qui tient la bride, qu'il la rapproche du corps, l'élève et la renverse au besoin pour soulever la tête et redresser l'encolure; dès que l'avant-main sera ainsi ramenée, le cheval cessera de ruer, et le cavalier replacera la main et les jambes par degrés, employant le filet pour faire goûter le mors et assouplir l'encolure. Il le sollicite de nouveau en avant, après l'avoir rassemblé, les rênes soigneusement ajustées jusqu'à ce qu'il goûte bien le mors, les étriers déchaussés pour mieux l'embrasser, en le stimulant par quelques coups de cravache sur l'épaule ; il prévient la ruade en surchargeant autant que possible l'arrière-main, les rênes soutenues pour dégager l'avant-main.

Si le cheval s'opiniâtre, on recommence imperturbablement l'emploi du même moyen qui, par une énergie progressive, finit par rendre la ruade impossible. Le châtiment de l'éperon ne doit s'employer qu'à la dernière extrémité.

Si le cheval refuse, *en se cabrant*, d'avancer quand les aides le portent en avant, que le cavalier s'incline très peu en avant du haut du corps, qu'il badine le mors en baissant la main qui tient les rênes souples, qu'il ferme entièrement les jambes, les étriers déchaussés afin de mieux embrasser le cheval et d'enlever l'arrière-main ; dès que l'arrière-main sera ainsi ramenée, le cheval cessera d'être cabré, et le cavalier replacera la main et les jambes par degrés, employant le filet pour faire goûter le mors et assouplir l'encolure. Il le sollicite de nouveau en avant, après l'avoir rassemblé soigneu-

sement jusqu'à ce qu'il goûte bien le mors, le stimulant au besoin par quelques coups de cravache sur la croupe; il prévient l'enlevé en surchargeant autant que possible l'avant-main, les jambes entièrement fermées pour ébranler l'arrière-main.

Si le cheval s'opiniâtre, on recommence imperturbablement l'emploi du même moyen qui, par une énergie progressive, finit par empêcher le cheval de se cabrer. Le châtiment de l'éperon ne doit s'employer qu'à la dernière extrémité, et toujours au moment où le cheval commence à s'enlever.

Quand on attaque de l'éperon le cheval qui commence à s'enlever, il faut le tenir assez dans la main pour l'empêcher de s'y dérober par une pointe, c'est-à-dire en s'élançant brusquement en avant. Si on attaquait vigoureusement de l'éperon un cheval cabré qui se maintient tout droit, on risquerait de le renverser; le cheval se renverse, même avec les jarrets les plus solides, quand la surcharge de l'arrière-main devient trop considérable, la position de l'avant-main passant, avec celle du cavalier, assez en arrière de la verticale pour que la force musculaire ne puisse pas rétablir en avant l'équilibre de la masse.

Si le cheval *trépigne et bondit*, en refusant d'avancer, quand les aides le portent en avant, que le cavalier replace la main et les jambes par degrés; employant le filet pour faire goûter le mors et assouplir l'encolure; qu'il se contente de maintenir le cheval droit et en place, pendant quelques instans; qu'il ne lui permette pas surtout de se porter en avant lorsqu'il en manifeste la fantaisie de lui-même, sans y avoir été sollicité par les aides. Après un tems d'arrêt suffisant, le cheval calme et en repos, qu'il le rassemble et qu'il essaie de le porter en avant, les étriers déchaussés pour le mieux embrasser, par des aides très franches et très douces, le cheval obéira sur-le-champ, s'il n'est que chatouilleux; s'il persistait dans sa défense, et que malgré la

franchise des aides, il recommençât à trépigner et à bondir, que le cavalier le maintienne droit et en place assez long-tems. Après cet arrêt forcé, le cheval calme et en repos, qu'il le rassemble et qu'il le décide en avant par des aides franches, vives et énergiques, le stimulant au besoin de la cravache sur l'épaule. Le cheval le plus remuant sur place se ramène ainsi par quelques tems d'arrêt forcé, plus ou moins prolongés, et par la franchise des aides. Le châtiment de l'éperon ne doit s'employer qu'à défaut de tout autre moyen, mais avec une rigueur inexorable, car si les chevaux qui trépignent sont les plus disposés à céder à la douceur, ce sont aussi ceux que les châtimens irritent le plus.

Si le cheval *cherche à se dérober par des sauts de mouton, par des écarts,* en refusant d'avancer quand les aides le portent en avant, que le cavalier cherche avant tout à le maintenir droit et en place; s'il ramène suffisamment l'avant-main pour prévenir et empêcher la ruade, s'il le contient assez également dans les jambes et dans la main pour prévenir et empêcher un écart, si la main douce et badinant le mors tient les rênes assez soigneusement ajustées et assez courtes, le cheval sera bientôt calme et en repos. Après un tems d'arrêt suffisant, le cavalier essaie de porter le cheval en avant par des aides plus prononcées, les étriers déchaussés pour le mieux embrasser : à la même défense, que le cavalier oppose constamment les mêmes moyens, l'emploi du filet faisant goûter le mors et assouplissant l'encolure; les aides très franches, devenant de plus en plus vives et énergiques, les coups de cravache à l'épaule redoublant au besoin, le châtiment de l'éperon ne se faisant sentir qu'à la dernière nécessité, le cheval finira par se ramener.

Si le cheval *s'emporte,* brusquant ordinairement cette défense, après avoir épuisé inutilement toutes les autres, contre les aides qui le portent en avant, que la main soit douce et badine les rênes, employant le filet

pour reprendre et faire goûter le mors, en assouplissant l'encolure; que les jambes se maintiennent égales et plutôt fermées que près, le cavalier se contentant de diriger droit cette course de fantaisie et de la maintenir au même degré d'allure ; il emploie au besoin toute l'énergie des jambes, le stimulant de la cravache, et le châtiment de l'éperon pour forcer le cheval à continuer le grand galop lorsqu'il indique son envie de se ralentir. L'œil aux aguets, la main et les jambes prêtes, souple, alerte, en garde contre tout arrêt brusque, contre tous les écarts, le cavalier prolonge cette course directe jusqu'à ce qu'il sente que le cheval, revenu entièrement dans la main et dans les jambes, entamera volontiers la marche circulaire, ou les conversions successives, ou le demi-tour, au moyen desquels il le forcera à retourner au lieu du départ, passant rapidement du grand galop au galop, et du galop au trot pour arriver au pas, arrêtant le cheval au point même où il s'est emporté. Sans lui laisser le tems de souffler, qu'il le rassemble et le porte en avant au pas par des aides très franches, le cheval obéira.

S'il persiste à faire des façons et qu'il s'emporte ensuite de nouveau, qu'une nouvelle course plus longue que la première, maintenue à la même allure et dirigée de même, le force de revenir au lieu du départ ; la répétition du même moyen, sans aucune autre correction, jusqu'à l'entière obéissance, ramène infailliblement le cheval presqu'immédiatement.

Si le cheval étant en marche, prépare quelque défense, le cavalier, prévenu par l'inclinaison des oreilles, ne lui laissera pas le tems de prendre position pour s'armer contre les aides : avec tout cheval difficile, le cavalier doit se tenir incessamment sur ses gardes, car toute surprise tend à désarçonner, et l'on n'en paralyse l'effet dangereux que par une entière flexibilité du bas

des reins, une égale et forte presison des genoux et la douceur de la main.

Si le cheval est ombrageux, on ne le corrigera de ses hésitations et de ses frayeurs, qu'à force de patience et de ménagemens, le faisant arriver progressivement sur l'objet qui l'épouvante, calmant sa frayeur, dissipant son inquiétude, le caressant dès qu'il se tranquillise, le maîtrisant constamment par l'énergie graduée des aides, n'employant jamais le châtiment.

Si le cavalier, après s'être bien pénétré des principes que nous venons d'établir, en a consciencieusement pratiqué tous les détails d'exécution, il n'aura plus à craindre de surprise de la part du cheval le plus difficile, qu'il saura bientôt ramener, en déjouant constamment ses ruses et ses résistances animales qui se réduiront toutes en définitive à celles que nous venons de décrire.

Allures bâtardes. La seule qui se rapproche du pas est l'*amble;* celles qui diffèrent le moins du trot ou du galop, sont le *traquenard* et l'*aubin.*

Ces allures, quoique factiees en général, sont quelquefois cependant naturelles à de jeunes chevanx; mais elles n'exigent ni une grande souplesse dans les reins de l'animal, ni beaucoup de flexibilité dans les membres, qu'il semble plutôt traîner que jeter en avant. Aussi, proscrites du manège par les écuyers, comme défectueuses, ont-elles été de tems immémorial vantées par les maquignons qui ont décoré du nom de *cheval d'allure,* le cheval qui les possède, et qu'ils emploient de préférence à leur service personnel, le disant doux à la selle et dur à la fatigue.

Ce qui ne peut être mis en doute, c'est que ces allures bâtardes déterminent le cheminement par traînée alternative de chaque bipède latéral, en sorte qu'elles n'ont que deux battues dont l'appui, toujours latéral, est beaucoup moins solide que l'appui diagonal fourni

par les battues des allures franches, lors même qu'elles sont défectueuses, comme dans le pas relevé ou entre-pas, le trot ou le galop désunis.

Les chevaux ruinés prennent volontiers l'habitude des allures bâtardes, que leur manque de jambes rend toujours fort dangereuses pour le cavalier.

CHAPITRE II.

[illegible] DE SELLE : MANÈGE MILITAIRE.

§ I. [illegible] SUR LA PROGRESSION DIFFÉRENTE [illegible] DES MANÈGES CIVIL ET MILITAIRE ; MA-[illegible], CHAMP DE MANOEUVRE.

[illegible] sur la progression différente du travail [illegible] civil et militaire. Les principes de l'équitation [illegible] restant les mêmes que ceux de l'équitation civile. [illegible] croyons devoir entrer ici dans quelques [illegible] sur les différences que l'on remarquera dans ce [illegible], entre le texte de nos leçons du manège civil et le *texte officiel* des leçons du manège militaire, *extrait de l'ordonnance du cavalier du 6 décembre 1829.*

Il n'y a d'ailleurs, au fond, qu'une seule différence réelle, [illegible] en ce que :

Pour s'habituer avant tout aux mouvemens du cheval, le cavalier civil, *étriers chaussés, tient la bride d'une seule main*, la main gauche d'abord, tandis que le cavalier militaire, *étriers déchaussés, tient une rêne du bridon dans chaque main* : plus tard, à mesure qu'il se [illegible] aux mouvemens du cheval, le cavalier civil [illegible] *à déchausser à volonté les étriers, à tenir* [illegible] *la bride de l'une et de l'autre main*, se [illegible] besoin du filet : tandis que le cavalier militaire [illegible] *à chausser les étriers, à tenir la bride* [illegible] *seule*, employant le filet de la main [illegible].

Exposons maintenant, en peu de mots, les motifs [illegible] pratiques qui nous ont déterminé à suivre [illegible] différente.

[illegible], *en ne faisant pas chausser de suite les* [illegible]

étriers, ne laisse pas ignorer que son but est : d'habituer l'homme de recrue à relâcher les cuisses suffisamment pour mieux embrasser le cheval en les tournant sur leur plat, à ne pas remonter les genoux, dont le pli doit rester liant; à laisser tomber naturellement les jambes sans appui sur les étriers. Mais ce but est-il atteint par le moyen pratique, *étriers déchaussés,* exécuté avec l'exactitude militaire ? Nous ne le pensons pas, et l'expérience a fait naître nos premiers doutes à cet égard. Le recrue, *sans étriers,* a plus de peur de tomber qu'avec les étriers, et cette crainte qui paralyse son intelligence crispe ses membres ; le bas des reins perd sa flexibilité ; les cuisses, loin de se relâcher et de se tourner sur leur plat, se serrent avec effort, ouvrent les genoux qui remontent, et leur raideur se communique aux jambes qui se tendent en avant ; le conscrit hors d'assiette s'accroche péniblement à la selle et aux rênes ; l'aplomb détruit, la chute devient imminente, la frayeur redouble et la leçon ne profite plus. Si l'homme de recrue a l'habitude de monter à poil, il se confirme dans ses positions de casse-cou, emploie ses jambes pour se raccrocher en selle, sans s'inquiéter des aides qu'il ignore entièrement quand on l'oblige ensuite à prendre les étriers.

Les *étriers chaussés,* au contraire, rassurent entièrement l'apprenti cavalier ; le point d'appui qu'il y prendra peut-être accidentellement pour rétablir son assiette bien en selle, est sans inconvénient et sans danger quand les étriers sont assez longs pour ne gêner en rien la position naturelle des cuisses et des jambes, et pas assez courts pour nuire le moins du monde au liant du pli des genoux, ou pour porter la jambe en avant ; la confiance s'établit, l'intelligence reste entière, les membres s'assouplissent, l'homme est bien placé en selle, la liberté des aides est complète, les pieds peuvent quitter et reprendre les étriers, sans déranger en rien la position du corps, des cuisses et des jambes.

L'ordonnance, *en faisant tenir une rêne du bridon dans chaque main,* ne laisse pas ignorer que son but est: d'habituer l'homme de recrue à effacer également les épaules sans refuser l'une plus que l'autre, en se maintenant carrément en selle, à ménager la bouche du cheval par l'effet doux et simple du mors brisé, lors même que les rênes sont fortement et inégalement tendues, l'une des rênes ne faisant agir qu'une partie du mors sur la barre inférieure de son côté, sans bascule ou contre-coup sur la barre supérieure de l'autre côté. Mais ce but est-il atteint par le moyen pratique, *une rêne dans chaque main,* exécuté avec l'exactitude militaire, quoique modifié par le croisement des rênes dans une seule main? Nous avons la conviction du contraire. Le recrue, *une rêne dans chaque main,* tient presque toujours les rênes inégalement et trop tendues; les ajuster convenablement devient long et difficile, chaque main ne pouvant sentir seule si le cheval goûte le mors, reste impunément dure et lourde, les coudes se collent au corps avec contraction ou s'en détachent de même; soudés aux bras qui se portent en avant, les poignets raidissent l'encolure du cheval au lieu de l'assouplir; les épaules s'arrondissent, le bas des reins perd sa flexibilité, les aides deviennent impossibles; le cheval obéit mal, se met en désordre, se place de travers. Tous ces inconvéniens se compliquent encore quand, faute d'étriers, le cavalier s'accroche des mains aux rênes et des genoux à la selle. Plus tard, il faut bien enfin que l'homme de recrue arrive à monter en bride; mais alors que de tems perdu, car c'est un autre travail à commencer; nouvel exercice pour la position de la main, qui ayant contracté de la dureté, devient rarement douce et légère; nouvelle étude du mors d'une seule pièce qui bascule par une trop forte tension de l'une des rênes produisant ainsi quelquefois l'effet inverse de celui qu'attend le cavalier habitué à se servir du bridon à mors brisé.

La bride tenue d'une seule main, au contraire, empêche

l'apprenti cavalier d'y chercher un point d'appui, les rênes sont rarement inégales, elles s'ajustent facilement, se maintiennent de même, habituant la main douce et légère à faire goûter le mors en assouplissant l'encolure ; le cheval obéit bien, se range avec ordre, se place droit, se rassemble avec la plus grande facilité ; quand la bride passe d'une main dans l'autre, cet exercice facile n'exige aucune étude nouvelle, et l'emploi du filet arrive naturellement au besoin.

Nous avons souvent présenté, à nos camarades instructeurs d'équitation, ces observations qui n'ont jamais été solidement réfutées, et nous croyons qu'elles ne sont pas indignes de l'attention du comité de cavalerie.

Manèges couvert et découvert ; champ de manœuvre. Un rectangle de *cinquante à soixante mètres* de longueur, sur *quinze à vingt mètres* de largeur, formé par des murs d'appui de *six mètres* environ de hauteur, supportant une charpente légère et élevée de douze à quinze mètres au-dessus du sol, fournit un *manège couvert* où vingt à vingt-cinq cavaliers peuvent tenir en bataille dans la largeur.

Ces proportions n'ont rien d'absolu ; seulement on regarde comme favorable aux manœuvres la figure rectangulaire ayant en largeur le tiers environ de sa longueur. D'ailleurs plus le rectangle sera grand, plus grande sera la ligne droite que le cheval pourra parcourir, ce qui est toujours un avantage ; aussi le *manège découvert*, borné par un simple mur d'enveloppe de deux à trois mètres de hauteur, a-t-il toujours des dimensions considérables, et choisit-on la carrière ou *champ de manœuvre*, de la plus grande étendue possible.

Le pourtour intérieur du mur d'enveloppe doit être, jusqu'à la hauteur de un à six mètres, garni de madriers unis, de chêne, formant un talus du quart au cinquième

(3 à 4 décimètres de base sur 12 à 15 décimètres de hauteur) suffisant pour que la jambe du cavalier ne puisse être froissée quand le cheval serre le plus contre le mur. Le même motif interdit toute moulure en saillie, tous angles saillans; et cette disposition doit s'étendre jusqu'à la hauteur où le cavalier peut atteindre par les bonds les plus élevés du cheval.

Les jours doivent se tirer d'assez haut pour ne pas arriver directement à la tête du cheval ni sur le visage du cavalier. Ils doivent être assez nombreux pour éclairer et aérer convenablement le manège. L'entrée suffisamment haute et large pour que des cavaliers y puissent aisément passer de front à cheval, se pratique au milieu d'un des petits côtés. Des lettres de repère désignent, pour faciliter la régularité des figures du manège, les milieux des grands et des petits côtés.

Le sol du manège doit être soigneusement nivelé; en terre salpêtrée battue et recouverte d'un mélange de sable, de sciure de bois et de crottin; on l'arrose légèrement au besoin pour abattre la poussière. Quand le sol devient trop dur sous les pieds des chevaux, on le repique et on le nivelle de nouveau, en le préparant de la même manière. Trop sec il donnerait une poussière incommode et nuisible à la respiration; trop humide il aurait l'inconvénient d'exposer les chevaux à des glissades dangereuses.

Une galerie ou tribune pour les spectateurs, un cabinet où l'on puisse serrer les outils et ustensiles du manège, sont des accessoires que l'on dispose convenablement de la manière suivante: placée au-dessus de l'entrée, la tribune est supportée de chaque côté par deux murs de refend formant avec les murs du manège deux cabinets, dont l'un renferme l'escalier qui monte à la tribune et l'autre les outils et ustensiles du manège.

§ VIII. NOTIONS PRÉLIMINAIRES. (EXTRAIT DE L'ORDONNANCE DE CAVALERIE DU 6 DÉCEMBRE 1829.

Manière de sauter à cheval à poil et de sauter à terre.

Saisir les crins avec la main gauche, contenir les rênes du bridon avec la main droite et la placer sur le garrot, le pouce à gauche, les autres doigts à droite; s'enlever légèrement sur les deux poignets, le corps droit; passer la jambe droite tendue par dessus la croupe du cheval, sans le toucher, et se placer doucement à cheval.

Pour sauter à terre, passer la rêne gauche du bridon dans la main droite; placer cette main sur le garrot, saisir les crins de la main gauche; s'enlever sur les deux poignets; passer la jambe droite tendue par dessus la croupe du cheval, sans le toucher; rapporter la cuisse droite près de la gauche, le corps droit, et arriver légèrement à terre sur la pointe des pieds, en ployant un peu les genoux.

Manière de paqueter les effets.

Le pantalon d'ordonnance, plié sur lui-même de la longueur du porte-manteau, doit être placé bien étendu dans le fond.

Le pantalon blanc, plié de même, étendu sur le pantalon d'ordonnance.

Les deux chemises dépliées, étendues en long sur le pantalon blanc.

Le second col étendu en long sur les chemises.

Le livret sur le col.

Le cordon de schakos sur le livret.

La trousse garnie, le serre-tête, les mouchoirs, les gants et les chaussettes, répartis également dans les bouts.

La deuxième paire de bottes, sous la patte du porte-

manteau, les éperons couverts par les cache-éperons, placés de manière que les molettes ne dépassent pas les bouts du porte-manteau.

Le plumet dans son étui, le long des bottes.

La veste d'écurie dans la besace, ainsi que le bonnet de police, qui est placé au milieu.

Le pantalon de treillis roulé de la longueur du manteau, dans le sac à distribution.

Les effets de pansage, brosses, boîte à graisse et autres effets de propreté, également répartis dans les deux musettes.

Manière de rouler le manteau.

Le manteau étant déployé dans son entier, les manches sont mises sur leur plat et étendues parallèlement aux deux devans du manteau; chacune d'elles est ensuite relevée et pliée en deux, près du coude, de manière à donner d'un coude à l'autre la longueur de 1 mètre 16 centimètres (3 pieds 6 pouces), et que le milieu du manteau reste vide. Le grand collet est rabattu par-dessus les manches, de manière que les devans couvrent exactement ceux du manteau, et que les deux plis que forme son ampleur se trouvent dans la direction des fausses poches.

L'extrémité inférieure du manteau est relevée d'environ 27 centimètres (10 pouces); les pans le sont également l'un vers l'autre, de sorte qu'ils touchent le pli des manches, et que, repliés une deuxième fois sur eux-mêmes, ils donnent au manteau la forme d'un carré long; on renverse ensuite l'extrémité inférieure du manteau d'environ 19 centimètres (7 pouces), et on le roule aussi serré que possible, en commençant par le côté du collet, appuyant le genou au fur et à mesure sur la partie roulée pour la contenir. Cette partie roulée du manteau est alors introduite dans l'espèce de portefeuille formé par la partie renversée.

Manière d'ajuster une selle.

GROSSE CAVALERIE ET DRAGONS.

La selle doit être placée sur le dos du cheval, sans *couverte*, afin de bien voir si sa forme se rapporte à celle du dos du cheval.

Pour que la selle soit bien placée; il faut que la pointe de l'arçon soit à trois doigts en arrière de la pointe de l'épaule ; que les longes laissent assez de liberté au garrot et au rognon, pour qu'on puisse passer aisément la main entre ces parties et la selle, le cavalier étant à cheval; que la partie antérieure des longes soit assez large pour que les mamelles ne serrent pas le garrot sur les côtés; que les panneaux portent bien également de toutes parts sans toucher la colonne vertébrale, et que les pointes de l'arçon ne portent pas. Le poitrail doit être placé au-dessus de la pointe des épaules pour n'en pas gêner les mouvemens, et la croupière ne doit pas être tendue, pour ne pas blesser le cheval sous la queue, ou le faire ruer.

CAVALERIE LÉGÈRE.

La selle doit être placée sur le dos du cheval, sans couverte, afin de bien voir si sa forme se rapporte à celle du dos du cheval.

Pour que la selle soit bien placée, il faut que la pointe antérieure de la bande soit à trois doigts en arrière de la pointe de l'épaule; que les arcades laissent assez de liberté au garrot et au rognon pour pouvoir passer le poing sous l'arcade postérieure et presque autant sous l'antérieure; le cavalier étant à cheval, que les extrémités des bandes ne portent pas, et que l'on puisse passer le doigt dessous; que le reste des bandes porte bien à plat, de manière à pouvoir cependant passer le doigt entre leur bord supérieur et le dos du cheval, et qu'elles soient au moins à deux travers de doigt de la colonne vertébrale. Le poitrail doit être placé au-dessus de la pointe des épaules, pour n'en pas gêner les mouvemens. Le cœur en cuivre

CAVALERIE LÉGÈRE.

doit se trouver dans le milieu du poitrail, et la croupière ne doit pas être tendue pour ne pas blesser le cheval sous la queue, ou le faire ruer.

Pour monter les étriers à la selle, il faut engager l'étrivière dans l'œil de l'étrier, la faire entrer dans le passant, et tirer dessus jusqu'à ce que le passant touche l'œil de l'étrier; tenant ensuite l'étrivière de manière que la boucle soit tournée vers le cheval, la passer dans la mortaise ou la chappe porte-étrivière de la selle, en l'engageant par-dessus et la tirant en dessous; la fixer à la longueur convenable, par le moyen de la boucle, l'engager dans le passant qui se trouve en dessous de la boucle, et l'y faire repasser deux fois.

L'étrier ainsi ajusté et pendant naturellement, la boucle de l'étrivière doit se trouver en dedans du côté du cheval.

Manière de seller.

GROSSE CAVALERIE ET DRAGONS.

S'approcher par le côté montoir et placer sur le dos du cheval la couverte pliée en quatre parties égales; les lisérés du côté montoir le gros pli sur le garrot.

La prendre ensuite de la main gauche sur le garrot, et de la main droite sur le rognon; la glisser une ou deux fois d'avant en arrière pour unir le poil, en

CAVALERIE LÉGÈRE.

S'approcher par le côté montoir, et placer sur le dos du cheval la couverte pliée en douze ou en seize, les lisérés du côté montoir.

La prendre ensuite de la main gauche sur le garrot, et de la main droite sur le rognon, la glisser une ou deux fois d'avant en arrière, pour unir le poil, en la soulevant pour la repor-

GROSSE CAVALERIE ET DRAGONS.

la soulevant pour la reporter en avant sans rebrousser le poil.

La couverte doit être placée de manière à ne pas dépasser en arrière l'extrémité des panneaux.

Relever les sangles sur le siége de la selle, ainsi que la croupière, que l'on contient de la main gauche.

Prendre la selle de cette même main à l'arcade de devant, la main droite se plaçant dessous le troussequin, poser doucement la selle sur le dos du cheval, en l'amenant par le côté de la croupe pour ne pas l'effrayer, et la placer un peu en arrière, afin de pouvoir engager la croupière sans tirer la selle à soi. Abattre les sangles et la croupière; se placer derrière le cheval; saisir de la main gauche la queue et en tortiller les crins autour du tronçon avec la main droite, qui saisit ensuite le culeron, et l'engage sous la queue, dont on a soin de bien dégager tous les crins, afin qu'ils ne blessent pas le cheval.

CAVALERIE LÉGÈRE.

ter en avant sans rebrousser le poil.

La couverte doit être placée de manière à dépasser d'un doigt en arrière l'extrémité des bandes.

Prendre ensuite la selle de la main gauche à l'arcade de devant, de la main droite à l'arcade de derrière, et la placer doucement sur le dos du cheval en l'amenant par le côté de la croupe pour ne pas l'effrayer, et la poser un peu en arrière, afin de pouvoir engager la croupière sans tirer la selle à soi. Abattre la sangle, le poitrail, les étriers et la croupière; se placer derrière le cheval, saisir de la main gauche la queue, et en tortiller les crins autour du tronçon avec la main droite, qui saisit ensuite le culeron, et l'engage sous la queue, dont on a soin de bien dégager tous les crins, afin qu'ils ne blessent pas le cheval.

Passer du côté hors-montoir, et saisisant la selle de la main gauche à l'arcade

GROSSE CAVALERIE ET DRAGONS.

. Passer du côté hors-montoir pour détacher l'étrier droit ; revenir du côté montoir, soulever la selle, la porter en avant, ayant l'attention que la couverte ne fasse pas de plis et ne comprime pas le garrot, ce qu'on évite en la soulevant dans cette partie ; regarder s'il n'y a pas de contre-sanglons ou autres pièces prises sous la selle, et les ôter, s'il y en a; commencer par sangler la première sangle, qu'on engage dans l'œillet du poitrail, la deuxième sangle moins serrée que la première et que le surfaix, parce que c'est celle qui contraint le plus la respiration du cheval ; boucler ensuite le poitrail et détacher l'étrier montoir.

CAVALERIE LÉGÈRE.

de derrière et de la main droite au pommeau, la soulever et la porter en avant sans déranger la couverte ; regarder en même tems s'il n'y a pas de cuirs pris sous la selle, et les ôter, s'il y en a ; mettre la sangle sur son plat et l'engager dans l'œillet de la fausse martingale ; revenir du côté montoir ; passer la main gauche entre le garrot et la couverte; la soulever un peu, de manière qu'elle ne comprime pas le garrot, boucler la sangle et le poitrail.

Manière de charger les effets.

GROSSE CAVALERIE. ET DRAGONS.

La schabraque étant sur la selle, la partie de devant relevée sur le siége et les courroies de charge passées dans leurs œillets, placer les musettes sur les fontes,

CAVALERIE LÉGÈRE.

La schabraque étant sur la selle, la partie de devant relevée sur le siége, le surfaix passé dans l'œillet de la fausse martingale, les courroies de charge passées

GROSSE CAVALERIE ET DRAGONS.

celle contenant les effets de pansage du côté montoir, l'autre du côté hors-montoir, leurs courroies passées dans le crampon de dragonne.

Fixer le manteau ainsi que le sac à distribution contenant le pantalon de treillis, en serrant fortement la courroie du milieu, pour que le manteau soit sur la batte. Avec les courroies de manteau fixer les musettes, les bouts du manteau et du sac à distribution, de manière que les extrémités ne dépassent pas la schabraque. Mettre le pistolet dans sa fonte en avant du manteau, et engager la lanière dans l'anneau de calotte. Mettre la hache dans son étui, et rabattre le devant de la schabraque.

(*Dragons*, passer la courroie de dragonne dans son œillet.)

Etendre sur la croupe les courroies de charge de droite et de gauche, placer la besace à plat sur le coussinet, abattre par-dessus la besace la courroie de

CAVALERIE LÉGÈRE.

dans leurs œillets, placer les musettes sur les fontes, celle contenant les effets de pansage du côté montoir, l'autre du côté hors-montoir, leurs courroies passées sur le pommeau.

Fixer le manteau ainsi que le sac à distribution, contenant le pantalon de treillis, en serrant fortement la courroie du milieu, pour que le manteau soit en avant du pommeau, descendant en avant des fontes. Avec les courroies de manteau, fixer les musettes, les bouts du manteau et du sac à distribution, de manière que les extrémités ne dépassent pas la schabraque. Mettre le pistolet dans sa fonte en dedans du manteau, et engager la lanière dans l'anneau de calotte. Mettre la hache dans son étui, rabattre le devant de la schabraque, et passer la courroie de dragonne dans son œillet.

Etendre sur la croupe les courroies de charge de droite et de gauche; placer la besace à plat, contre

GROSSE CAVALERIE ET DRAGONS.

charge du milieu; placer le porte-manteau, les boucles du côté de la selle; le serrer fortement avec cette courroie; serrer ensemble la besace et le porte-manteau avec les courroies de côté; attacher ensuite à la courroie de charge, du côté montoir, sous la schabraque, la corde à fourrage roulée et tortillée en cercle; attacher de même le bridon d'abreuvoir du côté hors montoir; avoir soin que le porte-manteau ne fasse pas de pli et qu'il soit bien à plat.

(*Dragons*. Engager le couvre-platine dans la courroie de paquetage, du côté hors-montoir, les boucles contre la schabraque, la courroie d'attache du côté de l'encolure du cheval, de manière à être vu dans son entier.)

CAVALERIE LÉGÈRE.

l'arcade, abattre par-dessus la besace la courroie de charge du milieu; placer le porte-manteau, les boucles du côté de la selle; le serrer fortement avec cette courroie contre la palette; serrer ensemble la besace et le porte-manteau avec les courroies de côté; attacher ensuite la corde à fourrage, roulée et tortillée en cercle, sous la schabraque, du côté montoir, attacher de même le bridon d'abreuvoir, du côté hors-montoir, aux lanières fixées à cet effet à l'enchapure de croupière; avoir soin que le porte-manteau ne fasse pas de pli.

Engager le couvre-platine dans la courroie de paquetage, du côté hors-montoir, les boucles contre la schabraque, la courroie d'attache du côté de l'encolure du cheval, de manière à être vu dans son entier.

Pour que les effets soient bien chargés, il faut que les trois courroies soient fortement serrées et montent droit à 8 centimètres (3 pouces) l'une de l'autre; les trois boucles à la même hauteur, et à moitié de la

hauteur du porte-manteau, le porte-manteau et la besace placés d'aplomb, de manière que, par derrière, on voie l'un et l'autre. (*Cavalerie légère*, la besace placée de façon que par derrière on ne puisse pas la voir.)

Le porte-manteau et la besace ne doivent pencher d'aucun côté.

La charge de devant doit être disposée de manière à faire élever le moins possible la main de la bride.

Rien ne doit dépasser la schabraque.

Si l'on doit emporter une trousse de fourrage, elle se place sur le porte manteau, tant soit peu en arrière, serrée dans les deuxièmes boucleteaux des courroies de charge.

Lorsque le mousqueton est à la botte, il est placé de manière que l'extrémité soit éloignée de 11 à 14 centimètres (4 à 5 pouces) de l'épaule du cheval, sans la dépasser; il est contenu à la selle par la courroie de dragonne, qui fait deux fois le tour de la poignée. Dans aucun cas le mousqueton ne doit être à la botte quand les chevaux vont rentrer à l'écurie ou en sortir.

Manière de brider.

Se placer du côté montoir, les rênes du filet et de la bride dans le pli du bras gauche, le dessus de tête sur l'avant-bras. Prendre la bride et le filet par le dessus de tête avec la main droite, les ongles en dessous, passer le bras par-dessus l'encolure du cheval, de manière que la main soit en avant de la tête; saisir avec la main gauche le mors du filet près de l'anneau, et celui de la bride près du banquet, ayant l'attention que le mors du filet soit en dessus de celui de la bride; les présenter à la bouche du cheval et les y placer ensemble, en appuyant le pouce gauche sur la barre, pour lui faire ouvrir la bouche; passer les oreilles du cheval entre le frontal et le dessus de tête, en commençant par

l'oreille droite ; engager la muserolle dans les anneaux carrés du licol, pour qu'elle en couvre bien le dessus du nez, et la boucler en laissant en dehors les montans du filet ; accrocher la gourmette, boucler la sous-gorge, en la passant entre celle du licol et la ganache, mettre la boutonnière du licol au bouton de dessus de tête, dégager le toupet, passer les rênes du filet et de la bride par-dessus le cou du cheval ; attacher la longe du licol, le bout tortillé, au rond de fonte du côté montoir. (*Cavalerie légère*, à la courroie de paquetage.)

Pour que le cheval soit bien bridé, il faut que la boucle du montant et celle de la sous-gorge du côté hors-montoir, soient à la même hauteur, et que celles du montant de la sous-gorge et du filet du côté montoir forment une espèce de patte d'oie ; que la sous-gorge ne soit pas serrée, afin de ne pas gêner la respiration du cheval ; que la muserolle le soit assez pour que le cheval ne bâille pas ; que les montans de la bride soient en arrière des os des tempes, et que le mors du filet ne soit pas engagé sous celui de la bride.

Manière de débrider.

Décrocher la gourmette, déboucler la muserolle, puis la sous-gorge, déboutonner le licol, détacher la longe et attacher le cheval au râtelier jusqu'à ce qu'il soit dessellé ; avancer les rênes de la bride et du filet sur le dessus de tête, les passer par-dessus les oreilles, les laisser tomber dans le pli du bras gauche, ôter la bride de la tête du cheval, en commençant par dégager l'oreille droite ; faire deux tours au-dessous du frontal avec les rênes de la bride, les passer entre le frontal et le dessus de tête, afin de pouvoir suspendre la bride.

Manière de défaire la charge.

Déboucler les courroies de charge en finissant par celle du milieu ; enlever le porte-manteau et la besace ;

déboucler les courroies de paquetage ; dégager le couvre-platine ; relever sur le siége le devant de la schabraque ; déboucler les courroies de manteau, en finissant par celle du milieu ; enlever le manteau, le sac et les musettes ; détacher le pistolet de sa lanière et l'ôter de la fonte ainsi que la hache ; dégager la corde à fourrage et le bridon d'abreuvoir ; déboucler le surfaix et l'enlever, ainsi que la schabraque, ayant soin de dégager les courroies de charge et de paquetage sans déchirer les œillets ; plier la schabraque en deux, la doublure en dehors ; mettre dessus tous les effets, les rouler dedans et les contenir avec le surfaix.

Le cavalier tortille ensuite toutes les courroies et desselle de la manière indiquée.

Manière de desseller.

GROSSE CAVALERIE ET DRAGONS.

Mettre les étriers aux porte-étriers, déboucler le poitrail, le surfaix, la première sangle qu'on dégage de l'œillet du poitrail, ensuite la deuxième ; porter la selle un peu en arrière, pour dégager la queue de la croupière ; enlever la selle, passant le bras gauche le long des longes des panneaux ; prendre les sangles de la main droite pour les mettre sur la selle, si elles sont propres ; dans le cas contraire, ne les relever qu'après les avoir nettoyées ; retirer la couverte,

CAVALERIE LÉGÈRE.

Déboucler le poitrail, en passer le bout dans le rond de fonte pour l'empêcher de tomber. Déboucler la sangle ; passer du côté hors-montoir, dégager la sangle de l'œillet de la fausse martingale ; relever la sangle et le poitrail, s'ils sont propres, et dans le cas contraire, ne les relever qu'après les avoir nettoyés ; relever ensuite l'étrier droit, porter la selle un peu en arrière pour dégager la croupière, relever l'étrier gauche, et enlever la selle avec les deux mains, la

GROSSE CAVALERIE ET DRAGONS.	CAVALERIE LÉGÈRE.
la plier en deux, le côté mouillé en dedans, la placer sur la selle et la contenir au moyen de la croupière, qu'on relève et dont on engage le culeron dans la courroie du manteau.	gauche la tenant sous l'arcade de devant, et la droite à l'arcade de derrière; retirer la couverte, la plier en deux, le côté mouillé en dedans; la placer sur la selle et la contenir au moyen de la croupière, qu'on relève et dont on engage le culeron dans la courroie du manteau.

ÉCOLE DU CAVALIER A CHEVAL.

(*Titre* 3 *de l'ordonnance de cavalerie du* 6 *novembre* 1829).

272. Cette école a pour objet de former des cavaliers adroits à manier leurs chevaux et leurs armes, dans toutes les directions et à toutes les allures.

Pour obtenir ce résultat, les instructeurs doivent s'attacher, dès le premier jour, à bien placer à cheval les hommes de recrue, et à leur donner les moyens de conduire leurs chevaux, par une application graduelle et constante des principes.

Chacun des mouvemens doit être parfaitement compris avant de faire passer à un autre. Lorsqu'ils ont été bien exécutés, en suivant la série indiquée dans chaque leçon, l'instructeur ne s'astreint plus à cet ordre; il doit, au contraire, l'intervertir, pour juger de l'intelligence du cavalier.

On fait toujours commencer le travail *au pas*, afin de donner aux cavaliers la facilité de bien s'asseoir et de calmer leurs chevaux, qui sont ordinairement plus ardens au sortir de l'écurie. Le travail se termine également *au pas*.

Il faut, dans le commencement, faire beaucoup marcher sur les pistes, *au pas* et *au trot*; lorsque les cavaliers ont acquis un peu de solidité, on multiplie les mouvemens et les changemens de direction.

Les chevaux les plus sages sont choisis de préférence pour la première leçon.

273. Lorsque l'instructeur veut faire reposer, il commande: REPOS. A ce commandement, le cavalier n'est plus astreint à garder l'immobilité. Il faut faire de fréquens repos surtout dans les com-

mencemens, et en profiter quelquefois pour questionner le cavalier sur les instructions qu'il a reçues.

Lorsque l'instructeur veut faire commencer le travail, il commande : GARDE A VOUS.

A ce commandement, le cavalier prend sa position, l'immobilité, et fixe son attention.

§. IX. PREMIÈRE LEÇON.

L'instructeur est à pied, et la leçon comprend 20 séances.

Ire PARTIE. (*5 séances.*)

Amener son cheval sur le terrain.

Position du cavalier avant de monter à cheval.

Monter à cheval.

Position du cavalier à cheval.

Tête à droite, tête à gauche.

Alonger les rênes du bridon.

Raccourcir les rênes du bridon.

Croiser les rênes dans la main gauche.

Prendre les rênes dans les deux mains.

Croiser les rênes dans la main droite.

De l'usage des rênes.

De l'usage des jambes.

De l'effet des rênes et des jambes.

Marcher.

Arrêter.

A-droite, à-gauche.

IIe PARTIE. (*15 séances.*)

Marcher à main droite, marcher à main gauche.

Tourner à droite, tourner à gauche, en marchant.

Arrêter et repartir.

Passer du pas au trot et du trot au pas.

Changemens de main.

Croiser les rênes alternativement dans les deux mains, et les séparer, en marchant.

A-droite ou à-gauche par cavalier, en marchant.

Demi-tour à droite ou demi-tour à gauche par cavalier, en marchant à la même hauteur.

Demi-tour à droite ou demi-tour à gauche par cavalier, en marchant en colonne.

1re PARTIE. (5 *séances*.)

Demi-tour à droite, demi-tour à gauche.
Quart d'à-droite, quart d'à-gauche.
Reculer et cesser de reculer.
Mettre pied à terre.
Défiler.

PREMIÈRE PARTIE.

274. Cette première partie de la leçon se donne, autant que possible, homme par homme, afin d'y apporter plus de soin. En aucun cas, le même instructeur ne doit la donner à plus de 4 cavaliers à la fois; ils sont alors placés sur la même ligne, à 5 pas (3 mètres) l'un de l'autre.

Le cavalier est en veste d'écurie, bonnet de police et bottes sans éperons.

Le cheval est sellé et en bridon. (*Le bridon est alongé au moyen d'une courroie de charge, pour tenir lieu du fouet de la bride.*

Nota. *Afin d'éviter les répétitions, cette leçon contient le détail complet pour monter à cheval, mettre pied à terre et défiler, comme pour les cavaliers armés et formés sur deux rangs. L'instructeur en retranche ce qui est inutile à la leçon qu'il donne et à l'arme qu'il instruit. Les détails applicables aux leçons suivantes sont en caractères italiques.*

Amener son cheval sur le terrain (fig. 14 et 15).

275. Le cavalier amène son cheval sur le terrain, les rênes passées sur l'encolure, et leur extrémité engagée dans la courroie de charge de gauche. Il tient les rênes avec la main droite, à 16 centimètres (6 pouces) de la bouche du cheval, les ongles en dessous, la main haute et ferme pour empêcher le cheval de sauter.

Lorsque le cavalier est en armes, il a le sabre au crochet;

(Dragons, Chasseurs et Hussards.)

Le mousqueton passé par-dessus l'épaule droite, la main gauche pendante sur le côte.

(Lanciers.)

La lance dans la main gauche qui la tient à 2/3 de mètre (2 pieds) du bout, le poignet renversé, le pouce en avant sur la hampe, le premier doigt alongé sur le côté, les autres derrière; le bout de la lance à 5 centimètres (2 pouces) de terre.

Arrivé sur le terrain, décrocher son sabre.

(Lancier), *reposer la lance à terre à côté du pied gauche.*

Position du cavalier avant de monter à cheval.

276. Le cavalier se place du côté montoir, le flanc droit à la hauteur de la ganache; il tient les rênes avec la main droite, à 16 centimètres (6 pouces) de la bouche du cheval, les ongles en dessous.

Le cavalier a les talons sur la même ligne et rapprochés autant que sa conformation le permet, les pieds un peu moins ouverts que l'équerre, également tournés en dehors; les jarrets tendus sans les raidir; le corps d'aplomb sur les hanches et un peu en avant; les épaules effacées, également tombantes; la main gauche pendante sur le côté, la paume de la main un peu tournée en dehors, le petit doigt le long de la couture du pantalon, la tête droite sans être gênée, le menton rapproché du col sans le couvrir, les yeux fixés droit devant eux.

Lorsque le cavalier est en armes, il a la main gauche par-dessus le sabre.

Le lancier tient la lance avec la main gauche, à hauteur du col, le coude et l'avant-bras collés contre la

*

hampe, qu'il maintient perpendiculairement, le bout à hauteur et à 3 centimètres (1 pouce) de la pointe du pied gauche.

Monter à cheval.

277. L'instructeur commande :

PRÉPAREZ-VOUS POUR MONTER = (*à*) CHEVAL.

2 *tems*, le 2[e] divisé en 2 *mouvemens*.

1. *A la première partie du commandement, qui est* PRÉPAREZ-VOUS POUR MONTER, *les n[os] 1 et 3 de chaque rang se portent en avant à 6 pas (4 mètres), en partant du pied gauche, et se maintiennent vis-à-vis de leurs intervalles, se réglant à droite.*

(Lancier), *élever la lance, le bout à 5 centimètres (2 pouces) de terre.*

2. 1[er] *mouvement*. A la dernière partie du commandement, qui est (*à*) CHEVAL, porter le pied droit à 8 centimètres (3 pouces) en arrière du gauche; faire un à-droite et demi sur les deux talons, le pied droit restant en avant; abandonner la rêne droite; glisser la main droite le long de la rêne gauche; faire 2 pas en partant du pied droit et un à-gauche sur la pointe du pied gauche, le côté droit vers le flanc du cheval; rapporter le talon droit à 8 centimètres (3 pouces) en arrière du gauche, la main droite saisissant le bout des rênes et se plaçant sur le trousse-quin (ou la palette).

(Lancier), *reposer la lance à terre à côté du pied gauche.*

2[e] *mouvement*. Mettre le tiers du pied gauche dans l'étrier, en l'appuyant à l'avant-bras du cheval; se tenir sur la pointe du pied droit, et saisir avec la main gauche une poignée de crins par-dessus les rênes, le plus avant possible, l'extrémité des crins sortant du côté du petit doigt.

(Lancier), *sans quitter la lance*,

A = CHEVAL.

2 *tems*.

1. A la première partie du commandement, qui est A, s'élancer du pied droit, en tirant fortement les crins à soi; appuyer en même tems la main sur le trousse-quin (ou la palette), de manière à empêcher la selle de tourner; le corps droit.

2. A la dernière partie du commandement, qui est CHEVAL, passer la jambe droite tendue par-dessus la croupe du cheval, sans le toucher; se mettre légèrement en selle en portant la main droite, sans quitter les rênes, sur la fonte droite, la paume de la main appuyée dessus, les doigts en dehors, et prendre une rêne du bridon dans chaque main.

(*En bride: passer les rênes dans la main gauche et les ajuster*); chausser l'étrier droit,

(Dragons, Chasseurs et Hussards.	(Lanciers.)
Abattre le mousqueton sur le côté.	*Saisir la lance avec la main droite, au-dessous de la main gauche, qui l'abandonne sans quitter les rênes; l'élever en la passant par dessus l'encolure du cheval, entre les rênes et le corps. Marquer un tems d'arrêt, la descendre et la placer dans la botte de l'étrier; la main droite remontant alors à hauteur du col.*

Reprenez = VOS RANGS.

A la dernière partie du commandement, qui est VOS

RANGS, *les n°s 1 et 3 élèvent les poignets (ou la main de la bride), et tiennent les jambes près, pour empêcher la ruade; les n°s 2 et 4 rentrent dans les intervalles, sans à-coup et sans précipitation.*

Le deuxième rang étant formé, serre à 2/3 de mètre (2 pieds) de distance du premier. (Lanciers), *reposer la lance.*

278. Avant de faire exécuter le commandement A — CHEVAL, l'instructeur en détaille de suite les deux tems, et ne met que peu d'intervalle entre la première et la deuxième partie de ce commandement, parce que, les cavaliers restant long-tems sur l'étrier, les chevaux se tourmenteraient et ne resteraient pas droits.

L'instructeur fait remarquer aux cavaliers, qu'en portant la main droite sur la fonte avant de se mettre en selle, ils se donnent le moyen d'y arriver légèrement et ne courent pas le risque de se blesser en enfourchant leurs chevaux.

L'instructeur fait relever et croiser les étriers sur l'encolure, l'étrier gauche par dessus le droit. Il détaille la position du cavalier à cheval ainsi qu'il suit.

Position du cavalier à cheval. (fig. 15 et 16.)

279. Les fesses portant également sur la selle et le plus en avant possible.

Les cuisses tournées sans effort sur leur plat, embrassant également le cheval, ne s'alongeant que par leur propre poids et par celui des jambes;

Le pli des genoux liant;

Les jambes libres et tombant naturellement;

La pointe des pieds tombant de même;

Les reins soutenus sans raideur;

Le haut du corps aisé, libre et droit;

Les épaules également effacées;

Les bras libres, les coudes tombant naturellement;

La tête droite, aisée et dégagée des épaules.

Une rêne du bridon dans chaque main, les doigts fermés, le pouce alongé sur chaque rêne; les poignets à hauteur du coude, soutenus et séparés à 16 centimètres (6 pouces) l'un de l'autre, les doigts se faisant face, l'extrémité supérieure des rênes sortant du côté du pouce.

Les fesses portant également sur la selle : Servant de bases à la position du cavalier, elles doivent être également chargées de tout le poids du corps pour assurer son aplomb.

Et le plus en avant possible : Afin que le cavalier ait plus de facilité pour embrasser son cheval et rester constamment lié à tous ses mouvemens.

Les cuisses tournées sans effort sur leur plat, embrassant également le cheval : Plus les cuisses ont d'adhérence avec le cheval, et plus le cavalier a de solidité. Si elles n'embrassaient pas également le cheval, l'assiette du cavalier serait dérangée.

Ne s'alongeant que par leur propre poids et par celui des jambes: Si elles ne tombaient pas naturellement, elles ne pourraient s'alonger qu'avec effort, ce qui leur ferait contracter de la raideur.

Le pli des genoux liant : Pour donner aux jambes la facilité de se porter plus ou moins en arrière, sans déranger la position des cuisses.

Les jambes libres et tombant naturellement, la pointe des pieds tombant de même : La raideur des jambes nuirait à la facilité et à la justesse de leur action.

Les reins soutenus sans raideur : Les reins doivent être soutenus, pour donner au cavalier de la grace et de la solidité. Leur raideur l'empêcherait de se lier à tous les mouvemens du cheval.

Le haut du corps aisé, libre et droit : Le corps ne peut conserver son aplomb que par la souplesse et l'aisance.

Les épaules également effacées : Les épaules en avant feraient arrondir le dos et rentrer la poitrine ; trop en arrière, elles feraient creuser les reins et gêneraient l'action des bras.

Les bras libres : Pour ne pas employer plus de force qu'il n'en faut : tout mouvement gêné ne pourrait produire qu'un effet sans justesse.

Les coudes tombant naturellement : Pour qu'ils contribuent à charger la base, et qu'ils ne communiquent de raideur ni au corps ni aux avant-bras.

La tête droite : Si la tête n'était pas droite, elle entraînerait le corps du côté où elle pencherait.

Aisée et dégagée des épaules : Afin de pouvoir la tourner avec aisance, et que ses mouvemens soient indépendans de ceux du corps.

Tête à droite, tête à gauche.

280. L'instructeur commande :

1. *Tête* = (à) DROITE.

2. FIXE.

A la dernière partie du 1er commandement, qui est DROITE, tourner doucement la tête à droite, de manière que le coin de l'œil gauche, du côté du nez, réponde à la ligne des boutons de la veste.

Au commandement FIXE, replacer doucement la tête directe.

Le mouvement *tête à gauche* s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens 1. *tête* = (à) GAUCHE; 2. FIXE.

L'instructeur veille à ce que le mouvement de la tête n'entraîne pas les épaules, ce qui pourrait arriver si on brusquait le mouvement ou si on tournait la tête plus qu'il n'est indiqué.

Le cavalier ne devant tourner la tête que pour l'aligner et dans les mouvemens de conversion, il importe de l'habituer à ne la tourner que fort peu.

Alonger les rênes du bridon.

281. L'instructeur commande :

Alongez la rêne = GAUCHE (*ou* DROITE).

1 *tems*, 2 *mouvemens.*

1. A la dernière partie du commandement, qui est GAUCHE, rapprocher les poignets l'un de l'autre, sans les renverser; saisir la rêne gauche avec le pouce et le premier doigt de la main droite, à 3 centimètres (1 pouce) du pouce gauche.

2. Entr'ouvrir la main gauche et faire couler la rêne jusqu'à ce que les pouces se touchent; refermer la main et replacer les poignets.

Raccourcir les rênes du bridon.

282. L'instructeur commande :

Raccourcissez la rêne = GAUCHE (*ou* DROITE.)
1 *tems*, 2 *mouvemens.*

1. A la dernière partie du commandement, qui est GAUCHE, rapprocher les poignets l'un de l'autre sans les renverser; saisir la rêne gauche avec le pouce et le pre-

mier doigt de la main droite, de manière que les pouces se touchent.

2. Entr'ouvrir la main gauche ; élever la main droite et laisser couler la rêne jusqu'à ce que les pouces se trouvent à 3 centimètres (1 pouce) l'un de l'autre ; refermer la main et replacer les poignets.

On alonge et l'on raccourcit la rêne droite suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

Croiser les rênes dans la main gauche.

283. L'instructeur commande :

Croisez vos rênes = DANS LA MAIN GAUCHE.

1 *tems.*

A la dernière partie du commandement, qui est DANS LA MAIN GAUCHE, renverser le poignet gauche, les ongles en dessous, en l'amenant vis-à-vis du milieu du corps ; entr'ouvrir la main, y passer la partie de la rêne qui était dans la main droite ; refermer la main gauche et replacer la main droite sur le côté.

Prendre les rênes dans les deux mains.

284. L'instructeur commande :

Séparez = VOS RÊNES.

1 *tems.*

A la dernière partie du commandement, qui est VOS RÊNES, entr'ouvrir la main gauche ; saisir avec la main droite (les ongles en dessous) la partie de la rêne droite qui est dans la main gauche, et replacer les poignets à 16 centimètres (6 pouces) l'un de l'autre.

Croiser les rênes dans la main droite.

285. L'instructeur commande :

Croisez vos rênes = DANS LA MAIN DROITE.

1 *tems.*

Comme il est prescrit, n° 283, et par les moyens inverses.

On sépare les rênes comme il est prescrit n° 284, et par les moyens inverses.

Pour employer à ces mouvemens le moins de tems possible et les rendre plus faciles à comprendre, l'instructeur les démontre en les exécutant lui-même.

De l'usage des rênes.

286. Les rênes servent à préparer le cheval aux mouvemens qu'il doit exécuter, à le diriger et à l'arrêter. Leur action doit être progressive et d'accord avec celle des jambes.

Toutes les fois que le cavalier se sert des rênes, les bras doivent agir avec souplesse, et leurs mouvemens doivent s'étendre du poignet à l'épaule.

De l'usage des jambes.

287. Les jambes servent à déterminer le cheval en avant, à le soutenir et à l'aider à tourner à droite ou à gauche. Toutes les fois que le cavalier veut porter son cheval en avant, il doit fermer les jambes par degrés derrière les sangles, et proportionner leur effet à la sensibilité du cheval, ayant l'attention de ne point ouvrir ni remonter les genoux, dont le pli doit être liant. Le cavalier relâche les jambes par degrés, comme il a dû les fermer.

De l'effet des rênes et des jambes.

288. En élevant un peu les poignets et tenant les jambes près, on *rassemble son cheval;* en élevant davantage les poignets, on ralentit son allure; en augmentant encore leur effet, on l'arrête et on le fait reculer. Le cavalier doit élever les poignets, en les rapprochant du corps sans les arrondir.

En ouvrant la rêne droite et fermant la jambe droite, on détermine son cheval à tourner à droite. Pour ouvrir la rêne droite, on porte le poignet droit, sans le renverser, plus ou moins à droite, suivant la sensibilité du cheval.

En ouvrant la rêne gauche et fermant la jambe gauche, on détermine son cheval à tourner à gauche. Pour ouvrir la rêne gauche, on porte le poignet gauche, sans le renverser, plus ou moins à gauche, suivant la sensibilité du cheval.

En baissant un peu les poignets on donne à son cheval la liberté de se porter en avant, et en fermant les jambes on l'y détermine.

Marcher.

289. L'instructeur commande :

1. *Cavalier en avant.*

2. MARCHE.

Au commandement *cavalier en avant*, élever un peu les poignets et tenir les jambes près, pour *rassembler son cheval.*

Au commandement MARCHE, baisser un peu les poignets, ce qui s'appelle *rendre la main,* et fermer les jambes plus ou moins, suivant la sensibilité du cheval. Le cheval ayant obéi, replacer les poignets et les jambes par degrés.

290. Si le cavalier ne rassemblait pas son cheval au commandement préparatoire, l'exécution du deuxième commandement serait trop brusque ou trop lente.

Si le cavalier, au commandement d'exécution, ne commençait pas par baisser les poignets, le cheval n'aurait pas la liberté nécessaire pour se porter en avant.

Si le cavalier ne fermait pas également les jambes, le cheval ne partirait pas droit ; et s'il ne les fermait pas progressivement, le cheval n'obéirait que par à-coup.

Arrêter.

291. Après quelques pas l'instructeur commande :

1. *Cavalier.*

2. HALTE.

Au commandement *cavalier,* rassembler son cheval, sans ralentir son allure.

Au commandement HALTE, s'asseoir en se grandissant du haut du corps; élever en même tems les poignets par degrés, et tenir les jambes près, pour empêcher le cheval de reculer. Le cheval ayant obéi, replacer les poignets et les jambes par degrés.

Lorsque le cheval n'obéit pas, lui faire sentir successivement l'effet de chaque rêne, suivant sa sensibilité, ce qui s'appelle *scier du bridon.*

292. Si le cavalier serrait les cuisses ou les jambes, le cheval ferait des difficultés pour arrêter.

Si le cavalier ne se servait pas des deux rênes également, et ne tenait pas les jambes également près, le cheval arrêterait de travers.

Si le cavalier se servait des rênes avec trop de force et sans gradation, le cheval arrêterait par à-coup, reculerait et se mettrait sur les jarrets.

A-droite, ou à-gauche.

293. L'instructeur commande :

1. *Cavalier à droite* (ou *à gauche*).

2. MARCHE.

3. HALTE.

Au commandement *cavalier à droite,* rassembler son cheval.

Au commandement MARCHE, ouvrir la rêne droite, et fermer progressivement la jambe droite. Afin de ne pas tourner son cheval trop court, le déterminer en avant

sur un quart de cercle de 3 pas (3 mètres). Le mouvement presque fini, diminuer l'effet de la rêne et de la jambe droites, en soutenant de la rêne et de la jambe gauches, pour terminer le mouvement.

Au commandement HALTE, élever un peu les poignets et tenir les jambes près, pour maintenir le cheval droit dans la nouvelle direction; replacer les poignets et les jambes par degrés.

294. Si le cavalier ne déterminait pas son cheval en avant, pour lui faire décrire l'arc de cercle prescrit, le mouvement serait trop raccourci.

Si le cavalier, vers la fin du mouvement, ne diminuait pas l'effet de la rêne et de la jambe droites, en soutenant de la rêne et de la jambe gauches, le cheval ferait plus d'un à-droite.

Demi-tour à droite ou demi-tour à gauche.

295. L'instructeur commande :

1. *Cavalier demi-tour à droite* (ou *à gauche.*)

2. MARCHE.

3. HALTE.

Ce mouvement s'exécute suivant les principes prescrits pour faire un *à-droite* ou un *à-gauche*, avec cette différence que le cheval doit parcourir un demi-cercle de 6 pas (6 mètres), et faire face en arrière.

296. Afin de mieux faire comprendre au cavalier les mouvemens détaillés numéros 293 et 295, l'instructeur se place à l'épaule du cheval, et figure chaque mouvement, à pied, en décrivant l'arc de cercle prescrit.

Quart d'à-droite ou quart d'à-gauche.

297. L'instructeur commande :

1. *Cavalier oblique à droite* (ou *à gauche*).

2. MARCHE.

3. HALTE.

Au commandement *cavalier oblique à droite,* rassembler son cheval.

Au commandement MARCHE, ouvrir un peu la rêne droite et fermer un peu la jambe droite, pour faire exécuter au cheval un *quart d'à-droite ;* soutenir presque en même tems de la rêne et de la jambe gauches, pour terminer le mouvement sans forcer le degré d'obliquité.

Au commandement HALTE, élever un peu les poignets et tenir les jambes près, pour maintenir le cheval dans la direction du quart d'à-droite ; replacer les poignets et les jambes par degrés.

L'instructeur commande HALTE presqu'immédiatement après le commandement MARCHE ; il n'exige pas une grande exactitude dans ce mouvement, qui n'a pour but que de donner au cavalier une première notion de la direction oblique.

298. Les mouvemens détaillés numéros 293, 295 et 297, après avoir été exécutés à droite, sont exécutés à gauche, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

Reculer et cesser de reculer.

299. L'instructeur commande :

1. *Cavalier en arrière.*

2. MARCHE.

3. *Cavalier.*

4. HALTE.

Au commandement *cavalier en arrière,* rassembler son cheval.

Au commandement MARCHE, assurer le corps, élever les poignets et tenir les jambes près. Dès que le cheval obéit, baisser et élever successivement les poignets, ce qui s'appelle *arrêter et rendre.* Si le cheval jette les hanches à droite, fermer la jambe droite ; s'il les jette à gauche, fermer la jambe gauche. Si ce moyen ne suffit pas pour remettre le cheval droit, ouvrir la rêne du

côté où le cheval jette ses hanches, en soutenant de la *rêne* opposée, ce qui s'appelle *opposer les épaules aux hanches.*

Au commandement *cavalier*, se préparer à arrêter.

Au commandement HALTE, baisser les poignets et tenir les jambes près. Le cheval ayant obéi, replacer les poignets et les jambes par degrés.

300. Si le cavalier n'assurait pas le corps, il pencherait en avant par l'effet du mouvement du cheval.

Si, au lieu d'arrêter et rendre, le cavalier prolongeait l'effet des *mains*, le cheval reculerait par à-coup, se traverserait ou se mettrait sur les jarrets.

Mettre pied à terre.

301. L'instructeur fait abattre et chausser les étriers, et il commande :

PRÉPAREZ-VOUS POUR METTRE = PIED A TERRE.

2 *tems*.

A la première partie du commmandement, qui est : PRÉPAREZ-VOUS POUR METTRE, *les nos* 1 *et* 3 *du* 1er *rang se portent en avant de la longueur de* 6 *pas* (6 *mètres*); *les nos* 2 *et* 4 *du* 2e *rang reculent de* 4 *pas* (4 *mètres*), *et se maintiennent vis-à-vis de leurs intervalles. Les cavaliers de chaque rang se règlent à droite.*

Passer la rêne droite du bridon dans la main gauche, l'extrémité des rênes sortant du côté du pouce.

2. A la dernière partie du commandement, qui est PIED A TERRE.

(Dragons, Chasseurs et Hussards.)

Saisir le mousqueton avec la main droite sous la batterie, le passer par-dessus l'épaule diagonalement, et le bout du canon en l'air, de

(Lanciers.)

Porter la lance, la retirer de l'étrier, l'élever de la main droite, la passer perpendiculairement par-dessus l'encolure du cheval, entre

(Dragons, Chasseurs et Hussards.)	(Lanciers.)
manière qu'il ne puisse retomber.	*les rênes et le corps, marquer un tems d'arrêt; la laisser glisser jusqu'à terre, le bout à 1/3 de mètre (1 pied) en avant du pied montoir du cheval, et la saisir de la main gauche.*

Saisir les rênes du bridon (ou *de la bride*) au-dessus et près du pouce gauche, avec la main droite, les ongles en dessous, et placer cette main sur la fonte droite. Déchausser l'étrier droit, et saisir avec la main gauche une poignée de crins par-dessus les rênes. (Lancier), *sans abandonner la lance.*

PIED = (*à*) TERRE.

2 *tems*, le 2e divisé en 2 *mouvemens.*

1. A la première partie du commandement, qui est PIED, s'enlever sur l'étrier gauche; passer la jambe droite tendue par-dessus la croupe du cheval sans le toucher, et rapporter la cuisse droite près de la gauche, le corps bien soutenu; placer en même tems la main droite sur le trousse-quin (ou la palette) en la glissant le long des rênes sans les abandonner.

2. 1er *mouvement.* A la dernière partie du commandement, qui est TERRE, descendre légèrement à terre, le corps droit, les talons sur la même ligne. Abandonner les crins de la main gauche; engager l'extrémité des rênes dans la courroie de charge de gauche avec la main droite, qui saisit de suite la rêne gauche. (Lancier), *tenir toujours la lance à hauteur du col.*

2e *mouvement.* Faire un à-gauche et 2 pas, en partant du pied gauche; glisser la main droite le long de la rêne gauche, saisir de cette même main les rênes à 16 centi-

mètres (6 pouces) de la bouche du cheval, les ongles en dessous, et prendre la position *du cavalier avant de monter à cheval.*

Pour le détail et l'exécution du commandement PIED — (A) TERRE, l'instructeur se conforme à ce qui est prescrit au premier paragraphe du numéro 278.

Reprenez = VOS RANGS.

A la dernière partie du commandement, qui est VOS RANGS, *les n°s 1 et 3 de chaque rang élèvent un peu la main droite pour empêcher la ruade; les n°s 2 et 4 rentrent dans les intervalles sans à-coup.* (Lancier), *en rentrant dans les intervalles, élever la lance à 5 centimètres* (2 *pouces*) *de terre, et la replacer comme il est prescrit n°* 276.

Défiler.

302. L'instructeur commande :

1. *Par la droite* (ou *par la gauche*) = DÉFILEZ.

2. MARCHE.

A la dernière partie du premier commandement, qui est DÉFILEZ, *mettre le sabre au crochet; se servir des deux mains pour décrocher la gourmette et déboucler la muserolle; ressaisir les rênes avec la main droite, et replacer la main gauche sur le côté.*

(Lancier) *abandonner la lance de la main gauche, la laissant tomber dans le pli de l'épaule; mettre le sabre au crochet; se servir des deux mains pour décrocher la gourmette et déboucler la muserolle; ressaisir les rênes avec la main droite et la lance avec la main gauche, comme il est prescrit n°* 275.

Au commandement MARCHE, le cavalier de droite, dans chaque rang, part du pied gauche en déterminant son cheval en avant; il fait 4 pas droit devant lui; tourne à droite et marche dans cette nouvelle direction, en te-

nant la main haute et ferme pour empêcher le cheval de sauter. Chaque cavalier, dans chaque rang, exécute successivement le même mouvement quand celui qui le précède a fait 4 pas en avant.

On se conforme aux mêmes principes pour défiler par la gauche.

DEUXIÈME PARTIE.

303. On peut réunir pour cette deuxième partie 8 cavaliers, mais pas au-delà; ils sont placés sur la même ligne, à 3 pas (3 mètres) l'un de l'autre. L'instructeur fait relever et croiser les étriers, après avoir fait monter à cheval.

Deux brigadiers ou cavaliers instruits sont désignés pour être conducteurs; ils se placent à la droite et à la gauche des cavaliers. Ils conservent leurs étriers.

Le travail se divise en plusieurs reprises commençant alternativement à main droite et à main gauche.

Marcher à main droite, marcher à main gauche.

304. L'instructeur commande :

1. *Cavalier à droite* (ou *à gauche.*)

2. MARCHE.

3. *En* = AVANT.

Aux premier et deuxième commandemens, les cavaliers se conforment à ce qui est prescrit pour faire un *à-droite* de pied ferme, n° 293.

A la dernière partie du troisième commandement, qui est AVANT, les cavaliers, en baissant les poignets et tenant les jambes près, marchent droit devant eux et suivent le conducteur.

A l'extrémité du manège, le conducteur tourne à droite, ayant entre eux la distance d'un mètre 1/3 (4 pieds) de tête à croupe.

305. Le cavalier *marche à main droite*, lorsqu'il a le côté droit en dedans du manège. Il *marche à main gauche*, quand c'est le côté gauche.

306. L'instructeur suit les cavaliers en se tenant sur le côté de la piste.

Il veille à ce que leur assiette ne soit pas dérangée, et leur recommande de se lier avec souplesse à tous les mouvemens du cheval.

Passant d'un cavalier à l'autre, il s'occupe successivement de tous les détails de la position de chacun, de manière à les instruire sans les troubler.

307. Tourner à droite, tourner à gauche, en marchant.

Les cavaliers suivent le conducteur et font, en arrivant aux angles du manège, un *à-droite* (ou un *à-gauche*) en marchant. L'instructeur leur recommande d'avancer la hanche et l'épaule du dehors sans se pencher en dedans, afin de se lier au mouvement du cheval.

Arrêter et repartir.

308. Les cavaliers marchant en colonne sur l'un des grands côtés, l'instructeur commande :

1. *Cavaliers.*

2. HALTE.

Les cavaliers arrêtent comme il est prescrit n° 291.

Pour les remettre en mouvement, l'instructeur commande :

1. *Cavaliers en avant.*

2. MARCHE.

Les cavaliers se portent en avant comme il est prescrit n° 289.

309. L'instructeur fait fréquemment arrêter et repartir, pour mieux habituer les cavaliers à conduire leurs chevaux : il veille à ce que le corps ne penche pas en avant dans le moment de l'arrêt, et à ce qu'il ne reste pas en arrière en se mettant en marche ; lorsque les cavaliers sont arrêtés, il rectifie leur position.

Passer du pas au trot et du trot au pas.

310. Les cavaliers commençant à s'habituer au mouvement du

cheval, l'instructeur les fait passer au *trot*. Lorsqu'ils sont en colonne sur l'un des grands côtés, il commande :

1. *Au trot.*

2. MARCHE.

Au commandement *au trot*, rassembler son cheval sans augmenter son allure.

Au commandement MARCHE, baisser un peu les poignets et fermer les jambes plus ou moins, suivant la sensibilité du cheval. Dès que le cheval obéit, replacer les poignets et les jambes par degrés.

311. L'instructeur n'emploie d'abord cette allure qu'avec réserve et à un trot modéré, pour éviter que les hommes ne perdent leur position.

Il s'applique à leur faire comprendre que c'est en restant bien assis et en relâchant, sans s'abandonner, toutes les parties du corps, notamment les cuisses et les jambes, que l'on parvient à acquérir l'aisance et la solidité nécessaires. Il veille aussi à ce que cette allure ne les porte pas à s'attacher aux rênes.

Lorsqu'il s'aperçoit que leur position est dérangée, il fait reprendre le *pas* et même arrêter.

312. Pour faire passer du *trot* au *pas*, l'instructeur commande :

1. *Au pas.*

2. MARCHE.

Au commandement *au pas*, rassembler son cheval sans ralentir son allure.

Au commandement MARCHE, élever les poignets par degrés, et tenir les jambes près, pour empêcher le cheval de s'arrêter. Dès que le cheval obéit, replacer les poignets et les jambes par degrés.

Changemens de main.

313. Quand les cavaliers ont marché quelque tems à *main droite* (ou à *main gauche*), pour les faire changer de main, dans la largeur du manège, sans arrêter, l'instructeur commande :

1. *Tournez* = (à) DROITE (ou *à* GAUCHE.)

2. *En* = AVANT.

A la dernière partie du premier commandement, qui est DROITE, le conducteur tourne à droite.

A la dernière partie du commandement, qui est AVANT, il se porte droit devant lui et traverse le manège dans sa largeur, suivi des autres cavaliers.

Le conducteur étant à 2 pas de la piste opposée, l'instructeur commande :

1. *Tournez* = (*à*) GAUCHE (ou *à* DROITE.)

2. *En* = AVANT.

A la dernière partie du premier commandement, qui est GAUCHE, le conducteur tourne à gauche, et à la dernière partie du deuxième commandement, qui est AVANT, il suit la piste.

Tous les autres cavaliers suivent successivement sur le même terrain où le conducteur a tourné.

314. L'instructeur fait exécuter ces changemens de main au *pas* et au *trot*.

Croiser les rênes alternativement dans les deux mains et les séparer, en marchant.

L'instructeur fait croiser et séparer les rênes, en marchant, comme il est prescrit numéros 283, 284 et 285.

Le cavalier, soit pour croiser les rênes, soit pour les séparer, doit éviter d'agir brusquement; il doit tenir les jambes près, pour empêcher le ralentissement de l'allure.

Les rênes étant croisées, le cavalier, pour tourner à droite, porte la main en avant et à droite; pour tourner à gauche, il porte la main en avant et à gauche, les ongles toujours en-dessous.

A droite ou à gauche par cavalier, en marchant.

315. Les cavaliers marchant en colonne, et étant arrivés vers le milieu de l'un des grands côtés, l'instructeur commande :

1. *Cavaliers à droite* (ou *à gauche*.)

2. MARCHE.

3. *En* = AVANT.

Au commandement *cavaliers à droite,* rassembler son cheval.

Au commandement MARCHE, chaque cavalier exécute un *à-droite* en marchant.

A la dernière partie du troisième commandement, qui est AVANT, chaque cavalier se porte droit devant lui.

Les cavaliers étant à 2 pas de la piste opposée, l'instructeur commande :

1. *Cavaliers* à *droite* (ou *à* GAUCHE.)

2. MARCHE.

3. *En* = AVANT.

Au commandement MARCHE, chaque cavalier exécute un *à-droite* suivant les mêmes principes; et à la dernière partie du commandement, qui est AVANT, tous rentrent sur la piste.

L'instructeur fait répéter les mêmes mouvemens pour remettre les cavaliers dans l'ordre où ils étaient précédemment.

Demi-tour à droite ou demi-tour à gauche par cavalier, en marchant à la même hauteur.

316. Les cavaliers ayant fait un à-droite comme il vient d'être expliqué, et étant près d'arriver à la piste opposée, l'instructeur commande :

1. *Cavaliers demi-tour à droite* (ou *à gauche*.)

2. MARCHE.

3. *En* = AVANT.

Au commandement *cavaliers demi-tour à droite*, rassembler son cheval.

Au commandement MARCHE, chaque cavalier exécute un *demi-tour à droite*, en marchant, suivant les principes prescrits n° 295.

A la dernière partie du troisième commandement, qui est AVANT, chaque cavalier se porte droit devant lui.

L'instructeur fait le commandement MARCHE au moment où les cavaliers arrivent à 2 pas (2 mètres) de la piste ; il remet ensuite les cavaliers en colonne sur la piste opposée, par le mouvement de *cavaliers à droite* (ou *à gauche*).

Demi-tour à droite ou demi-tour à gauche par cavalier, en marchant en colonne.

317. Les cavaliers marchant en colonne, et le conducteur étant près d'arriver à l'extrémité de l'un des grands côtés du manège, l'instructeur commande :

1. *Cavaliers demi-tour à droite* (ou *à gauche*.)

2. MARCHE.

3. *En* = AVANT.

Au commandement *cavaliers demi-tour à droite*, rassembler son cheval.

Au commandement MARCHE, chaque cavalier exécute un *demi-tour à droite* en marchant.

A la dernière partie du troisième commandement, qui est AVANT, chaque cavalier se porte droit devant lui.

En arrivant au petit côté opposé, le conducteur tourne à gauche sans commandement ; l'instructeur remet les cavaliers dans l'ordre où ils étaient précédemment, en faisant exécuter le mouvement inverse.

318. Les *à-droite*, les *à-gauche*, les *demi-tours à droite*, les *demi-tours à gauche* en marchant, ont pour but dans cette leçon d'habituer les cavaliers à faire tourner leurs chevaux dans tous les sens ; l'instructeur fait exécuter ces mouvemens *au pas* seulement ; il ne s'attache pas à l'ensemble, mais surveille et rectifie avec le plus grand soin les moyens employés par chaque cavalier pour faire tourner son cheval.

Dans le travail *à main droite*, l'instructeur fait exécuter des *à-droite* et des *demi-tours à droite ;* et dans le travail *à main gauche*, des *à-gauche* et des *demi-tours à gauche ;* lorsque les cavaliers ont acquis l'habitude de ces mouvemens, l'instructeur fait exécuter indistinctement des *demi-tours à droite* ou des *demi-tours à gauche*. et rentrer sur les pistes par des *à-droite* ou des *à-gauche*, sans avoir égard au changement de main.

319. Pour faire *repos*, l'instructeur fait exécuter aux cavaliers un *à-droite* ou un *à-gauche*, lorsqu'ils se trouvent sur le milieu de l'un des grands côtés du manège, et il les fait arrêter hors de la piste.

Pour recommencer le travail, il les remet en mouvement par un *à-droite* ou un *à-gauche*.

Pour terminer le travail, l'instructeur fait abattre et chausser les étriers, mettre pied à terre et défiler.

§ X. DEUXIÈME LEÇON.

L'instructeur est à cheval et la leçon comprend 40 séances.

Ire PARTIE. (20 séances.)	IIe PARTIE. (20 séances.)
De l'éperon.	Longueur des étriers.
Marcher à main droite ou à main gauche.	Position du pied dans l'étrier.
Passer du pas au trot et du trot au pas.	A-droite ou à-gauche par cavalier, en marchant.
Changement de direction dans la largeur du manège.	Demi-tour à droite ou demi-tour à gauche, les cavaliers marchant en colonne.
Changement de direction dans la longueur du manège.	Passer successivement de la tête à la queue de la colonne.
Changement de direction diagonal.	Etant de pied ferme, partir

Ire PARTIE.	IIe PARTIE.
Changement de direction oblique par cavalier.	au trot.
Marche circulaire.	Marchant au trot, arrêter.
Changement de main sur le cercle.	Passer du trot au grand trot, et du grand trot au trot.
	Passer du trot au galop.
	Appuyer à droite ou à gauche, la tête au mur.
	Appuyer à droite ou à gauche, étant en colonne.

320. Les cavaliers devant travailler sur deux colonnes séparées, on place à la tête et à la queue des colonnes, des brigadiers ou cavaliers instruits, pour servir de conducteurs.

Lorsque les cavaliers commencent à exécuter cette leçon correctement, l'instructeur les fait changer de cheval entre eux chaque jour de travail, pour les habituer à conduire différens chevaux.

321. Pendant les repos de cette leçon, l'instructeur exerce les cavaliers à *sauter à terre* et à *sauter à cheval* sans commandement.

Pour sauter à terre, le cavalier, tenant les rênes du bridon comme il est prescrit n° 301, saisit avec la main gauche une poignée de crins, les doigts bien fermés; place la main droite sur la batte (ou le pommeau), s'enlève sur les poignets, rapporte la cuisse droite à côté de la gauche, reste un instant dans cette position et arrive légèrement à terre.

Pour sauter à cheval, le cavalier saisit les crins avec la main gauche, place la main droite qui tient les rênes sur la batte (ou le pommeau), s'élance vivement en s'enlevant sur les deux poignets, reste un instant dans cette position, et se met légèrement en selle.

322. L'instructeur fait quelquefois faire *repos en marchant*, pour calmer les chevaux, après une allure un peu vive, et pour assouplir les cavaliers qui sont sujets à se raidir Dans le *repos en marchant*, les cavaliers s'abandonnent un peu, mais sans changer d'allure et sans perdre leur distance. Les conducteurs règlent toujours la marche.

Tous les mouvemens de cette leçon sont détaillés *par la droite*;

ils s'exécutent *par la gauche* suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

Le travail se divise en plusieurs reprises ; l'instructeur a soin de faire travailler autant à main gauche qu'à main droite.

PREMIÈRE PARTIE.

323. On reunit de 12 à 16 cavaliers ; ils sont en veste d'écurie, bonnet de police et bottes avec éperons.

Les chevaux sont sellés et en bridon.

Les cavaliers sont placés sur deux rangs ouverts, à 6 pas (6 mètres) de distance, et les chevaux à un tiers de mètre (1 pied) l'un de l'autre. Deux brigadiers s'établissent d'avance à cette même distance, et servent de base à la formation de chaque rang.

L'instructeur fait compter par quatre, de la droite à la gauche, à haute et intelligible voix ; il fait ensuite monter à cheval sur deux rangs, comme il est prescrit numéro 277, et fait relever les étriers.

De l'Eperon.

324. L'instructeur explique aux cavaliers l'usage et l'effet de l'éperon.

Si le cheval n'obéit pas aux jambes, il faut employer l'éperon.

L'éperon n'est pas un aide, c'est un moyen de châtiment. Il ne faut s'en servir que rarement, mais toujours vigoureusement, et à l'instant même où le cheval commet la faute.

Pour faire usage des éperons, il faut assurer le corps, la ceinture et les poignets ; se lier au cheval des cuisses, des jarrets et des gras de jambe ; tourner la pointe des pieds un peu en dehors ; baisser un peu les poignets, appuyer ferme les éperons derrière les sangles, sans faire aucun mouvement de corps, et les y laisser jusqu'à ce que le cheval ait obéi ; replacer alors les poignets et les jambes par degrés.

Lorsque les cavaliers doivent faire usage des éperons, ce qui s'appelle *pincer des deux*, l'instructeur veille à ce qu'ils ne s'attachent pas aux rênes, ce qui contrarierait l'effet des éperons. Il veille également à ce que les cavaliers ne s'en servent jamais mal-à-propos.

325. Pour conduire les cavaliers au manège, l'instructeur commande :

1. *Par file à droite* (ou *à gauche*).

2. MARCHE.

Au commandement *par file à droite*, rassembler son cheval.

Au commandement MARCHE, le cavalier de la droite de chaque rang exécute un *à-droite* et se porte en avant, le cavalier du deuxième rang se rapprochant dans son mouvement à un pas (1 mètre) de celui du premier rang.

Ce mouvement est exécuté par tous les autres cavaliers successivement.

Marcher à main droite ou à main gauche.

326. En entrant dans le manège, l'instructeur dirige sa troupe parallèlement aux grands côtés, et lorsque la tête de la colonne arrive vers le milieu il commande :

1. *Tournez à gauche et à droite.*

2. *En* = AVANT.

Le conducteur du premier rang tourne à gauche et celui du deuxième rang tourne à droite ; au moment où les conducteurs sont à 2 pas de la piste, l'instructeur commande : 1. *Tournez* = (*à*) *droite* ; 2. *En* = AVANT. Les deux colonnes se trouvent alors marcher *à main droite* et à la même hauteur.

L'instructeur fait prendre 1 mètre 173 (4 pieds) de distance de tête à croupe.

Les conducteurs règlent l'allure de leurs chevaux de manière à arriver en même tems aux deux extrémités du manège, le conducteur du deuxième rang se réglant sur celui du premier.

L'instructeur veille à ce que la position des cavaliers devienne de plus en plus régulière ; à ce qu'ils marchent à une allure franche et bien égale ; à ce qu'ils tiennent leurs chevaux droits et regardent constamment devant eux, pour se maintenir dans la direction des conducteurs ; à ce qu'ils observent leurs distances et reprennent avec modération celles qu'ils auraient perdues.

*

527. Un cheval est droit, quand ses épaules et ses hanches sont sur la même ligne.

Si en marchant à droite le cheval porte ses épaules à droite, il faut ouvrir un peu la rêne gauche et tenir la jambe droite près.

Si le cheval porte ses hanches à droite, il faut fermer un peu la jambe droite et sentir un peu la rêne gauche.

Si le cheval se jette en dedans du manège, il faut, pour le ramener sur la piste, ouvrir la rêne du dehors et fermer la jambe du dedans.

328 L'instructeur rappelle aux cavaliers les principes prescrits numéro 307, pour tourner à droite ou à gauche, et leur recommande de rassembler leurs chevaux un peu avant d'arriver à chaque coin.

Il ne faut pas exiger que les chevaux entrent parfaitement dans les coins; mais il ne faut pas non plus qu'ils les *arrondissent* trop. Passer un coin à droite, c'est exécuter un *à-droite* en marchant; passer un coin à gauche, c'est exécuter un *à-gauche* en marchant: les cavaliers doivent donc agir comme s'il n'y avait pas de murs, et le mouvement de chacun d'eux devant être indépendant de celui du cavalier qui est devant lui, leurs mains et leurs jambes doivent seules décider leurs chevaux à tourner à droite ou à gauche.

Passer du pas au trot et du trot au pas.

329. Les cavaliers marchant en colonne sur les grands côtés, l'instructeur les fait passer au trot.

Toutes les fois qu'on passe d'une allure lente à une allure plus vive, comme du *pas* au *trot*, il faut commencer lentement cette dernière allure, et la porter peu à peu au degré prescrit.

Les cavaliers marchant *au trot* et en colonne sur les grands côtés; l'instructeur les fait passer *au pas*.

Toutes les fois qu'on passe d'une allure vive à une allure plus lente, comme du *trot au pas*, il faut commencer cette dernière allure la plus alongée possible, et la réduire peu à peu au degré indiqué.

L'instructeur fait passer fréquemment du *pas* au *trot* et du *trot* au *pas*, afin d'accoutumer les cavaliers aux changemens d'allure.

Changement de direction dans la largeur du manège.

330. L'instructeur fait changer de direction dans la largeur du manège, comme il est prescrit pour les changemens de main, numéro 313, ayant l'attention de faire ce commandement assez à tems pour que les colonnes ne se rencontrent pas à la fin du changement de direction.

Le changement de direction devant être exécuté de manière à ne point arrêter ni ralentir la queue de la colonne, les cavaliers, et particulièrement les conducteurs, doivent tourner sans ralentir l'allure, se servant non-seulement des mains, mais aussi des jambes.

Changement de direction dans la longueur du manège.

331. Ce changement de direction s'exécute suivant les mêmes principes que celui dans la largeur, en observant que l'instructeur, pour le commencer, commande *tournez*, à l'instant où les conducteurs arrivent au premier angle du manège, et qu'il commande (*à*) DROITE (ou *à* GAUCHE), lorsqu'ayant passé le coin, ils sont à 3 pas (3 mètres) du milieu du petit côté.

Les cavaliers traversent alors le manège dans sa longueur, en ligne droite, sans se toucher, se laissant mutuellement à gauche, et rentrent sur la piste, aux commandemens : 1. *Tournez* — (*à*) GAUCHE (ou *à* DROITE); 2. *En* — AVANT.

Changement de direction diagonal.

332. Lorsque les conducteurs ont dépassé le deuxième coin, et qu'ils sont arrivés sur les grands côtés, l'instructeur fait exécuter un changement de direction diagonal aux commandemens :

1. *Tournez* = (*à*) DROITE (ou *à* GAUCHE).

2. *En* = AVANT.

A la dernière partie du premier commandement, qui est DROITE, les conducteurs font un *demi-à-droite.*

A la dernière partie du deuxième commandement, qui est AVANT, ils se portent droit devant eux, traversent le manège diagonalement, se laissant mutuellement à gauche, et rentrent sur la piste aux commandemens :

1. *Tournez* = (*à*) GAUCHE (ou *à* DROITE).

ployé dans la direction de la ligne qu'il parcourt. A cet effet, le cavalier le détermine et le contient sur cette ligne avec la rêne du dedans, en le soutenant avec la jambe du même côté. Il doit en même tems modifier l'effet de la rêne du dedans, par celle du dehors, et contenir les hanches avec la jambe du dehors.

337. Si le cavalier ne sentait pas un peu plus la rêne du dedans, le cheval quitterait la ligne circulaire, et s'il ne le soutenait pas de la rêne du dehors, le cheval rétrécirait son cercle.

Si le cavalier ne sentait pas un peu plus la jambe du dedans, les hanches du cheval ne passeraient pas par les mêmes points que les épaules, et s'il ne le contenait pas de la jambe du dehors, les hanches se jetteraient en dehors du cercle.

Changemens de main sur le cercle.

338. L'instructeur commande :

1. *Tournez* = (*à*) DROITE (OU *à* GAUCHE.)

2. *En* = AVANT.

A la dernière partie du premier commandement, qui est DROITE, les conducteurs tournent à droite.

A la dernière partie du deuxième commandement, qui est AVANT, ils se portent droit devant eux et se dirigent, en passant par le centre, vers le point opposé de la circonférence.

Lorsque les conducteurs sont à 2 pas de ce point, l'instructeur commande :

1. *Tournez* = (*à*) GAUCHE (OU *à* DROITE).

2. *En* = AVANT.

A la dernière partie du premier commandement, qui est GAUCHE, les conducteurs tournent à gauche.

A la dernière partie du deuxième commandement, qui est AVANT, ils rentrent sur le cercle à la nouvelle main.

Tous les autres cavaliers suivent exactement la direction des conducteurs.

L'instructeur fait travailler en cercle et changer de main *au trot*, suivant les mêmes principes.

Dans la marche circulaire, surtout à une allure vive et sur un cercle étroit, il veille à ce que les cavaliers conservent exactement le même degré d'inclinaison que leurs chevaux, et se maintiennent dans la direction suivie, sans laisser en arrière l'épaule ni la hanche du dehors.

Lorsque l'instructeur veut faire reprendre le travail sur la ligne droite, il a soin de faire remettre les conducteurs à la même hauteur; et lorsqu'ils arrivent sur la piste des grands côtés, il commande :

En = AVANT.

A la dernière partie du commandement, qui est AVANT, les conducteurs redressent leurs chevaux, reprennent la piste, et sont suivis des autres cavaliers.

339. Pour réunir les cavaliers et les reconduire au quartier, l'instructeur fait serrer à 2/3 de mètre (2 pieds) de distance; il fait ensuite commencer un changement de direction dans la largeur du manège, au moment où les conducteurs se trouvent à la même hauteur.

Lorsque les conducteurs, marchant ainsi à la rencontre l'un de l'autre, arrivent vers le milieu du manège, l'instructeur commande: 1. *Tournez à gauche et à droite ;* 2. En — AVANT. Le conducteur du premier rang tourne à gauche, et celui du deuxième rang tourne à droite; les deux colonnes se réunissent, les cavaliers du deuxième rang se rapprochant à un mètre de ceux du premier rang.

La colonne étant arrivée dans la cour du quartier, l'instructeur commande :

1. FRONT.

2. HALTE.

Au commandement FRONT, le premier cavalier de chaque rang tourne à gauche et se porte droit devant lui.

Au commandement HALTE, le cavalier du premier rang s'arrête, ainsi que celui du deuxième rang, quand il se trouve à 2/3 de mètre (2 pieds) de distance.

Tous les autres cavaliers exécutent successivement un

à-gauche, lorsqu'ils sont près d'arriver vis-à-vis de la place qu'ils doivent occuper dans le rang, et ils s'arrêtent à la hauteur de ce rang.

Pour terminer le travail, l'instructeur fait mettre pied à terre sur deux rangs et défiler, comme il est prescrit numéros 301 et 302.

DEUXIÈME PARTIE.

Longueur des étriers.

340. Avant de faire commencer le travail, l'instructeur s'assure que les étriers sont ajustés.

Ils sont au point convenable si, le cavalier s'élevant sur les étriers, il y a un espace de 11 à 14 centimètres (4 à 5 pouces) entre l'enfourchure et la selle.

Position du pied dans l'étrier (fig. 15).

341. L'étrier ne doit porter que le poids de la jambe; le pied doit être chaussé jusqu'au tiers, le talon plus bas que la pointe du pied.

L'étrier ne doit porter que le poids de la jambe : Si le cavalier prenait un trop grand appui sur les étriers, cela dérangerait son assiette, ainsi que la position des jambes, et nuirait à la justesse de leur action.

Le pied doit être chaussé jusqu'au tiers : Si le cavalier ne chaussait pas les étriers assez avant, il risquerait de les perdre, surtout aux allures vives. S'il les chaussait trop, les jambes ne tomberaient plus naturellement.

Le talon plus bas que la pointe du pied : afin que le pied puisse conserver l'étrier, sans effort et sans raideur; que le jeu de son articulation avec la jambe reste libre, et que l'éperon étant plus éloigné du cheval, on ne risque pas de l'employer mal à propos.

A droite ou à gauche par cavalier, en marchant.

342. L'instructeur fait exécuter ce mouvement comme il est prescrit numéro 315, aux commandemens : 1. *Cavaliers à droite;* — 2. MARCHE; 3. *En* — AVANT; en observant que, les cavaliers marchant sur deux colonnes, il doit faire le commandement préparatoire de manière à commander MARCHE, au moment où les conducteurs arrivent à hauteur de l'avant-dernier cavalier de la colonne opposée.

Aussitôt après le commandement *en* — AVANT, les cavaliers doivent se porter bien droit devant eux, en conservant leur allure et leur direction, de manière que chacun trouve devant lui l'intervalle où il doit passer, et la place qu'il doit reprendre dans la colonne, sur la piste opposée.

En passant dans les intervalles, ils doivent aussi tenir les jambes près, pour empêcher le ralentissement de l'allure.

L'instructeur s'attache beaucoup moins à l'ensemble de ces mouvemens qu'à la manière dont chaque cavalier conduit son cheval.

Demi-tour à droite ou demi-tour à gauche, les cavaliers marchant à la même hauteur.

343. L'instructeur fait exécuter ces mouvemens comme il est prescrit numéro 316, en exigeant toujours plus de régularité.

Demi-tour à droite ou demi-tour à gauche, les cavaliers marchant en colonne.

344. L'instructeur fait exécuter ces mouvemens comme il est prescrit numéro 317.

Dans chaque colonne, le dernier cavalier qui en devient tête de colonne, doit avoir l'attention de faire son mouvement sans ralentir l'allure, afin de ne point retarder les autres.

Ce principe est également applicable aux cavaliers qui prennent la tête des colonnes en rentrant sur les pistes.

Passer successivement de la tête à la queue de la colonne.

345. Pour habituer les cavaliers à être maîtres de leurs chevaux, les obliger à se servir des rênes et des jambes, et pour accoutumer aussi les chevaux à se séparer les uns des autres, l'instructeur fait passer fréquemment les cavaliers de la tête à la queue de la colonne; chacun d'eux devenant à son tour conducteur, se règle en conséquence.

Ce mouvement s'exécute successivement dans les deux colonnes, au simple avertissement de l'instructeur, par deux *demi-tours à droite* (ou deux *demi-tours à gauche*).

Le cavalier désigné pour passer à la queue de la colonne rassemble son cheval, et exécute son mouvement en avançant, de manière à ne pas retarder ceux qui sont derrière lui. Il tient la jambe du dehors près, pour ne pas décrire un demi-cercle de plus de 6 pas; il marche ensuite parallèlement à la colonne, et lorsqu'il est rentré sur la piste par un deuxième demi-tour, il serre à 1 mètre 173 (4 pieds) de distance du dernier cavalier.

Le cavalier qui suit, et qui devient conducteur, doit rassembler son cheval et le contenir de la rêne du dehors et de la jambe du dedans, pour l'empêcher de suivre celui qui sort de la colonne.

L'instructeur fait aussi sortir les cavaliers de la colonne, sans commencer par celui de la tête. Dans ce cas, il prescrit aux cavaliers qui suivent celui désigné, de serrer à distance; ou s'il le juge nécessaire, pour habituer les cavaliers à maintenir leurs chevaux, il fait conserver vide la place du cavalier sorti.

Lorsque les cavaliers ont été ainsi déplacés, l'instructeur fait arrêter et rentrer chacun à sa place avant de passer à un autre mouvement.

Étant de pied ferme, partir au trot.

346. Les cavaliers étant en colonne sur les grands côtés, l'instructeur commande :

1. *Colonne en avant.*

2. *Au trot.*

3. MARCHE.

Au commandement *au trot*, rassembler son cheval.

Au commandement MARCHE, baisser les poignets, et fermer les jambes progressivement; dès que le cheval obéit, replacer les poignets et les jambes par degrés.

Marchant au trot, arrêter.

347. Les cavaliers marchant *au trot* et en colonne sur les grands côtés, l'instructeur commande :

1. *Colonne.*

2. HALTE.

Au commandement *colonne*, rassembler son cheval.

Au commandement HALTE, élever les poignets par degrés, jusqu'à ce que le cheval arrête, et tenir toujours les jambes près, pour éviter qu'il ne se traverse ou ne recule. Le cheval ayant obéi, replacer les poignets et les jambes par degrés.

L'instructeur exige que tous les cavaliers partent franchement *au trot* au commandement MARCHE, et qu'ils arrêtent tous à la fois et sans à-coup au commandement HALTE.

Passer du trot au grand trot, et du grand trot au trot.

348. Les cavaliers marchant *au trot* et en colonne sur les grands côtés, l'instructeur commande :

ALONGEZ.

Au commandement ALONGEZ, baisser un peu les poignets et fermer les jambes progressivement ; dès que le cheval obéit, replacer les poignets et les jambes par degrés.

L'allure étant alongée à un degré convenable, l'instructeur veille à ce que les cavaliers y maintiennent leurs chevaux.

Il donne une attention particulière à la position des cavaliers. Il leur rappelle que c'est en tenant le corps droit, en ayant la main légère, les reins souples, et en laissant tomber sans force les cuisses et les jambes, qu'ils peuvent diminuer l'effet des réactions du cheval et parvenir à se lier à tous ses mouvemens.

Pour empêcher les chevaux de forger et de s'abandonner sur les épaules, il faut élever les poignets et tenir les jambes plus ou moins près.

L'instructeur ne fait faire, à cette allure alongée, qu'un ou deux tours au plus à chaque main ; en la prolongeant davantage, on pourrait mettre les chevaux hors de leur aplomb, et détruire l'égalité des allures.

349. Pour faire passer du *grand trot* au *trot*, l'instructeur commande :

RALENTISSEZ.

Au commandement RALENTISSEZ, élever les poignets par degrés et tenir les jambes près, pour empêcher le cheval de prendre *le pas;* dès que le cheval obéit, replacer les poignets et les jambes par degrés.

Passer du trot au galop.

350. Lorsque les cavaliers ont acquis de la souplesse et de l'assurance, et qu'ils conservent au *trot* une position régulière, l'instructeur leur fait faire quelques tours au *galop*. Il ne leur explique pas encore le mécanisme de cette allure, ni les moyens d'en assurer la justesse; il exige seulement que chaque cavalier reste exactement lié avec son cheval, sans perdre sa position.

Avant de commencer ce travail, l'instructeur fait former la colonne, composée du deuxième rang, lorsqu'elle arrive sur l'un des petits côtés du manège, en lui faisant faire FRONT et HALTE, comme il est prescrit numéro 339, ayant l'attention de porter les cavaliers à 6 pas (6 mètres) en avant de la piste.

Les cavaliers du premier rang continuent de marcher, prennent entre eux 4 pas (4 mètres) de distance, passent au *trot* et prennent successivement le *galop* au simple avertissement de l'instructeur, ainsi qu'il suit:

En approchant du coin, alonger *le trot* et rassembler son cheval, sentant un peu la rêne gauche, pour contenir l'épaule gauche, et laisser l'épaule droite entièrement libre.

Au moment de passer le coin, fermer les jambes également et sans à-coup. Le cheval ayant pris *le galop*, avoir la main légère et les jambes près, pour le maintenir dans son allure.

Après un ou deux tours au plus, les cavaliers passent du *galop* au *trot* et du *trot* au *pas*. L'instructeur les fait changer de main dans la largeur, et recommence le même travail à *main gauche*. Il fait ensuite former les cavaliers, comme ceux du deuxième rang sur le petit côté opposé.

Les cavaliers du deuxième rang exécutent à leur tour le même travail.

Appuyer à droite ou à gauche, la tête au mur (fig. 15 et 16).

351. Les deux colonnes marchant *au pas* sur les grands côtés,

l'instructeur fait exécuter le mouvement *cavaliers à droite* ou *à gauche*, comme il est prescrit numéro 342 ; mais il fait arrêter lorsque les chevaux arrivent la tête au mur, sur la piste opposée, et il commande :

1. *Appuyez à droite* (ou *à gauche*).

2. MARCHE.

3. *Cavaliers*.

4. HALTE.

Au commandement *appuyez à droite*, déterminer les épaules de son cheval à droite, en ouvrant un peu la rêne droite, en fermant un peu la jambe droite.

Ce mouvement n'est que préparatoire ; il indique au cavalier que les épaules de son cheval doivent toujours ouvrir la marche et précéder le mouvement des hanches.

Au commandement MARCHE, ouvrir la rêne droite, pour déterminer son cheval à droite, en fermant la jambe gauche pour faire suivre les hanches, sans pencher le corps à gauche ; se servir en même tems de la rêne gauche et de la jambe droite, pour soutenir le cheval et modérer son mouvement.

Après quelques pas sur le côté, l'instructeur fait arrêter.

Au commandement HALTE, cesser insensiblement l'effet de la rêne droite et de la jambe gauche, en soutenant de la rêne et de la jambe opposées ; redresser son cheval et replacer les poignets et les jambes par degrés.

Pour appuyer à gauche, et cesser d'appuyer, mêmes principes et moyens inverses.

352. L'instructeur fait d'abord exécuter ce mouvement homme par homme, et ensuite par tous à la fois. Il explique à chacun les moyens à employer pour faire appuyer son cheval.

Le cavalier doit toujours tenir son cheval oblique-

ment à la piste, afin de rendre son mouvement plus facile. Il doit commencer ce mouvement modérément, et regarder le côté sur lequel il appuie, sans incliner le corps du côté opposé, ce qui dérangerait son aplomb et gênerait le mouvement du cheval.

Le cheval obéissant aux aides, le cavalier doit en continuer l'effet sans à-coup.

Si le cheval force sa direction oblique, le cavalier doit le redresser en augmentant l'effet de la rêne et de la jambe gauches.

Si au contraire le cheval conserve une direction perpendiculaire au mur, ou bien encore, si les hanches devancent les épaules, le cavalier le replace obliquement à droite, en augmentant l'effet de la rêne et de la jambe droites.

Si le cheval précipite son mouvement sur le côté, il faut diminuer l'effet de la rêne droite et de la jambe gauche, en augmentant celui de la rêne gauche et de la jambe droite.

Si le cheval se porte en avant contre le mur, il faut diminuer l'effet des jambes et augmenter celui des mains, en arrêtant et rendant alternativement.

Si au contraire il recule, il faut augmenter l'effet des jambes et diminuer celui des mains, en déterminant toujours les épaules du cheval du côté vers lequel on appuie; car c'est ordinairement la gêne qu'il éprouve lorsque le mouvement des épaules ne précède pas celui des hanches, qui le fait reculer.

Appuyer à droite ou à gauche, étant en colonne.

353. Après avoir appuyé, la tête au mur, les cavaliers étant rentrés sur la piste, et marchant *à main droite* ou *à main gauche*, l'instructeur fait commencer un changement de direction dans la longueur du manège, et lorsque les deux colonnes se trouvent à côté l'une de l'autre, il fait arrêter et fait exécuter le mouvement *appuyez à droite* (ou *à gauche*).

Lorsque les cavaliers sont près d'arriver à la piste, l'instructeur fait arrêter de nouveau.

Les chevaux étant calmés il fait appuyer à gauche, et chaque cavalier revient à la place où il s'était d'abord arrêté au milieu du manège.

L'instructeur peut aussi, lorsque les cavaliers ont appuyé jusqu'à la piste, les faire marcher en colonne sur cette même piste, afin de ne pas tenir les chevaux trop long-tems de suite au mouvement d'*appuyer*.

354. Lorsque les cavaliers ont appuyé, *la tête au mur*, l'instructeur fait quelquefois exécuter le mouvement de *reculer* et *cesser de reculer*, comme il est prescrit numéro 299.

355. Pendant les derniers jours de cette leçon, l'instructeur fait de tems à autre croiser les rênes dans la main gauche, afin que les cavaliers, conduisant leurs chevaux avec cette main seulement, se trouvent préparés au travail en bride ; il veille à ce que chaque cavalier se maintienne bien carrément sur son cheval.

356. Pour terminer la leçon et rentrer au quartier, l'instructeur se conforme à ce qui est prescrit numéro 339.

§ XI. TROISIÈME LEÇON.

L'instructeur est à cheval, et la leçon comprend 30 *séances.*

Ire PARTIE. (15 *séances.*)	IIe PARTIE. (15 *séances.*)
Position de la main de la bride.	Principes du galop.
Ajuster les rênes.	Travail au galop sur des lignes droites.
Prendre le filet de la main droite	Travail au galop en cercle.
Lâcher le filet.	
Des mouvemens principaux de la main de la bride.	
Rassembler son cheval.	
Marcher.	
Arrêter.	
A droite, A-gauche, Demi-tour à droite, Demi-tour à gauche, Quart d'à-droite, Quart d'à-gauche, } de pied ferme.	

1re PARTIE (15 *séances.*)

Reculer et cesser de reculer.

Travail de la 2e leçon, avec la bride.

Prendre le filet de la main gauche.

Lâcher le filet.

Appuyer à droite ou à gauche.

PREMIÈRE PARTIE.

357. On réunit le même nombre de cavaliers que pour la deuxième leçon. Leur tenue est la même.

Les chevaux sont sellés et bridés. On se conforme du reste à ce qui est prescrit numéro 320 et suivans.

Les cavaliers sont conduits au manège, comme il est prescrit numéro 325. La première fois qu'ils s'y rendent pour travailler à cette leçon, ils conduisent leurs chevaux avec le filet, qu'ils tiennent avec la main droite, les rênes et la bride dans la main gauche.

L'instructeur en entrant dans le manège, se conforme à ce qui est prescrit numéro 326, et lorsque les deux colonnes se trouvent sur les grands côtés et à la même hauteur, il commande : 1. *cavaliers à droite* (ou *à gauche*) 2. MARCHE. 3. HALTE.

Il détaille alors la position de la main de la bride :

Position de la main de la bride (fig. 15).

358. Les rênes avec leur bouton-coulant dans la main gauche, le petit doigt entre les deux rênes, les doigts bien fermés, et le pouce sur la seconde jointure du premier doigt pour les contenir égales ; le coude un peu détaché du corps, la main à 11 centimètres (4 pouces) au-dessus du pommeau de la selle, ou à 3 centimètres (1 pouce) de la schabraque, les doigts à 16 centimètres (6 pouces), et en face du corps ; le petit doigt un peu plus près du corps que le haut du poignet, la main droite tombant sur le côté.

Ajuster les rênes.

359. L'instructeur commande :

AJUSTEZ = VOS RÊNES.

2 *tems*.

1. A la première partie du commandement, qui est AJUSTEZ, saisir les rênes avec le pouce et le premier doigt de la main droite, au-dessus et près du pouce gauche; les élever perpendiculairement, en glissant la main droite jusqu'au bouton, les derniers doigts ouverts, les ongles en avant; le coude à 16 centimètres (6 pouces) plus bas que la main; entr'ouvrir les doigts de la main gauche, le pouce élevé, pour égaliser les rênes; sentir légèrement l'appui du mors, et tenir les jambes près, pour contenir le cheval.

2. A la dernière partie du commandement, qui est VOS RÊNES, fermer la main gauche, laisser tomber les rênes et la main droite sur le côté, relâcher les jambes.

Prendre le filet de la main droite.

360. L'instructeur commande :

Prenez le filet = DE LA MAIN DROITE.

1 *tems*.

A la dernière partie du commandement, qui est DE LA MAIN DROITE, prendre le filet par le milieu, avec les quatre doigts de la main droite, les ongles en dessous, sans baisser le corps; tenir le filet par-dessus les rênes de la bride, et baisser la main gauche pour ne plus sentir l'effet du mors.

361. En se servant alternativement de la bride et du filet, on rafraîchit les barres de son cheval, mais il ne faut jamais se servir des deux à la fois.

L'instructeur fait prendre le filet de la main droite pendant le commencement du travail en bride, pour rendre le changement de

position moins brusque, et ramener le côté droit, sujet à rester en arrière.

Lâcher le filet.

362. L'instructeur commande :

Lâchez = LE FILET,

1 *tems*.

A la dernière partie du commandement, qui est LE FILET, replacer la main gauche, et laisser tomber les rênes du filet, de manière qu'elles se placent sous celles de la bride, la main droite sur le côté.

Des mouvemens principaux de la main de la bride.

363. En élevant un peu la main et la rapprochant du corps, on rassemble son cheval; en l'élevant davantage, on ralentit son allure. En augmentant l'effet de la main, on arrête le cheval, et en l'augmentant encore, on le fait reculer.

En baissant un peu la main, on donne à son cheval la liberté de se porter en avant.

En portant la main en avant et à droite, on détermine son cheval à tourner à droite.

En portant la main en avant et à gauche, on détermine son cheval à tourner à gauche.

Dès que le cheval obéit, le cavalier reprend la position de la main de la bride.

Dans tous les mouvemens de la main, le bras doit agir librement, sans que l'épaule se raidisse et sans communiquer de force au corps; l'effet du mors étant plus fort que celui du bridon, c'est une raison de plus d'agir avec progression, surtout pour arrêter et reculer.

L'instructeur fait exécuter, par les commandemens prescrits dans la première leçon, les mouvemens ci-après détaillés.

Rassembler le cheval.

364. Élever un peu la main en la rapprochant du corps, et tenir les jambes près.

Marcher.

365. Baisser un peu la main, le poignet toujours vis-à-vis du milieu du corps, et fermer les jambes progressivement. Dès que le cheval obéit, replacer la main et les jambes par degrés.

Arrêter.

366. S'asseoir, en se grandissant du haut du corps; élever en même tems la main par degrés en la rapprochant du corps, et tenir les jambes près, pour empêcher le cheval de reculer ou de se traverser. Dès que le cheval obéit, replacer la main et les jambes par degrés.

A-droite.

367. Porter la main en avant et à droite, suivant la sensibilité du cheval, et fermer la jambe droite, la jambe gauche près, pour le contenir. Le mouvement étant presque fini, replacer la main et les jambes par degrés.

A-gauche.

358. Porter la main en avant et à gauche, suivant la sensibilité du cheval, et fermer la jambe gauche, la jambe droite près, pour le contenir. Le mouvement étant presque fini, replacer la main et les jambes par degrés.

Demi-tour à droite, demi-tour à gauche.

369. Mêmes principes que pour exécuter un à-droite ou un à-gauche, en observant de parcourir le demi-cercle prescrit.

Quart d'à-droite, quart d'à-gauche.

370. Mêmes principes que pour exécuter un à-droite ou un à-gauche, en observant que le mouvement de la main doit être assez modéré pour que le cheval ne fasse pas plus d'un quart d'à-droite ou d'à-gauche.

Reculer et cesser de reculer.

371. Mêmes principes que pour arrêter, en observant, dès que le cheval obéit, de baisser et d'élever successivement la main, pour *arrêter* et *rendre*.

Pour cesser de reculer, avoir la main légère et les jambes près; dès que le cheval obéit, replacer la main et les jambes par degrés.

372. L'instructeur n'exige pas d'ensemble dans l'exécution de ces divers mouvemens, mais il s'attache à la manière dont chaque cavalier se sert de la main de la bride. Il en rectifie toujours la position avant de passer d'un mouvement à un autre.

Travail de la 2e leçon, avec la bride.

373. Lorsque les cavaliers commencent à comprendre les mouvemens de la main de la bride, l'instructeur les fait marcher sur la piste, d'abord *au pas* et ensuite *au trot*; il fait fréquemment arrêter, repartir, changer de direction, et exécuter successivement les divers mouvemens de la deuxième leçon, veillant à ce que les cavaliers fassent une application exacte des principes qui leur ont été donnés de pied ferme.

Le défaut habituel des cavaliers étant de porter la main gauche en avant et de refuser l'épaule droite, l'instructeur a l'attention de leur faire conserver la main au-dessus du pommeau de la selle sans déranger la position du corps.

Prendre le filet de la main gauche.

374. L'instructeur commande :

Prenez le filet = DE LA MAIN GAUCHE.

1 *tems*.

A la dernière partie du commandement, qui est DE LA MAIN GAUCHE, passer les deux premiers doigts de la main gauche, les ongles en dessous, dans le filet, et le ramener à soi, de manière que les rênes de la bride ne fassent plus d'effet sur le mors.

Lâcher le filet.

375. L'instructeur commande :

Lâchez = LE FILET.

1 *tems*.

A la dernière partie du commandement, qui est LE FILET, lâcher le filet sans baisser le corps, et reprendre la position de la main de la bride, en ajustant les rênes.

L'instructeur ne fait prendre le filet de la main gauche que lorsque les cavaliers ont acquis l'habitude de conduire leurs chevaux avec la bride.

Appuyer à droite ou à gauche (fig. 15 et 16).

376. L'instructeur fait appuyer à droite ou à gauche, la tête au mur et en colonnne, se conformant aux principes prescrits numéros 351, 352 et 353.

Pour appuyer à droite, déterminer les épaules de son cheval à droite en portant la main en avant et à droite ; fermer la jambe gauche pour faire suivre les hanches ; la jambe droite près, pour soutenir le cheval.

Pour cesser d'appuyer, redresser son cheval, la jambe droite près, et replacer la main et les jambes par degrés.

Pour appuyer à gauche et cesser d'appuyer, mêmes principes et moyens inverses.

DEUXIÈME PARTIE.

Principes du galop.

377. Un cheval galope sur le pied droit (fig. 18), lorsque la jambe droite de devant dépasse la jambe gauche de devant et que la jambe droite de derrière dépasse aussi la jambe gauche de derrière. Le mécanisme de cette allure s'opère généralement en trois tems ou foulées. Le premier tems est marqué par la jambe gauche de derrière, qui pose la première à terre ; le deuxième, par le bipède diagonal gauche, et le troisième par la jambe droite de devant.

Un cheval galope sur le pied gauche, lorsque la jambe gauche de devant dépasse la jambe droite de devant, et que la jambe gauche de derrière dépasse aussi la jambe droite de derrière. Dans ce cas, la jambe droite de derrière pose la première à terre ; ensuite le bipède diagonal droit, et enfin la jambe gauche de devant.

Un cheval galope juste, lorsqu'il galope sur le pied droit en travaillant ou tournant à main droite ; et sur le pied gauche, en travaillant ou tournant à main gauche.

Un cheval galope faux, lorsqu'il galope sur le pied gauche en travaillant ou tournant à main droite ; et sur le pied droit, en travaillant ou tournant à main gauche.

Un cheval est désuni, lorsqu'il galope à droite des pieds de devant, et à gauche des pieds de derrière, ou lorsqu'il galope à gauche des pieds de devant, et à droite des pieds de derrière.

Quand un cheval galope sur le pied droit, le cavalier éprouve dans sa position un mouvement sensible de droite à gauche.

Quand un cheval galope sur le pied gauche, le cavalier éprouve dans sa position un mouvement sensible de gauche à droite.

Quand un cheval est désuni, le cavalier éprouve dans sa position des mouvemens irréguliers ; le cheval est hors de son aplomb et perd de sa force.

Travail au galop sur des lignes droites.

378. Les cavaliers étant déjà habitués, dans la deuxième leçon, à conserver leur position *au galop*, l'instructeur leur apprend à faire partir leurs chevaux sur la ligne droite, à l'une et à l'autre main.

Après avoir formé les cavaliers du deuxième rang, comme il est prescrit numéro 350, il fait prendre 4 pas (4 mètres) de distance à ceux du premier ; et les cavaliers marchant *au trot et à main droite* sur l'un des grands côtés, l'instructeur commande :

1. *Au galop.*

2. MARCHE.

Au commandement *au galop*, rassembler son cheval et le contenir parfaitement.

Au commandement MARCHE, porter la main un peu en avant et à gauche, pour donner à l'épaule droite la facilité de dépasser l'épaule gauche, et fermer les jambes derrière les sangles pour chasser le cheval en avant, lui faisant sentir un peu plus l'effet de la jambe gauche. Le cheval ayant obéi, avoir la main légère et les jambes près, pour l'entretenir dans son allure.

379. L'instructeur recommande aux cavaliers d'avoir du calme, de conduire leurs chevaux avec douceur, et surtout d'avoir la main légère, pour que le *galop* soit franc, jamais raccourci, et pour éviter de mettre les chevaux sur les jarrets.

Dans les premiers jours du travail *au galop*, il fait prendre aux cavaliers le filet avec la main droite, pour calmer leurs chevaux et s'aider de cette main, jusqu'à ce qu'ils aient pris l'habitude de les conduire à cette allure avec la bride seulement.

Pour maintenir le cheval juste, il faut se lier à tous les mouvemens, surtout au passage des coins, où le moindre dérangement dans l'assiette du cavalier peut contrarier l'action du cheval.

Lorsqu'un cheval galope faux ou qu'il est désuni, l'instructeur fait passer le cavalier, *au trot*, à la queue de la colonne, mais de manière à ne pas déranger ceux qui suivent. Lorsqu'il y est arrivé, il lui fait reprendre le *galop*, lui expliquant de nouveau les moyens qu'il doit employer pour maintenir son cheval juste.

380. L'instructeur ne laisse les cavaliers *au galop* qu'un tour ou deux au plus à chaque main, et il fait toujours passer *au trot* pour changer de main.

Lorsque les chevaux sont un peu calmes, et que les cavaliers commencent à les bien conduire, l'instructeur fait diminuer successivement les distances jusqu'à un mètre un tiers (4 pieds).

L'instructeur fait exécuter le même travail aux cavaliers du deuxième rang ; il le fait ensuite répéter par les deux rangs à la fois.

Travail au galop en cercle.

381. Lorsque les cavaliers ont été suffisamment exercés *au galop* sur des lignes droites, l'instructeur fait faire quelques tours en cercle, suivant les principes prescrits numéros 335 et 336.

Ce travail est commencé sur de très grands cercles, dont on diminue le diamètre à mesure que les cavaliers en prennent l'habitude.

382. L'instructeur, pour terminer la leçon et rentrer au quartier, se conforme à ce qui est prescrit numéro 339.

§ XII. QUATRIÈME LEÇON.

L'instructeur est à cheval et la leçon comprend 30 séances.

Iʳᵉ PARTIE (15 *séances.*)	IIᵉ PARTIE. (15 *séances.*)
Travail de la 3ᵉ leçon, avec le sabre seulement.	Travail de la 3ᵉ leçon, avec toutes les armes.
Maniement des armes de pied ferme.	Maniement des armes en marchant.
Charger le mousqueton.	Exercice du sabre et de la lance, à toutes les allures.
Charger le pistolet.	Saut du fossé et de la barrière.
Feux du mousqueton.	Charge individuelle.
Feux du pistolet.	Tir à la cible.
Inspection des armes.	
Exercice du sabre et de la lance, de pied ferme.	

PREMIÈRE PARTIE.

383. On réunit autant de cavaliers que pour la troisième leçon : leur tenue est la même ; ils ont leurs armes.

L'instructeur est à cheval. Il est secondé par deux sous-instructeurs.

Ces deux sous-instructeurs également à cheval, sont armés comme les cavaliers, afin d'exécuter le maniement des armes, à mesure que l'instructeur le détaille.

Travail de la 3ᵉ leçon, avec le sabre seulement (fig. 17).

384. Les premiers jours de la quatrième leçon sont employés à répéter tous les mouvemens de la troisième, les cavaliers ayant le sabre seulement. Les cavaliers prennent ensuite toutes leurs armes.

L'instructeur fait monter à cheval en exécutant le détail complet, comme il est prescrit numéro 277. Avant de commencer le maniement des armes, il fait exécuter quelques mouvemens *au pas* et *au trot*, pour calmer les chevaux. Pendant le reste de la leçon, le travail de pied ferme est entre-coupé de mouvemens aux diverses allures. On exige dans leur exécution la plus grande régularité,

de manière que les cavaliers, en apprenant à manier leurs armes, se perfectionnent de plus en plus dans l'habitude de conduire leurs chevaux.

Maniement des armes, de pied ferme.

(Dragons, Chasseurs et Hussards.)

385. L'instructeur fait former les cavaliers du premier rang, par les commandemens FRONT et HALTE, comme il est prescrit numéro 339.

Il fait ensuite former le deuxième rang à la gauche du premier, par un mouvement semblable. Chaque sous-instructeur se place à 6 pas (6 mètres) en avant du centre de son rang, lui faisant face.

Pour faire mettre le mousqueton à la botte, l'instructeur commande :

Décrochez = (*le*) MOUSQUETON.

1 *tems*, 2 *mouvemens*.

1. A la dernière partie du commandement, qui est MOUSQUETON, saisir l'arme à la poignée avec la main droite, l'élever, la ressaisir avec la main gauche, le petit doigt touchant le ressort de batterie, le pouce alongé; renverser le poignet gauche en l'avançant vers la tête du cheval; passer la crosse à gauche entre les rênes et le corps, la platine en avant, le canon incliné à droite; dégager le crochet des anneaux avec la main droite; repasser la crosse à droite entre les rênes et le corps; saisir l'arme à la poignée avec la main droite en la quittant de la main gauche, et placer la crosse sur la cuisse, le bout du canon haut et vis-à-vis de l'épaule droite.

2. Baisser l'arme avec la main droite; engager le bout du canon dans la botte; passer la courroie deux fois autour de la crosse, la boucler avec la main droite en soutenant la crosse de la main gauche, et ajuster les rênes.

386. Pour remettre le mousqueton au crochet, l'instructeur commande :

Accrochez = (*le*) MOUSQUETON.

1 *tems*, 2 *mouvemens*.

1. A la dernière partie du commandement, qui est MOUSQUETON, déboucler la courroie avec la main droite, en soutenant la crosse de la main gauche; saisir l'arme à la poignée avec la main droite, les ongles en dessous; la dégager de la botte, l'élever, la saisir avec la main gauche, le petit doigt touchant le ressort de batterie, le pouce alongé; renverser le poignet gauche en l'avançant vers la tête du cheval; passer la crosse à gauche entre les rênes et le corps, la platine en avant, le canon incliné à droite; prendre le crochet avec la main droite, l'engager dans les anneaux; repasser la crosse à droite entre les rênes et le corps, saisir l'arme à la poignée avec la main droite, en la quittant de la main gauche, et placer la crosse sur la cuisse, le bout du canon haut et vis-à-vis de l'épaule droite.

2. Baisser le bout du mousqueton; chasser la crosse en arrière et ajuster les rênes.

Si l'on ne doit plus faire usage du mousqueton, à l'avertissement de l'instructeur, le cavalier passe la courroie de retrait deux fois autour de la poignée, la boucle en dehors.

387. SABRE = (*à la*) MAIN.

2 *tems*.

1. A la première partie du commandement, qui est SABRE, incliner légèrement la tête à gauche, porter la main droite par-dessus les rênes, engager le poignet dans la dragonne; saisir le sabre à la poignée, dégager la lame du fourreau de 16 centimètres (6 pouces), et replacer la tête directe.

2. A la dernière partie du commandement, qui est MAIN, tirer vivement le sabre, en élevant le bras de toute sa longueur; marquer un tems d'arrêt, porter le sabre à l'épaule droite, le dos de la lame appuyé au défaut de l'épaule; le poignet sur le haut de la cuisse, le petit doigt en dehors de la poignée (fig. 17).

388. *Présentez* = (*le*) SABRE.

1 *tems*.

A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, porter le sabre en avant, le bras demi-tendu, le pouce vis-à-vis et à 16 centimètres (6 pouces) du col, la lame perpendiculaire, le tranchant à gauche, le pouce alongé sur le côté droit de la poignée, le petit doigt se réunissant aux trois autres.

389. *Portez* (*le*) SABRE.

1 *tems*.

A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, reporter le sabre, le dos de la lame appuyé au défaut de l'épaule, le poignet sur le haut de la cuisse, le petit doigt en dehors de la poignée.

390. REMETTEZ = (*le*) SABRE.

2 *tems*.

1. A la première partie du commandement, qui est REMETTEZ, exécutez le mouvement de *présenter le sabre*.

2. A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, porter le poignet vis-à-vis et à 16 centimètres (6 pouces) de l'épaule gauche; baisser la lame et la passer en croix le long du bras gauche, la pointe en

arrière ; incliner légèrement la tête à gauche en fixant l'œil sur l'ouverture du fourreau ; y remettre la lame ; dégager le poignet de la dragonne ; replacer la tête directe et ajuster les rênes.

(Lanciers.)

391. L'instructeur commande :

Portez = (*vos*) LANCES.

A la dernière partie du commandement, qui est LANCES, ramener la lance en avant, par un mouvement du bras droit ; la saisir avec le pouce et le premier doigt de la main gauche, les autres fermés (pour ne pas abandonner les rênes) ; dégager le bras de la courroie ; saisir vivement la lance avec la main droite à pleine-main ; l'abandonner de la main gauche ; la replacer perpendiculairement, la main à hauteur du col, le coude et l'avant-bras collés contre la hampe.

392. *Reposez* = (*vos*) LANCES (fig. 16).

A la dernière partie du commandement, qui est LANCES, amener la lance dans la main gauche, avec la main droite, sans que le bout quitte la terre (*à cheval :* sans le dégager de la botte) ; la saisir avec le pouce et le premier doigt de la main gauche, les autres doigts fermés (pour ne pas abandonner les rênes) ; passer le bras droit dans la courroie, et l'y engager jusqu'au dessus du coude ; abandonner de suite la lance de la main gauche ; la chasser en arrière par un mouvement du bras droit, et placer la main droite sur le côté.

393. Les lanciers qui font partie des régimens de chasseurs, portent et reposent la lance, à la dernière partie des commandemens SABRE — (*à la*) MAIN et REMETTEZ — (*le*) SABRE, faits par le colonel ; mais, pour leur instruction individuelle, les lanciers sont exercés, comme tous les cavaliers, au maniement du sabre.

394. L'instructeur commande : POUR LE MANIEMENT DES ARMES.

A ce commandement,

(Cuirassiers et Dragons)

Déboucler la courroie de paquetage de gauche; relever la schabraque. (*Dragons*, décrocher la baguette avec la main droite par-dessous les rênes, la placer à droite, la lanière entre la crosse et le corps) et replacer la main droite sur le côté.

(Chasseurs, Hussards et Lanciers.)

Relever la courroie de paquetage et la schabraque (*Chasseurs* et *Hussards*, décrocher la baguette avec la main droite par-dessous les rênes, la placer à droite, la lanière entre la crosse et le corps), et replacer la main droite sur le côté.

Charger le mousqueton.

(Dragons, Chasseurs et Hussards.)

395. L'instructeur commande :

Haut = (*le*) MOUSQUETON.

1 *tems*.

A la dernière partie du commandement, qui est MOUSQUETON, saisir le mousqueton à la poignée avec la main droite; l'élever et placer la crosse sur la cuisse, le bout du canon haut, vis-à vis de l'épaule droite.

396. L'instructeur commande : *Charge en dix tems.*

1. *Chargez* = (*le*) MOUSQUETON.

1. A la dernière partie du commandement, qui est MOUSQUETON, placer le mousqueton dans la main gauche, la sous-garde un peu en dehors, le petit doigt touchant le ressort de batterie, le pouce alongé sur le

bois en dessous de la tringle, le bout du canon un peu élevé et dirigé à gauche ; le pouce de la main droite contre la batterie au-dessus de la pierre, les quatre doigts fermés.

2. *Ouvrez* = (*le*) BASSINET.

3. *Prenez* = (*la*) CARTOUCHE.

4. *Déchirez* = (*la*) CARTOUCHE.

5. AMORCEZ.

6. L'*arme* = (*à*) GAUCHE.

A la dernière partie du commandement, qui est GAUCHE, renverser le poignet gauche, en l'avançant vers la tête du cheval ; passer la crosse à gauche entre les rênes et le corps, en avant de la fonte ; la platine en dehors, le canon incliné à droite ; le saisir avec les deux derniers doigts de la main droite, à 3 centimètres (1 pouce) du bout, contenant toujours la cartouche avec le pouce et les deux premiers doigts.

7. *Cartouche* = (*dans le*) CANON.

8. *Prenez* = (*la*) BAGUETTE.

9. BOURREZ.

10. *Haut* = (*le*) MOUSQUETON.

A la dernière partie du commandement, qui est MOUSQUETON, retourner le poignet gauche, en l'avançant vers la tête du cheval ; passer la crosse à droite entre les rênes et le corps ; saisir l'arme à la poignée avec la main droite en la quittant de la main gauche, et faire *haut le mousqueton*.

397. L'instructeur commande :

Replacez = (*le*) MOUSQUETON.

1 *tems*.

A la dernière partie du commandement, qui est MOUSQUETON, baisser le bout du mousqueton ; chasser la crosse en arrière, ayant soin que la lanière de la baguette reste entre la crosse et le corps.

Charger le pistolet.

(Cuirassiers, Dragons, Chasseurs et Hussards.)

398. L'instructeur commande :

Haut = (*le*) PISTOLET.

1 *tems.*

A la dernière partie du commandement, qui est PISTOLET, passer la main droite par dessous les rênes, tirer le pistolet de sa fonte, l'élever, la sous-garde en avant, le poignet à hauteur et à 16 centimètres (6 pouces) de l'épaule, le premier doigt alongé sur la sous-garde.

399. L'instructeur commande : *Charge en dix tems.*

1. *Chargez* = (*le*) PISTOLET.

A la dernière partie du commandement, qui est PISTOLET, placer le pistolet dans la main-gauche, la sous-garde un peu en dehors, le petit doigt touchant le ressort de batterie, le pouce sur le canon, le bout un peu élevé et dirigé à gauche ; le pouce de la main droite contre la batterie au-dessus de la pierre, les quatre doigts bien fermés.

2. *Ouvrez* — (*le*) BASSINET.
3. *Prenez* — (*la*) CARTOUCHE.
4. *Déchirez* — (*la*) CARTOUCHE.
5. AMORCEZ.
6. *Pistolet* = (*à*) GAUCHE.

A la dernière partie du commandement, qui est GAUCHE, renverser le poignet gauche, passer la crosse à gauche entre les rênes et le corps, la platine en avant, le canon incliné à droite; le saisir avec les deux derniers doigts de la main droite, à 3 centimètres (1 pouce) du bout, contenant toujours la cartouche avec le pouce et les deux premiers doigts.

7. *Cartouche* = (*dans le*) CANON.

8. *Tirez* = (*la*) BAGUETTE.

A la dernière partie du commandement, qui est BAGUETTE, tirer la baguette avec le pouce et les deux premiers doigts, le poignet toujours renversé, la saisir à pleine main, retourner le poignet et mettre la baguette dans le canon.

9. BOURREZ.

Au commandement BOURREZ, donner trois coups de baguette, la tirer, la prendre par le milieu, renverser le poignet, la remettre dans la coulisse et l'enfoncer avec la paume de la main, replacer le poignet gauche en repassant la crosse entre les rênes et le corps, et saisir le pistolet de la main droite à la poignée.

10. *Haut* = (le) PISTOLET.

A la dernière partie du commandement, qui est PISTOLET, élever le pistolet avec la main droite en le quittant de la main gauche, la sous-garde en avant, le poignet à hauteur et à 16 centimètres (6 pouces) de l'épaule, le premier doigt alongé sur la sous-garde.

400. L'instructeur commande :

Replacez = (*le*) PISTOLET.

1 *tems*.

A la dernière partie du commandement, qui est PISTOLET, baisser le bout du pistolet et le remettre dans la fonte, en le passant par-dessous les rênes.

401. Lorsque les cavaliers savent bien exécuter la charge du mousqueton et du pistolet en la décomposant, l'instructeur leur fait exécuter la *charge à volonté*; à cet effet, après avoir fait faire *haut le mousqueton* ou *haut le pistolet*, il commande : *Charge à volonté.*

Chargez = (*le*) MOUSQUETON

(ou *le* PISTOLET.)

A la dernière partie du commandement, qui est MOUSQUETON (ou PISTOLET), les cavaliers chargent, sans s'attendre ni se régler les uns sur les autres, ayant l'attention de s'arrêter après la charge à la position de *haut le mousqueton* ou *haut le pistolet*, et d'attendre le commandement de l'instructeur pour replacer l'arme.

Feux du mousqueton.

402. L'instructeur commande :

Haut = (*le*) MOUSQUETON.

Comme il est prescrit n° 395.

Apprêtez = (*le*) MOUSQUETON.

1 *tems*.

A la dernière partie du commandement, qui est MOUSQUETON, abattre le mousqueton dans la main gauche, le bout élevé et dirigé à gauche; placer le pouce de la main droite sur la tête du chien, le premier doigt sur la sous-garde, les autres dessous; armer le mousqueton avec le pouce, en tirant le chien en arrière jusqu'à ce qu'il soit bien assuré dans le cran : faire *haut le mousqueton*.

(*En*) JOUE.

1 *tems.*

403. Au commandement JOUE, porter avec la main droite la crosse à l'épaule, en avançant la main gauche vers la tête du cheval; soutenir l'arme à l'embouchoir avec le pouce et le premier doigt de cette main, les autres fermés, pour contenir les rênes sans les alonger; placer le premier doigt de la main droite sur la détente, et ajuster à hauteur de ceinture d'homme.

FEU.

1 *tems.*

404. Au commandement FEU, appuyer le premier doigt sur la détente et faire feu sans déranger l'arme; la retirer ensuite et la replacer dans la main gauche, comme au premier tems de la charge nº 396, le premier doigt sur la détente.

Haut (*le*) MOUSQUETON.

1 *tems.*

405. A la dernière partie du commandement, qui est MOUSQUETON, mettre le chien au repos, fermer le bassinet, et faire *haut le mousqueton.*

Replacez = (*le*) MOUSQUETON.

Comme il est prescrit nº 397.

Feux du pistolet.

406. L'instructeur commande :

Haut = (*le*) PISTOLET.

Comme il est prescrit n° 398.

Apprêtez = (*le*) PISTOLET.

1 *tems.*

A la dernière partie du commandement, qui est PISTOLET, placer le pistolet dans la main gauche, le bout élevé et dirigé à gauche, armer et faire *haut le pistolet.*

(*En*) JOUE.

1 *tems.*

407. Au commandement JOUE, abaisser le pistolet, le bras demi-tendu; poser le premier doigt sur la détente, la sous-garde un peu inclinée à droite, le bout du canon dirigé à hauteur de ceinture d'homme.

FEU.

1 *tems.*

408. Au commandement FEU, appuyer le premier doigt sur la détente, et faire feu sans déranger l'arme; prendre ensuite la position du premier tems de la charge n° 399, le pouce de la main droite sur le chien, le premier doigt sur la détente.

Haut = (*le*) PISTOLET.

1 *tems.*

409. A la dernière partie du commandement, qui est PISTOLET, mettre le chien au repos, fermer le bassinet, et faire *haut le pistolet.*

Replacez = (*le*) PISTOLET.

Comme il est prescrit n° 400.

410. Si, après avoir fait feu du mousqueton ou du pistolet, l'instructeur veut faire charger les armes, il commande :

CHARGEZ.

Au commandement CHARGEZ, exécuter la charge à volonté et faire *haut le mousqueton* ou *haut le pistolet*, se tenant prêt à armer ou à replacer l'arme au commandement de l'instructeur.

Inspection des armes.

411. L'instructeur commande : POUR L'INSPECTION DES ARMES.

A ce commandement, exécuter ce qui est prescrit au commandement : POUR LE MANIEMENT DES ARMES, nº 394.

(Dragons, Chasseurs et Hussards.)

L'instructeur commande :

Inspection = (*du*) MOUSQUETON.

1 *tems*, 5 *mouvemens*.

412. 1. A la dernière partie du commandement, qui est MOUSQUETON, faire *haut le mousqueton*.

2. Placer l'arme dans la main gauche, la passer à gauche comme au sixième tems de la charge, mettre la baguette dans le canon, comme au huitième tems de la charge, et replacer la main droite sur le côté.

3. Avec la main droite élever la baguette jusqu'à la moitié, le bras demi-tendu, la laisser retomber dans le canon, et replacer la main droite sur le côté.

4. Retirer la baguette du canon, la placer à droite, et faire *haut le mousqueton*.

5. Replacer le mousqueton.

(Lanciers.)

413. L'instructeur commande :

Inspection (des) LANCES.

1 tems, 4 mouvemens.

1. A la dernière partie du commandement, qui est LANCES ; porter la lance.

2. Croiser la lance ; à la première partie du commandement, qui est CROISEZ, descendre la main droite, en la glissant le long de la hampe, jusqu'à hauteur de la hanche ; élever la lance perpendiculairement pour la dégager de la botte.

3. Tourner le poignet, les ongles en dessous, pour montrer l'autre côté de la lame.

4. Redresser et reposer la lance ; à la dernière partie du commandement, qui est LANCES, amener la lance dans la main gauche, avec la main droite, sans que le bout quitte la terre (*à cheval :* sans la dégager de la botte) ; la saisir avec le pouce et le premier doigt de la main gauche, les autres doigts fermés (pour ne pas abandonner les rênes); passer le bras droit dans la courroie et l'y engager jusqu'au-dessus du coude ; abandonner de suite la main gauche, la chasser en arrière par un mouvement du bras droit, et placer la main droite sur le côté.

(Cuirassiers, Dragons, Chasseurs, Hussards et Lanciers.)

414. L'instructeur commande :

Inspection = (du) PISTOLET.

1 tems, 5 mouvemens.

1. A la dernière partie du commandement, qui est PISTOLET, faire *haut le pistolet.*

2. Placer le pistolet dans la main gauche, qui le tient à la poignée perpendiculairement, la platine en avant; tirer la baguette, la mettre dans le canon, et replacer la main droite sur le côté.

3. Avec la main droite élever la baguette jusqu'à la moitié; la laisser retomber dans le canon, et replacer la main droite sur le côté.

4. Retirer la baguette du canon, la remettre dans sa coulisse, en l'enfonçant avec la paume de la main, et faire *haut le pistolet*;

5. Replacer le pistolet.

415. L'instructeur commande :

Inspection — *(du)* SABRE.

1 tems, 7 mouvemens.

1. A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, exécuter le premier tems de *sabre à la main;*

2. Exécuter le deuxième tems de *sabre à la main;*

3. Présenter le sabre;

4. Tourner le poignet en dedans, pour montrer l'autre côté de la lame;

5. Porter le sabre à l'épaule;

6. Exécuter le premier tems de *remettez le sabre;*

7. Exécuter le deuxième tems de *remettez le sabre.*

416. A l'avertissement de *couvrez les fontes*, fait par l'instructeur, le cavalier replace la schabraque, la courroie de paquetage, met la baguette au crochet, et ajuste les rênes.

417 Lorsque les cavaliers exécutent correctement l'inspection des armes, pour les y exercer sans détail, l'instructeur commande :

Inspection — *(des)* ARMES.

A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, le cavalier (*Dragons, Chasseurs et Hussards*) fait

haut le mousqueton, passe le mousqueton à gauche et met la baguette dans le canon. Quand l'instructeur arrive devant lui, le cavalier élève la baguette, la laisse retomber dans le canon, et dès que l'instructeur l'a dépassé de deux cavaliers, il la retire, fait *haut le mousqueton*, replace le mousqueton, fait *haut le pistolet*, le passe dans la main gauche, et met la baguette dans le canon. Quand l'instructeur arrive devant lui, il élève la baguette, la laisse retomber dans le canon, et dès qu'il l'a dépassé de deux cavaliers, il la replace dans la coulisse, fait *haut le pistolet*, le remet dans la fonte et met le sabre à la main. Quand l'instructeur arrive devant lui, le cavalier présente le sabre, montre l'autre côté de la lame, et dès qu'il l'a dépassé de deux cavaliers, il porte le sabre, le remet dans le fourreau, couvre les fontes et ajuste les rênes.

(*Lanciers.*) A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, le lancier porte et croise la lance. Quand l'instructeur arrive devant lui, il tourne le poignet pour montrer l'autre côté de la lame. Dès que l'instructeur l'a dépassé de deux cavaliers, il porte et repose la lance, fait *haut le pistolet*, et tout le reste du mouvement comme ci-dessus.

(*Cuirassiers.*) A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, le cuirassier exécute ce qui est prescrit à l'inspection du pistolet et du sabre.

418. Pendant que les cavaliers sont formés sur un rang, l'instructeur leur fait quitter le rang indistinctement, les uns après les autres à son simple avertissement. Cet exercice est répété aussi souvent qu'on le juge nécessaire, pour habituer les chevaux à quitter le rang facilement.

Le cavalier désigné rassemble son cheval et le détermine en avant avec douceur, évitant de le surprendre et de le brusquer.

Exercice du sabre et de la lance, de pied ferme.

419. Les cavaliers marchant *au pas*, sur deux colonnes, l'in-

structeur leur fait prendre 2 pas (2 mètres) de distance entre eux, et lorsque les deux colonnes sont sur les grands côtés, il commande : 1. *Cavaliers à droite* (ou *à gauche.*) 2. MARCHE ; 3. HALTE. Il leur fait alors exécuter de pied ferme l'*exercice du sabre*, tel qu'il a été enseigné *à pied*.

Pour l'*exercice de la lance*, les lanciers, avant de faire *à droite* ou *à gauche*, doivent prendre entre eux 4 pas (4 mètres) de distance.

420. Les cavaliers étant destinés à se servir de leurs armes presque toujours isolément, l'instructeur s'attache à la régularité de l'exécution individuelle, et non à celle d'ensemble.

On n'emploie à ce travail de pied ferme que le tems strictement nécessaire pour en bien faire comprendre tout le détail aux cavaliers, la deuxième partie de la leçon devant être employée à l'exécuter en marchant. (Cette observation n'est point applicable à l'*inspection des armes*, qui s'exécute toujours de pied ferme.)

DEUXIÈME PARTIE.

421. Les cavaliers, outre leurs armes, ont le casque ou le schakos, et les cuirassiers la cuirasse : les chevaux sont chargés (fig. 13 à 18).

Travail de la 3e leçon, avec toutes les armes.

422. L'instructeur commence cette deuxième partie, par faire exécuter aux cavaliers, ayant toutes leurs armes, les mouvemens de la troisième leçon aux diverses allures.

Il veille à ce que le poids et le mouvement des armes ne leur fassent pas perdre la régularité de la position.

Lorsque les cavaliers ont acquis l'habitude de travailler avec le sabre au côté et le mousqueton au crochet, l'instructeur leur apprend à se servir de leurs armes en marchant.

Maniement des armes en marchant.

423. Les cavaliers marchant en colonne *au pas*, l'instructeur fait *mettre le sabre à la main* et *remettre le sabre*.

Il veille à ce que les cavaliers ne dérangent ni leur assiette ni la position de la main de la bride. Il recommande également de tenir les jambes près, pour empêcher les chevaux de ralentir l'allure et de se traverser. Quand les cavaliers ont le sabre à la main, l'instructeur veille à ce qu'ils ne refusent pas l'épaule droite.

A mesure que les cavaliers montrent plus d'adresse, l'instructeur fait *mettre le sabre à la main*, en marchant d'abord *au trot* et ensuite *au galop*. Il fait aussi prendre la position du premier mouvement d'*en tierce pointez*, et d'*en avant sabrez*, en marchant aux diverses allures.

L'instructeur apprend aussi aux cavaliers à prendre la position du sabre pour la *charge*, comme premier rang et comme deuxième rang : à cet effet il commande :

Comme 1er rang — HAUT LE SABRE.

1 *tems.*

A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, prendre la position d'*en tierce* — POINTEZ.

L'instructeur fait ensuite porter le sabre, et commande :

Comme 2e rang — HAUT LE SABRE.

1 *tems.*

A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, prendre la position du premier mouvement d'*en avant* — SABREZ.

Ces mouvemens sont exécutés successivement aux diverses allures.

Il fait *remettre le sabre* en marchant *au pas*, et à cet effet, il recommande aux cavaliers d'appuyer le dos de la lame à l'avant-bras gauche, jusqu'à ce qu'ils aient engagé la pointe dans le fourreau.

Il leur fait ensuite exécuter, le sabre à la main, des *à-droite*, et des *à-gauche au trot* et *au galop*, et des *demi-tours à droite* et *à gauche au trot* seulement.

424. Les cavaliers marchant en colonne, *au pas*, l'instructeur fait exécuter la *charge à volonté du mousqueton et du pistolet.* Il veille à ce que les cavaliers passent exactement par tous les tems, sans cesser de conduire leurs chevaux avec la même régularité.

Exercice du sabre et de la lance, à toutes les allures.

425. L'instructeur fait exécuter progressivement, aux diverses allures, l'exercice du sabre et de la lance, veillant à ce que les cavaliers prennent et conservent entre eux les distances fixées au numéro 419.

Saut du fossé et de la barrière.

426. Pour cet exercice, le fossé doit avoir d'un mètre à un mètre et demi de largeur, et la barrière doit être élevée de 33 centimètres (1 pied) à un mètre (3 pieds). On augmente progressivement les dimensions, à mesure que les cavaliers et les chevaux sont plus habitués à sauter.

L'instructeur forme les cavaliers sur un seul rang, à 30 mètres (15 toises) en arrière de l'obstacle.

Chaque cavalier, successivement, se met en mouvement *au pas*,

à l'avertissement de l'instructeur, se dirige vers l'obstacle, et au tiers du chemin, passe *au trot*.

Saut du fossé.

427. En arrivant près du fossé, rendre la main et fermer les jambes pour déterminer le cheval à s'élancer. Au moment où le cheval pose à terre, élever un peu la main pour le soutenir.

Saut de la barrière.

428. En arrivant près de la barrière, enlever son cheval en élevant un peu la main, et fermant les jambes. Au moment où le cheval s'enlève, avoir la main légère, et à l'instant où il pose à terre, élever un peu la main.

Le cavaler doit, en sautant, se lier à son cheval des cuisses, des jarrets, et des gras de jambes, ayant soin de porter le corps un peu en avant au moment où le cheval s'enlève, et de bien s'asseoir en reportant le corps en arrière au moment où le cheval pose à terre.

429. Chaque cavalier, après avoir sauté, continue de marcher *au trot*, et va prendre sa place dans le rang qui se forme à 30 mètres au-delà de l'obstacle, ayant soin de passer *au pas* un peu avant d'arrèter.

Pendant les premiers jours de cet exercice, les cavaliers sautent sans armes : l'instructeur leur fait prendre le filet de la main droite.

Lorsque les cavaliers ont sauté sans armes, l'instructeur leur fait répéter le même exercice avec les armes, et enfin avec le sabre à la main.

Les chevaux employés à l'*École du cavalier* doivent être déjà dressés et habitués à sauter. Si pourtant un cheval fait quelque difficulté, l'instructeur l'aide avec la chambrière, en y mettant beaucoup de patience, mais ne permet jamais qu'il rentre à l'écurie sans avoir sauté.

Charge individuelle.

430. Pour exercer les cavaliers à la charge, l'instructeur les conduit à l'extrémité d'un terrain qui présente une carrière suffisante

et sans obstacle. Là, il les forme sur un rang, comme il est prescrit numéro 385, et leur fait mettre le sabre à la main.

Un brigadier est placé à 80 pas en avant de la droite des cavaliers; un des sous-instructeurs, à 80 pas en avant de ce brigadier: un deuxième brigadier, à 60 pas plus loin; enfin, un troisième brigadier, à 20 pas plus loin, marque l'extrémité de la carrière et sert de point de direction au cavalier de droite.

Le deuxième sous-instructeur reste au point du départ pour faire partir les cavaliers l'un après l'autre, et leur répéter ce qu'ils ont à faire. L'instructeur se porte au point où les cavaliers doivent se reformer après avoir chargé, et faire face à la troupe.

Pour bien exécuter la charge, les cavaliers doivent avoir soin de marcher droit devant eux; de ne pas changer d'allure avant d'être arrivés aux points indiqués, et surtout de suivre, à chaque augmentation ou diminution d'allure, la gradation prescrite.

Chaque cavalier marche 20 pas, et prend *le trot*.

A la hauteur du premier brigadier, il passe *au galop*.

Quand il arrive à la hauteur de sous-instructeur, celui-ci commande:

CHARGEZ.

Au commandement CHARGEZ, alonger au galop le plus vite, sans pourtant abandonner son cheval; sentir l'appui sur les étriers, et prendre la position de *comme 1er rang* — HAUT LE SABRE. (Lancier), CROISEZ — LA LANCE.

A la hauteur du deuxième brigadier, le cavalier reprend *le trot*, et *porte le sabre*. (Lancier), *porte la lance*.

Et à 10 pas du troisième brigadier, il prend *le pas* et vient s'arrêter à sa hauteur.

Tous les autres cavaliers exécutent successivement le même mouvement, le sous-instructeur les faisant partir à mesure que le cavalier qui précède a fait HALTE. Chacun d'eux prend pour point de direction la place qu'il doit occuper dans le rang, et vient s'établir à la gauche des cavaliers déjà formés.

331. Cette première charge étant exécutée, l'instructeur fait rompre *par file à droite*, et reforme sa troupe *face en arrière*, par

les commandemens FRONT et HALTE, de manière que le cavalier de gauche se trouve dans la direction des brigadiers, qui marquent les points pour les changemens d'allure.

L'instructeur fait alors charger de nouveau dans l'autre sens, après avoir placé de la même manière les sous-instructeurs et les brigadiers qui doivent marquer les points pour les changemens d'allure.

Au commandement CHARGEZ, les cavaliers prennent cette fois la position de *comme* 1er *rang* — HAUT LE SABRE. (*Lanciers :* la lance portée et dégagée de la botte.)

432. La charge ne s'exécute que deux fois au plus dans le même jour. Elle termine habituellement le travail ; après l'avoir exécutée, l'instructeur fait marcher *au pas*, le tems nécessaire pour que les chevaux se calment avant de rentrer à l'écurie.

Tir à la cible.

433. La hauteur de la cible, pour le tir à cheval, est de 2 mètres deux tiers (8 pieds) et sa largeur est de 1 mètre (3 pieds), proportions d'un homme à cheval. Cette cible est marquée à 1 mètre deux tiers (5 pieds) de hauteur, par une bande noire de 8 centimètres de largeur. C'est cette bande que les coups bien ajustés doivent frapper.

Les cavaliers sont formés sur un rang, à 300 mètres (150 toises), et vis-à-vis de la cible.

On plante, dans la direction du peloton à la cible un jalon indiquant la distance d'où les cavaliers doivent tirer.

On fait d'abord tirer le mousqueton à 50 mètres (25 toises), et le pistolet à 10 mètres (5 toises) ; à mesure que les cavaliers prennent plus d'habitude, on éloigne progressivement le jalon de la cible, jusqu'à la distance de 200 mètres (100 toises) pour le mousqueton, et de 30 mètres (15 toises) pour le pistolet.

L'instructeur, après avoir fait charger le mousqueton, donne aux cavaliers les instructions suivantes :

Toutes les fois qu'un cavalier en marche doit faire *feu du mousqueton*, il s'arrête, faisant face à l'objet sur lequel il doit tirer, et place son cheval dans une direction telle qu'il puisse ajuster en avant de lui, le bout du mousqueton dirigé entre l'épaule et l'oreille gauches de son cheval.

Pour donner aux cavaliers en marche l'habitude de se placer promptement de manière à faire feu sur les objets situés en avant d'eux, sur leur gauche ou sur leur droite, l'instructeur fait exécuter les mouvemens ci-après détaillés.

1° Le cavalier désigné sort de son rang, fait *haut le mousqueton*, et marche droit au jalon. Arrivé à hauteur du jalon, il s'arrête, arme son mousqueton, fait feu, repart droit devant lui, et après quelques pas, fait *demi-tour ;* il revient en chargeant son arme se placer à la gauche du rang, passant par derrière.

2° Le cavalier désigné sort du rang, fait *haut le mousqueton*, tourne à gauche, ensuite à droite, et marche droit devant lui jusqu'à hauteur du jalon. Là il tourne à droite, et se dirige sur le

jalon ; lorsqu'il en est près, il fait un *à-gauche*, s'arrête, arme son mousqueton, ajuste et fait feu ; ensuite il fait un *à-droite*, et vient se replacer en chargeant son arme, à la gauche du rang, passant par derrière.

3° Le cavalier désigné sort du rang, fait *haut le mousqueton*, tourne à droite, ensuite à gauche, et marche droit devant lui jusqu'à hauteur du jalon. Là il tourne à gauche et se dirige sur le jalon ; lorsqu'il en est près, il fait un *à-droite*, s'arrête, arme son mousqueton, ajuste et fait feu ; ensuite il fait un *à-gauche*, et vient se replacer, en chargeant son arme, à la gauche du rang, passant par derrière.

Les cavaliers exécutant correctement ces mouvemens *au pas*, y sont exercés en marchant *au trot* et *au galop*.

Après que les cavaliers ont été exercés à tirer le pistolet, de pied ferme, l'instructeur leur donne les instructions suivantes :

Pour faire feu du pistolet en marchant, le cavalier ne doit point s'arrêter, ni changer de direction ou d'allure.

Pour le tir en avant, le cavalier désigné sort du rang, fait *haut le pistolet* et l'apprête. Arrivé à hauteur du point où il doit tirer, il ajuste, fait feu, marche encore quelques pas, fait *demi-tour*, et revient en chargeant son arme se placer à gauche du rang.

Pour le tir à droite ou à gauche, le cavalier exécute les troisième ou deuxième mouvemens indiqués pour le mousqueton, avec la différence qu'il ne s'arrête pas, ne fait point face à la cible, et fait feu sans changer de direction.

Pour le tir en arrière, le cavalier désigné sort du rang, fait *haut le pistolet*, l'apprête et se dirige vers la cible, de manière à la laisser un peu à sa droite ; arrivé à sa hauteur, il tourne autour, et lorsqu'il se trouve entre la cible et le rang, il ajuste, fait feu en arrière sur la cible, et revient, en chargeant son arme, se placer à la gauche du rang.

Ces mouvemens s'exécutant correctement *au pas*, sont répétés *au trot* et *au galop*.

§ XIII. MÉTHODE POUR DRESSER LES JEUNES CHEVAUX.

(*Titre 1er, article* 8 *de l'Ordonnance de Cavalerie du* 6 *décembre* 1829.)

Les chevaux de remonte ne sont pas montés immédiatement après leur arrivée au corps, il sont seulement promenés en main, par des cavaliers montés sur des chevaux faits ; si l'on est en hiver, on choisit pour cette promenade le moment le moins froid de la jour-

née. On a l'attention de les tenir en main, tantôt à droite, tantôt à gauche.

Lorsque les chevaux sont bien remis des fatigues de la route, on les monte pour les promener.

Ces promenades se font *au pas*, les cavaliers n'exigeant de leurs chevaux que de suivre ceux qui les précèdent dans la colonne.

Les chevaux ainsi habitués à supporter le poids du cavalier, on les accoutume, dans les écuries, à se laisser seller, lever le pied, frapper sur le fer, etc., observant, si un cheval fait des difficultés, d'user toujours de douceur pour le guérir de son inquiétude.

On ne doit pas perdre de vue qu'il ne faut rien exiger des jeunes chevaux au-delà de leurs forces, et n'employer le châtiment qu'à la dernière extrémité et seulement quand on est assuré que les fautes proviennent de malice et non d'ignorance.

Les chevaux doivent être dociles au montoir, marcher sur la ligne droite et sur la ligne circulaire à toutes les allures; reculer, faire quelques pas de côté à droite et à gauche, endurer la pression du rang, sauter le fossé, la barrière; ne pas s'effrayer du bruit des armes, des tambours, du flottement des étendards et des flammes de lance.

Afin d'éviter les répétitions, cet article ne présente que les détails qui concernent le cheval, et l'on se conforme, pour les commandemens et l'exécution de tous les mouvemens, à ce qui est prescrit aux *Écoles du cavalier et du peloton*, ayant l'attention de suivre de point en point la progression de ces écoles; mais en rapportant tout à l'instruction du cheval.

PREMIÈRE LEÇON.

Les chevaux sellés et en bridon, sont placés sur un rang et à 3 pas l'un de l'autre.

La leçon du montoir se donne cheval par cheval,

l'instructeur le tenant par les deux rênes du bridon ; le cavalier caresse le cheval en l'abordant, met le pied à l'étrier avec précaution ; s'enlève sans à-coup, arrive très légèrement en selle et le caresse encore, à mesure que le cheval montre plus de calme, le cavalier reste plus long-tems sur l'étrier, et successivement monte à cheval et met pied à terre, du côté gauche et du côté droit, afin d'augmenter de plus en plus la soumission du cheval.

Pour faire connaître au cheval l'effet des rênes, le cavalier doit ouvrir les rênes sans à-coup, mais franchement, de manière à ne lui laisser aucune incertitude sur ce qu'il exige de lui.

Pour lui faire connaître l'effet des jambes, le cavalier a deux gaules : une dans chaque main ; elles sont d'un bois souple et liant, et assez longues pour atteindre le cheval derrière les sangles, précisément à l'endroit où les jambes se ferment. Il faut commencer par fermer les jambes par degrés, et aussitôt, si le cheval n'obéit pas, user des gaules, en augmentant progressivement la force du coup, jusqu'à ce que le cheval s'habitue à partir à la seule pression des jambes ; alors on ne fait plus usage des gaules que lorsque le cheval montre de l'incertitude.

Pour faire tourner le cheval, il faut ouvrir franchement la rêne du côté vers lequel il doit tourner, et fermer la jambe du même côté ; si le cheval n'obéit pas à la pression de la jambe, employer la gaule de ce côté; le mouvement presque fini, diminuer l'effet de la rêne et de la jambe, en soutenant de la rêne et de la jambe opposées.

Il faut, les premières fois, faire décrire au cheval des arcs de cercle plus grands, et peu à peu l'amener à tourner sur les arcs de cercle prescrits dans la première leçon.

Ces instructions étant bien comprises, on commence le travail.

On ne fait pas exécuter le travail de pied ferme indiqué dans la première leçon de *l'École du cavalier,* mais on exécute la marche en colonne sur la piste, comme dans la deuxième partie de cette leçon ; l'instructeur a soin de placer en tête un cheval dressé, et les cavaliers conservent 3 pas de distance de tête à croupe, afin de pouvoir mieux conduire leurs chevaux.

Les cavaliers doivent, en commençant, mettre beaucoup de souplesse dans leur position et de liant dans leurs mouvemens, afin de ne pas rebuter des chevaux déjà contraints par un poids auquel ils ne sont pas habitués. On ne doit pas encore exiger que les chevaux marchent bien droit, on se contente de leur faire connaître les rênes et les jambes en les redressant sur la ligne droite, quand ils s'en écartent trop, et en se servant des moyens prescrits pour le passage des coins.

Ce premier travail s'exécute *au pas* seulement, pour le rendre plus facile au cheval.

C'est surtout dans l'exécution des *à-droite, des à-gauche,* des *demi-tours à droite et à gauche,* que les cavaliers doivent se servir avec précision des rênes et des jambes, pour bien les faire connaître au cheval.

Pour faire reculer le cheval, après avoir mis pied à terre, l'instructeur se place en face du cheval, saisit une rêne de chaque main, et, portant les poignets en avant, fait agir le mors du bridon.

Si le cheval fait des difficultés pour reculer, l'instructeur, saisissant les deux rênes de la même main, de l'autre le touche doucement avec une gaule sur les jambes de devant, le caresse aussitôt qu'il a obéi, et l'arrête après deux ou trois pas. On ne doit pas chercher à le faire reculer droit.

Pendant les premiers jours, le travail doit être court, et coupé par des repos fréquens.

Dans les momens de repos, on répète la leçon du

montoir, et lorsque le cheval ne bouge plus, le cavalier le monte ou en descend sans que l'instructeur le tienne; si un cheval fait des difficultés, il faut recommencer à le tenir jusqu'à ce qu'il soit calme, cherchant à lui donner de la confiance, et se gardant bien de le maltraiter, ce qui ne ferait que l'inquiéter davantage.

Après quelques jours de travail, on s'attache à maintenir le cheval droit; on exige plus de précision dans le passage des coins, ainsi que dans tous les mouvemens et changemens de direction, mais *au pas* seulement.

Le cavalier commence à restreindre un peu le mouvement des rênes et à diminuer l'usage des gaules, afin que le cheval s'habitue de plus en plus à n'obéir qu'aux *aides*.

Quand le cheval marche d'aplomb sans s'abandonner, et qu'il obéit passablement aux mains et aux jambes, l'instructeur le fait passer à un *trot* modéré; mais à cette allure, les reprises doivent être courtes pour ne pas mettre les chevaux hors de leur aplomb ni les essouffler.

On ne doit pas d'abord exiger, dans la position du cheval et dans ses mouvemens *au trot*, la même précision qu'*au pas* : elle ne s'obtient que par degrés.

On exerce les chevaux à reculer étant montés, les cavaliers doivent agir avec beaucoup de douceur, se bornant pour les premières fois à leur faire faire deux ou trois pas en arrière, très lentement, sans exiger qu'ils reculent droit.

Toutes les fois qu'un cheval a obéi, il faut avoir la main légère et le caresser.

DEUXIÈME LEÇON.

Les chevaux, sellés et en bridon, sont placés sur un rang à trois pas l'un de l'autre.

Les chevaux obéissant suffisamment aux aides, on ne fait plus usage des gaules, mais il reste à leur faire con-

naître l'éperon; on ne doit l'employer que lorsque le cheval n'a pas obéi aux jambes. Dans ce cas, le cavalier s'étant conformé à ce qui est prescrit n° 324, pince des deux vigoureusement, à l'instant même où le cheval commet la faute, en même tems il rend la main, sauf à replacer le cheval sur la piste s'il s'en écarte. Il ne faut jamais lui faire sentir les éperons mal-à-propos, mollement, ni l'un après l'autre, pour ne pas donner au cheval l'habitude de ruer à la botte.

On commence à exiger que les chevaux marchent bien droit sur la ligne droite, et qu'ils soient légèrement ployés en tournant à droite ou à gauche. On les fait ensuite trotter alternativement aux deux mains, en s'occupant de leur donner une allure franche et réglée.

Les chevaux ayant acquis de la souplesse et de l'assurance, les reprises *au trot* doivent être plus féquentes et plus longues; et l'on doit répéter à cette allure tous les mouvemens et changemens de main exécutés *au pas*.

L'oblique de pied ferme n'est point exécuté.

Lorsque les chevaux travaillent bien sur la ligne droite, on commence à les mettre sur le cercle, et on leur fait exécuter progressivement quelques tours à chaque main, d'abord *au pas,* puis *au trot*. Les chevaux travaillant en cercle doivent avoir la position détaillée n° 336.

On fait exécuter les *à-droite*, les *à-gauche,* les *demi-tours à droite* et les *demi-tours à gauche*, et l'on confirme ainsi les chevaux dans la connaissance des rênes et des jambes.

A la fin des reprises, les chevaux étant alors plus calmes et plus obéissans, on les fait passer successivement de la tête à la queue de la colonne, ayant soin de donner cette leçon avec de grands ménagemens, et de rameuer sur la piste, avec douceur, les chevaux qui, malgré toutes les précautions, chercheraient à la quitter.

Cette leçon est répétée en prenant indistinctement les chevaux dans le centre de la colonne.

On ne fait pas encore partir de pied ferme *au trot*, ni arrêter en marchant à cette allure.

Les chevaux soutenant bien l'allure *du trot*, on leur fait alonger *le trot*; mais pendant un ou deux tours au plus; afin de ne pas les *mettre sur les épaules* ni hors de leur aplomb.

On leur fait faire ensuite un ou deux tours, au plus, *au galop*, seulement pour leur donner la première connaissance de cette allure, essayer leur force et augmenter leur souplesse, sans s'inquiéter s'ils sont *justes au départ*.

Les jeunes chevaux, en partant *au galop*, ont de la propension à fuir, les cavaliers doivent chercher à les calmer, évitant surtout de les trop rechercher.

Enfin on leur apprend à faire quelques pas de côté, comme il est prescrit n° 351.

Cet exercice étant difficile pour le cheval, exige beaucoup de douceur et de patience de la part de l'instructeur; quelques mouvemens de l'avant-main à droite et à gauche, un pas ou deux sur le côté, suffisent pour une première fois.

Si un cheval fait des difficultés, l'instructeur commence par lui montrer la chambrière, et si cela ne suffit pas, il la lui fait légèrement sentir derrière les sangles; le cheval ayant obéi, il le caresse.

On répète le travail *du reculer*, mais on est plus exigeant; et si le cheval se traverse, on le redresse avec ménagement.

Dans les momens de repos, les cavaliers étant en colonne, ou sur un rang à 3 pas l'un de l'autre, l'instructeur fait *mettre pied à terre et monter à cheval* alternativement du côté droit et du côté gauche.

TROISIÈME LEÇON.

Les chevaux pour cette leçon sont bridés.

Le travail de pied ferme prescrit nos 368 et suivans, n'est point exécuté.

Les chevaux marchant sur la piste, on s'occupe d'abord de les habituer à la pesanteur du mors; à cet effet le cavalier conduit son cheval avec le filet seulement, qu'il tient de la main droite, par le milieu, ayant soin de *rendre* les rênes de la bride, de manière à ne pas faire agir le mors.

Quand le cheval ne témoigne plus aucune inquiétude, on commence à lui faire connaître les effets du mors.

Toutes les fois qu'il y a un coin à passer, on rassemble son cheval en se servant du filet; le cheval ayant obéi et étant déterminé à droite ou à gauche, on *rend* du filet et l'on achève le mouvement avec la main de la bride; si le cheval montre encore de l'hésitation, on rend aussitôt de la main de la bride et on reprend avec le filet.

Le filet, employé de la sorte, au passage des coins et dans tous les changemens de direction, fait connaître peu à peu au cheval l'effet du mors, et insensiblement on restreint l'usage du filet pour parvenir à le conduire avec la main gauche seulement.

L'effet du mors étant beaucoup plus fort que celui du filet, les mouvemens de la main gauche doivent aussi être plus progressifs et moins prononcés.

Dans tous les mouvemens difficiles, comme *sortir de la colonne, appuyer*, etc., si l'instructeur s'aperçoit que les chevaux sont indécis, il fait reprendre le filet aux cavaliers.

QUATRIÈME LEÇON.

Les chevaux étant parfaitement dociles au montoir et sachant bien reculer, on fait *monter à cheval* et *mettre pied à terre* sur deux rangs, comme aux nos 277, 301 et 302.

Le travail est le même que dans les leçons précédentes mais les cavaliers sont armés. Ils ont le mousqueton à la botte et le sabre dans le fourreau; à mesure que les chevaux s'y habituent, on fait mettre le mousqueton au crochet et le sabre à la main.

On fait exécuter ensuite le maniement des armes, d'abord le pied ferme, puis en marchant *au pas* et *au trot*, comme à la 4e leçon de l'*Ecole du cavalier*, employant toujours la plus grande douceur pour y habituer les chevaux par degrés.

Moyens pour habituer les chevaux à sauter le fossé et la barrière.

A la fin de la leçon, et avant de reconduire les chevaux à l'écurie, on les exerce à sauter le fossé et la barrière.

Ce travail demande beaucoup de précaution et de ménagement. On fait exécuter le saut du fossé avant celui de la barrière, qui est le plus difficile.

Pour les premières fois, le fossé doit être étroit et peu profond et la barrière peu élevée.

On commence toujours par faire sauter les chevaux en main, ayant l'attention de mettre en tête un cheval déjà habitué à cet exercice.

Pour éviter aussi que le cheval ne s'arrête court, comme il arrive souvent, on le fait passer d'abord à côté du fossé et par-dessus la barrière abattue, afin qu'il connaisse d'avance l'obstacle qu'il doit franchir.

Ces précautions prises, le cavalier tient l'extrémité

des rênes de la bride avec la main droite, et court au fossé ou à la barrière, qu'il franchit le premier ; l'instructeur suit le cheval, lui montre la chambrière et la fait claquer dans le même moment pour le déterminer ; le cavalier le caresse après qu'il a sauté.

Si un cheval fait des difficultés, l'instructeur le détermine avec la chambrière, en y mettant beaucoup de patience, mais ne permet jamais qu'il rentre à l'écurie sans avoir sauté.

Les chevaux ne doivent sauter qu'une fois ou deux au plus par jour : ce travail, trop réitéré, finirait par les rebuter.

On ne doit faire sauter le cheval monté que lorsqu'il a sauté en main et sans indécision. A cet effet chaque cavalier, en arrivant au fossé ou à la barrière, détermine son cheval comme il est prescrit n[os] 427 et suivans.

Lorsqu'un cheval refuse d'obéir, il faut reprendre du terrain pour essayer de nouveau à le faire sauter ; le mettant au besoin à quelques pas en file derrière un autre cheval qui saute franchement ; l'instructeur le suit pour le déterminer avec la chambrière, et si, malgré toutes les précautions, le cheval refuse encore de sauter, il fait mettre pied à terre au cavalier, fait de nouveau sauter le cheval en main, et ne le fait remonter que lorsqu'il saute sans indécision.

Réunion des jeunes chevaux en peloton.

Pour habituer les jeunes chevaux à la pression du rang et aux mouvemens qu'ils doivent exécuter en troupe, on suit la progression des quatre articles de *l'Ecole du peloton*, en se conformant à ce qui suit.

On ne prend pas d'abord d'alignemens successifs de pied ferme avec les jeunes chevaux, parce que, généralement, ils ne sont pas encore assez calmes.

Dans les formations, les cavaliers doivent maintenir

leurs chevaux droits, et s'aligner à mesure qu'ils arrivent; mais une fois dans le rang et arrêtés, ils ne doivent plus les rechercher pour les remettre droits, ni pour se rapprocher, parce que les jeunes chevaux son inquiets d'être *rassemblés* trop long-tems et se défendent presque toujours.

En commençant à marcher par deux, par quatre, et par peloton, les cavaliers doivent conserver beaucoup d'aisance, éviter de se serrer et même de se rapprocher botte à botte, se relâcher beaucoup des cuisses et des jambes, exiger peu de leurs chevaux, et calmer ceux qui s'animent, en *arrêtant* et *rendant*.

Lorsque les chevaux sont calmes et qu'ils marchent sans ardeur, les cavaliers se rapprochent botte à botte, sans pourtant se serrer, et alors seulement on observe avec plus d'exactitude les distances, les directions et l'alignement.

On a l'attention de placer sur les ailes les chevaux pour qui la pression du rang est plus pénible, et peu à peu on les rapproche du centre, où la pression se fait sentir davantage.

Dans la marche en colonne et en bataille, on s'occupe à rendre les allures égales et régulières, évitant de trop multiplier les ruptures et les formations, jusqu'à ce que les chevaux soient parfaitement dressés.

On fait converser par peloton, mais ces mouvemens sont fréquemment entrecoupés de marches directes, afin de calmer les chevaux pour lesquels la pression devient quelquefois trop forte;. l'allure des chevaux placés du côté du pivot étant ralentie, ils s'ennuient d'être ainsi retenus par la main du cavalier, et presque toujours ils se défendent, quand on les fait converser long-tems et souvent.

On exécute, *au pas* seulement, les *à-droite*, les *à-gauche*, les *demi-tours à droite*, les *demi-tours à gauche*, *par quatre*, ayant l'attention de ne pas trop les multiplier.

On fait galoper par deux, par quatre et par peloton, mais les reprises sont courtes ; on ne fait exécuter aucun autre mouvement à cette allure.

Les jeunes chevaux ne sont pas exercés à la charge.

Les derniers jours de leur instruction, ils sont montés avec armes et bagages ; si quelque cheval inquiété par le porte-manteau rue et se défend, on l'éloigne de la troupe, et on l'habitue peu à peu au porte-manteau en le montant à part, et en le laissant chargé à l'écurie pendant une heure ou deux par jour.

Lorsque les jeunes chevaux sont suffisamment dressés, et quelques semaines avant de les faire entrer à l'escadron, on leur fait exécuter les diverses formations de l'*Ecole du peloton* aux allures vives, mais en usant très modérément de celle du *galop*.

Moyens pour habituer les chevaux au feu et au bruit de guerre.

On fait monter avec les jeunes chevaux quelques chevaux dressés et sages au feu ; vers la fin du travail, les cavaliers qui montent ces derniers s'éloignent de quelques pas et tirent des coups de pistolet pendant que les autres continuent à marcher sur la piste, les cavaliers ayant soin de calmer et de caresser ceux qui s'animent ou qui s'effraient.

On emploie ce moyen pendant quelques jours, les cavaliers se rapprochant de plus en plus et finissant par tirer dans l'intérieur du carré ; on fait ensuite tirer en retournant au quartier, d'abord derrière la colonne, puis vers le centre et enfin, à la tête de la colonne, en lui faisant face à quelques pas.

On met dans les commencemens un peu d'intervalle d'un coup de pistolet à l'autre, et l'on tire plus fréquemment à mesure que les chevaux deviennent plus tranquilles, en évitant qu'ils ne soient piqués par les grains de poudre.

Lorsque les jeunes chevaux commencent à s'habituer au bruit des armes, les cavaliers qui les montent ayant chargé leurs pistolets dans l'intervalle des reprises, font feu l'un après l'autre, à l'avertissement de l'instructeur.

Cette leçon doit être donnée avec précaution, en observant de suspendre le feu quand les chevaux s'animent; lorsqu'ils deviennent plus tranquilles, on répète les coups de pistolet plus fréquemment. On fait ensuite tirer avec les mousquetons.

S'il se trouve des chevaux assez inquiets pour mettre habituellement le désordre parmi les autres, il faut les faire rentrer à l'écurie : on s'occupe alors matin et soir de les habituer séparément et peu à peu au bruit des armes. A cet effet on les mène en main dans la carrière où l'on fait tirer quelques coups de pistolet, en les caressant pour les calmer et leur donnant ensuite de l'avoine. D'abord on fait tirer de loin, et peu à peu de plus près. Quand les chevaux s'y habituent on les remet avec les autres pour recevoir, étant montés, les mêmes leçons.

Lorsque les chevaux ne sont plus effrayés des coups de mousqueton ou de pistolet tirés l'un après l'autre, on les réunit à l'extrémité de la carrière, on les fait marcher en avant et approcher doucement d'hommes à pied placés à l'autre extrémité, qui font feu ensemble plusieurs fois de suite; quand ils sont à cinquante pas, on cesse de tirer, et les chevaux continuent de marcher jusqu'à ce qu'ils arrivent sur les hommes à pied, alors on les arrête et on les caresse.

L'instructeur en chef assiste toujours à cette leçon, afin de s'assurer qu'elle est donnée avec soin, et qu'elle n'occasionne aucun désordre.

On habitue aussi les jeunes chevaux au maniement des armes, au flottement des étendards, des drapeaux, des flammes de lances, au bruit du tambour, et enfin à tous les bruits de guerre, toujours à la fin du travail, en

suivant la même progression, et en employant les mêmes moyens de douceur.

Chevaux difficiles à dresser.

Les jeunes chevaux opposent souvent des résistances dont il est bon de connaître la cause pour y remédier.

Les uns sautent de gaîté ou par trop d'ardeur; il faut, sans les maltraiter, les ramener doucement sur la piste, les calmer en arrêtant et rendant moelleusement, et se servant très peu des jambes.

Les autres sautent par malice et pour désarçonner leur cavalier; il faut leur faire sentir tous les degrés d'aides pour les remettre, employant le châtiment comme dernière ressource, parce que trop prompt ou trop fréquent, il rendrait les chevaux plus difficiles.

Quant aux chevaux qui s'arrêtent et qui refusent d'avancer, cela peut provenir de faiblesse, de peur ou d'entêtement.

Si c'est de faiblesse, ce qu'indiquent suffisamment la conformation du cheval et la manière dont il travaille, il faut proportionner le travail à ses moyens.

Si c'est de peur, il faut le conduire doucement sur l'objet qui l'effraie, l'arrêtant de tems en tems avant d'y arriver, rendant la main, appelant de la langue, et lui donnant de la confiance par tous les moyens possibles. Arrivé enfin sur l'objet, on le lui laisse flairer pour qu'il voie bien qu'il n'a rien à craindre, et on le caresse. Il faut, dans tous les cas, se garder de punir le cheval peureux, ce qui ne ferait qu'augmenter le mal.

Enfin, si c'est par entêtement, il faut, après avoir employé tous les moyens de douceur, se servir de la chambrière, l'éperon portant souvent le cheval à se défendre davantage : c'est à l'instructeur, qui connaît le cheval, à en prescrire ou en défendre l'usage.

Il y a des chevaux qui ont l'habitude de se cabrer. Le cavalier doit, sans déranger son assiette, porter le

haut du corps en avant et ne pas s'attacher aux rênes, ce qui peut faire renverser le cheval, mais au contraire rendre la main et faire sentir l'effet des jambes.

Il en est d'autres qui ont le défaut de ruer. Le cavalier doit porter le corps un peu en arrière sans se raidir; élever la main, pour empêcher le cheval de mettre la tête entre les jambes, et le déterminer à se porter en avant, en fermant les jambes.

Il est rare qu'un cheval rue droit; il jette presque toujours la croupe à droite ou à gauche. Le cavalier, tout en se conformant à ce qui est dit ci-dessus, doit sentir plus fortement la rêne du côté vers lequel le cheval rue, afin *d'opposer les épaules aux hanches.*

Lorsqu'un cheval veut ruer en marchant, on s'en aperçoit au ralentissement de ses jambes de devant. On peut de même, par le ralentissement de ses jambes de derrière, prévoir que le cheval veut se cabrer.

Quand les chevaux ont résisté à tous les moyens de douceur et aux châtimens, on a recours à la leçon de la longe.

Leçon de la longe.

Cette leçon, très difficile, exige beaucoup de ménagemens, afin de ne pas user le cheval en voulant le réduire; elle doit durer une demi-heure ou trois quarts d'heure au plus; et les repos doivent être fréquens.

Le caveçon sert, dans le travail en cercle, à modérer l'allure du cheval, à le rapprocher du centre. Il sert aussi à l'en éloigner en faisant serpenter la longe. Il peut être également employé à réprimer ses fautes.

Avec la chambrière on accélère le train du cheval, on l'éloigne du centre et on le corrige.

L'instructeur s'aide alternativement de la chambrière et du caveçon pour vaincre la résistance du cheval, mais il doit bien se garder de se servir des deux à la fois ni d'en abuser, l'abus du caveçon portant le cheval à se

défendre en le mettant sur les jarrets; celui de la chambrière pouvant le rebuter et le rendre rétif.

La longe doit être tenue assez longue, pour ne pas fatiguer le cheval en le forçant à travailler sur un cercle trop resserré.

Il faut mettre au cheval un bridon d'abreuvoir, et placer le caveçon de manière qu'il ne gêne pas la respiration.

Un instructeur et un sous-instructeur sont nécessaires pour donner cette leçon; le sous-instructeur tient la longe et se place au centre. L'instructeur, pour acheminer le cheval sur le cercle, le conduit par la rêne du dedans, tenant la chambrière de la main opposée et derrière lui; il marche aussi long-tems qu'il est nécessaire; à mesure que le cheval marche avec plus de confiance, il s'en éloigne, tenant la longe de la main droite (en marchant à main droite) et la chambrière de la main gauche, jusqu'à ce qu'il soit à une égale distance du cheval et de celui qui tient la longe. Il accompagne toujours le cheval dans son mouvement, et se sert au besoin de la longe ou de la chambrière pour le maintenir sur le cercle et l'entretenir dans son allure.

Si le cheval s'arrête court lorsque l'instructeur s'est éloigné, s'il recule ou tire sur la longe et refuse de se porter en avant au bruit de la chambrière, il l'achemine de nouveau sur le cercle, pour lui faire mieux comprendre ce qu'il en exige.

En s'éloignant de nouveau, l'instructeur montre la chambrière au cheval, et la lui fait même sentir entre l'épaule et le ventre s'il est nécessaire; à mesure que le cheval marche avec plus de confiance, il lui donne plus de liberté.

Si, au lieu de trotter, le cheval galope, l'instructeur secoue légèrement la longe par un mouvement très doux de la main; ces légères secousses doivent se donner horizontalement et non verticalement.

Après quelques tours, l'instructeur diminue le cercle,

et tâche d'arrêter le cheval à la voix en le faisant venir à lui ; dès qu'il a obéi, il le caresse, lui fait faire quelques pas en arrière, et l'achemine sur le cercle, à l'autre main, avec les mêmes précautions.

A la fin de la leçon, et lorsque le cheval est plus docile, on le monte, non pour le faire travailler à la longe, mais pour en obtenir ce qu'il avait refusé de faire ; il faut être peu exigeant si le cheval se soumet, le caresser et lui ôter le caveçon.

Si, malgré toutes les précautions et la patience de l'instructeur, le cheval refuse encore d'obéir, on le remet à la longe avant de le renvoyer, et l'on continue ces leçons jusqu'à ce qu'il ne fasse plus de résistance.

Le travail à la longe peut aussi être employé (mais toujours avec beaucoup de ménagemens), pour donner de la souplesse aux chevaux qui en manquent.

Nous terminerons ici le *texte officiel* que nous avons dû suivre pour le manège militaire ; mais en nous abstenant de toutes réflexions sur la nécessité d'alléger la charge du cheval de troupe et de modifier son éducation, nous avons pensé que ces réflexions trouveraient place naturellement dans ce qui nous reste à dire sur les jeunes chevaux.

CHAPITRE III.

CHEVAL DE SELLE, MANÈGE POUR LES DAMES.

§ XIV. NOTIONS PRÉLIMINAIRES ET PRÉCAUTIONS SPÉCIALES.

Dans toutes les leçons du manège pour les dames, le cheval sera en bride et en selle anglaise à fourches. Les seules précautions à prendre sont : *une fausse gourmette* en cuir passée dans l'anneau du milieu de la gourmette, et se bouclant à chacune des branches du mors, pour que le cheval ne puisse pas essayer de s'armer contre le mors; *une croupière*, pour empêcher la selle de se porter en avant; *un surfaix en cuir*, fixé aux quartiers de la selle, dont il forme le prolongement, *se bouclant à droite*, pour maintenir la selle à défaut des sangles, et lors même qu'elles viendraient à se rompre; *un coussinet à l'étrivière de l'étrier sandale*, pour prévenir tout froissement douloureux du cuir tendu contre la jambe gauche de la dame; *une étrivière disposée de manière à raffermir la selle*, au lieu de l'entraîner à tourner *quand on appuie sur l'étrier;* on obtient cet effet en fixant à gauche l'étrivière par l'une de ses extrémités, laissant la courroie assez longue pour revenir, l'étrier suspendu, se boucler à droite avec le surfaix, en glissant sur le rouleau mobile de suspension à gauche, et enveloppant le ventre du cheval par-dessus les sangles; l'un des bouts de l'étrivière tirant ainsi à gauche, tandis que l'autre tire également à droite : cette disposition pour raffermir la selle bannira toute crainte de la voir tourner; la dame s'assurera qu'elle peut prendre au besoin un point d'appui solide

sur l'étrier, et même y peser de tout son poids sans que la selle bouge ; nous avons insisté sur les détails de ces précautions, que nous croyons indispensables à une entière sécurité; nous devons dire positivement que toute autre addition au harnachement est inutile, et peut devenir nuisible.

Quant à l'habillement de la dame, au risque de nous mettre en contravention avec la mode, il faut bien dire avant tout qu'il devra être commode et assez aisé pour ne la gêner en rien dans tous les mouvemens de la tête, du corps et des membres; des bottines lacées, ou brodequins, montant jusqu'à la cheville du pied, sont la meilleure chaussure ; des sous-pieds seront fixés au pantalon pour l'empêcher de remonter, en laissant tout son liant au pli du genou ; l'amazone flottante et non attachée par une épingle sur le coude-pied, sera plutôt courte que trop longue, afin de ne gêner en rien les jambes du cheval dans la plus grande liberté de tous leurs mouvemens : la coiffure la plus convenable est un chapeau ou casquette de forme basse, et de la plus grande légèreté, nouant sous le menton, à bords assez larges pour garantir du soleil et de la pluie ; cette coiffure, convenablement entendue doit dispenser d'un voile, mais du moins si l'on y ajoute un voile, que ce voile ne soit ni assez ample pour devenir embarrassant, ni assez épais pour empêcher la dame de bien voir son cheval et son chemin.

Un cheval ne peut convenir aux leçons du manège pour les dames, s'il n'est parfaitement sûr et solide des jambes de devant, d'une entière docilité à la main, sans humeur ou excès de sensibilité, habitué aux aides de la cravache, calme et d'une sagesse imperturbable au milieu des autres chevaux ; enfin, dressé soigneusement, exprès, avec la selle à fourches, à des allures franches et très régulières; mieux vaut un cheval un peu grand qu'un cheval trop petit, car les petits chevaux sont presque toujours les plus remuans et les plus irritables.

Un cavalier, aide indispensable pour qu'une dame puisse monter à cheval et en descendre commodément, l'accompagne dans toutes ses promenades ; il doit être assez bon écuyer pour donner, en toute circonstance, le précepte et l'exemple des principes d'équitation que nous avons développés dans les leçons du manège civil.

Le cavalier conduisant le cheval qu'il monte, de la main droite, se place *tant soit peu en avant, et très près à la droite* de la dame à cheval, sa main gauche restant libre pour s'emparer au besoin des rênes du cheval monté par la dame. Cette position à la droite a pour but d'éviter aux jambes de la dame le froissement toujours désagréable et souvent douloureux, qui peut résulter du contact des deux chevaux marchant côte à côte ; elle a en outre l'avantage de disposer la dame, qui tient les rênes de la main gauche, à s'asseoir et à se maintenir carrément en selle, sans refuser l'épaule droite.

Le meilleur lieu d'exercice est toujours la grande route ou la plaine la plus voisine, car les leçons prises dans un manège couvert doivent être répétées en plein air en définitive.

§ XV. PREMIÈRE LEÇON.

MARCHE DIRECTE AU PAS.

Amener le cheval sur le terrain ; — monter à cheval ; — marche directe au pas ; — arrêter le cheval ; — descendre de cheval.

Amener le cheval sur le terrain. Le cheval de la dame sera amené sur le terrain, et placé d'aplomb par l'homme qui a l'habitude de le panser, et qui le tiendra à droite, de la main droite, les ongles en dessous, l'épaule droite à la tête du cheval, et tourné vers la croupe, tenant de la main gauche, les ongles en dessous, le cheval du cavalier.

Le cavalier examinera si la selle et la bride sont bien mises ; la dame s'en assurera elle-même, flattant le cheval de la voix et de la main, tournant autour de lui, sans hésitation, pendant que le cavalier lèvera successivement chaque pied pour montrer à la dame que la ferrure est en bon état ; puis la dame, parlant doucement au cheval, se placera en face du cheval, fixant hardiment un regard prolongé sur le sien. Aucun de ces soins de détails ne doit être négligé par la dame, qui doit apprendre à connaître son cheval et à s'en faire connaître.

La selle, placée de manière à ne pas gêner l'articulation de l'épaule, doit être suffisamment retenue par la croupière, qu'il faut laisser souple et jamais rigidement tendue, aucun crin de la queue ne s'interposant entre le cuir et la peau ; la selle est assez assurée au moyen des sangles et du surfaix, pour ne pas vaciller sur le dos du cheval où elle s'affermit par la disposition de l'étrivière, quand on appuie fortement sur l'étrier. Il y a assez liberté de garrot quand la main passe facilement entre la selle et le garrot, et l'on s'assure en même tems qu'il n'y a pas de crins interposés, ce qui blesserait infailliblement le cheval. Les boucles des sangles et du surfaix assujettis à plat et bien sains dans leur tissu, doivent appuyer contre le cuir, et jamais contre la peau du cheval.

La bride est bien placée à la tête du cheval, quand le dessus de tête, le frontal et les montans ne sont ni trop ni trop peu tendus ; quand la gourmette bien à plat serre modérément la barbe et que la fausse gourmette est bouclée de manière à empêcher le cheval de s'emparer des branches du mors soit avec les lèvres, soit avec les dents ; quand la sous-gorge est assez libre pour ne gêner la respiration dans aucun des mouvemens de la tête, et cependant assez ferme pour maintenir la bride dans sa position.

Se préparer à monter à cheval. La dame se place du

côté gauche du cheval, *côté montoir*, le flanc droit en arrière de l'étrier; la main droite, tenant les rênes et la cravache, empoigne le montant gauche de la fourche; la main gauche s'appuie sur l'épaule du cavalier, qui se tient en face d'elle, le corps légèrement incliné, et les mains croisées un peu au-dessus des genoux pour recevoir le pied gauche de la dame, dont le pied droit repose à terre, prêt à s'élancer.

La dame doit maintenir suffisamment les rênes pour empêcher le cheval de bouger; mais il est prudent de laisser tenir le cheval en main par l'homme qui l'a amené sur le terrain.

Monter à cheval (fig. 19 et 20). La dame se soulevant sur la pointe du pied droit, afin d'avoir le plus d'aisance possible dans cette position, s'élance du pied droit (fig. 19); en se portant sur le pied gauche, soutenu par les mains croisées qui lui servent d'étrier, et en appuyant fortement la main gauche sur l'épaule du cavalier; puis, s'aidant des deux mains, tandis que le cavalier facilite son élan en élevant ses mains croisées par le redressement de son corps qu'il avait d'abord incliné; elle s'enlève le corps droit jusqu'à ce qu'elle arrive en selle, où elle s'assied sans à-coup, doucement et à son aise (fig. 20).

La main droite doit toujours contenir suffisamment les rênes pour maintenir le cheval en repos, pendant que la cuisse droite s'engage dans la fourche, et que le pied gauche (fig. 20), chausse l'étrier que présente le cavalier; ensuite la dame prend les rênes alternativement de l'une ou de l'autre main, pour se donner toute facilité de ranger l'amazone sur le siége de la selle, sans plis qui pourraient la blesser dans la marche, sans tension forcée sur le genou droit, parce que le frottement en serait désagréable, de manière à ce que l'étoffe retombe moelleusement en recouvrant les jambes. L'amazone étant arrangée, la dame prend la bride de la main gauche, le petit doigt entre les deux rênes, et

conserve la cravache, le petit bout en bas, dans la main droite.

Position de la dame à cheval. La dame s'asseoira commodément, sans raideur et sans gêne, reposant bien également d'aplomb sur les deux fesses placées le plus en avant possible sur le milieu de la selle; elle s'assurera en s'élevant sur l'étrier, qu'en prenant ce point d'appui elle raffermit la selle au lieu de la faire tourner, et que l'étrier est au point convenable; généralement il ne sera ni trop court ni trop long si, enlevée entièrement dessus, on peut passer le poing entre le derrière et la selle. Elle déchaussera l'étrier et le reprendra quand il est au point convenable, sans déranger la cuisse gauche qui, tournée sans effort sur son plat, ne devra s'alonger que par son propre poids et par celui de la jambe; le pli du genou liant, la jambe libre tombant naturellement, l'étrier ne portera que le poids de la jambe, et la pantoufle chaussera entièrement le pied gauche: la cuisse droite engagée dans la fourche s'alongera en multipliant le plus possible ses points de contact avec la selle; le pli du genou liant, la jambe libre tombant naturellement, le mollet droit se trouvera à hauteur du genou gauche.

Les reins devront être soutenus, sans la moindre raideur, car c'est surtout par la flexibilité du bas des reins qu'on peut se lier aux mouvemens du cheval, en amortissant la réaction des allures; le haut du corps aisé, libre et droit, afin que la dame, assise carrément en selle, puisse se lier avec aisance et souplesse à tous les mouvemens du cheval; les bras libres, les coudes tombant naturellement, la tête droite, aisée et dégagée des épaules; afin que le mouvement du bras ne soit gêné en rien.

Le bras droit tombera naturellement, et la main droite, tenant la cravache, le petit bout en bas et en arrière, sera appuyée sur le côté; le bras gauche sera soutenu bien en face du corps, la main gauche tenant

les rênes, le petit doigt entre les rênes, les doigts bien fermés et le pouce sur la seconde jointure du premier doigt pour les maintenir égales, les ongles faisant face au corps; le haut du poignet très peu incliné en avant sera distant d'environ deux travers de main du pommeau de la selle et du corps.

On ne saurait trop recommander d'éviter toute gêne et toute raideur dans cette position qui constitue la grace et la solidité de l'assiette à cheval.

Lorsque la dame sera bien assise à cheval, le cavalier s'assurera que la croupière n'est pas trop tendue, que les sangles et le surfaix ne se sont pas relâchés, que la gourmette et la fausse-gourmette bien ajustées n'entravent pas le jeu du mors, puis il montera lestement son cheval à la droite de celui de la dame, réservant la main gauche libre pour l'aider en cas de besoin pendant toute la leçon.

Ajuster les rênes. Les rênes doivent toujours être soigneusement ajustées avant de rien demander au cheval : pour les ajuster, la dame les saisira au-dessus de la main gauche, avec le pouce et le premier doigt; elle élèvera la main droite jusqu'à hauteur du menton, le pouce en face du corps; elle entr'ouvrira les doigts de la main gauche, le pouce élevé pour égaliser les rênes maintenues sur leur plat.

Les rênes ajustées, la dame fermera les doigts de la main gauche, en replaçant le pouce sur la seconde jointure du premier doigt pour maintenir les rênes égales, abattra les rênes sur le côté droit, et replacera la main droite.

Marche directe au pas. La dame commencera par *rassembler le cheval*, ce qu'elle effectue en élevant un peu le poignet gauche, pour faire tendre également et doucement les rênes, en tenant la jambe gauche près et la cravache près; la cravache devant suppléer à la jambe droite, sera ramenée près de l'épaule du cheval, sans la toucher, en rapportant le poignet droit qui tient

la cravache, le petit bout en bas, à un travers de main du poignet gauche; puis la dame diminuera la tension des rênes en fermant un peu la jambe gauche, et appuyant graduellement la cravache pour déterminer le cheval à se porter en avant.

Le cheval étant en marche (fig. 23) la dame, après avoir replacé les mains et la jambe par degrés, assurera sa position en selle par la flexibilité du bas des reins; elle tâchera surtout de se lier avec souplesse aux mouvemens du cheval, mais sans balancement inutile; elle quittera et reprendra l'étrier, ajustera les rênes sans déranger sa position, sans effort, sans raideur, sans ralentir ou accélérer le pas du cheval.

L'étrier chaussé, la dame essaiera de sentir l'appui du mors, en badinant doucement avec les rênes à l'aide du petit doigt, les tendant et les relâchant graduellement, la jambe et la cravache près pour soutenir le pas du cheval.

L'étrier déchaussé, la dame tâchera de sentir l'effet de la jambe et de rendre le pli du genou très liant, en portant la jambe gauche par degrés jusque derrière les sangles, avec douceur, sans brusquerie, sans à-coup, sans remonter le genou, et sans déranger en rien le reste de la position; dans ce mouvement, la jambe gauche ne devra pas être trop près du cheval, afin de ne pas accélérer l'allure, la jambe droite ne devra pas bouger dans ce même but, tandis que le poignet gauche devra s'élever un peu pour tenir le cheval rassemblé.

Les aides. L'appui du mors, l'effet de la jambe gauche et celui de la cravache, constituent ce qu'on appelle *les aides*, auxquelles la jambe droite de la dame ne contribue en rien. Le cheval est plus ou moins sensible aux aides, qui doivent rester constamment d'accord; c'est à cette sensibilité que la dame doit toujours proportionner l'effet graduel des aides qui vont lui servir à diriger le cheval en tous sens et à toutes les allures.

Pendant la marche directe qui devra durer environ

une demi-heure, la dame ajustera souvent les rênes; les rênes bien ajustées, elle tournera doucement la tête à droite, à gauche, en arrière, sans déranger la position du corps qui détermine son assiette en selle, s'habituant avec souplesse au pas du cheval par la flexibilité du bas des reins, employant avec douceur l'effet le plus modéré des aides pour sentir l'accélération ou le ralentissement du pas du cheval; elle flattera le cheval de la voix, en lui caressant l'encolure de la main droite; enfin, elle ne négligera rien pour connaître le cheval et se faire connaître de lui.

Arrêter le cheval. La dame rassemblera doucement le cheval pour le préparer à s'arrêter; elle l'arrêtera en élevant suffisamment le poignet par degrés et le rapprochant du corps pour augmenter au besoin l'effet du mors, la jambe et la cravache près pour empêcher le cheval de reculer.

Le cheval ayant obéi, la dame replace les mains et la jambe par degrés.

Le cheval étant arrêté, la dame tournera la tête à droite, à gauche, en arrière; elle fera mouvoir le bras dont la main ne tient pas les rênes, dans toute espèce de position; elle s'en servira pour ajuster sa coiffure, prendre son mouchoir dans la poche de la selle et l'y remettre; elle pliera le haut du corps en avant, en arrière et de côté; enfin, elle ne négligera rien de ce qui peut détruire la raideur et assurer la souplesse des membres et du corps, sans déranger son assiette à cheval.

Descendre de cheval (fig. 21 et 22). Le cavalier ayant mis pied à terre et s'étant placé près de l'étrier de la dame, la dame se préparera à descendre de cheval; à cet effet, elle dégage sans à-coup la cuisse droite de la fourche, déchausse l'étrier, passe la cravache dans la main gauche qu'elle appuie, tenant les rênes, sur le montant gauche de la fourche, et la main droite sur l'arrière de la selle.

Elle met pied à terre en s'enlevant sur les mains,

rapportant la jambe droite près de la gauche, la poitrine tournée vers la selle (fig. 21), en se laissant glisser doucement jusqu'à terre, le corps droit et la taille soutenue entre les mains du cavalier (fig. 22).

La dame étant descendue de cheval, se portera, sans abandonner les rênes, en face du cheval, fixant hardiment un regard prolongé sur le sien; elle le caressera de la voix et du geste, tournera autour, le cavalier levant successivement chacun des pieds pour lui montrer que la ferrure est en bon état, qu'aucun caillou ne s'est interposé entre la corne et le fer; le cavalier retendra les sangles qui se seront sans doute relâchées pendant la marche; il vérifiera enfin la position de la selle et de la bride, ainsi qu'il l'a fait avant d'aider la dame à monter à cheval.

Repos; notions sur les effets de la bride et du filet. Après quelques minutes de repos, le cavalier, tenant son cheval en main, exécutera en marchant avec lui un demi-tour à gauche et un demi-tour à droite, sur un demi-cercle de cinq à six pas; il aura soin d'expliquer à la dame comment la faible tension de l'une des rênes de la bride peut, sans faire basculer le mors, déterminer le cheval de ce côté; comment l'appui est fourni au mors par la tension égale des deux rênes, comment le mors appuie sur les *barres*, et comment la gourmette réagit contre la *barbe* du cheval. (*Manège civil*, 1re *leçon, repos et effet du mors, pages* 14 *et* 15. Il lui fera observer que la brusque tension de l'une des rênes de la bride, la main basse, peut faire basculer le mors qui est d'une seule pièce, au point de déterminer par le contre-coup sur la barre supérieure de l'autre côté, le cheval à tourner du côté opposé à celui dont on tire la rêne, que la brusque tension de l'une ou de l'autre des rênes de la bride, la main haute peut faire basculer le mors qui est d'une seule pièce, au point de déterminer, par le contre-coup sur la barre inférieure de l'autre côté, le cheval à tourner du côté opposé à celui

dont on tire la rêne ; il lui fera remarquer qu'avec le *mors brisé* du filet, l'effet de bascule n'a plus lieu, chaque rêne n'agissant que sur le côté du mors où elle est appliquée.

Remonter à cheval et se remettre en route. En remontant à cheval, à l'aide du cavalier, de la même manière qu'elle y est montée, sans omettre aucun des détails donnés au commencement de la leçon, la dame aura soin de maintenir un peu plus le cheval, parce que le retour vers l'écurie excite ordinairement l'ardeur de presque tous les chevaux.

Elle remettra le cheval en route, après que le cavalier, remonté à cheval, aura repris sa place à la droite, sans céder par trop d'abandon à l'impatience du cheval, le rassemblant et lui rendant doucement. C'est ainsi que la dame sentira que c'est bien sa volonté qu'elle impose au cheval par l'effet graduel des aides ; qu'elle lui rend l'obéissance facile par la douceur des aides, et qu'elle est maîtresse d'employer la rigueur des aides sans déranger sa position à cheval et son assiette en selle. Elle aura grand soin de répéter en marchant les mouvemens de tête, des membres et du corps qu'elle a exécutés, le cheval étant arrêté, pour détruire la raideur et assurer la souplesse des membres et du corps.

Pied à terre et rentrée à l'écurie. Au retour et à quelque distance de l'écurie, la dame ayant arrêté son cheval, le cavalier descend et se place pour l'aider à mettre pied à terre, doucement et sans à-coup. La dame examine tous les soins que le cavalier prendra du cheval (*Manège civil*, 1re *leçon*, *rentrée à l'écurie*, *pag.* 16 *et* 17) ; elle donnera elle-même une poignée d'avoine ou quelques bouchées de pain à son cheval, en le caressant de la main et le flattant de la voix avant de le quitter ; enfin elle ne négligera rien pour connaître le cheval et s'en faire connaître.

Cette première leçon durera environ deux heures, dont une heure de marche directe au pas ; elle devra

être répétée au moins huit à dix jours de suite, pour être bien comprise dans son ensemble et dans ses détails; il n'y faut aucune interruption, car la fatigue que cause le cheval est d'autant plus légère que la dame se lie avec plus de souplesse aux mouvemens du cheval. Au reste cette fatigue même disparaît bien vite en selle par un exercice journalier, pour ne plus reparaître, tandis qu'elle se renouvellerait désagréablement si la dame mettait plus d'un jour d'intervalle entre les leçons. Ces reprises journalières, constamment exécutées avec douceur, sans impatience, sans à-coup, sans découragement, l'étrier chaussé ou déchaussé, donneront assez d'aplomb et de confiance à la dame pour qu'elle sache imposer sa volonté au cheval bien dressé, qui obéira aux aides sans répugnance et même avec plaisir.

§ XVI. DEUXIÈME LEÇON.

MARCHE EN TOUS SENS AU PAS.

Emploi des aides; — gagner du terrain à droite et à gauche; — tourner à droite et à gauche; — demi-tour à droite et à gauche; — arrêter et reculer; — marche circulaire à droite et à gauche; — appuyer à droite et à gauche.

Emploi des aides. La dame s'est instruite déjà, dans la première leçon, de quelques-uns des effets des aides pour faire marcher le cheval et l'arrêter; il lui reste à se rendre compte de l'effet des aides pour diriger le cheval en tous sens. Mais l'emploi des aides demandant à être parfaitement compris, avant de pouvoir être mis convenablement en pratique, le cavalier exécutera devant elle tout ce qui est prescrit dans la 2e leçon du manège civil, à l'article *emploi des aides, pages* 21 *et* 22, en lui expliquant que l'appui de la cravache remplace la jambe droite.

Gagner du terrain à droite et à gauche. La dame étant montée à cheval, le cavalier à sa droite, reprendra d'abord la marche directe au pas, puis elle essaiera de gagner du terrain à droite par l'emploi modéré des aides, de la manière suivante : après avoir rassemblé doucement le cheval, les rênes soigneusement ajustées, elle portera la main un peu en avant et à droite, sans déranger la position du corps, déterminant ainsi par la tension légère de la rêne droite, les épaules du cheval marchant toujours à la même allure, vers la droite; la pression de la cravache en arrière des sangles à droite, la jambe gauche près, suffira pour ranger les hanches du cheval; le cheval marchera ainsi dans une direction oblique vers la droite, et la dame l'y maintiendra quelques instans, en cessant, reprenant et modifiant cet effet des aides, qui devra être assez doux pour ne pas déterminer le cheval à tourner à droite; et cependant assez senti pour que le cheval abandonne la marche directe et gagne du terrain à droite.

La dame redressera son cheval en faisant agir très légèrement la rêne gauche et la jambe gauche, puis elle replacera les mains et la jambe pour reprendre la marche directe, qu'elle continuera pendant une vingtaine de pas au moins, assurant de plus en plus son assiette en selle par la souplesse de tout le corps, et surtout par la flexibilité du bas des reins.

La dame gagnera du terrain à gauche par l'effet modéré de la rêne gauche et de la jambe gauche à peine sentie; la cravache appuyée à l'épaule droite du cheval, elle maintiendra le cheval à la même allure, dans une direction oblique vers la gauche, en cessant, reprenant et modifiant cet emploi des aides, qui devra être assez doux pour ne pas déterminer le cheval à tourner à gauche, et cependant assez senti pour que le cheval abandonne la marche directe, et gagne du terrain à gauche.

Ces exercices de gagner du terrain à droite et à

gauche, ont pour but de faire comprendre d'abord l'emploi le plus simple des aides, et cet emploi ne peut être bien compris qu'après avoir été répété jusqu'à parfaite exécution, sans le moindre dérangement de l'assiette en selle.

Le cavalier exécutant d'abord le même mouvement, le cheval de la dame suivra très facilement; ensuite le cavalier se séparant de la dame d'un travers à l'autre de la route, lui laissera exécuter seule le mouvement avec l'étrier chaussé, puis l'étrier déchaussé, afin qu'elle s'assure ainsi que c'est bien par sa volonté à elle et par l'emploi des aides qu'elle dirige elle-même entièrement son cheval.

Quand le cavalier devra séparer ainsi son cheval de celui de la dame, il aura soin de la prévenir qu'elle doit ajuster aussitôt ses rênes et rassembler son cheval pour l'empêcher de suivre l'autre.

Tourner à droite et à gauche. La dame ayant ajusté les rênes et rassemblé son cheval, marchant toujours à la même allure, le fera tourner à droite, en portant la main en avant et à droite, tandis que la main droite tenant le filet appuie la cravache progressivement sur l'épaule du cheval; pour terminer l'à-droite, la dame soutiendra le cheval de la rêne et de la jambe gauches; puis elle replacera les mains et la jambe pour continuer à marcher dans la nouvelle direction qu'elle devra continuer pendant une vingtaine de pas au moins.

Après avoir de nouveau rassemblé son cheval, marchant toujours à la même allure, elle le fera tourner à gauche, en portant la main en avant et à gauche, tandis que la jambe gauche se ferme progressivement; pour terminer l'à-gauche, elle le soutiendra de la rêne droite et de l'appui de la cravache à l'épaule; puis replacera les mains et la jambe pour continuer à marcher dans la nouvelle direction.

Le cavalier exécutant d'abord le même mouvement, le cheval de la dame suivra très facilement; ensuite le

cavalier se séparant de la dame d'un travers à l'autre de la route, lui laissera exécuter seule le mouvement avec l'étrier chaussé, puis l'étrier déchaussé, afin qu'elle s'assure ainsi que c'est bien par sa volonté à elle et par l'emploi des aides qu'elle dirige elle-même entièrement son cheval.

Quand le cavalier devra séparer ainsi son cheval de celui de la dame, il aura soin de la prévenir qu'elle doit ajuster aussitôt ses rênes et rassembler son cheval pour l'empêcher de suivre l'autre. La dame s'apercevra d'ailleurs de cette tendance de son cheval à toujours suivre l'autre, et verra qu'elle doit la combattre par des aides plus fermes, pour déterminer ses mouvemens de plus grande séparation.

Demi-tour à droite et demi-tour à gauche. La dame ayant ajusté les rênes et rassemblé son cheval, marchant toujours à la même allure, lui fera exécuter un demi-tour à droite, par l'action simultanée de la rêne droite, de la bride et de la main droite tenant le filet et appuyant la cravache sur l'épaule du cheval, progressivement prolongée jusqu'à ce que le cheval ait parcouru un demi-cercle de cinq à six pas au moins; pour terminer le demi-tour à droite, elle le soutiendra de la rêne et de la jambe gauches, puis replacera les mains et la jambe pour continuer à marcher dans la nouvelle direction.

Après avoir de nouveau rassemblé son cheval, marchant toujours à la même allure, elle lui fera exécuter un demi-tour à gauche, par l'action simultanée de la rêne gauche et de la jambe gauche, progressivement prolongée jusqu'à ce que le cheval ait parcouru un demi-cercle de cinq à six pas au moins; pour terminer le demi-tour à gauche, elle le soutiendra de la rêne droite et de l'appui de la cravache à l'épaule, puis replacera les mains et la jambe pour continuer à marcher dans la nouvelle direction.

Dans cet exercice du demi-tour à droite et à gauche

qui exige des aides franches et soutenues, la dame aura soin de faire marcher le cheval une vingtaine de pas au moins dans chaque nouvelle direction, et de l'y assurer avant de le rassembler pour un nouveau demi-tour.

Le cavalier exécutant d'abord le même mouvement, le cheval de la dame suivra très facilement ; ensuite le cavalier se séparant de la dame d'un travers à l'autre de la route, lui laissera exécuter seule le mouvement avec l'étrier chaussé, puis avec l'étrier déchaussé, afin qu'elle s'assure ainsi que c'est bien par sa volonté à elle et par l'emploi des aides qu'elle dirige entièrement son cheval ; puis le cavalier exécutera un demi-tour à gauche pendant que la dame exécutera un demi-tour à droite ; la marche directe des deux chevaux de chaque côté de la route sera prolongée pendant une vingtaine de pas : enfin le cavalier exécutant un demi-tour à droite, pendant que la dame exécutera un demi-tour à gauche, les deux chevaux se rapprocheront pour se séparer de nouveau, l'un gagnant du terrain à droite, et l'autre à gauche, afin de recommencer à distance cet exercice des demi-tours à droite et à gauche.

Les aides devront être plus fermes et plus soutenues, pour séparer les chevaux, qui tendront volontiers à se rapprocher.

Arrêter et reculer. La dame ayant arrêté son cheval par les moyens indiqués à la première leçon, et dont l'exercice lui a rendu la pratique familière, déterminera le cheval à reculer, après avoir ajusté les rênes et pris le filet de la main droite, en se grandissant du haut du corps dont elle rapprochera les poignets en les élevant graduellement jusqu'à ce qu'elle sente bien l'appui du mors, la jambe gauche près et la cravache surtout bien appuyée à l'épaule du cheval, afin que l'effet de la cravache soit parfaitement égal à celui de la jambe. Dès que le cheval recule, rendre un peu la main, en baissant les poignets, puis les élever de nouveau, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le cheval ait

reculé quatre à cinq pas au moins, sept à huit pas au plus ; le cheval reculera toujours droit, si la main produit l'appui du mors, et si la jambe et la cravache contiennent également les hanches; mais pour peu que la main fasse basculer le mors, ou que la jambe et la cravache contiennent inégalement les hanches, le cheval reculera infailliblement de travers. Dans ce cas, si le cheval jette les hanches à droite, faire sentir la cravache, et au besoin la rêne droite du filet; s'il la jette à gauche, fermer la jambe gauche et faire sentir au besoin la rêne gauche de la bride.

Rendre la main avec douceur, et badiner légèrement avec les rênes de la bride à l'aide du petit doigt, pour rafraîchir la bouche; ménager quelques intervalles de repos; solliciter le cheval sans à-coup, l'encourager, le récompenser de son obéissance dès qu'il la manifeste, en le flattant de la voix : tels sont les moyens à employer de préférence pour déterminer un cheval à reculer.

Le cavalier faisant d'abord reculer son cheval, celui de la dame reculera plus facilement ; ensuite le cavalier reculera seul, et la dame aura soin de maintenir son cheval en place, la jambe près et la cravache bien appuyée, pour ne commencer à faire reculer son cheval que lorsque le cavalier aura arrêté le sien. Le cavalier donnera d'ailleurs toutes les explications détaillées de la deuxième leçon du *manège civil, pages* 25 *et* 26, pour entraîner l'obéissance du cheval et prévenir sa résistance dans ce mouvement de reculer qui exige un accord parfait des aides, accord d'autant plus difficile pour la dame, que la cravache doit suppléer à sa jambe droite qui reste en repos dans la fourche de la selle.

Repos ; notions sur l'allure du pas. Après avoir mis pied à terre et laissé quelques minutes de repos aux chevaux, le cavalier tenant son cheval en main, exécutera avec lui la marche circulaire, pour expliquer à la dame comment les aides ploient le cheval sur le cercle (*manège civil*, 2e *leçon, marche circulaire, pages* 28

et 29); il lui fera remarquer en même tems le mécanisme de l'allure du pas (*manège civil*, 2e *leçon*, *allure du pas*, *pag*. 35); le cavalier tenant toujours son cheval en main, le fera appuyer, pour expliquer à la dame comment les aides déterminent le cheval à croiser les jambes, les hanches suivant parallèlement les épaules (*manège civil*, 2e *leçon*, *appuyer*, *pag*. 30 *et* 31).

Marche circulaire à droite et à gauche. La dame étant remontée à cheval, reprendra la marche directe pendant quelques instans ; elle entamera la marche circulaire à droite, sur un cercle de quinze à vingt pas au moins de diamètre; après avoir ajusté les rênes et rassemblé son cheval pour le prévenir et commander son obéissance, elle lui fera sentir graduellement l'action simultanée de la rêne droite de la bride et de la main droite tenant le filet et appuyant la cravache sur l'épaule du cheval, un peu moins complète que pour exécuter immédiatement un demi-tour à droite; le cheval se trouvera ainsi suffisamment ployé dans la direction du cercle qu'il va parcourir; la dame le soutiendra modérément de la main gauche et de la jambe gauche, pour l'assurer dans la marche circulaire.

Le cavalier exécutant d'abord le même mouvement, le cheval de la dame suivra très facilement, et le cavalier en profitera pour expliquer à la dame la nécessité de l'accord des aides, et de la souplesse conforme aux mouvemens du cheval (*manège civil*, 2e *leçon*, *marche circulaire*, *pag*. 28 *et* 29); ensuite le cavalier se séparant de la dame et restant au centre du cercle, lui laissera exécuter seule le mouvement avec l'étrier chaussé, puis l'étrier déchaussé, afin qu'elle s'assure ainsi que c'est bien par sa volonté à elle et par l'emploi des aides qu'elle dirige entièrement son cheval : elle aura soin d'ailleurs de le rassembler plus souvent et de le soutenir davantage par des aides plus fermes, pour le maintenir séparé de l'autre cheval.

La dame, après avoir senti pendant quelques instans

qu'elle se lie facilement au mouvement du cheval dans la marche circulaire à droite, redressera son cheval en le rétablissant par un à-droite dans la marche directe, suivant un diamètre, et quand elle passera par le centre du cercle, le cavalier se replacera à sa droite; puis, après avoir ajusté les rênes et rassemblé son cheval, elle entame la marche circulaire à gauche sur le même cercle, en ployant graduellement le cheval par l'action simultanée de la rêne gauche et de la jambe gauche, un peu moins complète que pour exécuter immédiatement un demi-tour à gauche, la soutenant modérément de la rêne droite et de l'appui de la cravache à l'épaule pour l'assurer dans la marche circulaire à gauche, que le cavalier accompagne d'abord, en donnant à la dame toutes les explications nécessaires. Ensuite le cavalier se séparant de la dame et restant au centre du cercle, lui laissera exécuter seule le mouvement avec l'étrier chaussé, puis l'étrier déchaussé, afin qu'elle s'assure ainsi que c'est bien par sa volonté à elle et par l'emploi des aides qu'elle dirige entièrement son cheval : elle aura soin d'ailleurs de le rassembler plus souvent et de le soutenir par des aides plus fermes pour le maintenir séparé de l'autre cheval.

Lorsque la dame aura senti pendant quelques instans qu'elle se lie facilement aux mouvemens du cheval dans la marche circulaire à gauche, elle redressera son cheval en reprenant par un à-gauche la marche directe, suivant un diamètre, et quand elle passera par le centre du cercle, le cavalier se replacera à sa droite.

Pendant la durée de la marche circulaire, la dame aura le plus grand soin de ne jamais se mettre hors d'aplomb en se penchant en dehors du cercle, tandis que le cheval se ploie en dedans; mais il ne faut pas non plus que la dame se penche trop en dedans, c'est-à-dire plus que le cheval ne l'exige.

La dame ramènera son cheval tranquillement, lui faisant goûter le mors, le rassemblant doucement, lui

rendant de tems à autre ; elle essaiera de ralentir l'allure en gagnant du terrain, tantôt à droite, tantôt à gauche ; elle essaiera d'accélérer l'allure en reprenant la marche directe, se confirmant de plus en plus dans l'emploi gradué et dans l'accord des aides, soumettant entièrement le cheval à sa volonté, tantôt s'éloignant, tantôt se rapprochant de son cavalier, qui doit toujours rester assez près d'ailleurs pour lui porter secours au besoin.

Au retour et à peu de distance de l'écurie, la dame arrêtera son cheval bien droit, le fera reculer de même trois ou quatre pas, puis le reportera en avant quelques pas, pour l'arrêter de nouveau, avant d'appuyer à droite et à gauche.

Appuyer à droite et à gauche. La dame, après avoir ajusté les rênes, disposera son cheval à appuyer à droite, en lui faisant sentir très peu l'effet de la rêne droite de la bride et de la main droite tenant le filet, et appuyant la cravache sur l'épaule du cheval, ces aides préliminaires ayant déterminé les épaules du cheval légèrement à droite et rangé les hanches, la dame fera appuyer son cheval à droite en lui faisant sentir graduellement, mais avec énergie, l'effet simultané de la rêne droite de la bride et de la jambe gauche, le soutenant et le modérant en même tems, de la rêne gauche et de l'appui de la cravache, sans déranger sa position, quoiqu'elle doive tourner la tête à droite pour regarder le côté vers lequelle elle appuie. L'accord des aides, toujours graduel dans son énergie et dans son relâchement alternatifs, devra être tel, que les hanches, en appuyant à droite, suivent parallèlement les épaules du cheval, la jambe gauche se croisant par-dessus la droite, et le corps du cheval se transportant à droite sans avancer et sans reculer.

Aussitôt que le cheval aura appuyé quatre ou cinq pas vers la droite, la dame cessera insensiblement l'effet de la rêne droite et de la jambe gauche, augmentera

insensiblement l'effet de la rêne gauche et l'appui de la cravache pour redresser le cheval; dès qu'il sera redressé, la dame replacera les mains et la jambe par degrés.

La dame portera son cheval quelques pas en avant pour le faire appuyer à gauche; elle l'y disposera par des aides préliminaires très douces de la rêne gauche et de la jambe gauche, suffisantes seulement pour déterminer les épaules du cheval légèrement à gauche et y ranger la hanche. La dame fera appuyer son cheval à gauche en lui faisant sentir graduellement, mais avec énergie, l'effet simultané de la rêne gauche et de l'appui de la cravache contre le flanc droit, le soutenant et le modérant en même tems de la rêne droite et de la jambe gauche, sans déranger sa position, quoiqu'elle doive tourner la tête à gauche pour regarder le côté vers lequel elle appuie.

L'accord des aides, toujours graduel dans son énergie et dans son relâchement alternatifs, devra être tel que les hanches, en appuyant à gauche, suivent parallèlement les épaules du cheval, la jambe droite se croisant par-dessus la gauche, et le corps du cheval se transportant à gauche sans avancer et sans reculer.

Aussitôt que le cheval aura appuyé quatre à cinq pas vers la gauche, la dame cessera insensiblement l'effet de la rêne gauche et de l'appui de la cravache, augmentera insensiblement l'effet de la rêne droite et de la jambe gauche pour redresser le cheval. Dès qu'il sera redressé, elle replacera les mains et la jambe par degrés.

Dans ces exercices d'appuyer à droite et à gauche qui exigent un effet assez compliqué des aides, dont l'accord est d'autant plus difficile pour la dame, que sa cravache doit suppléer à sa jambe droite qui reste en repos dans la fourche de la selle, le cavalier exécutera d'abord le même mouvement, afin que le cheval de la dame suive plus facilement. Ensuite il s'en séparera,

s'éloignant à droite, pour que la dame vienne le rejoindre en appuyant à droite ; puis il restera en place pour que la dame appuyant seule à gauche, s'éloigne de lui, et il ne la rejoindra en appuyant à son tour à gauche que lorsque la dame aura terminé son mouvement. Nous insistons sur tous ces détails, afin que par une sollicitude mal entendue, le cavalier n'empêche pas la dame de profiter de l'efficacité de ces leçons, dont la progression n'a d'ailleurs rien que de rassurant pour la jeune personne la plus délicate et la plus timide.

Pied à terre et rentrée à l'écurie. Après avoir mis pied à terre, à l'aide du cavalier, la dame examine tous les soins que l'on prend du cheval ; elle le flatte de la voix et du geste, lui donnant une poignée d'avoine ou quelques bouchées de pain avant de le quitter, ainsi qu'elle a pris l'habitude de le faire par les exercices de la première leçon.

Cette deuxième durera environ deux heures, dont une heure de marche en tous sens au pas, l'étrier chaussé ou déchaussé ; elle devra être répétée quinze à vingt fois pour être bien comprise dans son ensemble et dans ses détails.

La dame, à force de répéter, d'abord arrêtée, ensuite en marchant, avec et sans étriers, toute espèce de mouvemens destinés à détruire la raideur du corps et des membres, doit en avoir assez assuré la souplesse pour exécuter avec la même aisance et la même grace, au pas du cheval, tous les mouvemens qu'elle peut faire assise.

Elle recherchera les chemins difficiles, le cheval rassemblé et soutenu un peu plus de la main dans les descentes, un peu plus de la jambe et de l'appui de la cravache dans les montées, raffermi par une allure réglée dans les sentiers raboteux, maintenu à la même allure dans les descentes ou l'alongeant dans les montées, par la seule volonté de la dame constamment exprimée par l'accord des aides douces et progressives. Le haut

du corps très peu incliné en avant, suit et facilite le mouvement du cheval qui monte ; le haut du corps très peu incliné en arrière, suit et facilite le mouvement du cheval qui descend ; mais il ne faut jamais exagérer ces mouvemens de manière à déranger l'aplomb de l'assiette en selle.

Avant de passer à la troisième leçon, la dame doit avoir pris l'assurance qu'elle peut diriger son cheval au pas en tous sens, qu'elle le maîtrise constamment, qu'elle sait ralentir, alonger, régler l'allure du pas par le seul emploi des aides, dans toute espèce de chemins, sans cesser d'être lié à tous les mouvemens du cheval et sans déranger sa position.

§ XVII. TROISIÈME LEÇON.

MARCHE DIRECTE EN TOUS SENS AU TROT.

Passer du pas au trot et du trot au pas (marche directe); — marchant au trot, arrêter, et de pied ferme partir au trot (marche directe); — passer du trot au grand trot, et du grand trot au trot (marche directe); — repos et notions sur l'allure du trot; — marche en tous sens au trot.

Pendant toute cette leçon, le cavalier devra continuer les soins que nous lui avons recommandés dans les deux premières leçons : d'exécuter d'abord le même exercice, sans quitter la droite de la dame, dont le cheval obéira plus facilement ainsi ; ensuite de se séparer de la dame pour la laisser agir seule par des aides plus fermes et plus prononcées, toujours nécessaires quand les chevaux doivent se séparer.

Passer du pas au trot, marche directe. La dame, après avoir exécuté quelques instans, l'étrier déchaussé, la marche directe au pas, chausse l'étrier, ajuste les rênes et rassemble son cheval sans augmenter

l'allure, puis elle le fait passer au trot en fermant la jambe gauche, appuyant la cravache à droite, plus ou moins, suivant la sensibilité du cheval, et baissant progressivement la main gauche qui tient les rênes, ce qui s'appelle *rendre la main*. Dès que le cheval obéit, la dame replace les mains et la jambe par degrés.

Pendant la marche à un trot modéré et soutenu, la dame essaie de se conformer aux mouvemens du cheval avec confiance et surtout sans aucune raideur; le corps d'aplomb, les cuisses et les jambes relâchées prennent plus de liant; la dame diminue les réactions de l'allure, en s'y assouplissant, sans y résister, par la flexibilité du bas des reins; la main douce et légère maîtrise les rênes sans s'y attacher.

La dame remet son cheval au pas après l'avoir rassemblé sans ralentir son allure, en élevant la main gauche par degrés et la rapprochant du corps au besoin pour tendre les rênes, la jambe et la cravache près pour empêcher le cheval de s'arrêter. Dès que le cheval obéit, la dame replace les mains et la jambe par degrés.

Lorsque la dame se sentira l'aisance et la solidité nécessaires, elle passera du pas au trot sans chausser l'étrier; elle doit pouvoir le chausser et le déchausser à volonté au trot, comme elle l'a fait au pas, sans déranger sa position.

Marchant au trot arrêter et de pied ferme partir au trot, marche directe. La dame arrête son cheval marchant au trot, après l'avoir rassemblé, les rênes bien ajustées, en élevant par degrés la main gauche et la rapprochant du corps pour tendre également les rênes jusqu'à ce que le cheval arrête; elle tient la jambe et la cravache suffisamment près pour éviter que le cheval ne se traverse ou ne recule.

La dame fait partir son cheval de pied ferme au trot, après l'avoir rassemblé en baissant progressivement la main gauche, fermant la jambe et appuyant la cravache

plus ou moins, suivant la sensibilité du cheval; dès que le cheval obéit, la dame replace la main et les jambes par degrés.

Il va sans dire que pour arrêter son cheval marchant au trot, la dame doit employer des aides plus vives et plus fermes que pour l'arrêter marchant au pas : les aides doivent être plus prononcées encore pour partir de pied ferme au trot.

Passer du trot au grand trot, et du grand trot au trot, marche directe. La dame, pour passer du trot au grand trot, après avoir ajusté les rênes et rassemblé son cheval sans ralentir l'allure, baissera la main gauche en fermant la jambe gauche et appuyant la cravache progressivement ; dès que le cheval a pris le grand trot, la dame replace les mains et la jambe par degrés.

La dame maintient l'allure du grand trot en rassemblant le cheval et lui rendant alternativement, badinant le mors avec douceur et assez souvent pour le lui faire goûter; elle assure et soutient le cheval par des aides employées avec modération et discernement pour l'empêcher de s'abandonner sur les épaules ou de *forger ;* le cheval forge quand le train de derrière se précipitant et empiétant sur le devant, les fers s'entre-choquent. La main légère, les reins souples, les fesses bien assises et portées un peu en avant, les cuisses placées sans effort, permettent à la dame de se lier aux mouvemens vifs du cheval sans être gênée par les réactions.

Après quelques minutes de trot alongé, la dame passe du grand trot au trot, ou ralentit l'allure, en élevant par degrés la main gauche, la jambe et la cravache près, la jambe se fermant et la cravache s'appuyant au besoin pour empêcher le cheval de passer au pas; dès que le cheval est remis au trot modéré, la dame replace les mains et la jambe par degrés.

La dame s'habitue à se lier aux mouvemens du trot

du cheval, en alongeant et ralentissant fréquemment cette allure, qui doit lui donner beaucoup d'assiette et de confiance. Lorsqu'elle se sent l'aisance et la facilité nécessaires, elle déchausse l'étrier et le chausse à volonté au grand trot, comme elle l'a fait au pas et au trot modéré, sans changer sa position.

Repos, notions sur l'allure du trot. Après avoir mis pied à terre et laissé quelques minutes de repos aux chevaux, le cavalier, remontant seul à cheval, exécutera la marche circulaire au trot, laissant la dame tenant son cheval en main au centre du cercle, pour expliquer à la dame que les aides ployent le cheval sur le cercle, au trot de la même manière qu'au pas. Il lui fera remarquer en même tems le mécanisme de l'allure du trot. (*Manège civil*, 3me *leçon*, *allure du trot*, *p.* 45). Cette explication terminée, il descendra de cheval pour aider la dame à y remonter, et se remettant en selle, il se placera à la droite pour reprendre la marche directe au pas.

Marche en tous sens au trot. Après avoir repris le trot, la dame suivra, pour s'habituer à la marche en tous sens au trot, la progression indiquée dans la deuxième leçon pour la marche en tous sens au pas, ayant toujours soin que les rênes soient bien ajustées et le cheval rassemblé avant de lui rien demander, et ne négligeant pas de prendre le filet de la main droite dans tous les changemens de direction à droite et dans la marche circulaire à droite.

Ainsi, au trot, elle gagnera du terrain à gauche et à droite, fera demi-tour à gauche et demi-tour à droite, exécutera la marche circulaire à gauche et à droite, d'abord accompagnée de son cavalier exécutant le même mouvement, ensuite seule et séparée de son cavalier, ce qui exigera des aides plus prononcées.

Dans tous ces mouvemens au trot, répétés avec et sans étriers, la dame s'exerce aux mouvemens de la tête, des membres et du corps, qu'elle a exécutés au pas,

pour détruire la raideur et assurer la souplesse des membres et du corps.

Quelques minutes avant de rentrer, la dame reprendra le pas pour laisser souffler le cheval en marchant; elle l'arrêtera, le fera reculer, appuyer à droite et à gauche avant de mettre pied à terre.

Cette troisième leçon durera deux heures, dont une heure de marche en tous sens au trot; elle devra être répétée vingt à trente fois pour être bien comprise dans son ensemble et dans ses détails; la dame devra avoir assez assuré la souplesse des membres et du corps, pour exécuter au trot à cheval, avec aisance et grace, tous les mouvemens qu'elle peut faire assise.

Après s'être exercée d'abord en terrains unis, elle recherchera les terrains difficiles; ainsi qu'elle l'a fait au pas, et avec les mêmes précautions.

Avant de passer à la quatrième leçon, la dame doit avoir pris l'assurance qu'elle peut diriger son cheval au trot, en tous sens, qu'elle le maîtrise constamment, qu'elle sait ralentir, alonger, régler l'allure du trot dans toute espèce de chemins, sans cesser d'être liée à tous les mouvemens du cheval et sans déranger sa position.

§ XVIII. QUATRIÈME LEÇON.

MARCHE DIRECTE ET EN TOUS SENS AU GALOP.

(fig. 23 et 24.)

Passer du trot au galop et du galop au trot (marche directe); — passer du pas au galop et du galop au pas (marche directe); — marchant au galop arrêter, et de pied ferme partir au galop (marche directe); repos et notions sur l'allure du galop; — marche en tout sens au galop.

Passer du trot au galop et du galop au trot, marche directe. Pendant la marche au pas, qui doit toujours

durer quelques instans au sortir de l'écurie, le cavalier expliquera (*manège civil, 4e leçon, pag.* 46 *à* 64) à la dame comment la flexibilité du bas des reins, le haut du corps très peu penché en avant, amortît la réaction de l'*enlevé* qui entame le galop, afin que la dame ne soit pas surprise de cet enlevé qui tend à la rejeter en arrière vers la croupe du cheval; il lui expliquera aussi comment cette même flexibilité du bas des reins, le haut du corps très peu penché en arrière, amortit la réaction de l'arrêt qui termine le galop, afin que la dame ne soit pas étonnée de cet effet, arrêt qui tend à la rejeter en avant vers l'encolure du cheval; il la préviendra que l'allure du galop, une fois entamée, lui sera d'ailleurs plus agréable et plus facile que celle du trot.

La dame, après avoir mis son cheval au trot, et l'y avoir soutenu quelques instans pour le régler, rassemble très doucement le cheval en lui faisant goûter le mors, les rênes soigneusement ajustées, sans ralentir l'allure; puis, quand elle le sent convenablement rassemblé, elle le détermine au galop en faisant sentir la jambe et la cravache, avec promptitude, quoique progressivement et sans à-coup, et rendant un peu la main qu'elle a tenue haute pour l'enlevé du galop, le haut du corps très peu penché en avant, les reins bien flexibles; dès que le cheval galope, la dame replace les mains et la jambe par degrés, assurant bien son assiette en selle, avec grace et souplesse.

Le cavalier fera bien de prendre seulement le grand trot (fig. 24), pendant que la dame soutient le galop, afin d'éviter que les chevaux, s'excitant l'un et l'autre, ne viennent à se lancer au grand galop, le cavalier réglera ainsi au grand trot de son cheval, le galop modéré du cheval de la dame, restant toujours à sa droite.

La dame doit employer les aides hardies, assez vives pour enlever immédiatement le galop, et assez douces pour éviter toute brusquerie, toute saccade qui enleverait le cheval par soubresaut.

Pendant la marche directe au galop modéré, que la dame doit soutenir au moins cinq minutes, elle s'aperçoit de suite qu'elle reste liée, plus aisément qu'au trot, aux mouvemens du cheval; elle s'y assouplit dès lors avec confiance, sans y résister, la main libre et légère badine le mors, et maîtrise les rênes sans s'y attacher.

Quelques tems de galop décèlent à la dame le mécanisme de cette allure, et elle s'y rompt avec la plus grande facilité; elle remet son cheval au trot, après l'avoir rassemblé, sans cesser de le maintenir au galop, en élevant la main par degrés, la rapprochant du corps et la renversant même un peu pour former, par la tension égale des rênes et l'appui du mors qui en résulte, un arrêt suffisant qui termine le galop, et dont la réaction est amortie par la flexibilité du bas des reins, le haut du corps très peu penché en arrière; la jambe et la cravache doivent être maintenues très près et agir au besoin pour empêcher le cheval de passer au pas; dès que le cheval obéit, la dame replace les mains et la jambe par degrés; elle passe rapidement du trot au pas, qu'elle soutient animé et bien réglé pendant quelques minutes, pour laisser reprendre haleine au cheval.

Le cavalier ne se séparera de la dame, d'un côté à l'autre de la route, pour lui laisser régler elle-même le galop du cheval que lorsqu'il la verra tout-à-fait capable d'enlever son cheval au galop, de le soutenir au galop modéré, et de le faire passer du galop au trot.

Passer du pas au galop, et du galop au pas, marche directe. La dame, après avoir réglé un pas animé bien soutenu, rassemble doucement le cheval en lui faisant goûter le mors; les rênes soigneusement ajustées, sans ralentir l'allure; puis elle le détermine au galop, le haut du corps très peu penché en avant, en faisant sentir vivement, quoique sans à-coup, la jambe et la cravache plus ou moins, suivant la sensibilité du cheval; la main un peu haute d'abord, pour décider l'enlevé,

doit être rendue et le haut du corps replacé; le bas des reins bien flexibles, dès que le galop s'entame; les mains et la jambe se replacent par degrés aussitôt que le cheval galope.

Le cavalier fera bien de prendre seulement le grand trot, pendant que la dame soutient le galop, afin d'éviter que les chevaux s'excitant l'un l'autre, ne viennent à se lancer au galop. Il pourra d'ailleurs se séparer de la dame, d'un côté à l'autre de la route, dès qu'il la verra manier son cheval avec assez de confiance pour régler entièrement elle-même son allure du galop modéré.

La dame remet son cheval au pas, après l'avoir rassemblé, sans cesser de le maintenir au galop, en élevant la main par degrés, la rapprochant du corps, et la renversant doucement pour former un arrêt suffisant qui termine le galop, et dont la réaction est amortie par la flexibilité du bas des reins, le haut du corps très peu penché en arrière; la jambe et la cravache doivent être maintenues très près pour empêcher le cheval de s'arrêter.

Dès que le cheval obéit, la dame replace les mains et la jambe par degrés.

Marchant au galop arrêter, et de pied ferme partir au galop, marche directe. La dame arrête son cheval marchant au galop, après l'avoir rassemblé, les rênes soigneusement ajustées, en élevant la main par degrés, la rapprochant du corps et la renversant jusqu'à ce que le cheval arrête; la flexibilité du bas des reins, le haut du corps très peu penché en arrière, amortit la réaction de l'arrêt; la jambe et la cravache près pour empêcher le cheval de reculer.

Dès que le cheval obéit, la dame replace les mains et la jambe par degrés.

La dame enlève son cheval de pied ferme au galop, après l'avoir rassemblé, les rênes soigneusement ajustées, jusqu'à ce qu'il goûte bien le mors, en l'attaquant vivement de la jambe et de la cravache; la main haute

et ferme détermine l'enlevé; la flexibilité du bas des reins, le haut du corps très peu penché en avant, en amortit la réaction; la main doit être lestement rendue et le haut du corps replacé, dès que le cheval s'élance, entamant le galop; aussitôt qu'il galope, les mains et la jambe se replacent par degrés.

Les aides doivent être plus vives et plus fermes pour passer du pas au galop et du galop au pas, qu'elles ne l'ont été pour passer du trot au galop et du galop au trot; elles devront être plus entraînantes encore, quoique toujours progressives, pour arrêter et partir de pied ferme au galop. Mais plus les aides deviennent vives et hardies, plus il faut de souplesse et de flexibilité du bas des reins pour ne jamais cesser de se bien lier à tous les mouvemens du cheval.

Repos et notions sur l'allure du galop. Après avoir mis pied à terre et laissé quelques minutes de repos aux chevaux, le cavalier remontant seul à cheval, exécutera la marche circulaire au galop, laissant la dame tenant son cheval en main, au centre du cercle, pour expliquer à la dame le mécanisme de l'allure du galop, et la nécessité pour le cheval au galop, de changer de jambes quand il change de cercle (*manège civil 4e leçon: déterminer le galop à droite ou à gauche pag.* 54 *à* 58); il ajoutera que le cheval de la dame a été dressé et rompu surtout au galop à droite, pour que la dame ne puisse éprouver d'impulsion sensible, dans son assiette, que de droite à gauche; qu'elle a dû s'apercevoir que cette impulsion ne fait qu'appuyer la cuisse droite dans la fourche, sans la déranger, en même tems qu'elle assure le pied gauche chaussé dans l'étrier; mais que dans le galop à gauche il n'en serait pas de même; que l'impulsion qui en résulte de gauche à droite n'étant pas contrebalancée par le poids de la cuisse et de la jambe droite, puisque cette jambe pend à gauche, le galop à gauche pourrait lui faire perdre l'étrier et la désarçonner; qu'en conséquence, dans les changemens de direc-

tion qui nécessiteraient le galop à gauche, il faudra remettre le cheval au trot, et n'entamer la marche circulaire qu'au galop à droite.

Marche en tous sens au galop. Après avoir repris le galop, la dame suivra, pour s'habituer à la marche en tous sens au galop, une progression analogue à celle qu'elle a suivie dans les exercices de la marche en tous sens au pas et au trot, ayant toujours soin que les rênes soient bien ajustées et le cheval rassemblé avant de lui rien demander, et n'oubliant pas que, dans les changemens de direction qui nécessiteraient le galop à gauche, elle doit remettre le cheval au trot.

Ainsi, au galop, elle gagnera du terrain à droite, tournera à droite, fera demi-tour à droite, exécutera la marche circulaire à droite, en prenant le filet de la main droite.

Un quart d'heure avant de rentrer, la dame reprendra le pas, pour laisser souffler le cheval en marchant; elle l'arrêtera, le fera reculer, appuyer à gauche et à droite, avant de mettre pied à terre.

Cette quatrième leçon durera deux heures, dont une heure au galop; elle devra être répétée vingt à trente fois pour être bien comprise dans son ensemble et dans ses détails; la dame devra avoir assez assuré la souplesse des membres et du corps pour exécuter, avec aisance et grace, au galop à cheval, tous les mouvemens qu'elle peut faire assise.

§ XIX. OBSERVATIONS GÉNÉRALES POUR PRÉVENIR TOUT ACCIDENT POSSIBLE.

Nous n'avons rien dit, dans le cours des leçons du manège pour la dame, de la correction de la cravache, parce que le cheval monté par une dame doit être si bien dressé et si complètement docile, que l'emploi modéré des aides suffise toujours pour le diriger à toutes les allures; mais il est cependant quelques observations

générales qui doivent trouver place ici, afin de prévenir tout accident possible, lorsque la dame montera à cheval, restera en selle, ou bien descendra de cheval.

Monter à cheval et en descendre. C'est bien à dessein d'éviter tout accident possible que nous n'avons donné qu'une manière (fig. 19 et 20) pour monter à cheval, parce que c'est la seule qui, dans la pratique, ne nous ait jamais décélé le moindre inconvénient; nous n'avons donné non plus, et par le même motif, qu'une seule manière (fig. 21 et 22) pour descendre de cheval, toutes celles qui consistent à faire sauter la dame en avant, l'exposant, malgré l'appui de l'épaule du cavalier, à de graves inconvéniens; enfin ce n'est qu'après l'avoir soigneusement expérimenté, dans son ensemble et dans ses détails, que nous avons choisi le mode le plus simple, d'une pratique facile, et qui joint l'élégance à une complète sécurité.

Rester en selle. Quoique nous ayons recommandé la plus grande circonspection dans le choix du cheval sage et parfaitement docile que doit monter une dame, il peut arriver que le cheval, s'apercevant de l'insuffisance des aides, soit à raison du peu de fermeté de la main, soit par le manque absolu de la jambe droite de sa cavalière, soit par le défaut d'assiette et d'aplomb en selle, soit enfin par toute autre cause, essaie de faire sa volonté et de se livrer capricieusement à quelques accès de gaîté et de vivacité.

Les mesures de précaution les plus simples consistent toujours dans ces différens cas, pour la dame, à commencer par se remettre entièrement d'aplomb en selle, sans la moindre raideur, à ne pas tirer sur les rênes, à s'appuyer au besoin sur l'étrier, car, ainsi que nous l'avons dit, cet appui sur l'étrier tend à raffermir la selle et non à la faire tourner, quand l'étrivière est disposée convenablement (*notions préliminaires, manège pour les dames, page* 186). La dame raffermie en selle, les rênes ajustées, ne doit tenter les moyens de répression

qu'autant que l'assouplissement de l'encolure et la position de l'avant-main du cheval lui donnent la certitude de réussir ; pour peu qu'elle ait de doute à cet égard, elle ne doit pas tenter des moyens insuffisans de répression, elle doit au contraire céder assez adroitement pour rester maîtresse du cheval, et lui persuader qu'il ne fait autre chose que d'obéir. Quelques exemples vont nous servir à développer les applications habituelles de ce précepte général.

Si le cheval tourne brusquement à droite, par surprise, la main de la dame n'ayant pas suffisamment affermi la rêne gauche, que la dame détermine par la tension de la rêne droite et l'appui de la cravache, un demi-tour entier à droite ; si le cheval récidive sa surprise à droite, que la dame emploie de nouveau le même moyen, et lui fasse décrire encore un autre demi-cercle, avec le plus grand calme et sans la moindre hésitation. Il est très rare que le cheval tente une semblable surprise à gauche, mais si cela arrive, que la rêne gauche et la jambe gauche déterminent immédiatement de même un demi-tour à gauche.

Si le cheval, au lieu d'avancer, fait mine de résister, que la dame le détermine à tourner, soit à gauche, soit à droite ; s'il recule, que la dame, par l'appui du mors, la jambe près, la cravache à l'épaule du cheval, lui fasse faire plusieurs pas en arrière, prenant et rendant continuellement, la main légère, jusqu'à ce que le cheval, lassé de reculer, s'arrête ou témoigne l'envie d'avancer, alors, après un léger tems d'arrêt sur place, que la dame, pour peu qu'elle ait d'incertitude sur les moyens de déterminer de nouveau le cheval en arrière, l'engage en avant ; mais, si elle est sûre d'elle-même et du cheval, par un rassemblé moelleux et bien senti, qu'elle le force encore à reculer ; elle le portera ensuite en avant avec la plus grande facilité, après un nouveau tems d'arrêt.

En général, si le cheval essaie une défense, il ne faut

jamais l'attaquer du côté qu'il a fortifié pour la défense, mais bien du côté opposé, qui se trouve nécessairement affaibli, et le cheval déconcerté dans sa défense cède facilement : ainsi, qu'il refuse d'avancer, et il reculera facilement ; qu'il refuse de tourner à droite, et il tournera facilement à gauche ; qu'il refuse de tourner à gauche, et il tournera facilement à droite ; qu'il refuse de reculer, et il avancera facilement ; s'il persiste obstinément à rester en place, qu'on l'y maintienne parfaitement, sans rien exiger, et il ne tardera pas à vouloir marcher. Rien ne réduit mieux un cheval, d'ailleurs, que ces moyens que peut toujours employer une dame, de tourner sans cesse les attaques du cheval contre lui-même, et de faire en sorte que ce qu'il croyait une défense devienne une obéissance.

Le cavalier, quoique veillant attentivement sur tous les mouvemens du cheval et indiquant à la dame les aides qu'elle doit employer de préférence, la laissera toujours libre cependant d'agir par elle-même ; il ne s'emparera de la bride du cheval de la dame qu'en cas d'absolue nécessité, c'est-à-dire, de danger probable ; mais alors il contribuera, par la fermeté de sa main, à ranger le cheval à l'obéissance absolue des aides progressives de la plus grande énergie ; en un mot, il tâchera de suppléer à la vigueur qui manque souvent au poignet d'une dame pour ramener un cheval difficile ; mais il se gardera de toute brusquerie, de toute saccade, de tout châtiment, la correction de la cravache devant être administrée au besoin par la dame elle-même et jamais par le cavalier.

Quoiqu'il arrive, que la dame conserve sa position en selle, qu'elle ne tire pas sur les rênes, qu'elle se contente de diriger le cheval, s'il fait mine de s'emporter ; de le calmer, si le cheval s'effraie ; que la dame s'abstienne de tout cri d'effroi, de tout mouvement désordonné de la peur, et qu'elle s'occupe par des aides progressives d'une sage lenteur, à détourner positivement l'animal de l'objet qui l'effraie ; ce sera l'affaire du ca-

valier de ramener plus tard le cheval ombrageux et de le corriger ; celle de la dame est de conserver du sang-froid et de l'aplomb en selle; ces mesures de précaution lui suffiront toujours en cas d'insuffisance des aides, et nous les lui conseillerons toujours, lors même qu'elle ne craindrait pas, véritable amazone, de prendre la 5e leçon du manège civil, relative aux chevaux difficiles, au saut du fossé et de la barrière.

Nous terminerons ces observations générales qui complètent les quatre leçons du manège pour les dames, en prévenant le cavalier qui doit forcément accompagner une dame et la diriger dans tous ses exercices progressifs, que cette tâche délicate serait au-dessus de ses forces s'il n'était parfaitement sûr de son cheval et de celui de la dame; il devra donc les avoir montés l'un et l'autre, de manière à se convaincre qu'ils sont rompus à tous les détails des leçons du manège civil.

CHAPITRE III.

CHEVAL DE TRAIT ; CONDUITE DES VOITURES.

§ XX. NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

Aides et leurs accessoires. Le cheval de trait, soit qu'on l'attelle entre les brancards d'une limonière, ce qui a lieu le plus ordinairement avec les voitures à deux roues, soit qu'on l'attelle au timon, ce qui a lieu habituellement avec les voitures à quatre roues, n'offre pas d'autres aides au conducteur qui le dirige, que *les rênes ou guides agissant sur le mors ;* mais la longueur des rênes donne plus de puissance à ces aides que n'en ont celles de la bride du cheval de selle.

La voix et le fouet sont de simples accessoires dont il faut user très sobrement ; le fouet surtout ne doit guère être employé que comme châtiment; quant au cheval de trait, monté par un postillon, il est soumis aux aides dont nous avons donné l'emploi pour le cheval de selle (*manège civil.*)

Charge et tirage. On évalue de 250 kilogrammes à 600 kilogrammes et même jusqu'à 750 kilogrammes, la charge que peut traîner un cheval ordinaire de trait; on ne compte d'ailleurs qu'à 230 kilogrammes la charge du cheval de poste qui doit courir du trot alongé jusqu'au galop, tandis qu'on peut élever à près de 1000 kilogrammes la charge du cheval de labour qui marche le pas réglé le plus lent. Au reste la difficulté des chemins, le mode d'attelage, le tirage de la voiture la durée du travail, la vitesse de l'allure, etc., modi-

fient presqu'à l'infini ces évaluations, qui ne doivent être considérées que comme des limites entre lesquelles il est toujours sage de maintenir la charge du cheval de trait.

Dans la voiture à limonière, le cheval placé dans les brancards peut être seul pour la tirer et la maintenir en équilibre; il faut deux chevaux au moins pour une voiture à timon, lors même qu'elle repose en équilibre sur quatre roues; et, quand elle a deux roues, l'attelage en pompe offre presque toujours le meilleur support du timon; le timon est placé au centre de la voiture; il en est de même de la limonière, excepté dans le cas très particulier où la voiture étant destinée à être constamment attelée de deux chevaux de front, c'est l'un des brancards qui se trouve au centre de la voiture.

Attelage. Apliquer la force, le plus directement et le plus près possible de la résistance : tel et le principe invariable de tout bon mode d'attelage; ainsi, le point d'application de la force se trouvant naturellement à l'épaule du cheval de trait, c'est à cette même hauteur qu'il sera le plus avantageux de placer le point d'attache à la résistance, et les traits les plus courts, pourvu qu'ils donnent la possibilité du recul, seront les meilleurs. Le point d'attache, d'ailleurs, peut être placé sans inconvénient, un peu en dessous de cette hauteur (*celle de l'épaule du cheval*), mais ne doit jamais l'être en dessus.

Quand les chevaux sont attelés les uns devant les autres, il faut que la force continue à s'appliquer directement à la résistance, autrement il pourrait arriver que les efforts d'un cheval généreux, attelé en devant, fussent enployés en pure perte pour le fardeau, et ne servissent qu'à entraîner un cheval de derrière, lent et paresseux.

Dans les voitures à limonière, le cheval placé entre les brancards se nomme *limonier*, et les autres chevaux de devant ont leurs numéros d'ordre; dans les voitures à

timon, les deux premiers chevaux se nomment *timonniers*, l'un de *droite*, l'autre de *gauche*; celui de gauche prend le nom de *porteur*, quand il est monté par un postillon, et celui de droite s'appelle alors *sous-verge*; les autres se nomment chevaux de devant, et l'on désigne parmi eux les deux seconds chevaux sous le nom de chevaux de volée.

L'attelage *en arbalète* se compose de deux timoniers et d'un seul cheval de devant, placé conséquemment en arbalète; quelquefois avec trois chevaux de front derrière, on met deux chevaux en arbalète devant.

Les traits du *limonier* s'attachent directement, soit à la tête des brancards, soit à un palonnier mobile dont elle est armée; le premier cheval de devant s'attelle au bout des brancards, et les autres traits sur traits. Quand on attelle trois chevaux de front sur une voiture à limonière, chaque cheval de côté a ses traits attachés à un palonnier.

Les traits des *timonniers* sont attachés soit à une volée fixe, soit à des palonniers mobiles; si l'on conduit en postillon, les traits du porteur doivent être moins courts que ceux du sous-verge; les traits des chevaux de volée s'attachent à une volée mobile au bout du timon, et les chevaux de devant, soit à un système de volées mobiles; soit traits sur traits.

Dans l'attelage traits sur traits, on conserve à chaque cheval un tirage indépendant, et l'on établit d'une manière continue la ligne de tirage au moyen de crochets qui attachent les traits d'un cheval de devant, en arrière du collier du cheval qui le précède immédiatement.

Harnais. De toutes les parties du harnais, la plus essentielle est le *collier*, c'est le véritable point d'application de la force du cheval de trait qui marche en avant; et le poitrail avec surcou ne peut jamais le suppléer qu'imparfaitement; la *plate-longe* et l'*avaloir* servent à diriger, à retenir, à arrêter, à reculer la voiture; l'avaloir ou *reculement* servant surtout à reculer

et à retenir dans les descentes, devient inutile aux chevaux attelés à des volées mobiles, et par conséquent à tous les chevaux de devant ; la *sellette* qui, dans l'attelage en limonière, ou en timon à pompe, joue un rôle très important, celui de maintenir l'équilibre de la voiture à deux roues, sert d'ailleurs à relier entr'elles les différentes parties du harnachement qui recouvre le cheval. Dans le harnais allemand, les limonniers n'ont pas de sellette ; une large courroie qui part du collier et suit le dos du cheval, sert à relier entr'elles toutes les parties du harnachement.

Telles sont les fonctions des pièces principales du harnachement ; quant à leurs détails et à ceux des accessoires qui s'y ajustent, ils varient presqu'à l'infini, et nous renverrons à cet égard au *Manuel du Bourrelier-Sellier de l'Encyclopédie Roret*, qui fait partie de cette collection. Nous devons dire seulement que le harnais le plus simple est le meilleur, et que cette simplicité même, qui n'exclût en rien la solidité, en constitue la véritable élégance.

§ XXI. PREMIÈRE LEÇON.

MARCHE DIRECTE.

N. B. Afin d'éviter les répétitions, nous désignerons sous le nom de *conducteur*, le cocher et le postillon indistinctement, toutes les fois que les principes de conduite seront les mêmes pour l'un et pour l'autre. Les deux leçons seront exécutées d'abord avec un seul cheval, et entièrement comprises, avant de les répéter avec deux chevaux ; la deuxième leçon étant bien comprise à deux chevaux, on reprendra la première leçon à trois chevaux, et ainsi de suite, en sorte que l'on s'exercera à la conduite des voitures, progressivement, en menant un seul cheval ; deux chevaux de front, puis un troisième en arbalète ; quatre chevaux, par

deux de front ; trois chevaux de front, puis un troisième et un quatrième en arbalète.

Pour mener six chevaux, il faut un cocher et un postillon au moins ; dans les voitures d'artillerie, il y a un conducteur, menant en postillon chaque paire de chevaux.

Précautions avant de se mettre en route. Le conducteur examinera soigneusement, avant de se mettre en route, la voiture et l'attelage, sans oublier de se munir des rechanges, des outils et des cordages nécessaires en cas d'accident.

Il s'assurera que le cheval est bien harnaché et bien attelé ; il flattera le cheval de la main, tournera autour de lui en lui parlant doucement, pour s'en faire connaître, et levant successivement chaque pied pour visiter la ferrure.

Le collier, aisé à l'encolure, ni trop large, ni trop étroit, doit être assez long pour qu'on puisse passer la main ouverte entre la partie intérieure et le poitrail ; en s'appuyant au-dessus des épaules, il doit en laisser les parties latérales et les pointes dégagées ; en un mot il est bien placé, quand il ne gêne ni les mouvemens, ni la respiration du cheval, sans bâiller cependant.

L'avaloire et la plate-longe, bien exactement sur leur plat, entourant l'une les fesses et l'autre le poitrail, ne doivent être ni trop lâches, ni trop tendues ; il doit en être de même de la sous-ventrière, de la croupière, et en général de tous les accessoires du harnachement.

La sellette doit être assez assurée sur le dos du cheval, au moyen des sangles, de la dossière et de la sous-ventrière, pour ne pas vaciller ; la bride sera fixée de manière à soutenir la tête du cheval, sans raidir l'encolure dont la souplesse est essentielle à l'effet des grandes rênes ou guides, sur le mors. Ces guides, égales et passant dans les anneaux de support qui leur sont destinés, seront sur leur plat dans toute leur longueur.

Les boucles, traits, fourreaux, seront assujettis de

manière à ne pas entamer la peau du cheval, dans la marche.

Enfin, après cet examen général et détaillé, le conducteur fera tendre doucement le cheval sur ses traits, pour être sûr que les traits de même longueur tendent bien également ; les traits doivent être assez longs pour conserver au cheval la facilité du recul, et assez courts pour lui donner tout l'avantage possible dans le tirage.

Se préparer à conduire la voiture. Le conducteur doit être assis sur son siége ou en selle, d'aplomb, avec aisance, le corps droit, sans raideur et sans gêne, les bras libres, les coudes tombant naturellement, la tête droite, aisée et dégagée des épaules, afin que le mouvement du bras ne soit gêné en rien.

La main gauche tient les rênes souples, ni lâches ni tendues, le petit doigt entre les rênes, les doigts bien fermés et le pouce sur la seconde jointure du premier doigt pour les maintenir égales, les ongles faisant face au corps, le haut du poignet très peu incliné en avant, et distant du corps d'environ deux travers de main.

La main droite tient le fouet, ou reste libre, à portée de prendre le fouet, sans déranger la position du corps.

Si la main droite tenait les rênes, le bras gauche resterait libre ou s'armerait du fouet.

Le conducteur reconnaît d'un coup-d'œil la position de la roue, par rapport à celle du cheval, afin de juger exactement, par la marche seule du cheval, où va passer la roue.

Le conducteur ajuste avec la main droite les rênes tenues de la main gauche ; il ajuste avec la main gauche les rênes tenues de la main droite (*manège civil*, 1re *leçon*, *ajuster les rênes*) ; il doit toujours ajuster les rênes avant de rien demander au cheval, c'est un

soin que nous lui rappellerons sans cesse à chaque nouvel exercice, pendant lequel les rênes doivent être tantôt dans une main, tantôt dans l'autre.

Marche directe au pas. Le conducteur, après avoir ajusté les rênes, qu'il tient de la main gauche, rassemble le cheval doucement, en élevant un peu le poignet gauche, et prenant le fouet de la main droite; puis il diminue la tension des rênes, en rendant la main pour déterminer le cheval à se porter en avant.

Il stimule au besoin le cheval, suivant sa sensibilité, par le mot *allez* prononcé bas, par un appel de langue ou par le claquement du fouet, mais sans frapper l'animal, pour lequel le fouet ne doit être qu'un châtiment.

Le cheval étant en marche, le conducteur, après avoir replacé le poignet gauche par degrés, la main droite armée du fouet ou libre à volonté, badinera doucement les rênes à l'aide du petit doigt, les tendant et les relâchant graduellement, de manière à sentir l'appui du mors, à faire goûter le mors au cheval, afin de soutenir et de régler l'allure du pas.

Le conducteur prend ensuite les rênes de la main droite, après les avoir ajustées, afin de s'habituer à diriger le cheval avec l'une ou l'autre main indistinctement, le cheval continuant la marche directe à un pas réglé et soutenu.

Après un quart d'heure au moins, et une demi-heure au plus de marche, le conducteur arrêtera son cheval pour le faire pisser, précaution indispensable surtout quand il s'agit de faire route.

Arrêter. Le conducteur rassemble doucement le cheval pour se préparer à l'arrêter; il l'arrêtera en élevant suffisamment le poignet par degrés, et le rapprochant du corps pour augmenter au besoin l'effet du mors; le mot *ho*, prononcé très lent, appuiera le cheval dans son arrêt, la main droite s'armera du fouet pour empêcher le cheval de reculer; ce geste doit suffire, sans le claquement du fouet qu'il faut réserver pour porter le

cheval en avant, ainsi que nous l'avons vu tout-à-l'heure.

Le cheval ayant obéi, le conducteur replacera les mains ; il assurera les rênes au crochet, descendra pour visiter le harnachement, sifflant le cheval pour le faire pisser, avant de se remettre en route.

Cette station d'une ou deux minutes au moins, et de cinq minutes au plus, après une marche de demi-heure au pas, est surtout nécessaire quand le cheval doit faire ensuite une longue traite tout d'une haleine.

Marche directe au trot. Le conducteur, après avoir repris la marche directe au pas, rassemble le cheval, sans augmenter l'allure, puis il le fait passer au trot, en rendant la main et stimulant au besoin son cheval, suivant sa sensibilité, par le mot *allez* prononcé bas, par un appel de langue ou par le claquement du fouet. Dès que le cheval obéit, le conducteur replace les mains.

Pendant la marche directe au trot modéré et soutenu, le conducteur essaie de faire goûter le mors au cheval, la main restant douce et légère, les rênes souples et toujours égales, sans être jamais ni abandonnées ni trop tendues.

Le conducteur remet son cheval au pas, après l'avoir rassemblé sans ralentir son allure, en élevant par degrés la main qui tient les rênes, et la rapprochant du corps pour augmenter au besoin l'effet du mors, l'autre main s'armant du fouet pour empêcher le cheval de s'arrêter.

Le conducteur fait alonger l'allure du trot, après avoir ajusté les rênes et rassemblé son cheval, en baissant la main qui tient les rênes, et stimulant au besoin le cheval de la voix ou du claquement du fouet ; dès que le cheval a repris le grand trot, le conducteur replace les mains.

Le conducteur maintient et règle l'allure du grand trot, de la même manière qu'il a maintenu et réglé l'allure du trot et celle du pas, en rassemblant le cheval

et lui rendant alternativement, badinant le mors avec douceur et assez souvent pour le lui faire goûter, l'empêchant de s'abandonner sur les épaules ou de forger (*manège civil*, *marche directe au trot*).

Le conducteur, après quelques minutes du trot alongé, passe du grand trot au trot, ou ralentit l'allure, en élevant par degrés la main qui tient les rênes, l'autre main s'armant du fouet pour empêcher le cheval de marcher ou passer au pas; dès que le cheval est remis au trot modéré, le conducteur replace les mains.

Il fait ensuite passer le cheval au pas et l'arrête pour lui donner un quart d'heure de repos.

Repos. Le conducteur, après être descendu, visitera son cheval et ne négligera aucune des précautions, aucun des soins qui sont recommandés dans les leçons du manège civil.

Avant de se remettre sur son siége ou en selle, il prendra les rênes de la main droite, les ongles en dessous, près de la bouche du cheval, pour exécuter en marchant avec lui un demi-tour à gauche; à cet effet, il portera d'abord la main un peu à droite, entraînant le cheval à gagner du terrain à droite, pendant un ou deux pas; puis le ramenant doucement à tourner à gauche, sur un demi-cercle de cinq à six pas, en portant graduellement la main à gauche, et la tenant toujours assez haute et assez ferme pour empêcher le cheval de résister ou de sauter.

Après avoir exécuté ce demi-tour à gauche, pendant lequel il examinera le tournant de la voiture, le conducteur se rendra compte de l'effet du mors (*manège civil*, *effet du mors*); puis se replacera en selle ou sur son siége, pour se remettre en route.

Gagner du terrain à droite et à gauche. Le conducteur ayant remis le cheval en route, lui fera goûter le mors, sans irriter son impatience en le tenant trop fortement rassemblé, et sans y céder par trop d'abandon. Lorsque le conducteur sentira que c'est sa volonté

qu'il impose au cheval par l'effet gradué des aides, il essaiera de lui faire gagner du terrain à droite, après l'avoir rassemblé, les rênes soigneusement ajustées, par la tension légère de la rêne droite; le conducteur exécutera ce mouvement, d'abord en tenant les rênes de la main droite et ensuite de la main gauche; le cheval marchera ainsi dans une direction oblique vers la droite, et le conducteur l'y maintiendra quelques instans, en cessant, reprenant et modifiant cet emploi des aides, qui devra être assez doux, la rêne gauche soutenue, pour ne pas déterminer le cheval à tourner à droite, et cependant assez senti pour que le cheval abandonne la marche directe et gagne du terrain à droite.

Le conducteur redressera son cheval en faisant agir très légèrement la rêne gauche, puis il replacera le poignet pour reprendre la marche directe qu'il prolongera d'une vingtaine de pas au moins.

Il gagnera du terrain à gauche par l'effet modéré de la rêne gauche, en tenant d'abord les rênes de la main gauche, et ensuite de la main droite, le cheval marchera ainsi dans une direction oblique vers la gauche, et le conducteur l'y maintiendra quelques instans, cessant, reprenant et modifiant cet emploi des aides, qui devra être assez doux, la rêne droite soutenue, pour ne pas déterminer le cheval à tourner à droite, et cependant assez senti pour que le cheval abandonne la marche directe et gagne du terrain à gauche.

Le conducteur redressera son cheval en faisant agir très légèrement la rêne droite, puis il replacera le poignet pour reprendre la marche directe.

Cet exercice de gagner du terrain à droite et à gauche est nécessaire au conducteur pour lui faire comprendre l'emploi le plus simple de l'effet des aides; c'est d'ailleurs le mouvement préparatoire indispensable pour bien faire tourner une voiture, ainsi que nous l'allons voir dans la leçon suivante.

Rentrée à l'écurie. Avant de le rentrer à l'écurie, le conducteur visitera son cheval et ne négligera aucun des soins, aucune des précautions de détail qui sont recommandées dans les leçons du manège civil.

Cette première leçon durera trois heures, dont une heure de marche directe au pas et au trot; elle devra être répétée huit à dix fois pour être bien comprise dans son ensemble et dans ses détails: ces reprises, constamment exécutées avec douceur, sans impatience, sans à-coup, sans brusquerie, donnant assez d'aplomb et de confiance au conducteur pour qu'il sache imposer sa volonté au cheval bien dressé, qui obéira sans répugnance et même avec plaisir.

§ XXII. DEUXIÈME LEÇON.

MARCHE EN TOUS SENS.

Tourner à gauche et à droite. Le conducteur ayant ajusté les rênes, qu'il tient de la main gauche, et rassemblé son cheval, marchant un pas réglé, commencera par gagner du terrain à droite pour faciliter le tournant de la voiture à gauche, puis il fera exécuter un à gauche au cheval, en portant le poignet en avant et à gauche, la main droite s'armant du fouet; pour déterminer l'à-gauche, il le soutiendra de la rêne droite, puis replacera les mains pour continuer, dans la nouvelle direction, la marche directe qu'il assurera toujours bien, pendant une vingtaine de pas au moins, avant de passer à un nouvel exercice.

Le conducteur exécutera ensuite ce même mouvement de tourner à gauche en tenant les rênes de la main droite.

Conservant les rênes dans la main droite, le cheval rassemblé, marchant à la même allure, le conducteur commencera par gagner du terrain à gauche pour faciliter le tournant à la voiture à droite, puis il fera exé-

cuter un à-droite au cheval, en portant le poignet en avant et à droite, la main gauche s'armant du fouet; pour terminer l'à-droite, il le soutiendra de la rêne gauche, puis replacera les mains pour continuer à marcher dans la nouvelle direction.

Le conducteur exécutera ensuite ce même mouvement de tourner à droite, en tenant les rênes de la main gauche.

Ces mouvemens étant bien compris au pas, seront répétés au trot, le conducteur attaquant le cheval franchement par des aides progressives assez fermes pour en bien juger la sensibilité; mais au trot, les aides devront être plus vives et plus hardies, quoique toujours progressives, sans brusquerie et sans à-coup ou saccades, ce que nous répétons sans cesse, parce qu'on ne saurait trop le recommander.

Demi-tour à gauche et demi-tour à droite. Le conducteur ayant ajusté les rênes, qu'il tient de la main gauche, et rassemblé son cheval, marchant au pas bien réglé, commencera par gagner du terrain à droite pour faciliter le tournant à la voiture à gauche, puis il fera exécuter un demi-tour à gauche à son cheval, par la tension de la rêne gauche, progressivement prolongée jusqu'à ce que le cheval ait parcouru un demi-cercle de cinq à six pas au moins, la main droite s'armant du fouet; pour terminer le demi-tour à gauche, il le soutiendra de la rêne droite, puis replacera les mains pour continuer à marcher dans la nouvelle direction, qu'il assurera pendant une vingtaine de pas au moins, avant de commencer un nouveau mouvement.

Le conducteur exécutera ensuite ce même mouvement de demi-tour à gauche, en tenant les rênes de la main droite.

Conservant les rênes dans la main droite, le cheval rassemblé, marchant à la même allure et gagnant du terrain à gauche pour faciliter le tournant de la voiture

à droite, le conducteur lui fera exécuter un demi-tour à droite, par la tension de la rêne droite, progressive et prolongée, jusqu'à ce que le cheval ait parcouru un demi-cercle de cinq à six pas au moins, la main gauche s'armant du fouet; pour terminer le demi-tour à droite, il le soutiendra de la rêne gauche, puis replacera les mains pour continuer à marcher dans la nouvelle direction, qu'il assurera toujours par une vingtaine de pas au moins, pour ne laisser au cheval aucune incertitude sur une nouvelle demande des aides.

Le conducteur exécutera ensuite ce même mouvement de demi-tour à droite, en tenant les rênes de la main gauche.

Ces mouvemens étant bien compris au pas, seront ensuite répétés au trot; mais au trot, les aides devront être plus décidées et plus fermes, pour ne pas ralentir l'allure, et toujours progressives, bien entendu, sans brusquerie et sans à-coup ou saccades.

Repos; stations en route. Pendant les exercices des leçons, le repos aura lieu généralement vers le milieu de la durée de la leçon : on a d'ailleurs toujours le soin d'arrêter le cheval pour le laisser pisser, un quart d'heure ou une demi-heure après sa sortie de l'écurie.

En route, ce sont les gîtes qui déterminent les stations dont on profite pour les repos des chevaux. Un cheval peut marcher au pas de trois à quatre heures, sans s'arrêter que pour pisser; il ne peut marcher au trot plus de deux à trois heures. Le repos de la nuit pour un cheval est surtout essentiel de minuit à deux ou trois heures du matin. Le repos du milieu de la journée, quand on voyage, le cheval marchant souvent au trot, doit être de deux heures au moins dès que l'on fait trois à quatre myriamètres par jour. Une marche de cinq myriamètres serait une course forcée pour un cheval de trait, et devrait être coupée par des repos d'une durée totale de trois heures au moins.

Marche circulaire à gauche et à droite. Le conduc-

teur ayant ajusté les rênes qu'il tient de la main gauche, et rassemblé son cheval, marchant au pas bien réglé, commencera par gagner un peu de terrain à droite pour faciliter le tournant de la voiture à gauche ; puis il entamera la marche circulaire à gauche sur un cercle de trente à quarante pas au moins de diamètre, par la tension de la rêne gauche un peu moins complète que pour exécuter un demi-tour à gauche, la main droite s'armant du fouet ; le cheval se trouvant suffisamment ployé dans la direction du cercle qu'il va parcourir, le conducteur le soutiendra modérément de la rêne droite pour l'assurer dans sa marche circulaire, sans lui permettre d'élargir ou de rétrécir le cercle, ce qu'il lui sera toujours facile d'observer en suivant la trace primitive des roues sur le terrain.

Le conducteur redresse son cheval en le rétablissant par un à-gauche dans la marche directe, suivant un diamètre, mais en gagnant un peu de terrain à droite pour faciliter le tournant de la voiture à gauche : il recommence la marche circulaire à gauche, en tenant les rênes de la main droite et le fouet de la main gauche ; puis il reprend la marche directe, gagnant un peu de terrain à gauche pour faciliter le tournant de la voiture à droite, avant d'entamer la marche circulaire à droite, par la tension de la rêne droite un peu moins complète que pour exécuter un demi-tour à droite, la main gauche s'armant du fouet ; le cheval se trouvant suffisamment ployé dans la direction du cercle qu'il va parcourir, le conducteur le soutiendra modérément de la rêne gauche, pour l'assurer dans sa marche circulaire, sans lui permettre d'élargir ou de rétrécir le cercle tracé par l'empreinte primitive des roues. Il rectifiera d'ailleurs le cercle primitif, s'il n'était pas bien rond et d'une circonférence continue.

Le conducteur redresse son cheval en le rétablissant par un à-droite dans la marche directe, suivant un diamètre ; il recommence la marche circulaire à droite, en

tenant les rênes de la main gauche et le fouet de la main droite.

Ces mouvemens étant bien compris au pas, seront ensuite répétés au trot, par des aides plus vives et plus décidées.

Cette seconde leçon durera trois heures, dont une heure au trot; elle devra être répétée quinze à vingt fois pour être bien comprise dans son ensemble et dans ses détails. Le conducteur doit avoir pris l'assurance qu'il peut diriger son cheval en tous sens, qu'il sait ralentir, alonger, régler, changer l'allure en maîtrisant constamment le cheval dans les tournans les plus raccourcis.

§ XXIII. MAUVAISES HABITUDES A REDRESSER; OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

La main. Le défaut le plus commun des cochers et des postillons est d'avoir la main mauvaise, c'est à-dire dure et brusque, tandis qu'elle devrait être douce et moëlleuse pour faire goûter le mors, en sentir légèrement l'appui, et en assurer tout l'effet en assouplissant l'encolure.

La main dure tendant les rênes continuellement, excite le cheval à s'armer contre le mors, à trépigner, à bondir, à s'élancer, à saisir enfin tous les moyens d'échapper à la douleur qui le poursuit; alors si la main reste dure et qu'elle devienne brusque pour arrêter le cheval, les saccades qu'elle donne au mors, loin de produire l'effet qu'on en attend, déterminent une douleur assez vive pour désespérer le cheval, qui s'emporte et devient intraitable.

Les rênes doivent être maintenues souples, ni lâches ni tendues, pour que le conducteur, par un mouvement imperceptible du petit doigt, puisse toujours faire goûter le mors en prenant et rendant alternativement, et surtout afin qu'il reste en tout tems maître absolu des

aides dont il règle, suivant le besoin, l'emploi toujours progressif.

Les rênes flottantes ne permettraient pas l'emploi immédiat des aides ; le cheval s'abandonnerait et on ne pourrait plus ni le soutenir ni le diriger en tems utile. Les rênes flottantes sont surtout dangereuses, avec un seul cheval attelé à une voiture à deux roues, car alors le moindre faux pas entraîne sa chute par le poids de la voiture si les aides les plus vives et les plus fermes ne viennent immédiatement à son secours pour soutenir l'avant-main.

Le fouet. Le fouet, que le conducteur prend de la main qui ne tient pas les rênes, n'est qu'une aide accessoire; nous en avons d'ailleurs vu l'emploi pour stimuler le cheval; mais le fouet doit servir surtout comme châtiment, et remplace, dans cette fonction, les éperons du cavalier (*manège civil*).

Les rênes doivent être ajustées et le cheval rassemblé, quand on se sert du fouet, même comme stimulant, en le faisant seulement siffler ou claquer. Au reste on ne doit faire usage du fouet que très rarement, en cas d'insuffisance des aides et de la voix ; l'abus continuel que l'on ferait du fouet rendrait bientôt le cheval insensible et résistant aux aides; paresseux, il s'habituerait au fouet ; généreux et irritable, il se révolterait. L'appui de la lanière sur le flanc ou la croupe, ajoute à l'énergie des aides ; le sifflement ou claquement du fouet excite le cheval, les coups de fouet châtient la désobéissance provenant de la paresse ou de l'entêtement du cheval; ils doivent être frappés franchement sur le flanc ou sur le ventre ; sur la croupe, ils exciteraient la ruade et l'on doit s'en abstenir.

On ne doit châtier un cheval à coups de fouet que pour réprimer et punir sévèrement la désobéissance formelle ; c'est une peine rigoureuse que le conducteur ne doit jamais infliger à un cheval généreux que lorsqu'il a vainement épuisé les moyens de douceur; enfin, qu'après

avoir éprouvé une résistance invincible à l'énergie des aides et de leurs accessoires ; mais aussitôt que le cheval a obéi, le châtiment doit cesser, le conducteur replace les mains.

Le conducteur ne doit jamais employer le châtiment du fouet qu'avec discernement, à l'instant même où la désobéisssance est formelle, sans colère, avec l'assurance qu'il est entièrement maître de son cheval et de lui-même.

Les charretiers ont la stupide habitude de frapper la tête du cheval avec le manche du fouet, lorsque l'animal déjà irrité par les brusques saccades des rênes, ne sait plus déjà ce qu'on lui demande ; ces coups violens à la tête, loin de décider l'obéissance, peuvent déterminer la maladie du vertige chez un jeune cheval, et cette brutalité des charretiers doit être toujours sévèrement réprimée, car elle peut être cause des plus grands dangers lorsque le cheval vient à s'emporter.

Chemins difficiles. Toutes les fois que le chemin est difficile, le conducteur doit soutenir ses chevaux en les rassemblant plus fréquemment et d'une main plus ferme, les stimulant de la voix et les excitant au besoin par le claquement du fouet. L'allure peut n'être pas raccourcie, et il n'y a même pas d'inconvénient à l'alonger dans les montées, où l'on choisira de préférence le frayé le moins tirant ; l'allure sera maintenue et ralentie même au besoin, dans les descentes où l'on choisira de préférence le chemin le plus tirant, afin de modérer d'autant l'impulsion donnée à la voiture par la pente du terrain; dans les descentes, ce sont les chevaux de derrière qui seuls peuvent retenir, et l'on doit modérer les chevaux de devant, afin que les timonniers ne soient pas entraînés; dans les montées, au contraire, il faut stimuler les chevaux de devant, et obtenir de l'ensemble dans le tirage.

Une allure franche et décidée, les chevaux soutenus, est toujours la meilleure dans les mauvais chemins, comme

sur une belle route; le conducteur ne doit jamais s'abandonner à laisser mollement aller les chevaux à leur fantaisie.

En descendant les tournans difficiles, le conducteur devra gagner le plus de terrain possible du côté opposé à celui de la nouvelle direction, où il n'engagera les chevaux de devant qu'après les avoir ralentis, tournés avec douceur, modérés et calmés constamment. Quand la descente est rapide, il y aurait imprudence à ne pas enrayer ; mais si par accident les chevaux s'y trouvent lancés à une vive allure, que le conducteur ne s'épuise pas en efforts impuissans pour ralentir, car une déviation de direction est alors bien autrement dangereuse que la vitesse d'allure ; tous ses soins, dans ce cas, doivent tendre à diriger convenablement les chevaux, à prendre les tournans de loin, à éviter les chocs assez violens pour renverser la voiture.

Les ruisseaux, fossés et autres obstacles, doivent être franchis toujours de biais, et jamais de plein travers, afin d'éviter une secousse qui peut casser l'essieu, et un cahotement insupportable ; on biaise ces obstacles, ce qui s'appelle *couper,* en gagnant du terrain à gauche, de préférence, ou bien à droite avant d'y arriver ; l'obstacle franchi, on regagne du terrain à droite ou bien à gauche, pour se redresser.

On ne doit mettre les roues hors des ornières, ce qui s'appelle *cartayer,* qu'afin de faire marcher les chevaux sur un terrain meilleur. Le cocher alors braque le timon sur l'ornière; le postillon n'a d'autre attention à prendre que de bien diriger la roue droite, la roue gauche suivant le frayé du porteur. Quand on cartaie avec un seul cheval en brancard, il faut éviter de rapprocher trop la roue ou le cheval de l'ornière, afin que la roue ne puisse pas y retomber et que le cheval ne soit jamais gêné dans sa marche.

Nous terminons ces observations par les vieilles rimes

que le cheval hennissait à son conducteur, sur les tapisseries de nos anciens manèges ;

« *En montant, ne me presse pas ;*
« *En descendant, retiens mes pas ;*
« *En plaine, ne m'épargne pas.* »

Ce sont là des vérités triviales, mais d'une si grande utilité, qu'il faut pourtant les répéter pour qu'on ne les oublie jamais.

Chevaux difficiles. Les chevaux de derrière, soit en brancard, soit au timon, ne peuvent jamais se cabrer d'une manière dangereuse, parce que le poids de la voiture les empêche de se renverser, mais ils peuvent ruer à briser la voiture, si l'on n'a pas la précaution de prévenir et d'empêcher la ruade par une plate-longe. Cette large plate-longe, qui pose sur la croupe, est maintenue par une ganse attachée à la sellette, et vient se fixer, soit à chaque brancard de la limonière, soit à la tête du timon et à la voiture ; quand on ne mène qu'un seul cheval, en brancard, une fausse-gourmette, les guides de sûreté réunies au mors et à la fausse-gourmette par un anneau commun sur lequel ils se bouclent, complètent les précautions à prendre ; toute autre addition au harnachement est inutile et peut devenir nuisible.

Nous ne répéterons pas ici les détails que nous avons déjà donnés sur la conduite des chevaux difficiles, en traitant du manège civil (*pages* 70 *et suivantes*) ; nous insisterons seulement sur la douceur et la modération dont le conducteur ne doit jamais se départir ; n'employant le châtiment qu'à la dernière extrémité, franchement et sans colère. Le conducteur a d'ailleurs une ressource précieuse, quand il mène plusieurs chevaux, c'est celle de pouvoir annuler la résistance du récalcitrant par la puissance d'un autre cheval, et même de l'entrainer dans la bonne voie par l'exemple et les efforts simultanés des autres chevaux.

DEUXIÈME PARTIE.

SOINS ET ENTRETIEN DU CHEVAL EN SANTÉ; SOINS A DONNER AU CHEVAL EN VOYAGE, ET NOTIONS DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE INDISPENSABLES POUR ATTENDRE LES SECOURS RÉGULIERS DE L'ART; ACHAT, SIGNALEMENT ET ÉDUCATION DES CHEVAUX.

CHAPITRE V.

SOINS ET ENTRETIEN DU CHEVAL EN SANTÉ.

§ XXIV. ALIMENS ET BOISSON.

Le foin, la paille et l'avoine sont les alimens du cheval de selle; ceux du cheval de trait varient presqu'à l'infini, et l'on fait entrer dans leur composition le *dravière*, le *marrat d'hivernage*, la *favelotte* et toutes les espèces de foin des prairies artificielles, selon la culture adoptée dans les différentes contrées de la France.

Le foin, pour être salutaire, doit avoir été bien récolté et bien conservé, ce dont il faut s'assurer; il doit avoir une *odeur agréable* et une *belle couleur*. Le foin détérioré, n'importe par quoi, doit être rejeté absolument, comme infiniment plus dangereux qu'utile, et il ne faut pas hésiter dans ce cas à lui préférer la paille. Le foin versé par suite d'inondation, ou rouillé, ou noirci par de longues pluies, eût-il bonne odeur, fût-il même aromatique, ne doit pas servir davantage. Le

foin qui provient des prairies humides, et qu'on nomme *plat,* n'a rien de nuisible quand il a conservé ses bonnes qualités, quoique beaucoup inférieur à celui qu'on dit *rond noueux,* provenant de prairies sèches.

Tout ce que nous venons de dire du foin des prairies artificielles, s'applique, sans restriction, à celui de luzerne, trèfle, sainfoin, ou autre, des prairies artificielles.

Le foin qui n'a pas 2 à 3 mois de récolte, est trop nouveau; celui qui a de 20 à 24 mois de récolte est trop vieux : l'un et l'autre doivent être rejetés.

Le *dravière,* mélange composé d'avoine, pois, vesce printannière, fèves, etc., etc., est un mauvais aliment. Les chevaux qui n'y sont pas habitués en sont sensiblement incommodés : il est très venteux.

Le *marrat d'hivernage,* ou *hivernache,* se compose de vesce et de seigle. Ce fourrage hiverne sur terre. Il nourrit, il est vrai, mais échauffe plus encore. Le seigle, de toutes les substances céréales la plus fermentescible, le rend très dangereux quand il y est en abondance.

La *fève* ou *favelotte* est un très bon aliment qui nourrit plus que l'avoine et échauffe moins. On le donne seul ou mêlé d'avoine, ou en bottes non battues; avec cet aliment, les chevaux résistent aux plus rudes travaux.

La *paille* de froment non barbu, la seule qu'il faille employer, doit être sèche, d'un beau jaune doré, luisante, exempte de toute odeur, d'une saveur douce et sucrée. Dans les pays de grande culture, elle est rarement fourrageuse, parce que les terres sont propres, et elle n'en vaut que mieux, car la paille fourrageuse renferme souvent de très mauvaises plantes, qui nourrissent peu ou point, et qui s'opposent à une parfaite dessiccation.

La paille offre d'autant plus de sucs alimentaires que les grains de l'épi sont moins nombreux et moins déve-

loppés; la partie qui avoisine l'épi étant la plus nutritive, le chaume, même celui qui est de 1 à 2 pieds de longueur, nourrit peu ou point.

La paille *rouillée* ou *noircie* doit être rejetée; vieille ou nouvelle, quand elle n'a aucune mauvaise odeur, les chevaux la mangent bien et sans aucun inconvénient. *Cheval de paille, cheval de bataille.*

L'*avoine* doit être pesante (40 *à* 45 *kilogrammes l'hectolitre*), sèche, luisante, exempte d'odeur et de poussière; quand elle a ces qualités, sa couleur très variable d'ailleurs, n'est d'aucune importance. L'avoine donnée en trop grande quantité aux chevaux est plus nuisible qu'on ne le pense à leur santé. Elle échauffe singulièrement le cheval, sur lequel elle produit un effet analogue à celui du vin sur l'homme. *Sept à huit* litres d'avoine (3 *kilogrammes à* 3k,4) pour un petit cheval, et *dix* à *douze* litres (4 *à* 5 *kilogrammes*) pour un grand et fort cheval, constituent une ration suffisante par jour.

L'avoine nouvelle est dangereuse en ce qu'elle fermente dans l'estomac; elle cesse de l'être en l'arrosant avec de l'eau fortement salée. Celle de Bretagne est très pesante, mais en revanche très chargée de poussière, attendu qu'on la bat dans les champs. La meilleure, ou du moins la plus saine, se récolte dans l'Artois, la Beauce, la Brie et la Normandie.

L'*orge* ou *escourgeon*, moulue et donnée en barbottage, dans l'eau mêlée d'un tiers de son, est un aliment précieux qui nourrit bien sans exciter, sans échauffer; qui convient surtout dans les maladies, les convalescences. L'orge doit être comme l'avoine, pesante, d'un beau jaune, sèche et inodore.

La *carotte* constitue une des meilleures nourritures que l'on puisse donner au cheval; lavée et coupée en petits morceaux, la ration peut être de 6 à 10 kilogrammes par jour. On peut se dispenser de donner de l'avoine en même tems. Les chevaux qu'on en nourrit sont froids,

beaucoup moins vifs que s'ils mangeaient de l'avoine ; mais ils résistent mieux au travail, ont le ventre plus libre et plus d'embonpoint. On ne peut trop préconiser son emploi, surtout pour les jeunes chevaux, et pour tous, quand il s'agit de les refaire après des maladies longues, principalement les inflammations de poitrine.

La *pomme de terre* cuite peut également servir d'aliment : le cheval se porte bien, mais il est d'une indolence qui l'empêche de suffire à une longue fatigue. La carotte produit tout l'opposé.

Boisson. L'eau est la boisson naturelle de tous les êtres vivans ; plus elle est limpide et pure, plus elle est salubre ; celle de rivière est la meilleure, parce qu'elle contient beaucoup d'air, ce qui la rend légère et digestive. C'est le défaut d'air qui rend l'eau de puits indigeste, dangereuse, surtout durant l'été, saison pendant laquelle sa température est trop au-dessous de celle de l'atmosphère. Quand on est forcé d'en abreuver les chevaux, il est prudent de la battre, afin d'y mêler de l'air, et d'en élever la température, soit en y mêlant un peu d'eau chaude, soit par l'immersion plus ou moins longue des mains, en y manipulant une faible portion de son.

Une boisson trop fraîche peut occasioner des coliques et même l'inflammation du tube digestif.

Dans les fortes chaleurs de l'été, il est utile d'y mêler, de tems à autre, un verre de bon vinaigre ou une vingtaine de gouttes d'acide sulfurique.

En 1825, une affection gangréneuse a dévasté une partie du Boulonnais, elle n'était due qu'à l'eau infecte de mares à moitié desséchées.

L'eau de fontaine est plus saine loin que près de la source.

L'eau de pluie étant, après l'eau distillée, la plus pure, convient toujours quand elle n'est pas trop vieille.

L'eau blanchie à la farine d'orge constitue une boisson excellente et appétissante ; elle nourrit et rafraîchit.

Ration. La ration d'un cheval doit être proportionnée à sa taille, à son appétit naturel, mais surtout à son travail. La régularité de la distribution des repas, *déjeûner, dîner, souper*, contribue au bon entretien du cheval : l'avoine se partage entre le déjeûner et le dîner; la moitié du fourrage, paille et foin, se donne au souper; on fait boire le cheval avant de lui donner l'avoine. Les chevaux nourris outre mesure sont très sujets à la pousse, au farcin, à la gras-fondure et à plusieurs autres maladies. La ration peut être réglée, par approximation, de la manière suivante :

	Foin.	Paille.	Avoine.	
Cheval de selle	4 kil. à 5 kil.	5 kil. à 4 kil.	3 kil. à 3 k. 8	— 6 litres. à 9 lit.
Cheval de trait	5 kil. à 7 kil.	5 kil. à 4 kil.	3 k. 8 à 4 k. 2	— 9 lit. à 10 lit.

C'est une bonne habitude que de mêler le foin et la paille, en étendant successivement un lit de paille, un lit de foin et ainsi de suite, pour botteler le mélange un ou deux jours à l'avance.

Si l'on s'aperçoit qu'un cheval soit sujet à suer dans l'écurie, sans cause apparente, c'est un indice qu'il est trop nourri, ou bien qu'il mange sa litière. Il faut, après s'en être assuré, ou diminuer la ration, ou enlever la litière.

Quelle que soit la manière dont on distribue la ration, il faut en réserver toujours une grande portion pour la nuit.

§ XXV. PANSAGE.

Le pansage est indispensable au moins une fois par jour et à fond. Il ne suffit pas d'enlever la poussière ou la boue attachée au poil, c'est sur la peau que l'étrille et le bouchon doivent agir; la brosse ne sert qu'à en-

lever la crasse de la transpiration que l'étrille a détachée.

Le pansage à la main seule est le meilleur de tous, mais il demande beaucoup plus de tems pour être bien fait.

Les chevaux mal pansés sont sujets à beaucoup de maladies qu'une extrême propreté préviendrait. La transpiration dépose sur la peau, au-dessous des poils, une crasse grise, onctueuse, qui en bouche les pores et devient ainsi cause prédisposante d'affections cutanées, d'arrêts de transpiration, de farcin, morve, eaux aux jambes, etc., etc. Le pansage doit s'exécuter avant les repas : deux fois par jour, s'il est possible

L'habitude où sont les domestiques de laver les jambes des chevaux par immersion, quand elles sont couvertes de boue, est pernicieuse; elles ne sont propres qu'en apparence, car la boue se porte sur la peau, y adhère, et devient cause immédiate d'éruptions, de javarts, de farcin, de crevasses, d'eaux aux jambes, d'engorgemens, etc. Quand la température de l'atmosphère permet cette espèce de pédiluve, il ne doit être employé qu'après que ces parties ont été bien pansées et visitées à la main, pour s'assurer de leur extrême propreté.

Etrille, *bouchon*, *brosse*, *peigne*, *éponge*, *main*. On prend d'abord l'étrille de la main droite, et on la promène légèrement sur tout le corps du cheval, de la croupe aux oreilles, en la faisant agir toujours à rebrousse-poil.

L'étrille ne doit passer ni sur la tête ni sur les jambes; on la secoue de tems à autre sur un pavé, pour la préserver de tout encrassement. Ensuite un bouchon de paille ou mieux de foin, tordu et incisé pour l'empêcher d'être trop lisse, légèrement humecté, remplace l'étrille; on le promène à poil et à contre-poil sur toutes les parties du corps, notamment celles ou l'étrille n'a pu passer; quelques coups d'époussette achèvent d'abattre la crasse, et l'on frotte avec soin, au bouchon

et à la main, le dedans et le dehors des oreilles, le dessous de la ganache, les jambes et les parties internes des cuisses.

Cela fait, prenant la brosse d'une main et l'étrille de l'autre, on brosse, à poil et à contre-poil, le front, les yeux, les sourcils, en un mot toute la tête, et l'on passe de là aux diverses parties du corps, ayant soin de frotter de tems en tems, pour en ôter la crasse, la brosse sur l'étrille.

Le pansage à la main seule, quand il est habituel, supplée très bien à l'étrille, au bouchon et à la brosse; il a l'avantage de ne jamais irriter la peau, et les chevaux chatouilleux le supportent plus volontiers que tout autre.

On lève chacun des pieds du cheval pour le curer, avec une curette en bois, afin de n'y laisser ni terre ni fumier, ni corps étranger. Ce soin est important pour que la fermentation du fumier n'échauffe pas la sole.

Pour terminer le pansage, l'éponge très propre et trempée d'eau fraîche sert à laver la langue, les yeux, les naseaux, le fourreau de la verge, l'anus. Le peigne sert à démêler le toupet, la crinière et l'extrémité de la queue; on lave les crins démêlés à l'éponge, on les passe doucement au peigne; on les essuie et de tems à autre on les passe au peigne frotté d'un peu d'huile.

La friction d'une flanelle imbibée d'eau-de-vie, sur les reins et sur les jambes, s'ajoute de tems en tems au pansage journalier des chevaux de selle, surtout quand ils ont couru.

§ XXVI. FERRAGE.

Une grande partie des maladies et des accidens qui surviennent aux extrémités ne sont dus qu'à la mauvaise ferrure. Il n'est si mince maréchal qui ne croie en savoir beaucoup plus qu'un vétérinaire, pour tout ce qui concerne la ferrure. C'est aux propriétaires à choisir

le moins mauvais maréchal et à le surveiller, en le forçant à faire *le fer pour le pied,* et non *le pied pour le fer.*

La ferrure doit être légère : point de crampons; il n'y a point de raison qui puisse motiver cette cause de difformités et de ruine. Le fer, appliqué chaud sur le pied pour y être mesuré, ne doit y séjourner que quelques secondes. Les maréchaux, pour ménager leurs bras, le présentent brûlant et l'y laissent assez long-tems pour que la corne, ramollie par la chaleur, se coupe sans efforts; mais cette mauvaise méthode entraine l'inconvénient, sinon de brûler le pied, au moins de détériorer la corne qui, devenue cassante, se *dérobe* (se casse).

Les clous trop gros sont susceptibles de serrer le pied, de faire boiter. Le fer, avons-nous dit, doit être léger, ensuite bien ajusté, étampé convenablement, pas *trop gros,* juste en dedans et garni en dehors, à l'extrémité postérieure du cartier, (débordant un peu la corne). Il doit aller en diminuant insensiblement de largeur et d'épaisseur, depuis la pince jusqu'au talon, en sorte que vers ses extrémités, sa largeur ne soit plus que des deux tiers, et son épaisseur que de la moitié de la largeur et de l'épaisseur qu'il a en pince.

On doit bien se garder de mettre un cheval fin en voyage immédiatement après une ferrure nouvelle; on l'exposerait à la fourbure; c'est au plus tôt après vingt-quatre heures, pour qu'il ait eu le tems de *s'asseoir sur ses fers.*

Un soin important à avoir, c'est de veiller à ce que le maréchal ne creuse pas trop la sole, sans néanmoins la laisser assez proéminante pour l'exposer à être pressée par le fer, qui malgré sa légereté, doit conserver assez de raideur pour ne pas fléchir.

Dans un pied bien fait, surtout de devant, la fourchette doit être ménagée ainsi que les arcs-boutans; on ne doit enlever de la première que la partie externe, celle qui est en quelque sorte usée; les seconds doivent

être percés à plat, c'est-à dire horizontalement. Enfreindre ces règles serait exposer l'animal à l'*encastellure* (pied serré.)

C'est une grave erreur des maréchaux de croire que la fourchette ne devant jamais porter sur le sol, on peut impunément l'enlever; à quoi, sans cela, servirait-elle? la nature n'a rien fait d'inutile; le cheval sauvage ne pose-t-il pas sur la fourchette, lui coupe-t-on la fourchette? La corne, par son organisation, tendant toujours à se resserrer, à se rapprocher vers le centre du pied, atteindrait indubitablement cette direction, si elle n'était maintenue dans sa position, dans son écartement, par la fourchette et par ses arcs-boutans.

On doit éviter de râper la corne au-dessus des rivets, qui doivent être tous à la même hauteur, et au-dessous desquels on ne doit donner qu'un léger coup de râpe dans une intention de propreté.

Après avoir ferré un cheval, il est bon d'oindre la corne avec de l'onguent de pied, dont il convient de faire usage de tems à autre, dans la vue d'entretenir la souplesse du sabot.

L'onguent de pied se compose de la manière suivante :

Cire jaune,	122 gr.	38 (4 onces.)
Térébenthine de Venise,	61	19 (2 onces.)
Suif de mouton,	61	19 (2 onces.)
Huile de pied de bœuf,	91	78 (3 onces.)

Faire fondre sur un feu doux et mêler jusqu'à parfait refroidissement.

On peut y joindre un peu de noir, si on le juge à propos.

La graisse de porc et l'huile ne peuvent remplacer cet onguent, et n'ont d'autre effet que de rendre la corne cassante.

Nous n'entrerons pas ici dans les détails des diverses ferrures; on les trouvera suffisamment développées dans le *Manuel du Vétérinaire* de *l'Encyclopédie - Roret*, qui fait partie de cette collection, et qui complète en

général, sur les chevaux, toutes les notions que nous devions simplement indiquer à l'homme de cheval, dans un Manuel d'Équitation.

§ XXVII. HARNACHEMENT.

Nous avons établi déjà, dans les leçons du manège et dans celles de la conduite des voitures, les conditions essentielles d'un harnachement simple et convenable pour le cheval de selle et pour le cheval de trait, en renvoyant, pour les détails d'exécution, au *Manuel du Bourrelier Sellier* de *l'Encyclopédie-Roret*, qui fait partie de cette collection ; nous avons déterminé d'ailleurs (Chap. IV, *Notions préliminaires sur la conduite des voitures*) les fonctions des pièces principales du harnachement. Il nous reste à rappeler ici les principes qui doivent constamment diriger l'homme de cheval dans le choix d'une bride et d'une selle.

Bride, mors. Le mors est véritablement la partie la plus essentielle et la base de toute espèce de bride, qu'il faut choisir solide et légère avant tout : c'est *pour fixer la position du mors*, que les montans ainsi que la têtière avec frontal et sous-gorge doivent être convenablement ajustés à la tête du cheval ; c'est *pour assurer le jeu du mors et pour en régler l'effet*, que la gourmette et les rênes doivent être convenablement adaptées aux branches du mors.

Il est bien entendu que nous parlons spécialement ici du mors de bride, *mors d'une seule pièce*, dont le jeu positif et compliqué par le contre-coup de sa bascule a besoin d'être réglé, et non du mors brisé que comporte le filet ou le bridon d'abreuvoir.

La forme du mors a varié, dans tous les pays, suivant le caprice de la mode, et il faut l'avouer, d'après une erreur trop accréditée, par les écuyers, sur la bouche du cheval, celle d'une susceptibilité tellement étrange qu'elle peut passer de l'excès de la sensibilité la plus ex-

quise jusqu'à celui de l'insensibilité presqu'absolue. Il est vrai cependant que l'impression produite par le même mors n'est pas exactement la même pour tous les chevaux, mais cela tient moins à la sensibilité de la bouche du cheval qu'à la position de l'encolure et de tout l'avant-main. Quelle que soit en effet la conformation des barres et de la bouche du cheval, *le mors le plus doux agit toujours suffisamment* quand l'encolure est assouplie et le cheval bien placé, tandis que *le mors le plus dur devient impuissant* quand l'encolure se raidit et que le cheval est mal placé. Ainsi, d'après ce principe, la forme simple d'un mors doux convient à tous les chevaux ; les dimensions elles-mêmes de ce mors sont peu variables, parce que le poids du mors doit rester fixé de $0^{k},25$ à $0^{k}.50$ au plus, gourmette comprise. Quant aux formes composées des mors durs ou trop lourds, elles doivent être rejetées et considérées comme un charlatanisme dangereux.

Le mors qui nous semble le plus simple, le plus léger, enfin le plus convenable sous tous les rapports, est *le mors ordinaire à branches droites, à gorge de pigeon, liberté montante*. La longueur totale de la branche droite peut être, moyennement, de 16 centimètres (environ 6 pouces), variant de 14 à 18 et même 20 centimètres au besoin (environ 5 à 8 pouces); la plus petite longueur s'applique au cheval de selle à bouche peu fendue, et la plus grande longueur au cheval de trait à bouche très fendue; la longueur partielle du haut de la branche variant en même tems de 4 à 7 centimètres (environ 1 pouce 1/2 à 2 pouces 1/2) : la circonférence du canon peut être, moyennement, de 7 centimètres (environ 2 pouces 1/2), variant de 5 à 9 centimètres (environ 2 à 3 pouces 1/2). La liberté de langue peut être, moyennement, de 5 à 6 centimètres (environ 2 pouces), dans la partie inférieure, et de 2 à 3 centimètres (environ 1 pouce), dans la partie supérieure.

Quant à l'ajustage, par rapport à la bouche du che-

val, le mors ne doit être ni assez large pour vaciller, ni assez étroit pour gêner la bouche en la comprimant, l'embouchure portant sur les barres, assez au-dessus des crochets (environ un doigt), pour ne pas les offenser, sans cependant jamais faire froncer les lèvres.

Le mors empêchant le cheval bridé de manger, on a imaginé divers moyens de parer à cet inconvénient réel pour la cavalerie légère en campagne, soit en établissant des brides sans mors, soit en construisant des mors à charnière, tels qu'un simple mouvement de bascule permette de les ôter de la bouche du cheval, et de les y replacer sans rien déranger au reste de la bride. Jusqu'ici ces moyens n'ont pas obtenu, dans la pratique, toute la réussite qu'on en espérait, mais ce n'est pas une raison pour renoncer à chercher la réalisation certainement possible d'une amélioration fort désirable.

Le poids total de la bride et du filet, tout compris métal et cuir, doit rester fixé de 1 *kilogramme* à 1k,50 au plus. Ces poids sembleront bien faibles si l'on pèse une de nos brides de cavalerie, massives en métal et en cuir inutiles; mais le poids d'un kilogramme suffit pour la plus grande solidité d'une bride qu'il faut toujours tâcher d'alléger le plus possible à la tête du cheval.

Selle. Pour ne pas blesser le cheval, la selle doit reposer également sur tous les points d'appui qu'elle a sur le corps du cheval; le garrot, l'épine du dos et le rognon doivent être constamment préservés du contact de la selle. Les blessures faites à un cheval par une selle mauvaise ou mal ajustée, soit en avant, au *garrot*, soit en arrière, au *rognon*, sont les plus dangereuses, et l'on ne saurait prendre trop de soin pour les prévenir et les éviter. La garniture des panneaux, la couverture placée sous la selle, sont de faibles préservatifs quand l'arcade de devant est trop basse et celle de derrière pas assez relevée : ce sont des palliatifs insuffisans quand la selle est trop longe pour les reins du cheval.

Un siége trop étroit ou trop court blesse infailliblement le cavalier; un siége trop long ne peut nuire que faiblement à son assiette; l'inégalité de la matelassure du siége est hostile au cavalier, que le siége le plus dur fatigue moins, pourvu qu'il soit également dur, qu'un siége trop mou ou d'une mollesse inégale.

Le poids total de la selle, tout compris, principal et accessoires, doit rester fixé de 5 k. à 8 k. 50, le métal des étriers y comptant pour un kilogramme au moins. Ces poids qui suffisent pour la plus grande solidité d'une forte selle de voyage, paraîtront bien faibles si l'on pèse une de nos lourdes selles de cavalerie. Mais hâtons-nous de dire que l'on reconnaît la nécessité d'alléger la charge de nos chevaux de cavalerie écrasés sous le faix du harnachement et du paquetage, auquel s'ajoute le poids du corps et des armes du cavalier.

Le harnachement complet du cheval de selle, d'après ce que nous venons de dire, peut donc varier de 6 kil. à 9 kil.; celui du cheval de trait ne devrait jamais dépasser 10 kil., les traits ou chaînes d'attelage non compris. Nous insistons sur cette considération des poids du harnachement, précisément parce qu'on la néglige trop, ordinairement.

§ XXVIII. RÉGIME ET SOINS HABITUELS.

Nourriture de bonne qualité; la ration toujours égale et le repas réglé.

Pansage régulier de la main.

La couverture dans les tems froids.

Ne jamais passer le cheval à l'eau quand il est en sueur, ni lui faire boire de l'eau fraîche quand il a chaud.

Veiller à ce que l'écurie soit toujours propre, la litière abondante et sèche, et la longe assez longue pour que le cheval puisse se coucher à l'aise. Le manque de propreté et surtout d'un repos réparateur, sont fréquemment causes de maladies graves.

Faire usage de sel de cuisine au moins deux fois par semaine ; on le fait dissoudre à raison de 30 grammes (environ une once) par cheval, pour en arroser le foin de la journée.

Les fourrages et l'avoine doivent être soigneusement nettoyés de la poussière qu'ils peuvent contenir, avant de les donner.

Un régime blanc, de tems à autre (deux jours sur vingt), consistant en barbottage de farine d'orge, mêlée d'un tiers de son, et paille à volonté, est le plus sûr moyen d'entretenir le ventre libre et de prévenir les maladies inflammatoires.

Ne pas excéder les chevaux de fatigue, ce qui ne veut pas dire qu'on ne les soumette pas à un travail long et pénible. Tel conducteur fera faire le double d'ouvrage à ses animaux, qui ne les excédera pas autant que tel autre qui ne leur fera faire que la moitié, parce que le premier s'abstiendra de les tourmenter en les stimulant mal à propos des gestes et de la voix. Rien n'use tant les chevaux que l'emploi prompt et intempestif de la totalité de leurs forces pour l'exécution de mouvemens auxquels une partie, la moitié ou le quart pourrait suffire.

Ne pas laisser les chevaux s'amollir, par un trop long repos à l'écurie.

CHAPITRE VI.

SOINS A DONNER AU CHEVAL EN VOYAGE, ET NOTIONS DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE INDISPENSABLES POUR ATTENDRE LES SECOURS RÉGULIERS DE L'ART.

§ XXIX. SOINS A DONNER AU CHEVAL EN VOYAGE.

La veille du départ, s'assurer de la solidité et de la bonté de la ferrure.

Tous les matins, avant de se mettre en route, et tous les soirs, dès l'arrivée, nettoyer et curer le dessous des pieds, en examinant la ferrure.

Le cheval dont l'allure serait le trot, ne doit trotter qu'une heure au moins après le repas; le départ peut avoir lieu plus tôt et presqu'immédiatement à l'allure du pas.

La nourriture doit être substantielle sans être trop abondante, c'est-à-dire qu'il faut éviter l'usage de trop de foin, quelque bon qu'il soit.

L'avoine, quand le cheval la mange avec plaisir, peut être donnée depuis *huit* jusqu'à *douze* litres dans les 24 heures, selon l'âge et la taille, savoir : un tiers au matin, en deux fois, un tiers en route, pour deux haltes, et un tiers le soir, en deux fois.

S'il était possible de se procurer de la farine d'orge le soir, il conviendrait de remplacer le dernier demi-tiers d'avoine par cette farine étendue d'eau; le cheval la mangera en même tems que le foin du souper. La quantité de foin ne doit jamais excéder *six* kilogrammes (12 livres); 3k,50 à *quatre* kilogrammes (7 à 8 l.) suffisent à un cheval de moyenne taille.

La boisson sera toujours blanchie avec quelques poi-

gnées de son. Plus il est farineux, mieux il vaut, car celui des moulins économiques, ne contenant pas une parcelle de farine, ne tient réellement lieu dans ce cas que d'un corps interposé qui tend à rendre l'eau plus légère et de plus facile digestion. Le son, sans aucune farine, n'est vraiment que le *caput mortuum* du grain.

Quand la chaleur de l'atmosphère est très forte, il convient de préférer le matin et le soir pour voyager, et de laisser reposer le cheval pendant plusieurs heures, vers le milieu du jour. Ce qu'il faut surtout éviter, c'est de faire boire immédiatement après l'arrivée, et de donner, en tout tems, une eau trop fraîche.

Un repos d'un quart-d'heure au moins est nécessaire avant de donner à manger; pendant ce repos, on attache le cheval au râtelier avec le licou; on bouchonne les extrémités, on cure les pieds, puis on enlève la selle, pour bouchonner vivement la place qu'elle a occupée; on passe ensuite au reste du corps, et on garnit d'une couverture de laine, si on en a une à sa disposition. Pour la nuit, on peut l'ôter au besoin, à moins que le froid ne soit trop vif dans l'écurie.

On évitera avec soin de passer les chevaux à l'eau, au-dessus des jarrets, même dans l'été; encore ne faut-il jamais leur mouiller les jambes que deux heures après le repas. Ce pédiluve en été, à la suite d'une longue route et à la rivière, peut être utile de tems à autre, mais il faut essuyer jusqu'à parfaite siccité et passer ensuite la flanelle imbibée d'eau-de-vie.

Les pieds doivent être enduits, tous les trois jours, avec l'onguent de pied dont nous avons donné la composition, *page* 249.

Le cheval qui doit faire une longue route, doit être ménagé tant dans ses allures que pour les distances à parcourir par journée, pendant les trois ou quatre premières journées, afin de *le mettre en haleine*.

§ XXX. NOTIONS DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE INDISPENSABLES POUR ATTENDRE LES SECOURS RÉGULIERS DE L'ART.

En enlevant la selle, on trouve quelquefois sur le garrot, les côtes, ou les reins, une tuméfaction plus ou moins volumineuse, qui est le résultat de la pression. Pour la guérir vite, dans les 24 heures, il convient de la laver à l'instant même, à plusieurs reprises; ensuite, avec du vinaigre très chaud, et d'y appliquer, sans linge, pendant la nuit, une embrocation en forme de cataplasme, composée de 6 à 9 décagrammes (2 à 3 onces) de farine de seigle, 5 à 6 blancs d'œufs et quantité suffisante de vinaigre pour battre et bien délayer le tout.

En cas d'accident aux extrémités, aux pieds, une immersion dans l'eau froide ne peut jamais nuire.

Si l'animal boite, la première chose à faire, c'est de le déferrer, d'examiner le pied, de chercher le siége du mal. Quel qu'il soit, un pédiluve froid convient. Dans l'enclouûre, ou le clou de rue, on fait prudemment découvrir le mal et on ne le panse qu'avec de l'eau et du sel, ou bien avec un mélange d'eau et d'eau-de-vie. On y applique de l'étoupe fine, en quantité suffisante, pour, à l'aide de quelques éclisses, pouvoir produire une douce pression.

Avant le pansement, comme après l'opération, il convient de laisser le pied malade, une demi-heure dans un seau d'eau froide.

Les maréchaux, en pareil cas, appliquent l'essence de térébenthine, l'huile d'aspic, l'huile bouillante, etc., etc., moyens qui ne peuvent qu'aggraver l'accident.

En cas de maladie, si l'animal battait du flanc, une saignée d'un litre, mais pas davantage, peut être pratiquée et répétée même 3 à 4 heures après.

Dans l'indigestion, ce battement existe par fois assez

fort, et la saignée pourrait être mortelle. Au surplus, l'indigestion se reconnaît aisément : le cheval tient la tête basse, les extrémités rapprochées, se couche et se relève vite ; il regarde son ventre, gémit ; les excrétions sont suspendues, et il refuse tous les alimens. Le traitement qui alors convient le mieux, c'est une bouteille de vin avec 12 décagrammes (4 onces) d'éther sulfurique, et des lavemens contenant chacun 7 à 8 grammes d'émétique (1/4 d'once) en dissolution.

Dans la fourbure, qui se reconnaît à l'extrême difficulté que le cheval éprouve dans le poser du pied, car il marche sur les talons, la saignée est encore indiquée, un litre d'abord, sauf à la répéter plusieurs fois ; des lotions d'eau très froide sur les extrémités malades et de fréquens breuvages composés d'une infusion théiforme tiède de fleurs de sureau, 2 bouteilles par heure ; par jour, 4 lavemens dans chacun desquels on fera dissoudre 15 grammes (1/2 once) de sel de nitre.

Quant à la colique, qui se distingue de l'indigestion par les violentes douleurs qu'elle occasione, souvent 3 à 4 heures après le repas, une saignée d'un litre est indiquée, puis on donne l'éther à la dose de 6 à 9 décagrammes (2 à 3 onces) dans un véhicule aqueux très froid. Des lavemens d'eau tiède et une seconde saignée, si après une ou deux heures d'attente les souffrances ne sont pas calmées.

Dans toutes les inflammations, la saignée est indispensable, mais peu *déplétive ;* c'est à l'homme de l'art instruit à juger plus tard si elle a été insuffisante ; des lavemens d'eau tiède sont de même utiles provisoirement.

Dans toutes les affections internes, ainsi que dans les accidens graves externes, le malade doit observer la diète la plus sévère ; de la paille et de l'eau blanche, et même rien autre chose que la boisson si la maladie menace d'être dangereuse ; le médecin en décidera à son arrivée.

L'abstinence ne peut jamais nuire, tandis que la nourriture peut fort bien empirer la marche de la maladie.

Dans un malaise ordinaire, suite de fatigue ou d'excès de nourriture, l'extrême sévérité du régime et quelques lavemens nitrés suffisent presque toujours. Ce qu'il faut surtout éviter, c'est de réclamer l'intervention des maréchaux et autres charlatans qui, par leurs drogues incendiaires, tuent neuf fois avant de guérir une. *La diète et l'eau*, a dit le prince de la médecine.

(*Voir au Vocabulaire les définitions de quelques termes employés dans les affections maladives.*)

CHAPITRE VII.

ACHAT ET SIGNALEMENT DES CHEVAUX.

§ XXXI. ACHAT.

On ne saurait prendre trop de précautions pour l'achat d'un cheval, et les meilleures informations recueillies ne doivent jamais dispenser d'une visite scrupuleuse qu'il ne faut jamais craindre de répéter dans ses moindres détails.

C'est dans l'écurie que le premier examen doit avoir lieu, parce qu'on y découvre souvent les défauts qui dehors échappent à la vue. Après quelques instans consacrés à cet examen silencieux de l'ensemble et du détail des formes, de la taille et de la tournure de l'animal, on le fait détacher du râtelier pour examiner la vue. La pupille, très ouverte dans l'obscurité, doit se resserrer au fur et à mesure qu'elle approche du grand jour. Il est bon de faire, devant les yeux de l'animal, quelques faibles gestes de la main, parce qu'il y a des gouttes sereines (*amaurose*) dans lesquelles la pupille exécute les mêmes mouvemens que dans l'état normal,

L'acheteur doit, avant tout, défendre au vendeur de frapper l'animal, soit dans l'écurie, soit dehors.

On examine, avant de mettre le cheval en mouvement, son âge et sa pose, savoir s'il ne soulage pas l'une ou l'autre des extrémités. On jette un coup d'œil sur le flanc pour s'assurer que les mouvemens en sont réguliers, sauf à l'examiner de nouveau après le trot.

La première allure à voir est le pas; les mouvemens doivent être égaux et le poser parfait. Pour se convaincre que le cheval a du *tride*, de la vivacité, on le fait partir de pied ferme au trot, en lui assénant un

coup de chambrière. A cette allure, on doit désirer que le cheval, tenu un peu long, porte la tête haute, la croupe ferme, sans *bercer;* les extrémités postérieures sur la même ligne que les antérieures, c'est-à-dire qu'en partant elles couvrent en quelque sorte ces dernières, tandis que celles-ci doivent cacher les postérieures quand le cheval revient vers les examinateurs. Les battues, ou bruit qu'au poser chaque bipède fait alternativement et avec plus ou moins de rapidité sur le sol, doivent être uniformes, égales, sèches et non traînantes. L'épaule doit jouir d'une grande liberté, ce qui veut dire que ses mouvemens seront d'une étendue suffisante pour que l'avant-bras en se portant en avant soit plus près de l'horizontale que de la verticale. L'examen de cette partie des extrémités est l'écueil des hommes dont les études n'ont pas de spécialité; j'ai vu beaucoup de prétendus connaisseurs acheter des chevaux avec *l'épaule froide* et même *chevillée;* car il est bon de faire remarquer qu'un exercice momentané diminue visiblement ce dangereux défaut; c'est pourquoi il ne faut jamais permettre qu'un cheval ait été exercé avant d'être examiné.

Je ne dirai rien des claudications, elles sont toutes plus ou moins visibles; cependant il ne faut pas omettre l'examen spécial des jarrets, afin de se convaincre qu'il n'y existe aucune espèce de tumeur osseuse qui peut gêner les mouvemens.

Après avoir satisfait à tout ce qui concerne le cheval en action en avant, en arrière, à droite, à gauche, on lui fait lever les quatre pieds : on frappe légèrement sur le fer avec un marteau, puis on le fait monter en sa présence par un homme à soi, et on lui fait exécuter les allures de la bonté desquelles on veut s'assurer plus certainement qu'on n'a pu le faire pendant l'exercice à la main.

En remettant le cheval à l'écurie, on fait donner l'avoine pour voir s'il la mange bien hors de la présence du vendeur et s'il n'a pas, pendant cette action, quelque

tic ou mauvaise habitude. On s'en approche pour s'assurer s'il ne mord pas, s'il ne rue pas. Enfin, si on a quelque doute sur l'existence d'un vice ou défaut, on n'achète qu'avec une garantie conditionnelle écrite, qui stipule ce dont on n'a pu s'assurer d'une manière assez positive pour ne conserver aucune crainte.

Nons n'avons voulu nous occuper ici que d'un rapide examen d'ensemble, parce que c'est l'ensemble qu'il faut apprendre à saisir d'un coup-d'œil, pour s'assurer que le cheval a de l'*ame* et du *fonds*, et qu'il n'est ni *décousu* ni *soudé*, ce que n'apprend pas toujours l'examen par partie des formes, de l'âge, de l'ouïe, de la vue, des vices et des cas redhibitoires, examen détaillé dont il faut sans cesse rapporter les détails à l'ensemble, sous peine des graves erreurs dans lesquelles ne manquent jamais de tomber les savans théoriciens, en s'extasiant sur de prétendues perfections de détails qui leur font oublier l'imperfection de l'ensemble. On trouvera, d'ailleurs, tous ces détails fort bien décrits dans le *Manuel du vétérinaire*, qui fait partie de cette collection.

Nous terminerons en recommandant à l'acheteur de conserver le silence, sans aucune manifestation extérieure des impressions qu'il reçoit, enfin de tenir les yeux ouverts sur le cheval, et les oreilles fermées au bavardage du maquignon.

Seller et brider soi-même le cheval; le monter aux différentes allures de pied ferme, le faire avancer, reculer, tourner, appuyer, arrêter; le regarder manger, boire, pisser, fienter; le mener à la forge pour lui faire ôter et remettre un fer; le panser soi-même avec l'étrille, la brosse et la main : tels sont les moyens pratiques bien simples qu'a tout homme de cheval, d'éviter une surprise et de se mettre à l'abri du maquignonnage.

§ XXXII. SIGNALEMENT.

C'est la description exacte et précise de l'extérieur du

cheval, quant au sexe, à la robe, aux signes particuliers, à l'âge et à la taille. Le meilleur signalement est toujours celui qui rend le cheval facile à reconnaître, et qui ne permet de le confondre avec aucun autre.

Le poil ou pelage est ce que l'on appelle la robe, et quoiqu'elle puisse varier de ton suivant les saisons, l'âge et la santé de l'animal, elle n'en reste pas moins distincte quand le fond général a été bien dénommé; malheureusement l'esprit systématique a jeté de la confusion dans cette nomenclature des robes, qui devrait être la plus simple possible, le *bai*, l'*alezan*, le *gris* et le *noir* pouvant suffire à toutes les dénominations, ainsi que nous l'allons voir.

Le bai. On nomme *bai* toute robe brune à laquelle se joignent des crins et des extrémités noires; un adjectif désigne la nuance du bai. Ainsi l'on dit *bai doré* (qui ressemble à l'or); *bai cerise* (qui ressemble au rouge de la cerise); *bai châtain*, *bai marron*, etc., etc. On nomme *bai brun* le noir marqué de feu autour de la bouche.

L'alezan. Lorsqu'à la robe brune se joignent des crins qui ne sont pas noirs, fussent-ils de la nuance de la robe, c'est l'*alezan*; si le crin est blanc, on désigne la nuance de la robe et on ajoute *poil de vache*. L'alezan tirant sur le noir est dit *brulé*, *louvet*, *fauve*, ou *poil de cerf*, quand il est jaunâtre; *louvet foncé* quand il est noirâtre; *souris* (couleur de l'animal, claire ou foncée, avec les extrémités noires). La robe couleur *café au lait* (nuance intermédiaire entre le jaune et le blanc) prend cet adjectif quand les crins sont blancs ou de couleur du fond de la robe; et celui d'*isabelle*, quand les crins et les extrémités sont noires et qu'il règne une raie noire sur toute l'épine du dos, ce que l'on désigne sous le nom de *raie de mulet*.

Le gris. Il y a plus de nuances encore du *gris* que de l'alezan, mais on les différencie toujours de la même manière : le *gris blanc* s'entend de toute la robe, et les

crins sont ordinairement blancs ; on dit *gris ardoisé*, *noir* ou *de fer*, ou *étourneau*, (quand il est foncé), *tigré* (à longues mouchetures), *marbré* (comme les veines du marbre) ; *truité* (tacheté comme le poisson) ; *zébré*, quand aux cuisses et aux avant-bras il existe des marques semblables à celles qui couvrent le zèbre; *tisonné*, quand la robe porte des traces noires, çà et là, irrégulières, comme faites avec un tison de bois charbonné.

Parmi les nuances du gris, on compte encore toutes les variétés d'*aubère*, *fleur de pêcher*, qui est un mélange pâle de brun et de blanc ; quand à ce mélange se joignent beaucoup de poils noirs, la robe prend le nom de *rouan vineux*, et les extrémités sont toujours noires quand cette couleur domine.

Le nom spécial de *rubicon* sert de plus à désigner un certain nombre de poils blancs qui ne sont pas en assez grande quantité pour empêcher d'en distinguer le fond.

Le noir. La nuance la plus prononcée se nomme *jayet* quand le noir est franc et bien foncé, *mal teint* quand il est sale, d'un aspect rougeâtre.

La robe *bai* ou *alezan*, dans laquelle le dessous du ventre est très pâle, se nomme, après la désignation de la nuance, *ventre de biche* ou *lavé*. Cette dernière expression s'employant indistinctement pour toutes les parties du corps.

On ajoute l'épithète *pie* aux désignations précédentes, quand il y a des portions plus ou moins grandes imitant à peu près le plumage de la pie.

Les *signes particuliers* consistent dans des marques blanches à la tête ; des extrémités blanches ; des taches blanches accidentelles, des cicatrices ineffaçables, des épis, en un mot tout ce qui constitue un moyen de distinguer et de reconnaître le cheval.

Quand le blanc qui d'ordinaire se trouve au front, affecte une forme ronde, on dit *pelote en tête ;* quand il présente des inégalités, des anfractuosités, *marque irrégulière en tête ;* quand il y a peu de chose, *légèrement en*

tête ; s'il y a moins encore, *quelques poils blancs en tête ;* si la pelote se prolonge par le bas, on la dit *prolongée ;* si le blanc s'étend sur le nez, on dit *chanfrein prolongé ;* si le prolongement est large, il devient ce qu'on désigne sous le nom de *belle face ;* cette belle face descend-elle jusqu'aux lèvres, on ajoute *buvant dans son blanc ;* se borne-t-elle à la lèvre supérieure, on la distingue en disant au lieu de buvant dans son blanc, jusqu'à la lèvre supérieure.

Cap de Maure indique la couleur brune de la tête, quand le reste de la robe est d'un fond clair.

Museau de renard indique des marques de feu au nez et aux lèvres.

Le *ladre* est un changement de couleur dans la peau, approchant de celle de l'homme d'Europe ; on le signale soit qu'il se trouve aux lèvres, à l'anus ou aux yeux.

Les yeux prennent le nom de *vairon* (entouré d'un cercle blanchâtre), quand l'iris est blanc, semblable au verre.

On nomme *balzanes* les extrémités terminées par du blanc ; on les appelle *haut-chaussées* quand elles montent jusqu'aux genoux ou jusqu'aux jarrets ; *herminées,* quand elles sont tachetées comme l'hermine ; *bordées,* quand à leur partie supérieure il existe une bordure composée de blanc et du poil qui constitue le fond de la robe ; *petites,* quand en effet elles n'occupent qu'un petit espace, mais toujours circulairement, car autrement on les nommerait *traces de balzane.*

Quand il n'existe aucune marque blanche, on dit que le cheval est *zain.*

Pommelé se dit des taches rondes à reflets brillans, sur une robe d'un fond gris ; quand la pommelure est *foncée,* on l'indique ; on l'appelle *miroité* quand elle existe sur une robe d'un fond brun. La pommelure n'a lieu le plus souvent que sur la croupe.

La date est indispensable au signalement, qui doit noter avec exactitude et précision, ainsi que nous l'a-

vons déjà dit, le sexe, la robe, les signes particuliers, l'âge et la taille. Nous allons, pour plus de clarté, donner ici quatre exemples de signalemens, deux simples et deux composés.

1er *Exemple* (*signalement simple*). 27 *avril* 1840. Jument; bai cerise; zain; 6 ans; 1 mèt. 60 cent. (4 pi. 11 po. 1 lig.).

2e *Exemple* (*signalement simple*). 8 *août* 1839. Jument; alezan doré, poil de vache; belle face buvant dans son blanc; quatre balzanes haut-chaussées; 3 ans; 1 m. 49 cent. (4 pi. 7 po.)

5e *Exemple* (*signalement composé*). 20 *juin* 1838. Cheval hongre, courte queue, propre à la selle; noir jayet; œil gauche vairon; pelote en tête s'étendant vers la gauche du front; petite balzane antérieure au montoir, trace hors montoir; épi en épée sur la gauche de l'encolure; cicatrice verticale au côté droit du garrot; taches blanches accidentelles sur les côtes du même côté; 8 ans; 1 mèt. 57 cent. (4 pi. 10 po).

4e *Exemple* (*signalement composé*). 13 *mars* 1832. Jument; gris blanc, queue de rat, propre au trait léger; truitée sur les épaules, la croupe et les cuisses; sabot antérieur montoir rayé perpendiculairement de blanc; face antérieure hors-montoir dénudée de poils par suite d'une plaie déjà ancienne; tumeur osseuse à la surface externe du jarret gauche; *beaucoup d'embonpoint*. (Cette dernière observation n'est à employer qu'en contestation judiciaire); hors d'âge (13 à 14 ans); 1 m. 54 c. (4 pi. 9 po.)

CHAPITRE VIII.

ÉDUCATION.

§ XXXIII. SOINS PRÉPARATOIRES.

L'ÉDUCATION des chevaux réclame, ainsi que nous l'avons dit dans l'introduction de cet ouvrage, toute l'attention, toute la sollicitude d'un écuyer intelligent, habile et patient ; d'un véritable homme de cheval, en un mot, prenant plaisir à dresser les chevaux ; car c'est une nécessité que de comprendre le cheval et d'en être compris, quand on veut le dresser, en développant à la fois son intelligence et sa force, son adresse et sa docilité.

Les premiers soins que l'on donne au jeune cheval, doivent tendre à le familiariser avec l'homme ; on n'y saurait mettre trop de douceur, de franchise, de patience et de fermeté. La voix et le regard de l'homme lui seront bien vite connus, leur inflexion bienveillante ou sévère, l'encouragera ou le réprimera à volonté. On l'habituera ainsi de très bonne heure à donner ses pieds l'un après l'autre sans les retirer quand on les frappera légèrement, à se laisser flatter de la main sur toutes les parties du corps. Il apprendra graduellement à subir le licou, le pansage, la couverte retenue par une sangle, la selle, sans croupière d'abord, et ensuite avec la croupière, le filet ou bridon d'abreuvoir, et la bride. On ne doit mettre le collier au cheval de trait qu'avec beaucoup de précaution, sans lui froisser jamais la tête, et en l'encourageant de la voix.

Suivant le caractère du cheval, les leçons progressives seront plus ou moins faciles et rapides, mais en

les répétant avec constance et fermeté, sans la moindre brusquerie, récompensant l'obéissance par une caresse, par une friandise, par une douce inflexion de la voix et du regard ; réprimant sur-le-champ le moindre caprice par la sévérité de la voix et du regard, on n'aura jamais à craindre une désobéissance formelle qu'il faut prévenir adroitement sans jamais avoir l'air de céder. Nous insistons beaucoup et en toute occassion sur la puissance du regard de l'homme, par rapport au cheval, car cette puissance bien employée suffit presque toujours à prévenir la nécessité du châtiment. C'est ainsi que le cheval arabe, élevé au milieu de la famille de son maître, développe son intelligence en épiant le regard de l'homme pour deviner ses volontés et obéir à son moindre coup d'œil.

On ne mènera jamais un jeune cheval pour la première fois à la forge, sans l'y faire accompagner d'un cheval vieux et sage, qui devra être ferré devant lui ; pendant ce tems, on aura soin de distribuer au jeune cheval, attaché par une simple longe à un anneau solide, quelques poignées d'avoine. En lui grattant doucement le front avec la main, on lui fera donner les pieds l'un après l'autre ; on y présentera le fer à froid, sans l'y attacher, en abattant très peu de corne, en curant le pied sans endommager la fourchette. Enfin l'on ne négligera rien pour l'habituer tant à la vue qu'à l'odeur de la forge, et à la main du maréchal, qui devra la tenir constamment douce et légère, sans la moindre brusquerie du geste ou de la voix. Si le jeune cheval ne donne aucun signe de frayeur ni d'impatience, on pourra de suite lui attacher des fers très légers, en ayant soin de les présenter à peine chauds pour les ajuster, et de brocher, avec la plus grande régularité, les clous le moins gros possible. Il vaut mieux ramener le cheval à la forge, plusieurs jours de suite, toujours en présence de vieux chevaux qui se laissent ferrer tranquillement, que de hasarder de l'effaroucher. Le moindre effroi, au lieu

d'avancer son éducation de ferrage, la retarderait ; et même une contrainte trop rude pourrait la compromettre pour toujours, surtout si l'on frappait l'animal au lieu de le rassurer. Il est, pour la même raison, essentiel de placer le jeune cheval de manière que le scintillement du feu de la forge ou du fer rouge que l'on bat, ne puisse blesser sa vue par une impression trop soudaine et trop vive ; il faut de même éviter qu'il ne soit brûlé par les étincelles ; enfin ne rien négliger pour le rassurer, le calmer et le mettre à l'aise dans sa ferrure.

Un homme à la tête d'un jeune cheval, pour le flatter et le distraire, un autre pour tenir le pied, sont toujours nécessaires pendant un premier ferrage. Plus la nature du cheval est irritable, plus il faut redoubler de patience et de douceur, de calme et de fermeté, afin de prévenir une désobéissance formelle, et par suite la correction qui doit en être la suite immédiate. Le châtiment, d'ailleurs, doit être prompt quoique toujours modéré, et calculé de manière à réprimer, à corriger, à ramener l'animal, sans jamais le décourager et le rebuter. Tout homme de cheval sait, par expérience, qu'une attitude calme et ferme, pendant une correction modérée, impose bien plus à l'animal que la brusquerie et la violence de coups donnés en colère. Le maréchal en tout cas doit être choisi habile et patient, afin de pouvor opérer lestement, et rester impassible et étranger au châtiment s'il devenait absolument nécessaire, ce qu'on ne saurait trop éviter.

Cette éducation préparatoire, pendant laquelle il ne faut négliger aucune occasion d'assouplir l'encolure en tous sens, a pour but d'habituer le jeune cheval à l'écurie, au pansage, à porter la selle ou le harnais, à se laisser ferrer ; elle rend le cheval facile à dresser quand elle a été progressive et donnée avec les ménagemens convenables.

On recommence naturellement cette éducation pré-

paratoire pour faire connaissance avec un cheval neuf qu'on vient d'acheter ; il faut la reprendre entièrement avec une scrupuleuse attention dans les moindres détails si elle paraît négligée, surtout quand le cheval, difficile à gouverner, dénote par cela seul qu'il a été rudoyé dans sa jeunesse; enfin elle sert à étudier le caractère du cheval, et doit toujours précéder le premier degré des leçons d'instruction du manège dont la marche sera d'ailleurs, pour le jeune cheval, celle que nous avons suivie pour le cavalier.

§ XXXIV. LEÇONS D'INSTRUCTION DU JEUNE CHEVAL ; Ier DEGRÉ.

Observations préliminaires. Avant de commencer les leçons d'instruction du manège, dont la progression compose les *six degrés* distincts qui feront chacun l'objet d'un paragraphe spécial, nous donnons ici quelques observations préliminaires à l'instructeur, pour le guider dans l'emploi raisonné des moyens qui sont à sa disposition.

C'est vers trois ans que peut commencer, au timon, l'emploi du cheval de trait; ce n'est guères que six mois après qu'on doit le mettre en brancards. Le cheval de selle demande à être monté un peu plus tard, vers quatre ans, encore certaines races ne doivent-elles l'être que de cinq à six ans; l'époque de la cessation de la croissance est en général celle qui doit servir de base. Mais on gagne toujours plus à attendre qu'à se hâter ; les reins et les membres acquièrent une plus grande énergie qui n'ôte rien à leur souplesse; les chevaux en sont plus forts, d'un meilleur service et durent plus longtems.

Quelques promenades au pas, avec la selle ou le harnais, en bridon d'abreuvoir, en compagnie d'un vieux cheval sage et bien dressé, indistinctement à droite et à gauche du jeune cheval, précèdent et accompagnent con-

venablement les leçons consacrées à l'instruction des jeunes chevaux.

Le travail à la longe et au caveçon, non-seulement est inutile, comme travail préparatoire; mais il n'est même jamais sans inconvénient, quelqu'habile que soit la main qui le dirige.

Les leçons, d'abord très courtes, environ une demi-heure pour les deux premiers degrés, pourront s'alonger progressivement jusqu'à deux heures au plus; le travail sera ménagé de manière à développer les forces de l'animal sans jamais les exiger en totalité.

Le harnachement du cheval de selle ou de trait sera, pour cette instruction divisée en six degrés, le même que nous avons déjà décrit pour le manège civil et pour la conduite des voitures, sans aucun changement, sans aucune addition.

Le cheval sera complètement sellé, harnaché et bridé dans tout le cours des divers degrés de son instruction, l'instructeur veillera lui-même, avec une sollicitude de tous les instans, à ce qu'aucune des parties du harnachement ne puisse blesser l'animal ou le gêner dans l'entière liberté des mouvemens de l'encolure, des membres et du corps.

Leçons d'instruction du 1er degré. Nous avons dit que pendant l'éducation préparatoire des jeunes chevaux, un soin très important était celui d'assouplir l'encolure; la première instruction à donner au jeune cheval, sera l'entier assouplissement de l'encolure en tous sens. Ce travail se fera d'abord sur place, à l'écurie même ou dans le lieu du pansage journalier, afin que le cheval comprenne mieux ce qu'on lui demande et ne puisse pas confondre les mouvemens exigés de la tête et de l'encolure avec ceux des membres.

En prenant les rênes du filet, les ongles en-dessous près de la bouche du cheval, on lui fera doucement sentir l'appui du mors brisé, ramenant progressivement la tête, maintenue suffisamment haute, dans la position

verticale, l'encolure se courbant pour suivre le mouvement de la tête, sans pencher ni à droite ni à gauche. Ce mouvement très simple de l'encolure a pour but de corriger et le défaut de porter au vent, et celui de s'encapuchonner; il achemine le cheval au rassemblé, la tête suffisamment haute et l'encolure convenablement placée; on ne doit ramener qu'avec beaucoup de douceur et insensiblement, les chevaux dont la conformation s'oppose à une position de tête et d'encolure d'une entière régularité; l'essentiel c'est d'assouplir l'encolure suffisamment, pour que le cheval n'essaie pas de trouver dans sa raideur une défense contre le mors.

Dès qu'on obtient ainsi une position satisfaisante de la tête et de l'encolure, il faut abandonner les rênes, flatter le cheval en lui grattant le front et l'encolure, le caresser du regard, tourner autour de lui en lui parlant doucement, lever les pieds l'un après l'autre, en observant si le cheval, qui suit ordinairement des yeux son cavalier, tourne la tête à droite avec autant d'aisance qu'à gauche, ce qui arrive rarement quand on n'a pas eu le soin de lui donner à manger indistinctement des deux côtés.

On exige de nouveau le même mouvement de la tête, pour la ramener verticale et suffisamment haute, en assouplissant l'encolure, par le simple appui du mors brisé, en se plaçant tantôt à la droite, tantôt à la gauche du cheval: lorsque le cheval obéit facilement, on le répète avec plus de douceur encore à l'aide du mors de bride. Bientôt le cheval prend de lui-même cette position haute et verticale de la tête, l'encolure assouplie, et se plait à goûter le mors.

La tête et l'encolure du cheval étant convenablement placées par l'appui très faible du mors de bride, on détermine la tête et l'encolure à gauche par la tension progressive de la rêne gauche du filet; on replace la tête directe par le relâchement progressif de la rêne gauche et par la tension simultanée de la rêne droite du

filet : l'appui très faible du mors de bride confirmant la bonne position de la tête et de l'encolure.

La tête et l'encolure du cheval étant convenablement rangées, par l'appui très faible du mors de bride, on détermine la tête et l'encolure à droite par la tension progressive de la rêne droite du filet ; si l'on éprouve plus de difficulté dans ce mouvement à droite, que dans celui à gauche, on le répétera plus souvent et de manière à obtenir insensiblement la même souplesse à droite qu'à gauche ; on replace la tête directe par le relâchement progressif de la rêne droite et par la tension simultanée de la rêne gauche du filet, l'appui très faible du mors de bride confirmant la bonne position de l'encolure.

Ces mouvemens, à gauche et à droite, ont pour but de déterminer l'encolure à suivre la tête avec souplesse ; ils acheminent le cheval aux aides. On ne doit ramener qu'avec beaucoup de douceur et insensiblement les chevaux dont la conformation s'oppose à une position de tête et d'encolure d'une régularité parfaite ; l'essentiel c'est d'assouplir également l'encolure de l'un et de l'autre côté, afin que le cheval n'essaie pas de trouver dans sa raideur, une défense contre le mors. On répète plus doucement encore les mêmes mouvemens à droite et à gauche avec les rênes de la bride, jusqu'à ce que le cheval y soit pleinement confirmé ; on le flatte de préférence sur l'encolure dès qu'il obéit, lui rendant toujours l'obéissance facile, en exigeant très peu à la fois, et prévenant la désobéissance formelle, afin d'éviter d'avoir à punir, mais sans jamais paraître céder. Quand l'animal montre très peu d'intelligence, il faut redoubler de soins pour arriver à lui faire comprendre ce qu'on exige ; dès qu'il a compris, il exécute et n'oublie plus.

Ce n'est que lorsque le cheval est entièrement confirmé, par un assouplissement complet de l'encolure, dans les trois positions convenables, directe, à gauche, à droite, de la tête et de l'encolure, que lorsqu'il s'y

met à l'aise, de bonne grace, en goûtant le mors avec plaisir, qu'on doit l'amener sur le terrain, pour les lui faire répéter dans l'inaction.

Ici commence la progression du travail sur le terrain, telle qu'elle se trouve détaillée dans les leçons du manège civil, leçons auxquelles on devra toujours recourir au besoin, sans que nous croyions nécessaire de le répéter sans cesse pour chaque degré de l'instruction du jeune cheval.

On amène le cheval sur le terrain, et on l'y place d'*aplomb,* c'est-à-dire, la tête et l'encolure dans la position directe; les jambes de devant sur une même ligne, comprise, autant que la conformation de l'animal le permettra, entre les verticales que l'on supposerait abaissées de la pointe de l'épaule et du sommet du garrot; les jambes de derrière sur une même ligne, parallèle à celle des jambes de devant, les pinces se rapprochant autant que la conformation de l'animal le permettra de la verticale que l'on supposerait abaissée de la hanche; les jarrets sur une même ligne, parallèle à celle des jambes, leurs pointes se rapprochant autant que la conformation de l'animal le permettra, de la verticale que l'on supposerait abaissée de la pointe des fesses.

On ne doit ramener qu'avec beaucoup de douceur et insensiblement les chevaux dont la conformation s'oppose à une parfaite régularité d'aplomb; l'essentiel c'est d'établir le cheval dans une position directe de la tête, de l'encolure, des membres et du corps, telle que le cheval n'y puisse pas trouver une défense contre les aides; cette position s'acquiert à la longue, en exigeant peu à la fois, sans tourmenter le cheval, sans oublier qu'il doit être entièrement à l'aise, libre de toute gêne; enfin, naturellement posé, goûtant le mors avec plaisir, prêt à se mouvoir à la demande des aides, comme à rester en repos suivant leur inaction.

On a donné à cette position directe naturelle, les

noms différens, d'*assemblé*, d'*aplomb*, d'*équilibre*, de *placé*, de *rassemblé;* quel que soit le nom sous lequel on veuille la désigner, il ne faut jamais oublier qu'elle doit avant tout, avoir du naturel et de la souplesse; qu'il ne faut ni l'exagérer de manière à étendre les jambes en les fichant avec raideur, les reins creusés, en dehors des verticales de la pointe de l'épaule et de la pointe des fesses, ni la restreindre de manière à rapprocher les jambes en les contrefichant ou bien les pliant avec mollesse, le dos arqué, en dedans des verticales du sommet du garrot et de la hanche.

Dès que le jeune cheval arrive volontiers de lui-même à une position satisfaisante du rassemblé, on l'habitue à rester paisible au montoir, d'abord en ne prenant que la position de se préparer à monter à cheval, successivement à gauche et à droite, sans appuyer sur l'étrier, puis en s'enlevant et restant sur l'étrier, le corps bien droit: puis enfin en exécutant lestement le mouvement, monter à cheval; les rênes parfaitement égales, afin de maintenir soigneusement le rassemblé et le plus possible l'immobilité.

Il ne faut descendre de cheval que lorsque l'on a obtenu en selle une position et une immobilité satisfaisante de la part du cheval, sans trop exiger : on descend indistinctement à gauche et à droite, ainsi qu'on est monté, mais toujours doucement et sans à-coup.

On confirme le cheval dans ses habitudes progressives d'immobilité au montoir, soit à gauche, soit à droite, en le flattant de la voix, en lui faisant goûter le mors, en s'enlevant lestement, passant la jambe de même, arrivant doucement en selle, chaussant l'étrier facilement, enfin ne négligeant rien de ce qui peut calmer, rassurer, encourager le jeune cheval.

Si le cavalier s'étant assis tranquillement en selle, le cheval manifeste l'envie de marcher, il sera bon d'accéder à son désir en le portant directement en avant, avec des aides très douces; on lui laissera faire, avant de l'ar-

rêter, quelques pas à sa volonté, se contentant de maintenir la tête, l'encolure souple, pour lui faire goûter le mors, sans rien exiger d'ailleurs.

Cette instruction de premier degré qui comprend deux leçons par jour, chacune de vingt à trente minutes au plus, doit avoir lieu soir et matin sans discontinuité pour que le succès en soit assuré. Quatre à cinq jours suffisent si l'animal a de l'intelligence; il en faut de huit à douze, s'il comprend difficilement; s'il est mal-adroit, il peut quelquefois être nécessaire de placer ses jambes avec la main jusqu'à ce qu'il comprenne bien ce qu'on lui demande; qu'on le fasse alors doucement, sans le rebuter, sans lui témoigner la moindre impatience, employant sans cesse le regard et la voix à prévenir la désobéissance formelle, afin de n'avoir pas à la punir.

Cette instruction du premier degré est commune au cheval de selle et au cheval de trait, lors même que ce dernier ne devrait pas servir en porteur.

§ XXXV. LEÇON D'INSTRUCTION DU JEUNE CHEVAL; 2e DEGRÉ.

Le cheval ayant l'encolure assouplie, et se montrant docile au montoir, sera amené sur le terrain. Avant de le monter, l'instructeur répétera la leçon d'assouplissement de l'encolure et du rassemblé, puis il se mettra légèrement en selle, et suivra graduellement la progression de la première leçon du manège civil : *marche directe au pas, arrêter le cheval, descendre de cheval, repos, remonter à cheval et se remettre en route, pied à terre et rentrée à l'écurie;* s'occupant d'acheminer doucement le cheval à la connaissance des aides, en lui faisant goûter le mors, et s'appliquant à régler l'allure du pas, plutôt en l'alongeant qu'en la ralentissant.

Quand le jeune cheval commencera à savoir bien marcher au pas, l'instructeur l'habituera graduellement

au bruit du tambour d'abord, ensuite à celui des armes à feu, de préférence au moment du retour à l'écurie; il doit veiller avec une constante sollicitude à ramener le plus possible et par degrés, une belle position de la tête, de l'encolure, des membres et du corps, afin de prévenir toute défense sérieuse de la part du cheval, en le maintenant toujours bien placé dans la main et dans les jambes.

Si le cheval est vif et gai, il faut bien se garder de rompre brusquement et avec trop de sévérité le cours naturel de sa vivacité et de sa gaîté; mais il est essentiel de le diriger, afin d'être toujours le maître de le contenir et de l'arrêter à son gré par les aides les plus douces et les plus engageantes. En un mot, le cheval ne doit pas avoir un seul mouvement qui ne lui paraisse provenir de l'impulsion des aides, et cette observation, cette constante sollicitude, est d'absolue nécessité pendant toute la durée de l'instruction.

Cette instruction de deuxième degré, qui comprend deux leçons par jour, chacune de 30 à 35 minutes au plus, doit avoir lieu soir et matin, sans discontinuité, pour que le succès en soit assuré : huit à dix jours suffisent ordinairement; il en faut rarement plus de quinze, à moins que la mauvaise conformation de l'animal n'exige des soins particuliers pour régler convenablement un pas suffisamment alongé.

Le cheval de trait reçoit d'abord au timon, en compagnie d'un cheval sage et bien dressé, ensuite en brancard, la leçon de la marche directe au pas (*conduite des voitures*), puis enfin à la selle et monté, ce deuxième degré d'instruction quand on le destine à servir de porteur.

§ XXXVI. LEÇONS D'INSTRUCTION DU JEUNE CHEVAL; 3me DEGRÉ.

Dans toutes les leçons du 3me degré d'instruction du

jeune cheval, on n'aura plus qu'à suivre graduellement la progression de la deuxième leçon du manège civil, *emploi des aides, gagner du terrain à droite et à gauche, tourner à droite et à gauche, demi-tour à droite et demi-tour à gauche, arrêter et reculer, repos, marche circulaire à droite et à gauche, appuyer à droite et à gauche*. Mais il faudra veiller avec une constante sollicitude sur les moindres mouvemens du cheval, et ne lui passer aucune faute, sans la réprimer aussitôt avec douceur d'abord, et plus sévèrement en cas de récidive.

C'est pendant ces leçons du 3me degré, que l'on devra familiariser le jeune cheval peu à peu avec la musique, les tambours, le cliquetis des armes, les détonations; il faudra redoubler de sollicitude, de calme, de patience, de fermeté, pour habituer sa vue, son ouïe et son odorat, à la lueur du feu, à la détonation et à la fumée; il faudra, dans les commencemens, profiter de ses promenades en main, avec un vieux cheval sage et bien dressé, pour l'amener de loin et graduellement à ne s'effrayer de rien.

Quelques chevaux supportent mieux l'explosion que la lumière d'une arme à feu; quelques-uns ne peuvent tenir en place au bruit du canon; il ne faut jamais exiger que peu à la fois, et l'impassible immobilité est le dernier degré d'instruction.

Le *reculer* exige, pour être bien compris du cheval, que l'instructeur le lui fasse exécuter, pied à terre d'abord, en touchant au besoin les genoux du cheval avec la cravache; un ou deux pas en arrière suffisent, le cheval en main; il n'en faut pas exiger davantage, le cheval monté.

L'*appuyer* exige, pour être bien compris du cheval, que l'instructeur le lui fasse exécuter, pied à terre d'abord, en plaçant au besoin, à la main, les jambes du cheval pour qu'elles se croisent convenablement, en les touchant doucement de la cravache, si la main ne suffit

pas ; un ou deux pas de côté suffisent, le cheval en main ; il ne faut pas exiger davantage, le cheval monté.

L'instructeur s'attachera à donner au cheval une parfaite connaissance des aides, il pourra, au besoin, employer le stimulant de la cravache, mais il mettra tous ses soins à prévenir une désobéissance formelle qui nécessiterait le châtiment des éperons. Même sollicitude de tous les instans pour assurer une belle position de la tête et de l'encolure, pour avoir le cheval constamment dans la main et dans les jambes, pour maîtriser sa vivacité et sa gaîté, sans les comprimer trop sévèrement et, sans y céder cependant, afin de rendre l'obéissance de plus en plus facile et la désobéissance formelle impossible.

Une partie des exercices aura lieu en chemin assez difficile pour rendre le cheval de plus en plus adroit.

Cette instruction de troisième degré comprend une seule leçon par jour, de 50 à 60 minutes, pendant 8 à 10 jours ; d'une heure à une heure et demie pendant 8 à 10 autres jours ; quinze à vingt jours de cette instruction continue pouvant en assurer le succès avec un animal intelligent et bien conformé, tandis qu'il faudra de trente à quarante jours avec un animal dont l'intelligence et la conformation exigeront des soins particuliers.

Le cheval de trait reçoit d'abord au timon, en compagnie d'un cheval sage et bien dressé, ensuite en brancard, la leçon de la marche directe et en tous sens au pas (conduite des voitures), puis enfin à la selle et monté, ce troisième degré d'instruction quand on le destine à servir de porteur.

§ XXXVII. LEÇONS D'INSTRUCTION DU JEUNE CHEVAL ; 4e DEGRÉ.

La première partie de ces leçons du 4e degré comprendra la marche directe au trot, et la deuxième, la

marche en tous sens au trot. On suivra graduellement la progression de la troisième leçon du manège civil ; *sauter à cheval et sauter à terre ; passer du pas au trot et du trot au pas (marche directe) ; marchant au trot arrêter, et de pied ferme partir au trot (marche directe) ; passer du trot au grand trot, et du grand trot au trot (marche directe) ; repos ; marche en tous sens au trot.*

L'instructeur s'appliquera à régler l'allure du trot, en la développant par degrés dans son étendue, plutôt que dans sa vitesse ; ce n'est que lorsque le cheval sera confirmé dans un trot modéré, uni et parfaitement réglé, développé et non raccourci, que l'on pourra passer du trot au grand trot, qu'il ne faudra même jamais entamer très alongé d'abord.

Une partie des exercices aura lieu en chemin assez difficile, pour rendre le cheval de plus en plus adroit et souple.

L'allure du grand trot se développera par degrés, comme on l'a fait par celle du trot ordinaire, plutôt dans son étendue que dans sa vitesse ; on l'alongera de manière à reconnaître les moyens du cheval, sans chercher à obtenir la plus grande vitesse, n'usant que sobrement et rarement de la presque totalité de ses moyens, mais surtout n'en abusant jamais.

Si le cheval, par ardeur, vivacité, gaîté, s'enlève volontiers au galop ; il faut bien se garder de le rabattre brusquement au trot, avec trop de sévérité ; mais il est essentiel de le diriger, de le contenir, de le modérer, de le calmer, de le ramener enfin, en lui faisant goûter le mors, en lui cédant adroitement, sans qu'il puisse croire qu'il fait autre chose qu'obéir, ce qui lui rend de plus en plus l'obéissance facile et la désobéissance impossible ; les aides les plus douces et les plus engageantes seront multipliées, elles deviendront plus fermes au besoin, mais il ne faut pas oublier que leur absolue continuité les rendrait sans effet.

Le cheval doit arriver à se familiariser de plus en plus avec toute espèce de bruit, de cliquetis, d'explosoins ; il faut mettre le plus grand soin à prévenir son effroi, ne rien exiger jusqu'à ce que l'effroi soit calmé, le faire arriver doucement jusque sur l'objet qui paraît lui causer de l'ombrage ; encourager et ne jamais châtier un cheval effrayé, est le moyen sûr de le guérir de sa peur.

Cette instruction de 4e degré comprend une seule leçon par jour, d'une heure au moins, et de deux heures au plus, le grand trot n'occupant que 30 à 40 minutes ; la continuité de cette instruction pendant vingt à vingt-cinq jours, peut en assurer le succès qui demande quelquefois trente à quarante jours.

Le cheval de trait reçoit d'abord au timon, en compagnie d'un cheval sage et bien dressé, ensuite en brancards, la leçon de la marche directe et en tous sens au trot (conduite des voitures) ; puis enfin à la selle et monté, ce quatrième degré d'instruction, quand on le destine à servir de porteur.

§ XXXVIII. LEÇONS D'INSTRUCTION DU JEUNE CHEVAL ; 5e DEGRÉ.

La première partie de ces leçons du 5e degré comprendra la marche directe au galop, et la deuxième, la marche en tous sens au galop. On suivra d'ailleurs graduellement la progression de la quatrième leçon du manège civil : *passer du grand trot au galop, et du galop au grand trot (marche directe) ; passer du trot au galop et du galop au trot (marche directe) ; passer du pas au galop et du galop au pas (marche directe) ; marchant au galop arrêter, et de pied ferme partir au galop (marche directe) ; passer du galop au grand galop, et du grand galop au galop (marche directe) repos ; déterminer le galop à droite et à gauche (marche directe) ;*

déterminer le changement de jambes, naturel et indispensable au cheval qui galope en tournant; marche en tous sens au galop.

L'instructeur s'appliquera à régler l'allure du galop, développant d'abord sa cadence plutôt que son étendue et sa vitesse; s'il est dans la nécessité de raccourcir le galop, fera moelleusement et par degrés insensibles, afin de ménager les jarrets du cheval; ce n'est que lorsque le cheval sera bien confirmé dans un galop réglé, parfaitement cadencé, facile à l'enlevé, souple à l'arrêt, toujours en haleine, que l'on pourra essayer d'arrêter au galop et de partir de pied ferme au galop; cela fait, il n'y aura pas d'inconvénient à passer du galop au grand galop.

Le grand galop se développera par degrés dans son étendue, sans en rechercher la plus grande vitesse, de manière à reconnaître les moyens du cheval, n'usant que sobrement et rarement de la presque totalité de ses moyens, mais surtout, n'en abusant jamais. Il est d'absolue nécessité de sentir constamment le cheval dans la main et dans les jambes, avec une sollicitude de tous les instans, pour modérer son ardeur, le confirmer dans une belle position, et rendre la désobéissance impossible.

Une partie des exercices aura lieu en chemin assez difficile, pour rendre le cheval de plus en plus adroit et souple. On le confirmera d'ailleurs dans les habitudes de n'avoir peur d'aucun bruit et de ne s'effrayer de rien.

Cette instruction du 5e degré comprend une seule leçon par jour; d'une heure et demie à deux heures, dont vingt-cinq à trente minutes au plus de galop. La continuité de cette instruction, pendant vingt à vingt-cinq jours, peut en assurer le succès, qui demande quelquefois trente à quarante jours.

Le cheval de trait, fin, destiné à servir de porteur, doit seul recevoir ce cinquième degré d'instruction, on

l'y exerce ensuite en compagnie d'un timonnier sage, bien dressé et bon trotteur.

§ XXXIX. LEÇONS D'INSTRUCTION DU JEUNE CHEVAL ; 6e DEGRÉ ; DURÉE TOTALE DE L'INSTRUCTION.

Pour ces leçons du 6e degré, il n'y a qu'à suivre graduellement la progression de la cinquième leçon du manège civil, pour le *saut du fossé* et pour le *saut de la barrière ;* après s'être assuré toutefois que le cheval est entièrement familiarisé avec toute espèce de bruits, de feux, enfin qu'il n'a peur de rien et qu'il est constamment docile à toutes les allures ; ce sera l'affaire alors de quatre à cinq jours.

Durée totale de l'instruction. Il suffit, pour connaître la durée totale de ces leçons employées à l'instruction d'un jeune cheval, de récapituler le tems déterminé pour chaque exercice. On voit ainsi que l'instruction, divisée en six degrés, exige toujours au moins 3 *mois* pour dresser un jeune cheval d'une intelligence et d'une conformation ordinaires, tandis que pour un jeune cheval peu intelligent ou mal conformé, il faut souvent de *quatre à cinq mois.*

Quand un cheval est ainsi parfaitement dressé, il suffit de huit jours pour en faire un cheval de dame, à galop cadencé très uni, et obéissant aux aides supplémentaires de la cravache, avec la même docilité qu'aux jambes du cavalier.

Ces leçons d'instruction du jeune cheval, suffisent aussi pour ramener tout cheval qu'une éducation mal dirigée a rendu difficile : il n'y faut pas plus de tems, quelquefois même il ne faut que peu de jours employés avec continuité aux soins préparatoires et au travail de l'assouplissement de l'encolure ; on va vite en besogne quand le cheval n'est pas trop vieux et enraciné dans ses habitudes vicieuses ; cependant, avec un vieux

cheval, on ne peut pas préciser bien exactement l'époque à laquelle il sera entièrement ramené.

Si nous n'avons pas parlé des moyens spéciaux de réprimer toute défense contre les aides, dans le cours entier de cette instruction, c'est qu'aucune défense sérieuse n'est réellement possible quand le cheval, l'encolure assouplie, est maintenu constamment dans les mains et dans les jambes du cavalier, qui n'en exige pas trop à la fois, consultant sans cesse le caractère et la conformation du cheval, lui cédant adroitement sans qu'il puisse croire qu'il fait autre chose qu'obéir; veillant ainsi constamment sur lui-même et sur le cheval, avec une patiente sollicitude, avec un calme et une fermeté inaltérables, à prévenir toute désobéissance formelle, afin d'obtenir progressivement, sans avoir à punir, le développement complet de tous les moyens du cheval.

VOCABULAIRE

SERVANT DE TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

A.

il n'est aucun des airs relevés qui ne nuise aux reins et aux jarrets du cheval.

AJUSTER. Ajuster un cheval se dit quelquefois, au lieu de l'achever, de finir son éducation.

AJUSTER. Mettre en place convenablement toutes les parties du harnachement.— La bride et la selle doivent être *ajustées* avec soin, 7, 8, 89 à 98, 189.—Ajustage des harnais, 224.

AJUSTER LES RÊNES. Mettre les rênes égales. — On ne doit rien exiger du cheval, sans que les rênes soient bien ajustées, 11, 141, 192, 227, — comment ajuster les rênes, 11, 141, 192, 227, 237.

ALIMENS. Leur nature, 241 à 244; — composition de la ration, 245.

ALLÉGER. Rendre un cheval plus léger du devant, ou de l'avant-main, moins lourd à la main.—Le cheval ne peut manquer d'être *allégé* quand l'encolure est assouplie, que le cheval goûte le mors, et se place volontiers au rassemblé, 270 à 284.

ALLÉGER. Diminuer le poids de la charge du cheval, 185, 250 à 253.

ALLURES.—Du pas et sa vitesse moyenne, 35 à 36; — du trot et sa vitesse moyenne, 45 à 46;— du galop et sa vitesse moyenne, 63 à 64; bâtardes, 80 à 81;—comment elles sont réglées par les divers degrés de l'instruction du jeune cheval, 270 à 284; — cheval d'*allure*, 80.

ALONGER. Rendre une allure plus longue, plus vive; —augmenter l'allure par des aides, 30, 41, 135, 270 à 284.

AMAZONE. Vêtement de la dame qui monte à cheval; — doit être commode et aisé, 187; — le nom d'*amazone* se donnait jadis à la dame qui montait à cheval, mais il n'est plus usité dans cette acception.

AMBLE. Allure bâtarde ; — dangereuse pour le cavalier, si le cheval est ruiné, usé, 81.

AME. Le cheval a de l'*ame*, c'est-à-dire de l'action, de la vivacité, de la sensibilité aux aides ; il consulte moins ses forces que son courage, pour répondre toujours aux aides, sans se rebuter jamais, jusqu'à ce qu'il succombe épuisé. — Un cheval généreux peut n'avoir que de l'ame ; un bon cheval, un cheval vaillant, a de l'ame et du fonds, 262.

AMENER (le cheval sur le terrain) ; — manège civil, 6 ; — manège militaire 100 ; — manège pour les dames, 188 ; — instruction des jeunes chevaux, 274.

ANIMER. Donner de l'ame. — Le cheval indolent a besoin d'être *animé* par des aides vives et fréquentes, la main et les jambes le stimulant sans cesse. — C'est perdre son tems que de vouloir *animer* un cheval qui ne répond plus aux aides : la cravache et l'éperon n'y feront rien. — Quand un cheval ardent s'*anime* trop, il faut le calmer par la douceur du rassemblé, en lui faisant goûter le mors ; — quand les chevaux marchent de front, ils s'*animent* par émulation, 215.

APLOMB. L'assouplissement de l'encolure et la position directe du rassemblé constituent l'aplomb d'un cheval, 273 ; — *aplombs*, lignes verticales indiquant les directions des membres du cheval qu'on prend pour type d'une belle conformation, 272 à 275 ; — les *aplombs* réguliers sont ceux du type : ils sont plus ou moins irréguliers dès qu'ils s'en écartent ; — plus un cheval a ses *aplombs irréguliers*, plus il faut de soin pour l'amener à l'*aplomb* du rassemblé, 274 ; — c'est une exagération de dire que le cheval ne peut jamais être ni solide, ni d'un bon service ; parce qu'il n'a pas de beaux *aplombs*, bien réguliers ; c'est comme si l'on disait qu'un cheval ne peut jamais être bon quand il n'est pas parfaitement beau.

APPUI. Ce cheval a un bon *appui*, c'est-à-dire il goûte bien le mors, 13, 274; — sentir l'*appui* du mors, 15, 273; — ce n'est ni la forme du mors, ni celle de la bouche du cheval qui donnent un bon *appui*, c'est l'assouplissement de l'encolure et un rassemblé convenable, 270 à 275.

APPUYER. — A droite, à gauche, 31, 137; — la tête au mur, 136; — en colonne, 145; — l'apprendre au jeune cheval, 278; — *appuyer les éperons, appuyer des deux*, faire sentir vigoureusement les éperons derrière les sangles, 38, 124, 174.

ARÇON. Réunion des bois qui composent la charpente d'une selle; — il y a un *arçon* de devant et un *arçon* de derrière à chaque selle, 252.

ARÊTES. Croûtes écailleuses qui se forment le long du canon, font tomber le poil, et dont il suinte par fois une humeur âcre et infecte.

ARDENT, ARDEUR. L'assouplissement de l'encolure et la douceur du rassemblé préviennent la fougue du cheval le plus *ardent*; — il est plus facile de calmer l'*ardeur* d'un cheval, quand il en a trop, que de lui en donner lorsqu'il n'en a pas naturellement. — Le retour vers l'écurie excite l'*ardeur*, 16, 196.

ARMER. Le cheval ne peut s'*armer* contre l'action du mors le plus doux, c'est-à-dire se défendre et résister, quand son encolure assouplie permet de le rassembler convenablement, 251; — le cheval s'*arme* contre le mors le plus dur, se défend et résiste quand la raideur de son encolure lui laisse toute facilité d'empêcher un rassemblé convenable, 251; — la fausse gourmette empêche un cheval difficile de saisir l'une des branches du mors, pour s'en armer, 71, 186.

ARMES. Leur maniement à cheval, 148 à 169; — habituer le jeune cheval au bruit des *armes*, 180, 278, 281, 282.

ARRÊT, ARRÊTER. Le rassemblé, qui prévient le cheval, qui le prépare, soit au mouvement, soit au changement de direction, soit à l'inaction, peut devenir progressivement, et suivant le besoin, au plus un *quart d'arrêt ;* — le *demi-arrêt* est nécessaire pour calmer un cheval, pour le faire passer d'une allure décidée à une allure moins vive ; — le rassemblé, le demi-arrêt doivent précéder l'*arrêt* qui fixe le cheval en place ; — l'accord des aides est toujours indispensable pour une partie quelconque, aussi bien que pour la totalité du tems d'arrêt ; — *arrêter* un cheval de selle, 13, 110, 135, 137, 143, 194, 209 ; de trait, 228, — arrêt du galop, 49, à 63.

ARRONDIR. Ployer un cheval sur le cercle (marche circulaire), 28, 43, 60, 129, 171, 203, 234, 278.

ASSEMBLER. Placer un cheval, le mettre en équilibre, d'aplomb, bien posé sur les jambes et l'encolure assouplie ; c'est le premier degré d'instruction d'un jeune cheval, 271 à 276.

ASSEOIR. Pour *asseoir* un cheval sur les hanches, il faut donner aux hanches de la souplesse, et tout à la fois de la fermeté, afin d'alléger l'avant-main ; — on risque de mettre un cheval sur les jarrets, quand on veut trop l'*asseoir ;* quand le cheval devient léger à la main, c'est qu'il est suffisamment *assis* pour sa conformation ; — le cavalier doit s'*asseoir* en selle, commodément, sans raideur et sans gêne, 9, 104, 191 ; — *s'asseoir* sur ses fers, 248.

ASSIETTE. Attitude du cavalier sur la selle, 9, 47, 69 ; — non seulement il ne faut jamais *perdre l'assiette,* mais il faut conserver une *assiette imperturbable* à l'allure du pas, avant de passer au trot, 34 ; — c'est avec l'*assiette* que le cavalier doit sentir son cheval, 55, 58 à 59.

ASSIS. Cheval confirmé dans les aides ; — marchant sans broncher.

ATROPHIE. Maigreur.

ATTAQUER. Employer les aides les plus vives et les plus énergiques, 75; — on doit toujours *attaquer* franchement le cheval, quoique sans brusquerie et sans à-coup, 24 — ce n'est qu'après avoir attaqué le cheval, en ajoutant à toute l'énergie des aides le stimulant de la cravache, qu'on doit le châtier des éperons, 75, 124.

ATTEINTE. Pose du fer de la pince d'une jambe sur le talon de la jambe qui précède; — l'*atteinte* que se donne à lui-même sur le devant un cheval qui forge, n'est jamais aussi dangereuse que l'*atteinte* qu'il peut recevoir à ses jambes de derrière, du cheval qui le suit de trop près; — c'est pour prévenir les *atteintes*, au manège, qu'il faut régler la distance entre chaque cheval, sur l'allure à laquelle s'exécute la reprise; — la nerf-ferrure est une *atteinte* au-dessus du boulet.

ATTELAGE. Modes divers d'*attelage*, 224; — conditions d'un bon attelage, 223.

ATTELLES. Courbes en bois ou en fer qui suivent le contour du collier; — les traits s'attachent sur les *attelles*.

ATTENDRE. On gagne toujours plus à *attendre* un cheval qu'à se hâter de le monter, 270.

AVALOIRE. Comment l'ajuster, 226; — ses fonctions, 224.

AUBIN. Allure bâtarde, dangereuse chez les chevaux ruinés, 81; — le bidet *aubine* plus souvent qu'il ne galope.

AVALURE. Régénération apparente de la corne, dans une partie seulement, ou dans toute l'étendue de la muraille.

AVANTAGE. Le cavalier pour être monté à son *avantage* doit avoir un cheval proportionné à sa taille;

— ce n'est pas un *avantage*, pour une dame, que d'être montée sur un trop petit cheval, 187.

AVERTI. Le pas de manège est un pas *averti*, c'est-à-dire réglé et cadencé ; on l'appelle aussi pas *écouté*.

AVERTIR. Le rassemblé doit toujours *avertir* le cheval qu'on va lui demander quelque chose ; — quand le cheval est *averti*, l'obéissance aux aides les moins vives et les moins énergiques lui devient facile ; — plus le cheval est indolent, plus les jambes doivent agir dans les aides destinées à l'*avertir*.

AVIVES. Inflammation et gonflement des glandes parotides, en haut de la ganache à la jonction de la tête avec le cou ; — abusivement on a donné le nom d'*avives* à des tranchées accompagnées d'une grande difficulté d'uriner.

AVOINE. Comment choisie, 243 ; — ration, 245.

B.

BADINER (les rênes). Les tendre et les relâcher graduellement, pour faire goûter le mors, 52, 75, 236.

BALANCER. Jeter la croupe vacillante à droite et à gauche en marchant ; — c'est un indice d'indolence et de faiblesse, 261. Voyez BERCER.

BALLOTADE. Air relevé du manège ancien ; — saut élevé dans lequel le cheval, ayant les genoux et les jarrets pliés, montre ses fers sans cependant détacher la ruade, 69.

BARBES. Nom donné abusivement à l'espèce de protubérance que forment les orifices des glandes maxillaires, et qu'il faut bien se garder de laisser couper ou cautériser, en cas d'inflammation, comme le font souvent des maréchaux inhabiles.

BARRE. Arrête musculaire plus ou moins saillante dans l'espace interdentaire de la bouche du cheval, 15;

— comment le mors doit reposer sur les *barres*, 250 ; — la sensibilité des *barres* exagérée à tort par les écuyers, 250. Voyez BOUCHE, BRIDE, MORS.

BASCULE. Le mors d'une seule pièce *bascule* de deux manières : — quand la main est basse, 22 ; — quand la main est haute, 22.

BATTRE. Donner des coups de tête, comme pour secouer la bride, s'appelle *battre à la main*, et quelquefois *bégayer, encenser ;* — le cheval ne *bat à la main* que lorsque la main n'est pas bien assurée. Voyez ENCENSER.

BATTUE. Bruit du pied qui pose à terre ; — le pas a quatre *battues*, 35 ; le trot en a deux, 45 ; le galop en a trois, 62, 63, et quelquefois quatre quand il est raccourci, 64 ; — la régularité des *battues* indique celle de l'allure.

BERCER. Se dandiner mollement en balançant tout le corps et surtout l'arrière-main, 261 ; — quand un cheval se *berce*, il y a faiblesse, indolence, ou mauvaise habitude contractée par trop d'abandon. On corrige la mauvaise habitude, on active l'indolence, on secourt la faiblesse par la fréquence des aides et l'énergie du rassemblé.

BIDET. Petit cheval de poste ; — le double *bidet* est un peu plus haut ; — le *bidet d'allure* marche l'amble et galope l'aubin, 80.

BLEIME. Meurtrissure sous la sole, près du talon.

BLESSURES. Moyen de les prévenir en voyage, 257.

BOIRE, BOISSON. Lorsque le cheval a une belle face descendant jusqu'aux lèvres, il est dit *buvant* dans son blanc, 265 ; — lorsqu'il a la bouche très fendue, *buvant* la bride; — l'eau pure et limpide est la *boisson* la plus salubre, 244 ; — quand il ne faut pas faire *boire*, 254.

*

BOITERIE. Soins à donner, en voyage, pour la prévenir et pour son pansement, 257.

BOND, BONDIR. Le saut brusque et violent du cheval qui *bondit* sur place est plus souvent un indice de vigueur et de gaîté, que celui d'une défense sérieuse; — *bondir*, défense contre les aides, 77.

BOUCHE. L'effet du mors tient moins à la sensibilité de la *bouche* du cheval qu'à la position de l'encolure et de l'avant-main, 251; — le mors doux convient à toutes les *bouches*, 251; — c'est une erreur que de dire d'un cheval qu'il a la *bouche tendre*, *dure*, *faible*, *égarée*, *pesante*, etc., suivant que le cheval est plus ou moins facile et léger à la main du cavalier, car cela tient infiniment moins à la *bouche* qu'à la flexibilité de l'encolure, 271 à 273.

BOUCHONNER. Panser le cheval avec un bouchon de paille ou de foin, 33, 246.

BOUTONS DE CHALEUR. Boutons qui font éruption sur la peau du cheval, quand il est échauffé par une longue route ou par des alimens trop substantiels, 258 à 259.

BOUTS. Plier la tête et la croupe d'un même côté, en faisant marcher le cheval du côté où les flancs se creusent, s'appelait, dans l'ancien manège, *bouts en dedans*.

BRANLE. On dit d'un cheval qui galope bien, en cadence régulière et brillante, qu'il a un beau *branle* de galop.

BRASSICOURT. Cheval dont les jambes de devant sont arquées, la convexité en avant, (aplombs irréguliers), 276.

BRAVE. Cheval vigoureux, qui n'a peur de rien, qui obéit franchement de suite à la moindre sollicitation des aides.

BRIDE. Comment bien placée à la tête du cheval,

8, 189; — principes de son ajustage; 251 à 252; — un cheval *se bride* toujours bien quand il est convenablement rassemblé, l'encolure assouplie, 251; — poids total de la bride et du filet, 252; — brider, 18, 95; — débrider, 16, 32, 96.

BRIDON. Bride à mors brisé, dont il ne faut se servir que pour mener le cheval en main, à l'abreuvoir, et non pour instruire un jeune cheval, 84; — emploi des rênes du *bridon*, manège militaire, 106 à 139.

BRILLANT. Bien dressé, répondant aux aides avec vivacité, ayant de la grace avec du feu et de la souplesse.

BRINGUE. Cheval mince et efflanqué; — aussi faible de conformation qu'indolent de caractère.

BROCHER. Enfoncer les clous qui tiennent le fer du cheval. Les clous mal *brochés* ou trop gros sont susceptibles de faire boiter, 248.

BRONCHER. Faire par hasard un faux pas; — le meilleur cheval peut *broncher*, mais il ne bute pas. Voyez BUTER.

BROSSER. Panser un cheval avec une brosse, 246 à 247.

BROUILLER. Mettre du désordre et de la confusion dans les mouvemens du cheval. Un cheval trop ardent *se brouille* quelquefois, et c'est la faute du cavalier; le désaccord des aides est un sûr moyen de *brouiller* un cheval.

BRUIT. Comment habituer le cheval au *bruit* des tambours, des armes à feu, etc., etc., 180, 276, 277, 281.

BRUSQUER, BRUSQUERIE. Il faut toujours prévenir un cheval et ne jamais le *brusquer*; — les aides les plus vives et les plus fermes doivent toujours être sans à-coup et sans *brusquerie*, 41, 48.

BUADE. Mors ancien à très longues branches droites,

pour les chevaux qui boivent la bride ; — inutile sinon dangereux, 250.

BUTER. Faire des faux pas fréquemment, — tout cheval qui *bute* est désagréable et dangereux ; — si le cheval *bute* par maladresse, c'est une éducation à faire; s'il *bute* par faiblesse des extrémités, il n'y a pas de remède ; — le cheval qui *bute* est sujet à tomber par l'effort même qu'il essaie en butant, pour se relever ; — il est imprudent de donner à une dame un cheval qui *bute;* — on peut voir si le cheval qu'on essaie est sujet à *buter*, en le laissant aller au pas, sans le rassembler, dans un chemin raboteux et difficile; — si le cheval, après avoir *buté*, se relève par un soubresaut, c'est qu'il a été corrigé durement pour ce défaut passé en habitude par faiblesse ou par maladresse, 261.

C.

CABRER. Se lever comme une chèvre sur les pieds de derrière ; — comment prévenir le cheval qui fait mine de *se cabrer*, 76, 182 ; — comment empêcher le cheval qui *se cabre* de se renverser, 76 ; — comment corriger le défaut de *se cabrer*, 182, 271 à 284.

CABRIOLE. Air relevé de l'ancien manège, — saut élevé des quatre pieds, dans lequel le cheval détache la ruade, 69.

CADENCE. Mesure, précision et régularité de l'allure ; en réglant l'allure du galop d'un jeune cheval, développer d'abord la *cadence*, plutôt que l'étendue et la vitesse, 282.

CAGNEUX. Cheval qui a les genoux en dedans (aplombs irréguliers), 274.

CAMPÉ. Cheval dont la jambe est arquée, la concavité en avant (aplombs irréguliers), 274.

CAPELET. Tumeur à la pointe du jarret.

CAPRIOLE. Air relevé de l'ancien manège. Voyez CABRIOLE, 69.

CARACOLE; CARACOLER. Le cheval contourné sur un très petit arc de cercle, et qui s'y ploye en piaffant, exécute la figure de manège nommée *caracole ;* — indépendamment de sa signification technique de l'ancien manège, faire des caracoles, le verbe *caracoler* s'emploie actuellement pour exprimer l'exécution vive et énergique de tout mouvement qui exige l'emploi hardi d'aides compliquées; — c'est faire un étrange abus du rassemblé, que de retenir un cheval de la main, tandis qu'on l'excite de la jambe et même de l'éperon, pour lui faire exécuter une *caracole*, 69.

CAROTTE. Une des meilleures nourritures à donner au cheval, 243.

CARRIÈRE. Manège découvert, d'une grande étendue, fermé par des barrières de bois, au lieu de l'être par des murs à hauteur d'appui, 85 ; — le cheval va d'une vitesse régulière, il fournit bien sa *carrière* (sa course.)

CARROUSEL. Évolutions de cavaliers, dont les quadrilles, dans le manège, simulent un combat au son de la musique et des fanfares; — le maniement des armes à toutes les allures exerce mieux le soldat de cavalerie que tous les jeux du *carrousel,* où l'on abusait si étrangement des reins et des jarrets du cheval, 69.

CAVALIER. Quand on sait conduire un cheval à toutes allures, on comprend la différence qu'il y a entre un *cavalier,* un écuyer et un homme de cheval, 60, 80, 267.

CAVEÇON. Muserolle en fer avec un anneau à son milieu, sur le chanfrein du cheval; elle est ordinairement revêtue en cuir, et montée en bride; — une plate-longe ou longue corde s'attache à l'anneau, 183 ; — le travail du *caveçon,* dit de la *plate-longe,* plus nuisible qu'utile pour l'éducation des jeunes chevaux, 271.

42; — la trop grande vitesse d'une allure mal réglée, la mauvaise conformation de l'animal, un ferrage mal entendu, sont les trois causes qui peuvent faire *se couper*; — *couper* les ruisseaux, conduite des voitures, 239.

COURBE. Tumeur osseuse développée à la face interne du jarret, à l'endroit qui correspond à la partie inférieure de l'os de la jambe, 262.

COURBETTE. Air relevé de l'ancien manège; — bond dans lequel le cheval lève d'abord le devant, en avançant par la chasse et l'enlèvement du derrière. 69.

COURONNÉ. Cheval dont le genou a eté contusionné ou déchiré; laver à l'eau froide pour prévenir tout accident ultérieur, 257.

COURSE. Le galop, dans sa plus grande rapidité, prend le nom de galop de *course*, 64; — les *courses* de chevaux sont de tous les moyens d'éprouver la vigueur d'un cheval, sans contredit, le plus mauvais; elles épuisent l'animal, en lui faisant parcourir quatre kilomètres en cinq minutes, vitesse double du galop, et sans aucune utilité réelle; encore faut-il un régime spécial de quelques mois pour mettre le cheval en état de courir.

COUSU. Le casse-cou n'est *cousu* à la selle qu'aux dépens des aides; tandis que l'écuyer est *cousu* à la selle, et toujours maître de l'emploi des aides.

CRAPAUD. Tumeur ulcéreuse qui attaque la fourchette, dénature la corne, se propage et désorganise insensiblement tout le pied, 261 à 262.

CRAVACHE. Son emploi, 38; — comment elle remplace la jambe droite pour les dames, 193, 199.

CREVASSES. Gerçures ou fentes qui se forment aux pâturons; soins pour les prévenir, 253, 256.

CROCHU. Cheval dont les jarrets se rapprochent, hanches anguleuses (aplombs irréguliers), 261, 274.

CROUPADE. Air relevé de l'ancien manège; — saut dans lequel le cheval étant en l'air, trousse et retire les pieds de derrière sous le ventre, presqu'à la même hauteur que ceux de devant, 69.

CROUPE AU MUR. Air bas de l'ancien manège; — appuyer en faisant travailler le cheval autour du manège, *la croupe au mur*, 69.

CROUPIÈRE. Partie des harnais passant sous la queue du cheval, et embrassant le tronçon, 90, 186, 189.

CRU. Monter à poil, sans selle ni couverture, c'est monter *à cru*, ce qui force à employer les jambes plutôt pour se maintenir à cheval que comme aides.

CUL DE POULE. Ulcère farcineux.

D.

DÉBOURRER. Commencer à assouplir le cheval; — soins préparatoires de l'éducation, 267.

DÉCOUSU. Cheval qui n'a pas d'ensemble, le devant et le derrière marchant désunis, en désaccord, 261.

DEDANS. Côté sur lequel on travaille un cheval; dans la marche circulaire, le cavalier doit éviter de trop se pencher *en dedans* du cercle, c'est-à-dire plus que le cheval, 29; — au manège le *dedans* est toujours vers le milieu du manège, le mur ou la barrière est le dehors.

DÉFENDRE, DÉFENSE. Quand le cheval a l'encolure assouplie, et qu'il est convenablement rassemblé, il est dans l'impossibilité de se *défendre*, 283; — on doit empêcher le cheval de s'emparer du point d'appui sur lequel il veut baser sa défense, 219; — comment prévenir et vaincre les *défenses* contre le montoir, 73; — contre les aides, 74 à 80; — comment une dame peut tourner sans cesse les attaques du cheval contre lui

même, de manière que ce qu'il croyait une *défense* devienne une obéissance, 219.

DÉGOUT. Manque d'appétit; —lorsqu'un cheval témoigne du *dégoût,* ce n'est pas toujours un indice de maladie, mais il est bon de le mettre au régime et de ne lui faire faire qu'un exercice modéré, 257 à 259.

DEGRÉS. On ne doit rien exiger du cheval que par *degrés;* — divers *degrés* de l'instruction du jeune cheval, 267 à 284.

DEHORS. Côté opposé à celui sur lequel on travaille un cheval; dans la marche circulaire, le cavalier serait hors d'aplomb s'il se penchait en dehors, 29; — au manège le *dehors* est toujours le côté du mur ou de la barrière.

DÉLIBÉRER. Déterminer le cheval aux allures qu'il a de la peine à prendre; — un rassemblé convenable et une suffisante énergie des aides *délibèrent* un cheval à toutes les allures, 267 à 284.

DEMANDER. On ne doit rien *demander* au cheval sans l'en avoir prévenu par un rassemblé convenable; — *demander* peu à la fois, ne suffit pas pour l'obtenir, il faut encore que le cheval ait compris ce que l'on demande, 273.

DÉSARÇONNER. Mettre hors des arçons de la selle; —la flexilité du bas des reins, les jambes prêtes, empêche un cavalier d'être *désarçonné* par la surprise d'une brusque défense, 79 à 80.

DÉROBER. Echapper avec rapidité; — le cheval ne peut se *dérober* que par l'abandon ou le désaccord des aides; — les chevaux ombrageux se *dérobent* volontiers dès qu'ils ne sont pas ramenés suffisamment dans la main et dans les jambes; — *se dérober,* défense contre les aides, 78.

DESCENDRE. Se préparer à, 14, 113, 194; —*descendre* de cheval, 14, 114, 196.

DESCENTE Soins à prendre dans une *descente* ou chemin difficile, 35, 45, 62, 207, 240; — dans l'ancien manège, on appelait *descente de main*, l'action de glisser la main droite jusqu'au bouton des rênes ajustées, et de la descendre jusqu'au pommeau de la selle, la main gauche abandonnant les rênes; — la *descente de main*, entièrement contraire au principe incontestable qu'il ne faut jamais abandonner le cheval, avait lieu de préférence au galop, 69.

DÉSESPÉRADE. Le cheval qui s'élance étourdiment ne connaissant plus d'obstacle, ne s'emporte à la *désespérade* que par la faute du cavalier qui n'a pas su prévenir cette défense contre les aides, 79.

DÉSOBÉISSANCE. Comment la prévenir, 268, 277, — comment impossible, 268, 277.

DÉSUNI. Quand l'avant-main et l'arrière-main ne marchent pas ensemble et d'un parfait accord, le cheval est *désuni*; — comment le galop est *désuni*, 146; — moyen de prévenir et d'empêcher un galop *désuni*, 57, 58.

DÉTACHER. Le cheval qui rue, ne peut *détacher* la ruade, qu'en résistant aux aides par la raideur de l'encolure et par un point d'appui qu'il prend sur les jambes de devant fichées en terre plus ou moins en avant, 76.

DÉTERMINER. Porter en avant, décider à marcher; — les aides des plus douces suffisent pour *déterminer* un cheval convenablement rassemblé; — les aides les plus énergiques deviennent insuffisantes pour *déterminer* le cheval mal placé que sa raideur d'encolure laisse insensible au rassemblé, 74.

DÉTRAQUER. Rompre l'uniformité du mouvement; — le désordre des aides et le défaut d'assiette peuvent *détraquer* un cheval dont les allures sont habituellement régulières.

DÉVIDER. En appuyant, marcher vite du devant, sans que le derrière suive.—Quand il y a trop de main et pas assez de jambes, le cheval *dévide*, 261.

DOMPTER. Forcer à l'obéissance.. — C'est par une instruction graduée et persévérante dans sa douceur et dans sa sévérité, c'est par du calme et de la fermeté dans les châtimens, qu'on vient à bout de ramener un cheval et de le *dompter ;* la violence intempestive et les rigueurs inutiles exaspèrent un cheval ardent au lieu de le réduire, 70, 261 à 284.

DOS. Soins pour empêcher le harnachement de blesser le cheval sur le *dos*, 252 ; — comment panser les tumeurs causées par la selle sur le dos, 257.

DOS DE CARPE. Dos voûté comme celui d'une carpe;—l'assouplissement de l'encolure et la reculade, au besoin, ramènent le cheval qui a la mauvaise habitude de doubler les reins ou de faire le *dos de carpe*, dans l'intention d'empêcher le rassemblé, 275.

DOUBLER. Tourner le cheval sans changer de main; — on *double* ordinairement dans la largeur du manège; — le cheval *double* les reins, quand il voûte le dos en ramenant ses jambes sous lui.

DRESSER. Dévolopper à la fois l'intelligence et la force, l'adresse et la docilité du cheval, 267 à 284; — éducation préparatoire, 267; — instruction graduelle, 270 à 284 ; — il est plus facile de *dresser* un cheval entièrement ignorant que de ramener un cheval mal appris ; — le cheval qui *se dresse* tout droit sur ses pieds de derrière compte sur la vigueur de ses jarrets pour n'être pas renversé ; mais le cavalier qui n'y doit pas compter, ramène toujours le cheval qui se cabre, assez à tems, pour l'empêcher de se *dresser ;* — *dresser* les chevaux de troupe, 169 à 185 ; — ceux difficiles, 182.

E.

EAUX. On appelle *eaux aux jambes*, une maladie érysipélateuse qui du pâturon s'étend souvent au reste de la jambe, avec suintement d'une humeur corrosive et puante; — soins pour les prévenir, 246.

ÉBRANLER. Pour partir du pied ferme au galop, il faut *ébranler son cheval* après un rassemblé convenable, par des aides suffisamment vives et énergiques, 51.

ÉBROUER. Il faut laisser au cheval, en repos, quand il secoue la tête et souffle pour se moucher, toute liberté de *s'ébrouer*.

ÉBULLITION. Éruption de petits boutons; soins et régime pour la prévenir, 254.

ÉCART. Saut de côté, par surprise. — Comment prévenir cette défense ordinaire aux chevaux ombrageux, 78; — *écart*, effort d'épaule, 261.

ÉCHAPPER. Le cheval qu'on laisse *échapper* de la main se dérobe volontiers aux jambes.

ÉCOUTER. Ne pas déranger un cheval qui se manie bien. — Une allure *écoutée* est une allure régulière et cadencée; — un cheval *écouteux* est au contraire un cheval qui hésite et n'aborde pas franchement l'allure qu'on lui demande.

ÉCUYER. Il ne suffit pas d'être bon cavalier pour ramener un cheval difficile, il faut encore être *habile écuyer,* mais pour bien dresser un cheval il faut de plus que l'*écuyer* soit un véritable homme de cheval, 267.

ÉDUCATION. Soins préparatoires, 267; — instruction progressive par degrés, 270 à 284, — il faut toujours raisonner l'*éducation* d'un cheval, c'est-à-dire, la baser sur son caractère et sur ses habitudes.

ÉGARER. L'expression *égarer* la bouche d'un cheval,

est inexacte et tient aux erreurs accréditées sur la prétendue sensibilité des barres, 251. Voyez BOUCHE.

ÉLARGIR. Mettre au large ; — on dit quelquefois abusivement au manège, *élargir,* pour serrer au mur.

EMBOUCHER. Ajuster le mors à la bouche, 252. Voyez BOUCHE.

EMBRASSER. Le cavalier doit *embrasser* son cheval des cuisses et des jambes, 70.

EMPORTER. Comment ramener le cheval qui s'*emporte,* 78.

ENCAPUCHONNER. Le cheval qui s'*encapuchonne,* c'est-à-dire qui place sa tête trop près du poitrail, paralyse l'effet du mors; — comment empêcher le cheval de s'*encapuchonner,* 272, 273.

ENCASTELURE. Resserrement du sabot, du quartier jusqu'aux talons, 249.

ENCHEVÊTRER. Le cavalier qui, pied à terre, abandonne entièrement les rênes à son cheval, risque de le voir s'*enchevêtrer,* c'est-à-dire se prendre les jambes dans les rênes, 15.

ENCLOUÉ. Cheval dont le clou de fer étant mal chassé a pénétré dans la chair, 248.

ENCOLURE. Moyen de l'assouplir, 270, 271 276 ; — l'assouplissement de l'*encolure* et la bonne position du rassemblé préviennent toute résistance aux aides.

ENGAGEANT. Les aides doivent surtout être *engageantes,* c'est-à-dire douces et progressives.

ENGORGEMENT. Les chevaux qui restent trop à l'écurie sont sujets à l'*engorgement* des jambes, accident qui donne naissance, s'il n'est pas soigné, aux eaux, 246.

ENLEVÉ. Comment déterminer l'*enlevé* du galop, 47; — comment en amortir la secousse, 47, 49, 50, 56.

ENSEMBLE. Un cheval a de l'*ensemble* quand les

proportions du tout et des parties sont dans un rapport convenable; — un cavalier a de l'*ensemble*, quand sa main et ses jambes accordent les aides; — on ne peut conduire un cheval avec *ensemble*, quand l'accord des aides n'existe pas; — examen d'*ensemble* pour l'achat, 260 à 262.

ENTABLER. En appuyant, si la croupe précède les épaules, on dit que le cheval s'*entable*, 261.

ENTAMER. Comment *entamer* le galop, à droite ou à gauche, 54 à 61.

ENTÉRITE. Inflammation des intestins; —comment la prévenir, 258.

ENTIER. Quand le cheval résiste à l'une des rênes, on dit qu'il est *entier* à la main.

ENTORSE. Distension des ligamens du boulet, 261.

ENTRAINER. Déterminer le cheval au galop de course.

ENTRER. Il faut au manège, forcer le cheval à *entrer* dans les coins, au moyen des aides, 126.

ENTRETENIR. On doit secourir le cheval des aides, pour l'*entretenir* à la même vitesse d'allure.

ENTRETIEN. — Du cheval en santé; 241 — en voyage, 255.

ÉPARVIN. Tumeur calleuse analogue à la courbe, et qui se forme à la partie inférieure interne du jarret; —on nomme abusivement *éparvin mou*, une tumeur qui se forme en dedans du jarret à la suite d'un effort; — *éparvin sec*, une disposition qui fait brusquement fléchir le jarret et harper le cheval, 261.

ÉPAULE. Mettre l'*épaule en dedans*, c'est appuyer la croupe au mur, le cheval obliquant en même tems qu'il appuie, afin de faciliter le mouvement (Air bas de l'ancien manège), 69. — On dit le cheval *pris des épaules*, quand après un exercice forcé, il y a eu refroidissement

et par suite raideur des membres; — l'*écart à l'épaule* est une distension des ligamens qui fixent le membre antérieur au thorax, 261.

ÉPERON. On ne doit chausser l'*éperon* que lorsqu'on est sûr de ses jambes pour l'emploi des aides, 34; — châtiment, 38, 124, 174; — ne l'employer qu'à la dernière extrémité, 75, 77 à 80.

ÉQUILIBRE. Position directe naturelle du cheval placé d'aplomb, 275.

ÉQUITATION. Ce n'est pas la nomenclature stérile des termes de l'*équitation*, qui apprend à se servir du cheval, 69; — le manège de parade témoigne plutôt de l'oisiveté et de l'ignorance chevaleresques que de la connaissance et de l'utile emploi de l'art de l'*équitation*, 70.

ESCAPADE. Trait de fougue et d'emportement de la part d'un cheval, 78.

ESTRAPADE. Air relevé de l'ancien manège. Saut dans lequel le cheval détachant la ruade, lève la croupe plus haut que le devant, 69.

ESTRAPASSER. Fatiguer outre mesure.

ÉTRIERS. Les ajuster, 9, 132; — chausser et déchausser, 10, 40, 42, 193, 207, 209; — à quoi sert de les prendre en commençant, 83; *étrier* de la selle de dame, 186. — Quand les *étriers* forcent à tendre la jambe pour les chausser, ils sont *trop longs*; quand les *étriers* forcent à raccourcir la jambe pour les chausser, ils sont *trop courts*; les *étriers* sont *ajustés convenablement* quand il suffit de lever la pointe du pied pour les chausser, sans alonger ni raccourcir les jambes, 9, 83; — monter les étriers à la selle, 90; — l'*étrier* ne doit porter que le poids de la jambe, 10, 132.

ÉTRIVIÈRE. Courroie qui supporte l'étrier et l'attache à la selle; — disposition particulière de l'étrivière pour la selle de dame, 186.

F.

FAÇONNER, FAÇONS. Dresser un cheval, c'est le *façonner* à des allures régulières et gracieuses; — *faire des façons*; se dit d'un cheval qui hésite ou résiste faiblement, 70.

FAIT. Un cheval n'est fait que lorsqu'il a pris toute sa croissance; — on dit ordinairement d'un cheval dressé, c'est un cheval *fait;* — le cheval *fait* a besoin encore de leçons spéciales pour qu'une dame puisse le monter; 187.

FALCADE. Air relevé de l'ancien manège; — sauts et courbettes cadencés, 69.

FALQUER. Couler les hanches basses à l'arrêt du galop.

FANTAISIE, FANTASQUE. Le cheval n'a des *fantaisies*, ne devient *fantasque*, que parce qu'il a été mal dressé ou qu'il est mal conduit, 69.

FARCIN. Maladie du système lymphathique, analogue aux scrophules de l'espèce humaine.

FAROUCHE. Les premiers soins à donner au jeune cheval doivent tendre à le familiariser avec l'homme, pour l'empêcher d'être *farouche*, 267.

FAUX. Comment empêcher le cheval de galoper *faux*, en tournant, 56 à 59.

FEINDRE. Quand le cheval n'appuie pas également bien les quatre pieds en marchant, c'est au pas qu'on voit le mieux de quelle jambe il peut *feindre*, 35, 260.

FERME. Passer de l'état de repos aux allures du trot ou du galop, s'appelle partir de pied *ferme* à cette allure, 40, 51, 209, 215.

FERMER. Terminer régulièrement une figure de manége.

moment difficile, et n'avoir pas de fonds pour un travail soutenu.

FORCER. Quand l'encolure est assouplie, le cheval ne peut *forcer* la main de son cavalier; — on dit aussi d'un cheval fourbu, usé par la course, il a été *forcé*.

FORCES. Il ne faut jamais demander au cheval fait au-delà de ses *forces*, et n'employer jamais pour dresser un jeune cheval, la totalité de ses *forces*, 270, 280, 282; — un cheval qui ouvre la bouche, sans obéir au mors, est dit *faire les forces* (tenailles), 261.

FORGE, FORGER. Soins à prendre pour mener le jeune cheval à la *forge*, 268; — comment empêcher le cheval de *forger*, 41, 135, 210.

FORME. Tumeur osseuse développée à la couronne, sur le devant ou sur les côtés, 261.

FORTRAITURE. Lassitude maladive du cheval qui a été surmené, 258.

FOUET. Emploi du *fouet* pour la conduite des voitures, 227, 237 à 238.

FOUGUEUX. Le cheval ardent ne devient *fougueux*, colère et fantasque, que parce qu'il a été mal dressé, avec des rigueurs inutiles; — un cheval généreux devient *fougueux* par les mauvais traitemens, 70.

FOURRAGES, 241 à 245.

FOURBURE. Congestion sanguine dans le tissu réticulaire du pied, ou inflammation de ce tissu; — vulgairement, lassitude maladive du cheval qui a été surmené, 258.

FOURCHETTE. Doit être ménagée dans le ferrage, 249.

FOURMILLIÈRE. Séparation au sabot entre la chair du pied et la muraille, 262.

FREIN (mors). Le cheval qui mâche naturellement son *frein*, n'a besoin que d'une main légère pour bien

goûter le mors; mais si la main est dure et l'encolure peu flexible, il finit par battre à la main. Voyez MORS.

FUIR. *Fuir des hanches, fuir des talons*, airs bas de l'ancien manège, dans lesquels le cheval appuie, soit à droite, soit à gauche, le corps restant dans une position courbe ou oblique, 69.

FUSÉE. Tumeur dure et alongée de la nature de l'exostose, à la partie latérale de l'os du canon, 261.

G

GAGNER. Comment on peut *gagner* du terrain, à droite et à gauche, 23, 111, 198, 230.

GALOP (allure du), 62, 146. — Marche directe et en tous sens; manège civil, 46 à 64; — manège militaire, 136, 146 à 147, 175; — manège pour les dames, 212 à 217; — instruction des jeunes chevaux, 281; — le *galop gaillard* ou galop raccourci, suivi d'une courbette ou d'une cabriole, est un air de l'ancien manège; — la *galopade* est un galop plus raccourci et plus enlevé du devant que le galop gaillard; — *galoper près du tapis*, c'est lever très peu les jambes de devant.

GANACHE. Les deux os de la mâchoire inférieure du cheval, forment l'angle de la *ganache;* on doit visiter souvent la *ganache* du cheval, pour s'assurer qu'il n'y a pas d'engorgement. Voyez GLANDÉ, 258.

GANGLION. Tumeur dure sur la partie tendineuse du canon, 261 à 262.

GAULE. Baguette flexible dont on se sert en place de cravache, 173. Voyez CRAVACHE.

GLANDÉ. Cheval qui a les glandes de la ganache engorgées; indice de plusieurs maladies, excepté chez les jeunes chevaux qui n'ont pas jeté leur gourme; —

le cheval *glandé* a besoin de boissons rafraîchissantes, 257, 258.

GOURMANDER. On ne doit jamais *gourmander* un cheval, c'est-à-dire le tracasser, le tourmenter inutilement, soit de la main soit des jambes.

GOURME. Maladie inflammatoire de la muqueuse des naseaux et de l'arrière bouche, avec engorgement des glandes de la ganache; se déclare ordinairement chez les jeunes chevaux entre la deuxième et la cinquième année; — ce cheval a *jeté ses gourmes,* c'est-à-dire qu'il a eu la maladie de la gourme, 254.

GOURMETTE. Son emploi, 8, 250, — bien à plat, doit serrer modérément la barbe, 8, 189; — comment réagit par la bascule du mors, 15; — la *fausse gourmette* utile pour empêcher le cheval de prendre la branche du mors, 71, 186.

GOUTER. L'assouplissement de l'encolure achemine le cheval à *goûter le mors,* 273. — Le cheval n'est entièrement rassemblé qu'autant qu'il *goûte* bien le mors, 274; on dit aussi, dans la même acception que pour le mors, *goûter la bride.*

GOUVERNER. C'est par les aides seules que le cavalier peut *gouverner* son cheval; — le cheval dont l'encolure n'est pas assouplie, est difficile à *gouverner*, 275.

GRADUELLEMENT. Par degrés; — tout emploi des aides doit se faire *graduellement;* il en est de même de l'instruction du jeune cheval, 169 à 185, 270 à 284.

GRAS-FONDURE. Inflammation de la membrane veloutée des intestins; l'humeur muqueuse destinée à les lubréfier s'échappe, avec les excrémens, en glaires sanguinolentes semblables à de la graisse fondue, 258.

GUEULARD. Cheval qui résiste au mors en ouvrant la bouche; la muserolle est nécessaire à la bride d'un cheval *gueulard*, 261 à 262.

GUINDÉ. La position de ce cavalier est *guindée*, c'est-à-dire raide et affectée, sans aucune souplesse.

H.

HABILLEMENT. Pour monter à cheval doit être commode et aisé; —du cavalier, 6; — de la dame, 187.

HAQUENÉE. Anciennement, jument montée par une dame; — actuellement se prend en mauvaise part; — ce n'est qu'une *haquenée*, une véritable bringue.

HALEINE. Ce cheval a de l'*haleine*, il résiste sans être essouflé à un galop rapide, à un effort violent, 262; — en voyage, mettre le cheval en *haleine*, 256.

HALTE. Faire *halte*, arrêter pour reposer. — Voyez ARRÊT, ARRÊTER.

HANCHES. En voulant mettre un cheval sur ses *hanches*, c'est-à-dire en le forçant à baisser la croupe, pour supporter le poids dont on dégage l'avant-main, on ruine le plus souvent ses jarrets, 274.

HARNACHEMENT du cheval de selle, 250 à 253; — du cheval de trait, 224 à 225; limites de son poids, 253.

HARNAIS. Usage des pièces diverses du *harnais*, pour la conduite des voitures, 224 à 225.

HARPER. Lever les jambes de derrière par un mouvement brusque et convulsif; — les éparvins secs font ordinairement *harper* le cheval, 261.

HARASSÉ. Exténué de fatigue; le cheval *harassé* est bientôt fourbu faute de soins, 255, 258.

HÉMATURIE. Pissement de sang, 258.

HÉMOPHTISIE, HÉMORRAGIE. Écoulement de sang hors des vaisseaux destinés à le contenir, 259.

HOMME DE CHEVAL. Comment on le devient, 2.

HORS-MONTOIR, HORS DU MONTOIR. Côté

I.

J.

JARDON. Tumeur calleuse qui occupe la partie inférieure externe du jarret, 261.

JAVART. Tumeur flegmonneuse; — *tendineux, cutané,* s'il se manifeste le long des tendons du canon ou du pâturon; *encorné, cartilagineux,* s'il se manifeste dans le pied, 261.

JAUNISSE. Infiltration de la bile dans le tissu des diverses parties du corps; — l'indice de cette maladie est la teinte jaune du blanc des yeux et de toute la muqueuse des narines et de la bouche, 261; — la carotte est un excellent aliment pour prévenir cette maladie et surtout pendant sa convalescence, 244.

JEUX. Du manège, 69 à 70.

JOINTÉ. Le cheval est *bas jointé,* quand la jointure du genou est trop basse; — *droit jointé,* quand la jointure du genou est trop droite (aplombs irréguliers), 274.

L.

LACHER. On ne doit jamais *lâcher* la main à son cheval, mais il faut savoir la rendre pour lui faire goûter le mors, 26, 76, 108, 144, 202, 212.

LAMPAS. Engorgement du palais dans le voisinage des incisives supérieures, 259.

LANGUE. Liberté de *langue* laissée par le mors, 251. — La *langue* du cheval peut être *coupée* par l'effet d'un mauvais mors.

LEÇON. Du manège civil, 5 à 81; — du manège militaire, 82 à 185; — du manège pour les dames, 186 à 221; — de la conduite des voitures, 222 à 240.

LÉGER. Le cheval devient *léger* à la main, ou du devant, ce qui est la même chose, par l'assouplissement de l'encolure et l'emploi convenable des aides, 275.

LONGE, 183, 271.

LUNATIQUE. Cheval qui a une fluxion périodique sur les yeux, 261.

LOYAL. Cheval qui répond franchement aux aides, qui emploie volontiers son intelligence et ses forces.

M.

MACHER. Le cheval qui *mâche* son frein a besoin d'être souvent rassemblé pour ne pas battre à la main.

MAIN, s'emploie au manège en toutes sortes d'acceptions; — position de la *main* de la bride, et ses mouvemens principaux, 10, 21, 140, 142, 190, 191, 197, 227; — marcher à *main* droite ou gauche, 116; — travailler à *main droite* ou *gauche*, c'est faire entamer l'allure et la continuer du pied droit ou gauche de l'animal; — *travailler de la main à la main*, c'est-à-dire faire tourner le cheval avec l'aide de la main sans les jambes, est une méthode très vicieuse pour le cavalier et pour le cheval; – *rendre la main*, 26, 39, 76, 209; — le cheval *tire à la main* quand il tire sur la bride; le cavalier *s'attache à la main* quand il tire sur la bride; — *main douce* ou legère; *main dure* ou lourde, 73, 84.

Le cheval *pèse à la main* quand il prend sur le mors un point d'appui faute de flexibilité d'encolure; — il *bat à la main*, quand il donne des coups de tête en secouant la bride; — il faut savoir tenir la bride de l'une et de l'autre *main* indistinctement, 10 à 11; — un bon cavalier a toujours son cheval dans la *main* et dans les jambes, 70 — *main* du conducteur de voitures, 236; — *main*, pansage, 246.

MALANDRE. Sorte de crevasse au pli du genou et dont il découle une humeur âcre et corrosive, 261.

MAL-DE-CERF. Contraction spasmodique et permanente des muscles de la mâchoire, de l'encolure et successivement de toutes les autres parties du corps; le

cheval est raide et immobile comme le cerf qui vient d'être forcé, 258.

MAL DE NUQUE ou DE TAUPE. Tumeur flegmoneuse qui, du sommet de la tête attaque le ligament cervical, 261.

MANÈGE. Exercice, 5 à 240; — lieu d'exercice, 5, 85.

MARCHE. A chaque allure la *marche* directe doit précéder la marche en tous sens, soit pour l'instruction graduelle du cavalier, soit pour celle du cheval; — journée de *marche* au pas, 17; — au trot, 43; — au galop, 62.

MARTINGALE. Courroie qui passe du menton du cheval, et quelquefois des rênes à l'aide d'anneaux coulans, sur le poitrail entre les jambes de devant, et s'attache aux sangles; — la *martingale*, loin d'assurer la bonne position de la tête et de l'encolure, est toujours nuisible et jamais utile; — les mauvaises positions de tête, que l'on attribue à tort à la sensibilité de la bouche, deviennent dangereuses au lieu d'être corrigées par la *martingale*, tandis qu'elles se ramènent et disparaissent par l'assouplissement de l'encolure, 271 à 274.

MÊLER. Mettre du désordre dans les aides; le cavalier qui n'est pas entièrement maître de ses aides, ou qui les confond, risque de *mêler* le cheval de manière à ce qu'il ne sache plus ce qu'on lui demande. Voyez BROUILLER.

MÉMARCHURE. Entorse, distension des ligamens du boulet, 257, 261.

METTRE. L'assouplissement de l'encolure et la convenance du rassemblé *mettent* le cheval dans la main et dans les jambes du cavalier, 274; — un cheval est bien ou mal *mis*, suivant qu'il est bien ou mal dressé.

MÉZAIR. Air demi-relevé de l'ancien manège; — espèce de demi-courbette, 69.

N.

NATURE. Caractère. — Le cheval que l'on dit de *mauvaise nature*, accuse plutôt les vices de son éducation que ceux de sa conformation, 70.

NERF-FERRURE. Gonflement de la région tendineuse du canon, 261.

NEUF. Cheval qui n'a pas encore servi; — l'éducation préparatoire recommence naturellement avec un cheval *neuf*, que l'on vient d'acheter, 283.

NOTIONS. — Préliminaires, diverses, 87, 186, 222; — de médecine vétérinaire, indispensables, en attendant les secours réguliers de l'art, 257.

NOURRITURE. 242 à 245.

O.

OBÉISSANCE. On doit rendre l'*obéissance* facile et la désobéissance formelle impossible, par une éducation graduelle et raisonnée, 267 à 284.

OBTENIR. On peut tout *obtenir* d'un cheval, quand il a l'encolure souple et qu'il est bien placé; — on ne peut rien *obtenir* d'un cheval à qui l'on a laissé organiser la défense par la raideur de l'encolure et une mauvaise position, 270, 274.

OEDÈME. Hydropisie du tissu cellulaire.

OIGNON. Exubérance de la sole des quartiers, surtout aux jambes de devant, due à une tuméfaction intérieure de l'os du pied, 261.

OMBRAGEUX. Cheval qui s'effraie de tout, même de son ombre; — comment on le corrige, 80, 281, — le cheval ne nait pas *ombrageux* par la conformation de l'œil, il le devient par une mauvaise éducation, 70; 80.

P.

lève ses jambes comme dans le trop raccourci et cadencé du passage, mais sans bouger de place et bien rassemblé, 69.

PICOTER. Le cheval que l'on *picote* de l'éperon, devient chatouilleux et résiste volontiers aux aides ; — c'est afin que l'élève ne puisse pas *picoter,* qu'on ne lui permet de chausser l'éperon que lorsque ses jambes sont assurées dans leur position et dans tout leur liant, 6; — c'est pour que l'éperon ne *picote* jamais, qu'il faut faire les piquans de la mollette suffisamment espacés et acérés, 39.

PILIER. C'était à la fois un mauvais moyen d'éducation pour le cheval et un détestable exercice pour le cavalier, que les *piliers* entre lesquels on attachait dans le manége un cheval sauteur ; — les *piliers,* ainsi que les airs relevés de l'ancien manège pour lesquels on s'en servait surtout, commencent à n'être plus d'aucun usage pour les écuyers de bon sens qui raisonnent l'art de l'équitation, et qui veulent l'employer utilement, 69.

PINCER. Il faut employer le châtiment de l'éperon en *pinçant* des deux, 38, 124. — On dit quelquefois *piquer* des deux au lieu de *pincer.*

PIQUER, PIQURE. Un clou maladroitement enfoncé par le maréchal, peut *piquer* le pied du cheval de manière à le faire boiter ; quelque légère que soit la *piqure,* il ne faut pas l'aggraver en brochant un nouveau clou dans le même trou, 248.

PIROUETTE. Air relevé de l'ancien manège. Faire tourner le cheval sur lui-même, en l'enlevant soit du devant, soit du derrière, de manière que la jambe du dedans serve de pivot, 69.

PISTE. Ligne que suit le cheval en marchant ; — le cheval est dit *marcher d'une piste,* quand les jambes de derrière suivent la même ligne que celles de devant; il est dit *marcher de deux pistes,* quand les pieds de derrière

suivent une ligne parallèle à celle tracée par les pieds de devant.

PLACER. Donner au cheval sa position directe naturelle, 274; — premier degré de l'instruction du jeune cheval, avant de le mettre en mouvement, 275.

PLATE-LONGE. Longue corde attachée à l'anneau du caveçon ; — le travail de la *plate-longe* est plus nuisible qu'utile aux jeunes chevaux, 271 ; — partie du harnais du cheval de trait, 240.

PLEURÉSIE. Inflammation de la plèvre; — soins préparatoires, 258.

PLEUROPNEUMONIE. Inflammation de la plèvre et des poumons, — soins préparatoires, 258.

PNEUMONIE. Inflammation de l'organe pulmonaire.

POINTE. Quand un cheval qui s'enlève, faisant mine de se cabrer, s'élance brusquement en avant, on dit qu'il a fait une *pointe*, 77 ; — ce n'est pas une défense sérieuse contre les aides de la part du cheval, que de s'y dérober par une *pointe*, quand le cavalier lâche la main; — quand un cheval se cabre, il vaut mieux lui passer une *pointe* en ayant la main trop douce, que de risquer de le renverser en tirant sur les rênes. — *Pointe*, se dit aussi de la saillie des membres du cheval : *pointe du jarret*, *pointe de l'épaule*, *pointe des fesses*, 274.

PORTER. Quand l'encolure tendue et la tête pendante s'affaissent, le cheval est dit *porter bas* ou *porter beau*, par ironie ; — *porter haut*, quand l'encolure droite et la tête relevée se dressent; — *porter au vent*, quand l'encolure droite, ou rentrée comme celle du cerf, se raidit pour élever la tête presqu'horizontale au vent ; — *porter en capuchon* (s'encapuchonner), quand l'encolure ployée en cercle se raidit pour rabaisser la tête presqu'horizontale le nez près du poitrail ; — l'assouplissement de l'encolure et la convenance du rassemblé sont les moyens de remédier à tous ces défauts ; quelle que

soit la conformation du cheval, il sera facile par des soins biens entendus de ramener ainsi le cheval à *bien porter*, 271 à 274; — *porter*, signifie aussi faire aller; — *porter en avant.*

POSITION directe naturelle du cheval, 275; — du cavalier à cheval, 9, 104; — de la dame, 191; — du conducteur, 227; — la théorie de la *position de l'homme à cheval* doit se modifier dans la pratique, suivant la conformation de l'homme; — la théorie de la *position du cheval* doit se modifier dans la pratique suivant la conformation du cheval; — il serait inutile de répéter ces vérités triviales, si l'on n'avait pas imprimé sur l'équitation des théories absolues, basées très scientifiquement sur l'anatomie de l'homme, sur celle du cheval et sur les lois de la statique.

POUSSE. Maladie qui a de l'analogie avec l'asthme chez l'homme; — elle s'annonce par la gêne de la respiration, une toux sèche, le battement du flanc; — le soubresaut ou contre-tems dans l'expiration en est l'indice le plus caractéristique.

PRÉCAUTIONS. Mesures de *précautions;* chevaux difficiles, 71; — manège pour les dames, 186, 218 à 221; — avant de se mettre en route (conduite des voitures), 226; — pour soigner un cheval en attendant les secours réguliers de la médecine vétérinaire, 257 à 259.

PRENDRE. Par opposition à rendre, faire sentir l'appui du mors, la main haute, 26, 76.

R.

RACE. Origine connue; — le cheval de *première race* est sans contredit le cheval arabe, car c'est la vigueur, l'intelligence et la solidité qui doivent décider de la primauté des *races;* — le *cheval de race* est dit aussi *de pur sang*; — on dit d'un cheval de races croisées, qu'il a *de la race,* du sang, de l'espèce; — les formes extérieures et les titres généalogiques d'un

cheval peuvent constater l'identité de *la race,* mais n'en garantissent pas les qualités; — les meilleures *races* dégénèrent quelquefois dans leur propre pays, et à plus forte raison dans un pays où elles se trouvent transplantées; — on a remarqué généralement que les races du Midi améliorent celles du Nord; que c'est l'étalon, surtout, qui relève la race; que l'accouplement des meilleurs individus est nécessaire pour conserver une race. — Une observation importante, c'est que le régime alimentaire des poulains a peut-être plus d'effet que le croisement par étalons, pour changer, modifier, améliorer une *race,* quant à l'accroissement de la taille surtout.

RACCOURCIR. Diminuer l'étendue plutôt que ralentir la vitesse d'une allure; — le galop cadencé très uni, exigé pour un cheval de dame, est une espèce de galop *raccourci*, 282.

RAGE. Cette terrible maladie est fort rare chez les chevaux.

RALENTIR. Modérer l'allure; la diminuer de vitesse, 41, 53, 136, 210; — le cheval *se ralentit* de lui-même, surtout au galop, quand le cavalier ne soutient pas une allure réglée par l'emploi convenable des aides, 52.

RAMENER. Dans son acception la plus étendue, c'est remettre le cheval dans la main et dans les jambes; 74 à 80, 277, 279, 282; — Dans son acception ordinaire, c'est placer la tête du cheval dans la position perpendiculaire, 275.

RAMINGUE. Cheval petit, faible, et qui se défend de l'éperon, 75.

RASER. Le cheval qui lève peu les jambes de devant est dit *raser le tapis*; — une dent est dite *rasée* quand la muraille interne de la table est au niveau de l'externe; la disparution ou l'existence du germe de fève n'est pas un indice caractéristique du *rasement* de la dent; — le cheval dont les dents ont *rasé*, est dit hors

d'âge, c'est-à-dire ayant plus de huit ans; mais la forme de la table dentaire indique les périodes de l'âge jusqu'à la vieillesse la plus avancée.

RASSEMBLER. Mettre d'accord l'avant-main et l'arrière-main, de telle sorte que le cheval goûtant le mors se trouve bien placé dans la main et dans les jambes du cavalier, 11, 108, 143, 275; — avant de rien exiger du cheval, le cavalier doit avoir ajusté les rênes, et sentir que son cheval est convenablement *rassemblé*, 275.

REBOURS. Cheval qui refuse de se porter en avant avec opiniâtreté, et en employant toute espèce de défenses contre les aides, 74 à 80.

REBUTER. Quand on exige au-delà des forces d'un cheval, on finit par le *rebuter*, c'est-à-dire par le rendre comme insensible aux aides et aux châtimens.

RÉCHAUFFÉ. Un cheval froid a besoin d'être *réchauffé* par la vivacité et l'énergie des aides.

RECHERCHER. On ne doit pas continuellement *rechercher* un cheval par des aides trop multipliées ou trop vives, de manière à le tourmenter; mais on peut quelquefois le *rechercher* par un emploi convenable des aides, de manière à faire ressortir tous ses moyens.

RECOMMENCER. Reprendre par degrés un cheval qui a été mal instruit, ou mal mené; — c'est par les soins préparatoires qu'on doit *recommencer* un cheval quand il ne sait plus se placer, et qu'il ne sent pas le rassemblé, 283.

RECULER. Sans l'accord parfait des aides, il est impossible de *reculer* droit, 26, 112, 144, 201; — apprendre au cheval à reculer, 177, 172, 175, 278; — *recul*, défense contre les aides, 75.

RÉDUIRE. Dompter un cheval; — c'est par une éducation raisonnée, et non par des moyens violens qu'on doit *réduire un cheval*, — un travail forcé peut le harasser, le rebuter, le tuer même sans le *réduire*.

pos vient la *seconde reprise;* la répétition d'une leçon ou d'une partie de leçon s'appelle aussi *reprise.*

RESPIRATION. La sous-gorge de la bride ne doit jamais être assez serrée pour gêner la *respiration,* 8, 96, 189.

RÉTIF. Cheval qui se défend opiniâtrément contre les aides; — le cheval ne naît pas *rétif,* il le devient, soit par défaut d'éducation, soit quand il a été mal mené, 70.

RETOUR. Le *retour à l'écurie* excite l'ardeur de presque tous les chevaux, et le cavalier doit se tenir sur ses gardes à cet égard, 16, 196; — *sur le retour,* se dit d'un cheval hors d'âge.

RIGUEUR. Emploi absolu de toute la vivacité et de toute l'énergie des aides; — la *rigueur* même des aides doit être progressive et subordonnée à la sensibilité du cheval, tandis que le châtiment doit être rude et instantané, 7, 38.

ROBE. Poil ou pelage, 263.

ROIDEUR. Moyens de détruire la *roideur* du corps et des membres du cavalier, au repos et à toutes les allures, 34, 44, 49, 65, — de la dame, 194, 196, 207, 212; — moyens de détruire la roideur de l'encolure du cheval, 267 à 276.

ROULER. Vaciller sur la selle; — tout homme qui *roule à cheval* ne peut faire un emploi convenable des aides.

ROUVIEUX. Sorte de gale invétérée, ordinairement à l'encolure, dans la crinière.

RUADE. Mouvement impétueux dans lequel le cheval lève le derrière plus ou moins haut; — *il détache la ruade* en lançant brusquement en arrière, et de toutes ses forces, les deux jambes de derrière; — comment prevenir la *ruade,* 76; — défense contre les aides, 76,

183 ; — *ruer à la botte*, c'est frapper l'étrier avec la jambe de derrière, 73.

RUINÉ. Les chevaux *ruinés* prennent volontiers l'habitude des allures bâtardes, et leurs faux pas n'en sont ainsi que plus dangereux, 81.

RUDOYER. Traiter durement avec colère et brutalité; —on ne doit jamais *rudoyer* son cheval, ce qui n'empêche pas de lui infliger avec calme le châtiment qui doit toujours suivre immédiatement une désobéissance formelle;—les chevaux *rudoyés* deviennent souvent vicieux, 71.

S.

SACCADE, SACCADER. Tendre brusquement les rênes après les avoir lâchés, c'est *saccader*, et non pas reprendre après avoir rendu progressivement de manière à bien retenir un cheval; — si l'on va jusqu'à la plus rude *saccade* à la bouche du cheval, par un à coup du mors, c'est apprendre au cheval à résister aux aides soit en raidissant l'encolure droite pour porter au vent, soit en raidissant l'encolure en cercle pour s'encapuchonner; quand le cheval a ainsi organisé la défense de toute l'avant-main, pendant l'abandon des rênes, on a beau le *saccader*, il résiste avec avantage.

SAGE. Cheval confirmé dans une complète docilité, n'opposant jamais la moindre défense aux aides les plus douces;—le cheval de dame doit être solide et *sage*, 187. —Le cheval ne devient *sage*, qu'en l'instruisant sagement.

SAIGNÉE. Quand indispensable, 258.

SANGLE, SANGLER. Les sangles doivent être assujetties à plat, sous le ventre, 7, 189;—le cheval qui s'est gonflé à l'écurie, a besoin d'être sanglé de nouveau, 18, 192.

SAUT. Parmi les airs relevés de l'ancien manège se

trouvent un grand nombre de sauts plus ou moins violens, 69 ; – dans le *saut de mouton,* le cheval s'enlève du devant, d'abord, et immédiatement du derrière, sans détacher la ruade, ce qu'il répète volontiers quand la main et les jambes du cavalier n'agissent pas d'accord;— dans le *saut de pie,* le cheval se fiche du devant, pour lever un peu le derriere, ce qui dénote quelquefois la faiblesse de l'animal et son décousu, mais plus souvent la maladresse du cavalier;—*saut du fossé,* 65, 166, 177; —*de la barrière*, 67, 166, 177;—*le saut d'écart* est un saut de côté;—*sauter* à cheval, 36, 87, 123; à terre, 36, 87, 123.

SCIER. Tirer alternativement sur l'une et sur l'autre rêne, ce qui ne peut se faire que lorsque les rênes sont séparées et tenues de chaque main, 110;—*scier du bridon* ou du *filet*, quoiqu'un peu moins mauvais que la saccade, habitue de même le cheval à résister aux aides et à organiser sa défense de toute l'avant-main, 110.

SEIMES. Fissure de la corne, allant de la couronne au bas du sabot, perpendiculairement à la sole.

SELLE. La placer, 7, 18; — l'ajuster, 89; — selle de dame, 189 ; — conditions d'une bonne selle, et son poids, 252, 253; — *seller,* 18, 90; *desseller,* 17, 32, 97.

SELLETTE. Harnais du cheval de trait, 226.

SENTIR. Le rassemblé doit être *senti* par le cheval et par le cavalier;—il ne suffit pas de *sentir* le cheval dans la main et dans les jambes, il faut encore le *sentir* avec l'*assiette*, c'est-à dire se rendre compte de la pose du cheval par la position en selle du cavalier.

SIÉGE. De la selle;—comment choisi, 253.

SIGNALEMENT. Comment on le prend, 262 ; — exemples, 266.

SOLLICITER. Activer, animer. — Le cheval pares-

SQUIRRE. Tumeur dure, insensible, qui se manifeste surtout dans le voisinage des glandes.

SUER, SUEUR. Soins à prendre, quand le cheval sue dans l'écurie, sans cause apparente, 245.

SUR. Un cheval ne peut convenir aux leçons du manège pour les dames, s'il n'est parfaitement *sûr*, 187.

SURFAIX. Maintient la selle en cas de rupture des sangles, 71, 186.

SURMENER. Aller au-delà des forces d'un cheval.

SUROS. Tumeur dure, arrondie, de la nature de l'exostose, qui survient à la partie latérale de l'os du canon.

SURPRENDRE. Il ne faut jamais *surprendre* un cheval, soit en l'approchant brusquement, soit en se servant des aides par à-coup.

T.

TATER. Essayer les moyens d'un cheval, s'assurer de son éducation; — le rassemblé et l'emploi graduel des aides servent à *tâter* un cheval, par la manière dont il y répond.

TERRE A TERRE. Air bas de l'ancien manège; — galop très raccourci et cadencé en deux tems, sur deux pistes, de manière à déterminer une série de petits sauts très fatigans pour les jarrets du cheval, 69.

TÊTE AU MUR. Air bas de l'ancien manège; c'est appuyer, en faisant travailler le cheval autour du manège, *la tête au mur*.

TOUX. N'est pas une maladie, mais un symptôme d'irritation dans la gorge ou la poitrine; — soins de régime, 254; — soins préparatoires quand une *toux* très fréquente, avec expectoration de mucosités abondantes, dénote inflammation, 259.

TRANCHÉES. Soins en attendant le secours de l'art, 258.

TRANSPIRATION. Pour prévenir un arrêt de *transpiration*, toujours dangereux, il faut bouchonner le cheval qui revient en sueur à l'écurie, et lui mettre sa couverte; s'il est en sueur dehors, il faut le promener, 27, 42, 256.

TRAQUENARD. Allure bâtarde, 80.

TRAVERSER. Le cheval est dit *se traverser* quand il se jette de la croupe sur l'une des jambes du cavalier et la force, ce qui le fait marcher de biais; — *bien traversé* se dit aussi d'un cheval étoffé, qui a les côtes larges et bien couvertes.

TRAVERSINE. Crevasse qui se forme au-dessous et en travers des boulets du derrière.

TRÉPIGNER. Précipiter le mouvement des jambes en battant la terre, sans bouger de place; — le cheval *trépigne* par impatience, par excès d'ardeur, et quelquefois par une exigence maladroite du cavalier; — on croit faire piaffer un cheval, et il ne fait que *trépigner*; — défense contre les aides, 77.

TRIDE. Le cheval a *du tride* quand ses jambes quittent le sol avec prestesse et facilité, qu'il a de la vivacité, de la souplesse dans ses mouvemens, 260; — le *tride* des jambes de devant indique la liberté des épaules; — le *tride* des jambes de derrière indique la bonté des hanches et des jarrets; — quand le *tride* des jambes de derrière n'est pas d'accord avec celui des jambes de devant, il faut examiner attentivement si ce que l'on croit *du tride* ne serait pas le mouvement brusque des éparvins secs.

TROT. Allure du, 45; — marche directe et en tous sens, manège civil, 39 à 43; — manège militaire, 117,

134; — manège pour les dames, 208 à 212; — conduite des voitures, 229 ; — instruction des jeunes chevaux, 279.

TUMEUR. Gonflement circonscrit dans un espace déterminé de la peau et des parties sous-jacentes ; — soins pour prévenir, 257.

U.

ULCÈRE. Plaie d'où suinte un pus de mauvaise qualité.

UNIR. Empêcher une allure d'être désunie; ramener un cheval désuni, 55, 56, 146, 267 à 284.

V.

VAILLANT. Cheval qui a de l'ame et du fonds.

VARICE. Dilatation surnaturelle d'une veine, avec ou sans rupture de ce vaisseau.

VERS. Les tranchées auxquelles on ne peut assigner d'autre cause connue, proviennent souvent des *vers* que l'on ne trouve pas toujours cependant autour du fondement ou dans la fiente.

VERTIGE, VERTIGO. Délire tantôt tranquille, tantôt furieux, occasioné par une irritation directe ou sympathique du cerveau; soins préparatoires, les mêmes que dans toutes les inflammations, 258.

VESSIGON. Tumeur synoviale entre le bas du jarret et l'os du tibia, 261.

VÉTÉRINAIRE. Notions indispensables pour attendre les secours réguliers du médecin-vétérinaire, 257 à 259.

VOIX. Le cheval obéit à la *voix* de son maître, 267; — l'homme peut imposer au cheval, l'encourager, le

punir, le récompenser, par l'accent qu'il donne à la *voix*, 267.

VOLONTAIRE. Cheval mal élevé, capricieux; — comment le ramener, 70.

VOLTE. Air de manège dans lequel le cheval marchant de deux pistes, décrit deux cercles concentriques ; — dans la *demi-volte ordinaire,* les jambes de devant décrivent le plus grand cercle, tandis que dans la *demi-volte renversée* ce sont les jambes de derrière qui décrivent le plus grand cercle, 69.

VOLTIGE, VOLTIGER. Descendre de cheval et se remettre en selle pendant que le cheval marche et quelle que soit son allure, constitue une *voltige* qui peut être utile au cavalier ; mais *voltiger* sur le cheval, comme un danseur sur la corde, n'appartient pas à l'art de l'équitation, 69.

VOYAGE. Soins à donner au cheval en *voyage,* 255 à 256.

Y.

YEUX. Comment on doit les examiner, 260.

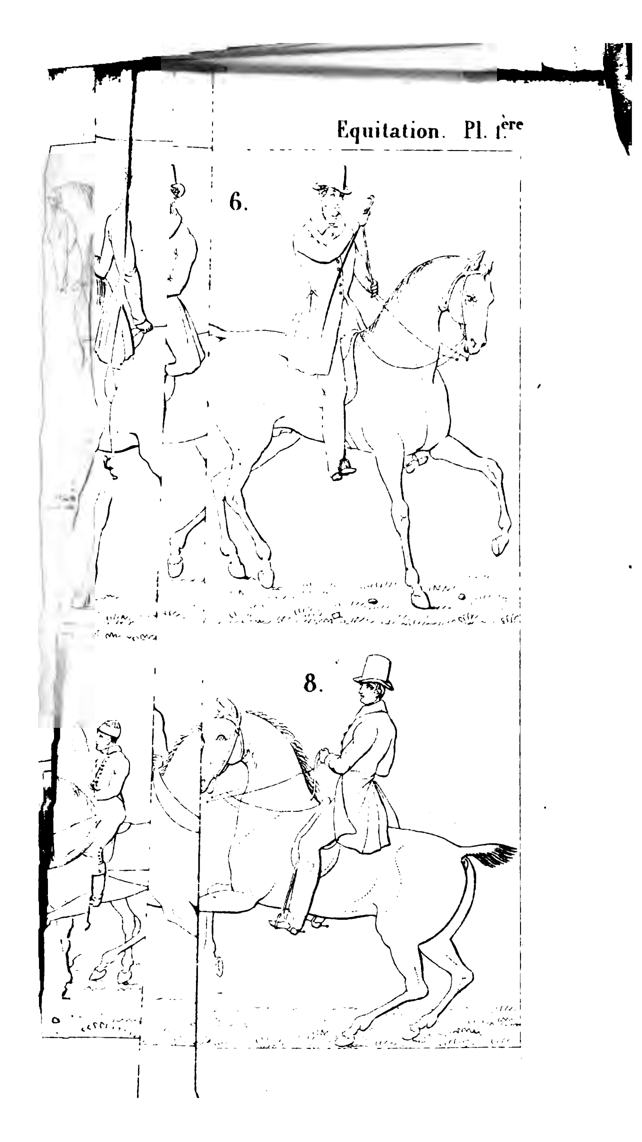
FIN DU VOCABULAIRE.

TABLE DES MATIÈRES.

DEUXIÈME PARTIE.

FIN DE LA TABLE.

TOUL, IMPRIMERIE DE Ve BASTIEN.


6.
8.



